Library

France

ILLUSTRATION

LE MONDE ILLUSTRÉ

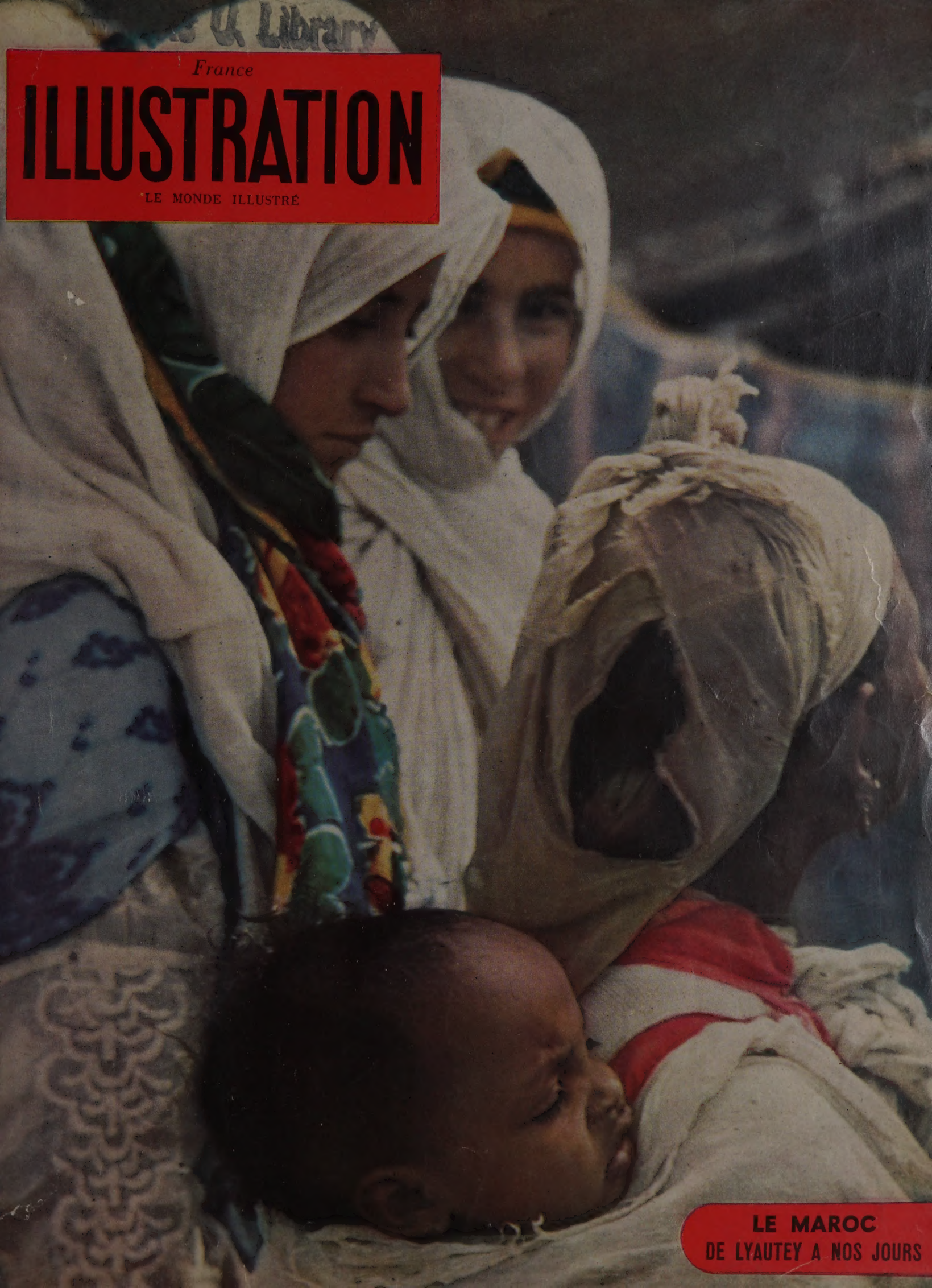

LE MAROC
DE LYAUTEY A NOS JOURS

★ CHARME DE L'AUTOMNE EN CORSE..

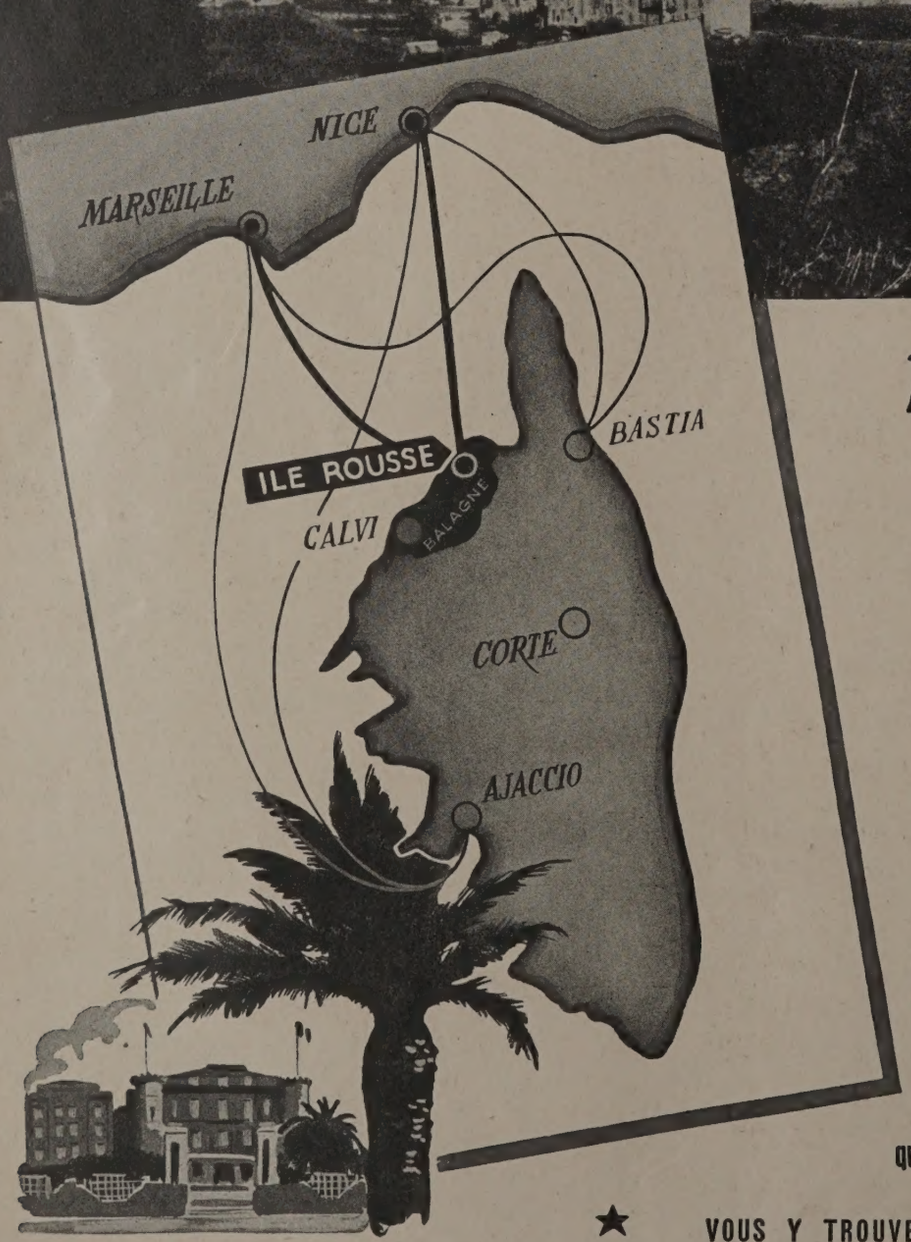

HOTEL NAPOLÉON-BONAPARTE - ILE ROUSSE

Touristes, QUI PASSEREZ VOS VACANCES

EN CORSE

CHOISISSEZ POUR Y ACCÉDER
LES PORTS DE LA BALAGNE

ILE ROUSSE ET CALVI

LE PAQUEBOT VOUS Y TRANSPORTERA
EN 7 HEURES DE NICE

L'AVION VOUS Y CONDUIRA
DE NICE EN 50 MINUTES
ET DE MARSEILLE
EN 80 MINUTES

UN MAXIMUM DE CONFORT VOUS ATTEND

A L'HOTEL NAPOLÉON-BONAPARTE
(ILE ROUSSE)

qui vous offre : plage, casino, excursions, pêche et tennis

★ VOUS Y TROUVEREZ AUSSI UN GOLF MINIATURE MODERNE

France
ILLUSTRATION
LE MONDE ILLUSTRÉ

Fondateur : GEORGES OUDARD

Comité de Direction :
Président : Vincent DELPUECH.
Directeur : G. CAHEN-SALVADOR.

13, rue Saint-Georges. — Paris IX^e

TÉL. Administration : TRUdaine 82-54
Rédaction : TRUdaine 78-47

Chèques postaux : PARIS 4670-19
Adresse télégr. : ÉDIFRANCILUS

★

TARIFS D'ABONNEMENT

FRANCE ET UNION FRANÇAISE

ABONNEMENT N° 1		ABONNEMENT N° 2	
Un an	6.000	Un an	7.000
6 mois	3.100	6 mois	3.600

ÉTRANGER

ABONNEMENT N° 1		ABONNEMENT N° 2	
Un an	7.250	Un an	8.600
6 mois	3.725	6 mois	4.400

L'ABONNEMENT N° 1 est composé de 12 numéros mensuels dont 3 numéros spéciaux : NOEL, PRINTEMPS, SALON DE L'AUTOMOBILE.

L'ABONNEMENT N° 2 comprend 12 numéros mensuels dont 3 numéros spéciaux : NOEL, PRINTEMPS, SALON DE L'AUTOMOBILE, et les 24 numéros de notre supplément théâtral et littéraire.

Le supplément théâtral et littéraire, réservé aux seuls abonnés, leur est adressé à raison de 2 fascicules par livraison mensuelle.

Les abonnements partent obligatoirement du 1^er de chaque mois.
Les demandes de changement d'adresse devront être accompagnées de la dernière bande et de 60 francs en timbres-poste. — Droits de reproduction pour le texte et les illustrations réservés pour tous pays. — Les manuscrits, insérés ou non, ne sont jamais rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

★

NOTRE COUVERTURE

LE MAROC, dont notre couverture présente une image pittoresque, réserve encore de vifs plaisirs au touriste et à l'artiste. Mais c'est aussi un pays où, grâce à la présence de la France, d'immenses progrès ont été accomplis dans l'ordre économique et social. A l'origine de cette œuvre un homme : Lyautey, dont on va fêter le centenaire de la naissance. La puissante personnalité de Lyautey est évoquée dans les pages qu'on lira plus loin et où est brossé le tableau de la présence française au Maroc depuis l'illustre chef jusqu'à maintenant.

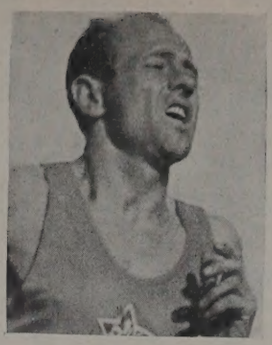

ZATOPEK, le célèbre coureur à pied tchèque, triple champion aux derniers Jeux olympiques, est l'une des figures les plus marquantes de l'athlétisme moderne.

N° 416 NOVEMBRE 1954

SOMMAIRE

L'ACTUALITÉ MONDIALE
ÉDITORIAL
AUTANT EN EMPORTE LE VENT
AUX QUATRE COINS DU MONDE

REGARDS SUR LE MAROC
Lyautey toujours vivant. — Pierre LYAUTEY
Ce n'est qu'une bourrasque ! — Émile ROCHE, président du Conseil économique
Le Maroc d'aujourd'hui. — Maréchal JUIN
Une grande enquête de notre envoyé spécial — Paul MOUSSET

LE MOULIN DE CHRISTIAN DIOR — Jacqueline de MAUDUIT

L'ATHLÉTISME, SPORT FONDAMENTAL — Michel CLARE

ALEXANDRE CALDER OU LA SCULPTURE EN MOUVEMENT — Franck JOTTERAND

HANOÏ OCTOBRE 1954 — René BRANELLEC

LE MYSTÈRE DES COMET EST DÉVOILÉ — Louis CASTEX, Conseiller de l'Union française

PARIS VA RECEVOIR CHAQUE JOUR DE LA LORRAINE UN MILLION DE MÈTRES CUBES DE GAZ DE VILLE — Raoul PESLIN

LE VITRAIL DU CHAMPAGNE EN LA CATHÉDRALE DE REIMS — Roger DARDENNE

BILAN DU SALON DE L'AUTOMOBILE 1954 — Raymond MIOMANDRE

LA VIE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE
Les Expositions, les Théâtres, le Cinéma, la Musique, les Livres.

★

RÉDACTEUR EN CHEF : Jean Laudat. — DIRECTEUR ARTISTIQUE : Marc Réal.
PHOTOGRAPHES H. Parnotte, R. Boulet.

Avec ce numéro, nos abonnés de la catégorie n° 2 reçoivent en supplément théâtral et littéraire deux fascicules :

I. **LA CERISAIE,** pièce de **TCHÉKHOV,** adaptation de **Georges NEVEUX.**
II. **L'IMPORTANT, C'EST D'ÊTRE FIDÈLE,** pièce d'**Oscar Wilde,** adaptation de **Charles CAMBILLARD.**

LE TOURISME *depuis* LYAUTEY

Dès que la pacification eut ouvert les portes des vastes régions du Maroc, LYAUTEY songea à y attirer les touristes. Il chargea un de ses collaborateurs, M. BERTY, de s'occuper de cette question et de procéder aux premières réalisations. Déjà le réseau routier, dont on peut admirer aujourd'hui le magnifique développement, prenait naissance. Les premiers hôtels confortables commençaient à s'élever et des régions lointaines devenaient accessibles et accueillantes. Des pays inconnus s'offraient à la curiosité des grands voyageurs du monde, pays sur lesquels des explorateurs audacieux avaient attiré l'attention, notamment René CAILLÉ revenant de TOMBOUCTOU, le marquis de SEGONZAC, le Père de FOUCAULD, Marcel VIEUCHANGE, le premier Européen ayant atteint SMARA dans le RIO DE ORO, et qui mourut à AGADIR au retour de son expédition.

Déjà, en 1922, le marquis de SEGONZAC avait tenté d'atteindre le plus haut sommet de l'Atlas. Il gravit l'IFEROUANE (alors appelé DJEBEL TIFNOUT) et reconnut la prédominance du TOUBKAL. L'alpinisme marocain était né. M. L. BARRABINO créa au Maroc une section du C. A. F. en 1923, MM. de SEGONZAC, DOLBEAU et V. BERGER réussissent la première ascension du fameux TOUBKAL.

Des Syndicats d'initiative et de tourisme s'organisèrent dans chaque ville. Subventionnés par l'État, ils développèrent une activité qui, pour ne pas être encore coordonnée, ne manqua pas d'utilité. Leurs premiers opuscules étaient édités et montraient au touriste les visages divers de leur région.

En avril 1925, le maréchal LYAUTEY fit visiter CASABLANCA à un groupe d'écrivains, de journalistes et d'ingénieurs à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer à voie normale ; mais il leur montra aussi le port. « Quand j'ai commencé ce port, dit-il, tout le monde a dit : « LYAUTEY voit trop grand. » Il est fou. » Mais ça m'était égal. Je pensais : « Ce » pays est un grand pays... les besoins viendront... » il faut que je sois prêt. » Les grands quais de CASABLANCA ont étendu leurs longs tentacules sur la mer océane domptée et quelque temps après les premiers grands paquebots ont déversé des caravanes de touristes en croisière dans le port enfanté par le génie du maréchal. Le chemin de fer à voie normale, lui-même, amenait désormais des touristes depuis TANGER et depuis l'ALGÉRIE jusqu'à MARRAKECH.

Le Maroc devenait un pays de grand tourisme.

Et, dès lors, les routes allongèrent leurs ramures à travers le pays. Le bled vit s'ouvrir des pistes bien entretenues, le plus souvent grâce à la diligence des officiers des Affaires indigènes. La route de ZIZ, de MIDELT à ERFOUD, fut réalisée par la légion étrangère, qui perça un tunnel à FOUM-ZABEL.

Une inscription commémore ce fait : « La montagne barrait la route ; l'ordre fut donné de passer ; la légion l'exécuta. » La route du TAFILALET était désormais ouverte au tourisme.

A mesure que l'on avançait vers les frontières du désert saharien, le pays s'équipa pour recevoir les touristes et c'est ainsi que, tandis que dans les villes la construction d'hôtels modernes prenait son essor, le Sud vit s'élever les gîtes d'étapes.

Le mouvement touristique déclenché par le maréchal LYAUTEY se développa désormais jusqu'aux confins du Sahara, et le Maroc bénéficia de ressources nouvelles grâce à l'apport de devises par les visiteurs étrangers.

La nécessité de coordonner tous les efforts faits en faveur du tourisme apparut rapidement, et, dès 1937, l'Office Chérifien du Tourisme fut créé.

Il avait pour mission de procéder à l'inventaire des richesses touristiques du Maroc, à leur aménagement et à leur entretien ; de créer la propagande et la publicité à l'extérieur ; d'ouvrir des centres d'accueil et de renseignements, d'établir une collaboration étroite avec tous les organismes publics ou privés pouvant participer au développement du tourisme.

Pendant la guerre l'Office fut mis en veilleuse, mais, la paix retrouvée, il fut réorganisé en 1946 sous le nom d'Office Marocain du Tourisme.

Pourvu d'un conseil d'administration qui réunit les représentants des grandes directions du Protectorat et de l'activité privée, de l'hôtellerie notamment ainsi que des délégués du Conseil du gouvernement, l'Office Marocain du Tourisme a marqué d'une impulsion nouvelle tout l'organisme touristique du Maroc.

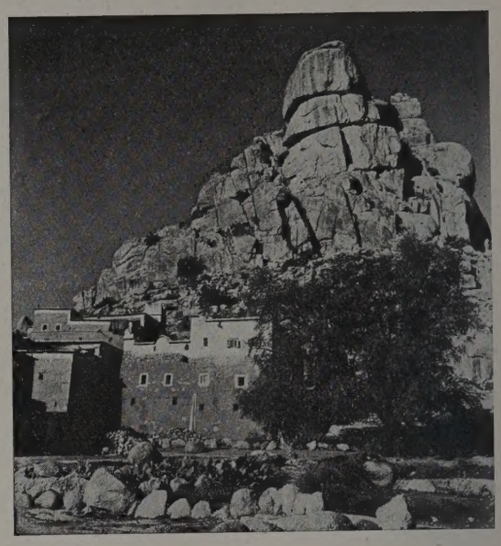

TAFRAOUT

Sur le plan international l'Office a adhéré à l'Union Internationale des Organismes Officiels de Tourisme. Le Maroc se trouve ainsi au centre d'un mouvement mondial dont les répercussions sur le mouvement touristique marocain sont des plus bénéfiques.

L'examen des statistiques révèle une progression continue du nombre de touristes au Maroc, ce qui laisse à penser que les moyens utilisés par l'Office sont efficaces et doivent être accrus.

En matière d'accueil et de réception, l'Office Marocain du Tourisme, qui ne disposait autrefois de bureaux de renseignements qu'à RABAT et PARIS, a aménagé, depuis 1950, des bureaux d'accueil à CASABLANCA (gares maritimes DELPIT et DELANDE), à OUJDA (gare routière), à FÈS (porte de Boujeloud), à KHEDADRA (gare routière), à TANGER, à CASABLANCA (aéroports de CASABLANCA, CAZES et de NOUACEUR). En outre, les Syndicats d'initiative du Maroc rénovent leurs locaux grâce aux subventions de l'Office et font des bureaux de renseignements très agréables.

En ce qui concerne l'hôtellerie, l'action de l'Office s'est exercée, d'une part, en favorisant au maximum, par le système du crédit hôtelier, l'octroi de prêts pour la construction de ces établissements (plus d'un milliard) ; d'autre part, en intervenant auprès des autorités métropolitaines pour faciliter le transfert au Maroc de dommages de guerre destinés à ces constructions.

Par ailleurs, l'absence au Maroc de personnel hôtelier qualifié a amené l'Office Marocain du Tourisme à créer une école hôtelière qui fonctionne depuis 1950 et qui forme le personnel de base qui manquait aux hôtels pour soutenir la comparaison sur le plan international.

Le régime de cette école est l'internat. Ses élèves, au nombre d'une quarantaine, sont répartis en deux années d'études. La construction de nouveaux bâtiments en voie d'achèvement permettra d'ailleurs un recrutement plus large. L'enseignement pratique, très important, est dispensé à l'hôtel de la TOUR HASSAN, établissement d'application, qui a été entièrement rénové et modernisé, et où les élèves s'initient, sous la direction de spécialistes qualifiés, aux conditions de travail des grands hôtels de tourisme.

Ainsi, la profonde impulsion donnée par le maréchal LYAUTEY, dans le domaine du tourisme, s'est poursuivie sans interruption depuis quarante ans et a donné des résultats que les plus audacieux n'auraient osé espérer à son départ.

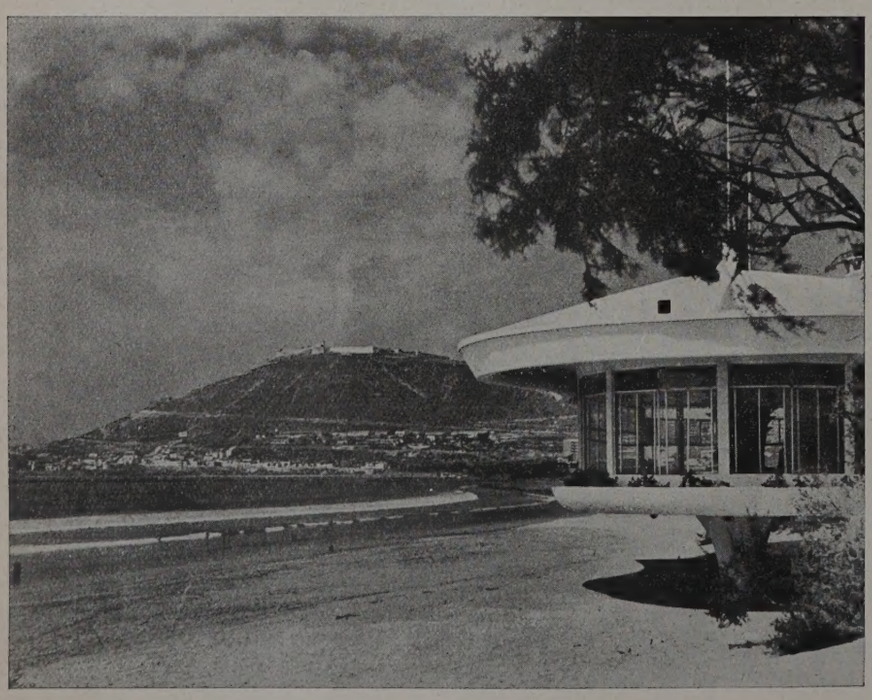

LA PLAGE D'AGADIR

ÉDITORIAL

OMBRES ET LUMIÈRES

Le rendez-vous d'octobre aura eu pour résultat d'amener notre parlement, plus empressé d'ordinaire de critiquer les solutions qu'on lui présente que de soutenir une politique constructive, à abandonner sa tradition négative. Dans cette Assemblée nationale, qui avait si allégrement déchiré les accords de Paris et mis à mal la Communauté Européenne de Défense, une forte majorité s'est rencontrée pour approuver les accords que M. Mendès-France rapportait de Londres.

Approbation plus empreinte de résignation que d'enthousiasme. Surmontant leur aversion pour le réarmement allemand, les « anticédistes » se sont ralliés, bon gré mal gré, à un système qui permettra la reconstitution à Bonn d'un appareil militaire autonome et qui, aux yeux tout au moins des « Européens », offre moins de garanties contre une renaissance du militarisme teuton que ne nous en apportait la C. E. D. Le réarmement de la République fédérale s'accompagnait alors de conditions que l'on ne retrouve pas dans les accords de Londres et que l'Allemagne de Bonn considérait comme acceptables du fait qu'elles s'imposaient également à tous les membres de la Communauté.

Ces conditions se traduisaient, il est vrai, par l'institution d'une autorité supra-nationale et, partant, par une diminution des souverainetés nationales, qui constituait une innovation essentielle. Cette notion nouvelle introduite dans les rapports entre les nations était de nature à faire avancer les Occidentaux dans la voie d'une organisation politique de cette Europe unie où d'aucuns voient la seule planche de salut pour la civilisation continentale. C'était marcher dans le sens de ce progrès humain auquel tendent confusément les peuples, et le président du Conseil lui-même avait longtemps hésité avant de se ranger aux côtés de ceux qui redoutaient de se lancer dans « l'aventure ».

Une fois la page tournée, il était inconcevable que les accords de Londres fussent exposés au sort injuste qu'avait connu la C. E. D. Ayant délibérément rejeté celle-ci, nos parlementaires se trouvaient, de par leur refus même, acculés à un tragique dilemme : ou ils acceptaient la solution de rechange que M. Mendès-France était allé négocier à Londres, ou ils prononçaient un nouveau « veto » dont nos amis et alliés avaient signifié quelles conséquences il comporterait pour la France cette fois définitivement seule : un réarmement allemand sans conditions, sous le signe du droit commun, une dislocation de l'édifice Atlantique, un repli des États-Unis vers l'isolationnisme.

M. Mendès-France ne pouvait donc manifester trop d'exigences durant ses négociations ardues et délicates. Convaincu que le réarmement allemand était chose inévitable, il s'est efforcé de l'enrober dans le maximum de garanties qu'il lui était possible d'obtenir. Sont-elles comparables aux garanties organiques que comportait la C. E. D.? Ici les ombres alternent avec les lumières.

Le gouvernement Churchill-Eden a fait un pas en avant dans le domaine de la coopération continentale. Le nouvel accord stipule que quatre divisions anglaises seront à la disposition de l'organisation de Bruxelles, alors que la C. E. D. ne comportait qu'une seule division britannique, trois autres divisions indépendantes restant sur le continent. La garantie anglaise, qui était valable pour vingt années, est portée cette fois à cinquante ans. Si la différence n'est pas énorme, du moins l'esprit dans lequel les Anglais ont abordé la question est-il nouveau. Nos alliés d'outre-Manche ont été aussi loin qu'ils le pouvaient, compte tenu de leurs traditions et de leurs sentiments insulaires. L'Amérique, de son côté, a confirmé à l'égard de l'organisation de Bruxelles les engagements qu'elle avait pris envers la C. E. D.

Mais l'Allemagne n'a rien perdu, loin de là, dans cette seconde confrontation dont, en définitive, elle sort gagnante du seul fait que les limitations que lui imposait la C. E. D. se trouvent sensiblement amoindries. Au lieu de s'intégrer dans une Communauté européenne sous le contrôle permanent d'une autorité supranationale, son réarmement s'effectuera sous un contrôle dont les modalités restent encore à préciser et qui suscitera d'inévitables frictions.

La République fédérale réarmée entrera dans l'O.T.A.N. — solution qui répugnait si fort à nos anticédistes — où nos partenaires alliés peuvent être appelés un jour à arbitrer un tête-à-tête franco-allemand. L'esprit de suspicion et de méfiance l'a emporté sur l'esprit de coopération. Espérons que les gouvernements adhérents à l'O. T. A. N. sauront s'employer activement, d'ici la ratification définitive des accords, à mettre sur pied une organisation qui ne ferme pas la porte aux espérances qu'avait fait naître la conception européenne.

AUTANT EN EMPORTE LE VENT

Comme un ami d'Alphonse Allais se plaignait de l'imperfection du monde :

« Pas étonnant ! soupira le célèbre humoriste. Quand on songe à l'époque où il a été fait ! »

Avouons-le : les choses ne s'arrangent pas. Le règne animal, notamment, est soumis depuis quelques années à des perturbations remarquables qui font mal augurer son avenir. Jusqu'à une époque relativement récente il était convenu — et les faits se plaisaient à ratifier cette convention — que les hommes se recrutaient exclusivement parmi les enfants mâles et les femmes, parmi les autres. Cela ne tient plus. De nos jours une reine de beauté se transforme aisément en Apollon et un joueur de rugby en « pin-up girl ». L'événement se produit du jour au lendemain. Il affecte le plus souvent des individus que l'on croyait installés sans arrière-pensée soit dans la condition masculine, soit dans la féminine, et non pas des êtres comme le chevalier d'Eon ou la « nonne militaire d'Espagne ».

C'est ainsi que Mr. Robert Cowell, qui dans les escadrilles de la Royal Air Force avait pu faire la preuve de sa virilité, s'appelle désormais miss Roberta et aguiche d'un œil incendiaire les gentlemen du Commonwealth. Compensation : une blonde citoyenne du Massachusetts — à moins que ce ne soit de l'Ontario — renonce aux bas de nylon et à la poudre de riz pour le fixe-chaussettes et le rasoir électrique, accessoires du rôle qu'elle va tenir désormais dans la société.

De pareils phénomènes n'ont, pratiquement, qu'une importance limitée lorsqu'ils surviennent avant le mariage. Ils détraquent les ménages de manière irrémédiable lorsqu'ils surviennent après, et surtout lorsqu'ils ne frappent pas simultanément Madame et Monsieur, transférant à l'une les attributs de l'autre et à l'autre les appâts de l'une. Dans ce cas — qui n'a pas encore été observé — il est en effet assez facile de substituer papa à maman et inversement. Il est en revanche à peu près impossible de doter une progéniture quelconque de deux pères ou de deux mères à la fois : il y a des

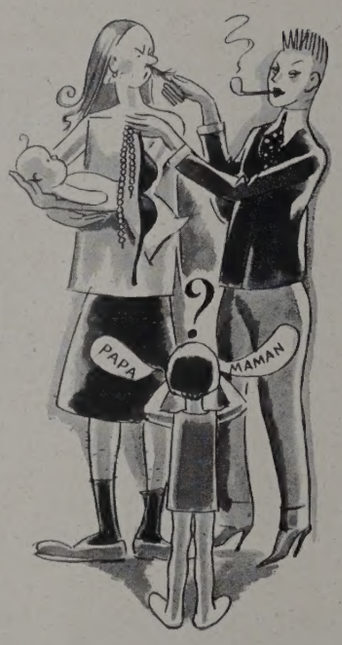

chocs auxquels la famille la plus unie ne résiste pas.

Mais — et c'est là que l'affaire prend un tour alarmant — il arrive maintenant que la nature, son travail de « rectification » à peine commencé, se croise brusquement les bras et lance dans la circulation des femmes inachevées et des hommes incomplets. Un médecin ami me l'affirme : il existe à Paris un adolescent qui, après un traitement aux hormones femelles, se demande avec angoisse si le sein de jeune fille dont s'orne sa poitrine aura jamais — si j'ose dire — son pendant.

Que se passe-t-il ? Faut-il penser que l'ère des plaisanteries de mauvais goût se termine pour l'espèce humaine et qu'elle s'ouvre pour les espèces réputées inférieures ? Peut-être.

« Les changements de sexe, nous apprend en tout cas une dépêche de Milan, ne sont plus le privilège (*sic*) des êtres humains. Une poule qui avait déjà pondu une centaine d'œufs était devenue subitement stérile. Depuis une quinzaine de jours sa crête s'était fortement développée. Tous les matins elle chantait au lever du soleil, et, symptôme caractéristique, elle poursuivait ses compagnes de ses assiduités. Le vétérinaire est catégorique : la poule est devenue coq. »

Réflexion faite, et considérant le trouble général qui règne ici-bas, je ne sais dans quelle mesure cette nouvelle doit être regardée comme rassurante. Si nous étions tous, hommes et poules, femmes et coqs, destinés à finir dans la peau de « demi-portions » ?

★

Je crois que les Romains connaissaient la télégraphie sans fil, disait récemment un militaire de grande valeur et fortement étoilé, car on n'a pas trouvé sur leurs routes la moindre trace de poteaux télégraphiques.

Les hommes de l'âge de la pierre avaient peut-être devancé les Romains dans ce domaine et dans quelques autres. Ainsi peut-on penser qu'ils connaissaient le courant électrique et la manière de s'en servir, puisque, malgré de longues et multiples recherches, nos archéologues n'ont encore découvert aucune lampe à pétrole de leur fabrication.

En fait, depuis que les Russes s'en mêlent, il devient de plus en plus difficile de fixer avec précision la date des grandes inventions qui font la gloire et l'agrément du monde moderne. Toutes les données communément reconnues exactes depuis des lustres par la science internationale et les enfants des écoles primaires sont périodiquement remises en question par les *Izvestia*, *l'Etoile Rouge*, *le Troud* ou l'*Agence Tass* et en termes tels que, si l'on se réfère à ces honorables confrères, le Tour de France même aurait été créé en Russie dès l'année 1801 par un vélocipédiste de choc, le dénommé Artamonov. Ce pédaleur aurait parcouru en effet 5.000 kilomètres grâce à un curieux appareil essentiellement composé de deux roues, de sorte que feu Henri Desgranges, dont la statue s'insère dans le paysage du Galibier, avait quelque cent ans de retard lorsqu'il lança MM. Faber et Lapize à travers nos campagnes.

La vérité étant, selon Sir Winston Churchill, un os dont il est malaisé d'extraire la moelle, je ne sais s'il faut considérer comme définitivement établis les points d'histoire auxquels les spécialistes soviétiques

prétendent arrimer l'opinion universelle ou s'il n'y a pas lieu d'ouvrir une enquête générale sur l'origine des télécommunications, de la propulsion mécanique et de la gomme à claquer. Dans ce dernier cas, on pourrait avec profit recourir à la méthode si remarquable que je signalais au début de ce billet et qui permet de couper court à bien des controverses irritantes en attribuant aux arrière-grands-pères de nos aïeux les plus éloignés la responsabilité de tout ce qui se fait aujourd'hui de bien, de mieux et de moins bien sur notre planète.

Un spécialiste des maladies osseuses vient de publier un remarquable ouvrage — *Guérir l'homme debout* — d'où il ressort que notre tête est trop lourde pour notre colonne vertébrale et qu'en somme nous irions beaucoup mieux si nous prenions la précaution de marcher à quatre pattes.

Je vous communique la recette sans en garantir l'efficacité et sans imaginer qu'elle vise à simplifier l'angoissant problème de la circulation urbaine. Mais il est possible que la médecine traditionnelle s'égare lorsqu'elle impute aux microbes et aux virus de tous poils la responsabilité de nos disgrâces physiques. L'auteur en question, M. Georges Desse, prétend que nous nous portons mal parce que, au sens strict du mot, nous ne nous portons pas bien. Le remède qu'il nous propose est, si j'ose dire, à portée de la main. Il en coûte peu de l'essayer, en tout cas.

A quoi nous obligerait donc, pour employer une expression à la mode, la « reconversion » des coutumes ancestrales ?

D'abord à rogner nos pantalons à la hauteur des genoux, à chausser nos mains de souliers et nos pieds de mitaines. Ensuite à réformer nos méthodes de construction et à reviser nos conceptions de l'ameublement. Plus d'escaliers pour les quadrupèdes, plus de portes aux serrures inaccessibles et plus de plafonds d'une altitude ridicule. Plus de tables inabordables, plus de lits abrupts, plus de baignoires aux bords infranchissables, plus d'armoires à glace en forme d'Everest ni de buffets en forme d'Anapurna. Nous mettrons tout cela à plat, comme nous-mêmes. Finis les bars américains et leurs tabourets surélevés, finis les talons Louis XV et les échasses landaises, finis aussi — ne lisez pas, mesdames ! — ces édicules si commodes que nous légua l'empereur Vespasien. Les fauteuils sénatoriaux seront remplacés par des canapés, la tribune du Palais-Bourbon, par une estrade toute nue et dans les couloirs parlementaires la calomnie rasera positivement le sol. Au Palais de Justice, les chats fourrés justifieront au moins par leur démarche leur appellation populaire. Et quand, le 14 juillet, les Parisiens verront sur les Champs-Elysées défiler la garde républicaine, ils sauront que si nos troupes, définitivement rompues à « l'utilisation du terrain », doivent un jour courir aux frontières, ce sera ventre à terre.

Ainsi s'amorcera une nouvelle évolution de l'espèce. On a découvert dans l'île d'Hok-Kaido (Japon) une « baleine fossile pourvue de neuf pieds ». Les experts ès sciences cytologiques en concluent qu'il y a vingt millions d'années les baleines se mouvaient avec autant d'aisance sur terre que dans l'élément liquide. S'ils poussaient leurs recherches, sans doute parviendraient-ils à démontrer que vingt millions d'années plus tôt les cétacés se déplaçaient sur deux jambes, comme vous et moi. Nous suivrons le même processus et dans quatre cent mille siècles l'humanité horizontale qui nous aura succédé découvrira avec stupéfaction la structure extraordinaire de ses ancêtres.

Mais je m'égare. Pour le quart d'heure, il ne s'agit pour nous que de parvenir sans encombre à un âge avancé. La tâche est ardue. « Tout le monde peut devenir jeune, reconnaît Sir Winston Churchill, mais à condition de s'entraîner longtemps » Pourquoi, alors ne pas tâter de la méthode Desse ?

D'aucuns objecteront que son inventeur commet un abominable contresens et qu'en vérité nous sommes faits pour vivre sur le dos. Mon expérience personnelle m'interdit de les contredire. J'ajoute que, tout bien pesé, je me rallierais volontiers aux théories de M. Solvas Kuhn, de Harrisburg. Ce M. Kuhn boit, mange et fume comme un garçon de vingt ans. Il en a cependant cent trois. « Mon secret ? dit-il. Pas compliqué. Je contemple — de temps en temps — la photo d'une pin-up. »

Il va de soi que si vous préférez marcher sur les mains...

★

Il y a trois mystères que je ne suis jamais parvenu à percer, avouait peu avant sa mort le poète belge Charles Dornier : le flux et le reflux des océans, le mécanisme social des abeilles et la logique des femmes.

Charles Dornier tenait pour rien le mystère des soucoupes volantes, que j'ai moi-même essayé d'expliquer par l'abus des boissons fortes mais que de nombreuses « observations » récentes continuent d'épaissir. A l'heure où nous sommes, deux phénomènes importants retiennent l'attention du monde scientifique : 1° les soucoupes ont tendance à se transformer en cigares, 2° leurs passagers s'enhardissent jusqu'à débarquer sur notre planète, voire jusqu'à bavarder avec ses habitants.

Que des cigares apparaissent dans notre espace aérien après les soucoupes, on ne s'en étonnera pas, car les soucoupes font à l'occasion office de cendriers et l'étrange serait qu'il n'y eût pas quelques havanes à proximité. Des journalistes britanniques ont tenté d'embrouiller le problème en prétendant qu'en réalité ces « objets non identifiés » avaient plus de rapports avec l'industrie de l'ameublement qu'avec le commerce du tabac et qu'il s'agissait sans aucun doute de « lits-cages volants » améliorés. Je n'insisterai pas sur cet aspect de la question.

En revanche, je ne me pardonnerais pas de passer sous silence les témoignages relatifs à l'existence et au comportement des individus qui, périodiquement, et sous des accoutrements divers, émergent des profondeurs célestes pour lier conversation avec les terriens.

Deux cas me paraissent dignes de mention : celui de Mme Lebœuf, de Chabeuil, près de Valence, et celui des quatre paysans portugais.

Mme Lebœuf a fait de son aventure un récit détaillé.

« Ce dimanche-là, rapporte-t-elle, je me proposais d'aller ramasser des champignons dans le bois du Château. Le chemin longe un champ dont les dix derniers mètres sont plantés de maïs. J'étais occupée à cueillir des mûres dans la haie lorsque, derrière moi, mon chien se mit à aboyer d'abominable façon. Je ne l'avais jamais entendu aboyer ainsi. Il était à l'arrêt près du champ de maïs, le poil hérissé comme si un courant électrique lui traversait le corps, devant ce que je pris d'abord pour un épouvantail à moineaux.

» Je m'avançai vers le chien. C'est alors que je vis « l'épouvantail » se diriger vers moi. C'était un être à la figure bien humaine, mais très petit. Il n'avait pas plus de 1 m. 10. Il me fit l'impression d'un enfant qu'on aurait mis dans un sac de cellophane. J'ai hurlé et je me suis enfuie, me jetant la tête la première dans la haie où je me suis tapie.

» Combien de temps y suis-je restée ? Je n'en sais rien. Devant le maïs je ne voyais plus personne, mais du champ s'est élevée une soucoupe volante. Elle est partie en biais. Elle ne faisait pas plus de bruit qu'une grosse toupie qui ronfle avec un léger sifflement. Elle n'allait pas vite. Arrivée au bout du terrain, elle a basculé de la position horizontale à la verticale et vrout... elle est montée à une allure vertigineuse.

» Dans mon fourré, je n'osais toujours pas bouger. Trois personnes sont passées. J'étais incapable d'articuler un son. Elles m'ont aperçue, et à ma mine elles ont dû comprendre qu'il m'était arrivé quelque chose d'extraordinaire. Elles m'ont emmenée chez elles et m'ont servi une grande tasse de rhum. Elles m'ont ensuite accompagnée jusqu'au maïs et ont découvert l'emplacement où avait atterri la soucoupe volante. »

Oyez maintenant l'histoire des quatre Portugais qui, en un point non précisé des monts de Garduntra, s'abandonnaient en remuant la terre à la douceur de rêves géorgiques.

« Une sphère apparut dans le ciel, à l'est, déclare l'un d'entre eux, malheureusement anonyme. Elle volait à une vitesse vertigineuse et lançait des éclairs multicolores. Elle atterrit sans bruit à 200 mètres de nous et deux silhouettes, hautes de 2 m. 50 environ, en descendirent. On eût dit des hommes d'aluminium. Ces visiteurs cueillirent d'abord des herbes et ramassèrent des cailloux qu'ils déposèrent dans une boîte d'un éclat aveuglant. Puis, nous apercevant, ils vinrent à nous et émirent quelques sons. Devant notre incompréhension, ils nous invitèrent par gestes à monter dans leur engin. Sur notre refus ils regagnèrent leur machine, qui décolla à la verticale et disparut vers le sud aussi vite qu'elle était arrivée. »

★

Je ne m'attarderai pas à remarquer que Mme Lebœuf, qui, sous l'effet de la terreur, s'était précipitée « la tête la première » dans une haie et braquait ainsi la partie postérieure de sa personne sur le champ de maïs se trouvait dans une position bien incommode pour suivre les évolutions de « sa » soucoupe. Aussi considérera-t-on comme secondaires les détails qu'elle fournit sur ce point, encore qu'il ne soit pas sans intérêt pour les spécialistes de l'aéronautique de noter la diversité des techniques « martiennes » de décollage : les envahisseurs s'envolaient en biais à Chabeuil et verticalement au Portugal. Infiniment plus troublantes sont les descriptions qui concernent les voyageurs de l'éther. Il y a deux ou trois ans, le bruit courait en Amérique que la police avait mis la main au collet de plusieurs « gnomes » ultra-stratosphériques dont l'appareil s'était écrasé quelque part dans le Far-West. C'est également un pygmée que Mme Lebœuf a rencontré dans la campagne de Valence. Mais ce sont des géants de 2 m. 50 qui déambulaient dans les monts Garduntra. Les « gnomes » appréhendés aux Etats-Unis ne se distinguaient de l'*homo sapiens* que par leur taille exiguë. Celui qui effraya si fort Mme Lebœuf était ensaché dans un étui de cellophane. Par son équipement il différait sensiblement de ses congénères repérés en plusieurs endroits de France, tantôt en costume de scaphandrier, tantôt en tenue kaki et casque de motocycliste. Quant à établir un lien de parenté quelconque entre tous ces personnages et les astronautes du Portugal, impossible : ils étaient, ceux-là, en aluminium !

Jusqu'à présent, je n'ai même pas eu la chance de voir les gens qui ont vu les gens qui ont vu... On devrait bien réunir tout ce monde en congrès. Car enfin, si ce que les uns racontent correspond exactement à ce que les autres disent et si ce que les autres disent ne s'explique ni par l'hallucination, ni par l'alcool, ni par la transposition audacieuse des romans de « science-fiction », il va falloir admettre bientôt que nous sommes menacés d'invasion, non pas par les indigènes d'une seule étoile plus ou moins voisine de la nôtre, mais par les soldats d'une véritable coalition intersidérale. Que se passera-t-il alors, je vous le demande, le jour où les populations de toutes les galaxies environnantes, sautant le mur des années-lumière à bord d'une flotte de soucoupes et de cigares, s'abattront en masses compactes sur nos villes et nos villages !

★AUX QUATRE COINS DU MONDE DU 19 SEPTEMBRE AU 10 OCTOBRE

FRANCFORT, 19 SEPTEMBRE. Mgr de Pawlikowski, archevêque de Graz, vient de célébrer à Wurzbourg, devant une brillante assistance, le baptême de Michèle et Monique de Habsbourg, les deux filles jumelles de l'archiduc Otto et de la princesse Régina. A l'issue de la cérémonie la duchesse de Saxe-Meiningen, la grand'mère maternelle (à gauche), tient Michèle, dont la sœur est dans les bras de l'ex-impératrice Zita d'Autriche, la grand'mère paternelle. Au centre, l'archiduc Otto de Habsbourg et sa fille aînée.

TAIPEH, 20 SEPTEMBRE. Le canon gronde toujours en Extrême-Orient où les communistes chinois proclament qu'ils n'auront pas de repos tant que Formose, où ont pris quartier les troupes nationalistes de Tchiang Kai Chek, ne sera pas « libérée ». Tandis que Pékin masse des formations de bombardiers près des côtes, les unités navales et aériennes des U. S. A. sont renforcées Ci-dessus, un destroyer nationaliste ouvre le feu sur les installations côtières d'Amoy en représaille des raids effectués par les rouges.

LA HAYE, 21 SEPTEMBRE. S. M. la reine Juliana, accompagnée du prince Bernhard et des hauts dignitaires de la cour, inaugure dans l'antique Ridderzaal le septième Parlement de son règne. Dans le discours du trône, la souveraine des Pays-Bas, ayant rendu hommage aux capacités de redressement dont les Néerlandais ont fait preuve depuis la Libération, marque la volonté de son gouvernement, après l'échec de la C. E. D., de rechercher une solution nouvelle dans le renforcement de l'organisation du pacte Atlantique.

WASHINGTON, 25 SEPTEMBRE. Une émouvante cérémonie du souvenir se déroule au cimetière national d'Arlington pour le dixième anniversaire de la libération de Paris. M. Bernard Lafay, président du Conseil municipal, invité aux Etats-Unis à cette occasion, dépose une couronne de fleurs sur la tombe de Lawrence R. Kelly, le premier soldat américain tombé pour la délivrance de la capitale. Au cours d'une réception solennelle, l'ancien ministre avait reçu symboliquement de la municipalité les clefs de la ville.

SENNELAGER, 25 SEPTEMBRE. Tandis que les « Neuf » se préparent à discuter, à Londres, du réarmement allemand, 137.000 soldats anglais, américains, canadiens, hollandais et belges participent en Allemagne de l'Ouest aux manœuvres combinées « Bataille royale », où ils s'initient aux techniques nouvelles de la guerre atomique sous la direction des grands chefs de l'O. T. A. N. Un officier du IV[e] régiment de tanks anglais converse du haut de son Centurion avec un berger menant à travers champs ses moutons.

TOKIO, 27 SEPTEMBRE. Un typhon d'une rare violence a semé la désolation sur les îles japonaises du Nord, laissant plus de 2.600 morts sur son passage. Ci-dessus, en vue du port d'Hakodaté, dans l'île Hokkaïdo particulièrement touchée, on aperçoit, émergeant à peine au milieu de la baie, la coque du ferry-boat « Toya Maru » qui, drossé par la tempête, s'est retourné à 100 mètres du rivage, engloutissant la plupart des 1.200 passagers dont 155 seulement ont été sauvés. Au premier plan, un cargo s'est échoué.

ROME, 8 OCTOBRE. Après neuf années de laborieuses négociations l'accord italo-yougoslave, signé à Londres par les deux parties, en présence des négociateurs anglo-américains, consacre la division du territoire autonome et met fin à une tension dangereuse entre les deux pays. Le retour à l'Italie de la ville de Trieste, dont le port restera libre, est accueilli avec une vive satisfaction dans toute la péninsule. A Rome les manifestants, enthousiastes, se sont groupés sur la place de Venise pour célébrer l'événement.

PARIS, 8 OCTOBRE. M. Yoshida, premier ministre japonais, a entrepris une longue tournée à travers les grandes capitales afin de renouer les contacts avec le monde occidental. Pendant son séjour à Paris, où M. René Coty lui a donné audience à l'Elysée, le « Premier » a été reçu solennellement à l'Hôtel de Ville. On le voit ci-dessus contemplant la place de la Concorde de l'hôtel Crillon à l'issue d'un déjeuner qui vient d'être donné en son honneur par le groupe parlementaire d'amitié France-Japon que préside M. Max Brusset.

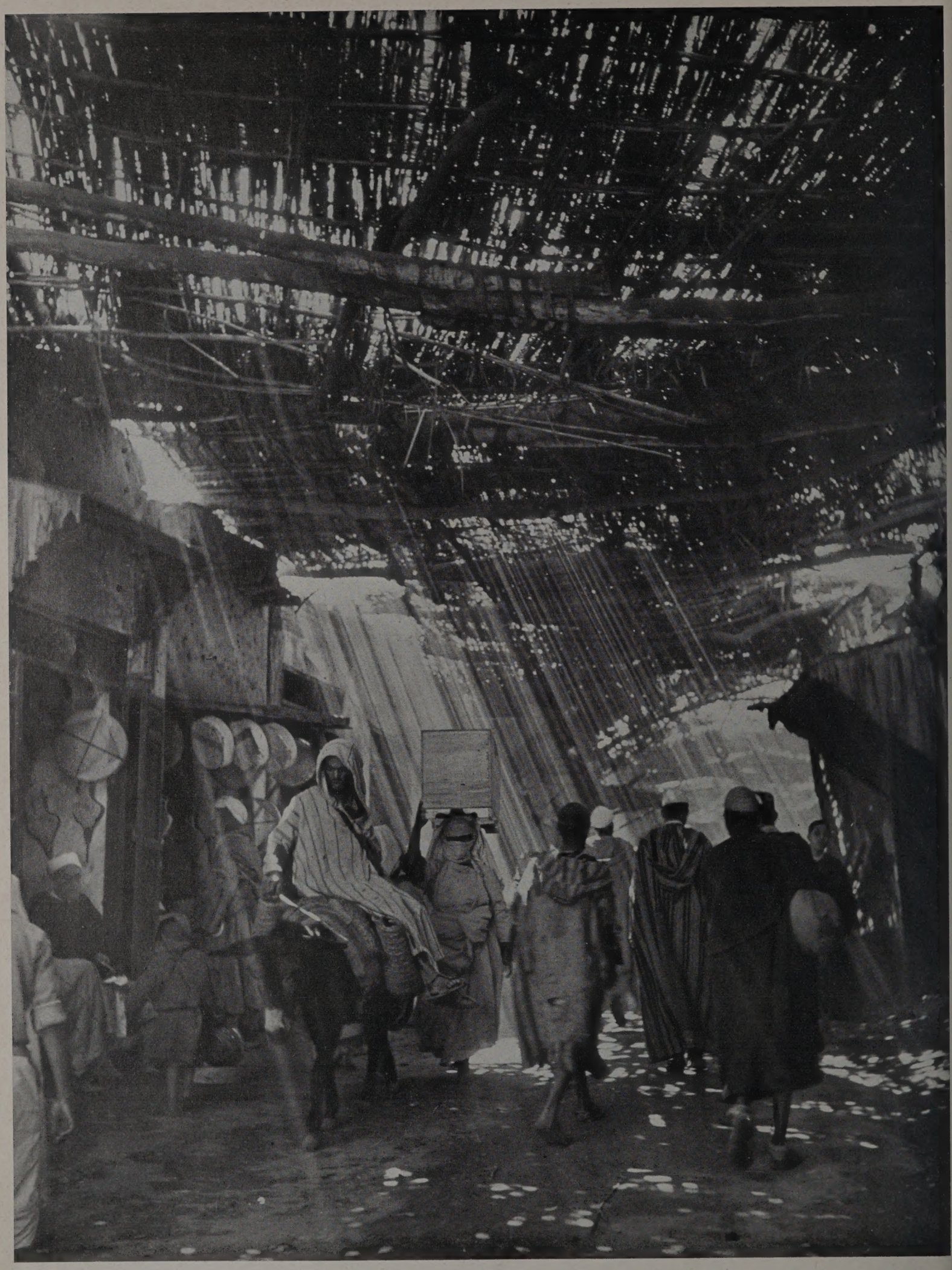

REGARDS SUR LE MAROC

L'ANIMATION est extrême à Casablanca. Enchevêtrement d'autos, embouteillages des véhicules de tous âges, sans compter ces bourricots surchargés sans lesquels le Maroc ne serait plus lui-même.

ENFOUIE comme dans un écrin, l'oasis de Tiout est, auprès des Hauts Plateaux, dans le Sud-Oranais, un lieu divin qui laisse penser à la première Hellade. Au seuil de ce siècle, le général Lyautey, qui portait encore la tunique bleue des houzards, les deux étoiles piquées sur les galons d'argent, y venait d'Aïn-Sefra en une heure et demie de galop, escorté seulement de son fanion et d'un peloton de spahis. Il aimait à s'entretenir avec le bachagha de cette tribu cavalière au nom de légende, les Amours. J'ai approché, en 1907, son inter-

INTRODUCTION DE PIERRE LYAUTEY

DES IMMEUBLES surgissent du sol ; des gratte-ciel, des villas, des hôtels qui n'ont rien à envier à l'Amérique pour le luxe et le confort. Casablanca se développe à grand bruit tandis qu'à la périphérie des douars construits en « dur » remplaceront les « bidonvilles » dont on a tant parlé.

SUR UN SOL aride, un effort énorme a été accompli. Des villages, des bordjs de terre brune s'entourent de champs de blé, de plantations d'oliviers, d'orangers.

locuteur, comme on dit aujourd'hui, Si Moulay, nomade ardent, avisé et barbu, homme d'expérience et de commandement, grand connaisseur des choses d'Algérie et du Maroc. J'assistais à ces propos que traduisait un lumineux et généreux officier, le lieutenant Berriau, le futur directeur du Service politique à Rabat. Ici se dessinait une esquisse du protectorat conçu sous la forme la plus noble de l'amitié, d'un *do ut des* du meilleur aloi. Lyautey devinait le Maroc. Si Moulay possédait à fond le clavier des hommes et de leurs ressorts secrets. Le cadre élevait les âmes et les volontés vers les grands desseins. Des rocs fauves gisaient par-ci par-là, seulement effleurés et patinés par les vents de sable depuis les temps géologiques. Ils s'entr'ouvraient pour laisser sourdre une source et somnoler un bassin aux eaux limpides où se miraient, avec les cieux éclatants, une légion de palmiers, les jarres des épouses et les selles amarante. Les chevaux piaffaient dans le voisinage et les Amours s'empressaient autour des aiguières.

De là, en d'ardentes chevauchées, Lyautey et sa jeune équipe se portaient vers les glacis de la Moulouya et vers des postes qu'on appelait tantôt Berguent ou Ras el Aïn, tantôt Bechar ou Colomb, afin de faire admettre par Paris, toujours mesquin et tatillon, le droit d'y planter nos couleurs.

Cette amitié harmonieuse devenait aussitôt créatrice de voies ferrées, de routes, de marchés, de dispensaires et d'écoles. Rayonnante, elle dépassait bientôt Oujda, escaladait les monts des Béni-Snassen, et je vis, en 1908, au col de Taforalt, des Marocains désignant vers l'ouest, des doigts de leur main droite, la sainte ville de Fès et demandant notre protection.

Et quand, en 1912, Lyautey gagnait à étapes forcées le sanctuaire de Moulay Idriss, toute une équipe de Musulmans, d'officiers épris de leur rôle social, de bâtisseurs de ponts, d'apôtres se joignaient à celui qu'ils appelaient depuis les diffas ensoleillées de l'oasis de Tiout leur « patron ». Tout ce monde se retrouvait à Rabat au début d'août. L'ancienne résidence, qui sera, dit-on, bientôt démolie, était un bien simple rez-de-chaussée sur lequel on avait en hâte échafaudé une véranda et un cabinet de travail. C'est là qu'est né le Maroc moderne, devant la casbah des Oudaïa, les remparts de Salé et les embruns de l'Océan. D'admirables Marocains ont vécu ici, épanchant leurs confidences, comme jadis Si Moulay devant les rocs de son désert. Le sultan Moulay Youssef, de respectable mémoire, et, parmi les vivants, le Mokri et le Glaoui, et, parmi ceux que nous pleurons, le Tazi, le Goundafi. le Mtougui, Si Kaddour, quelle superbe phalange d'amitiés affectueuses, fanatisées, illuminées !

M. Paul Mousset a appartenu à l'équipe de jeunes Français et Marocains venus, au lendemain de la guerre, enthousiasmés par cette destinée créatrice. Il est aussi l'un des fidèles de Thorey ; il a entendu le maréchal, au soir de sa vie, projeter ses vues sur l'avenir du Maroc et des Marocains tandis que, sous l'étoffe sacrée de La Mecque, il arpentait la bibliothèque, sa dernière création. Cette fois, le paysage lorrain n'offrait aux regards rien de comparable aux océans ni aux oasis, mais Lyautey fixait alors les évolutions de la jeunesse ou bien remontait le cours des ans vers la croix de Sion ou l'alérion de Vaudémont.

Aujourd'hui, en commémorant ce centenaire, les disciples surgissent de tous les horizons politiques et religieux, chacun portant en soi-même un message certain. Le génie de Lyautey fut si divers qu'il rassemble vingt ans après les préceptes et les assurances les plus variés. Mais l'unité en est généreuse et chaleureuse, sociale et captivante. A Aïn-Sefra, au Château-Neuf d'Oran, à Rabat, à la Bahia, à Bou-Jeloud, à Thorey les pèlerins puisent toujours aux mêmes sources. L'image surgit aussitôt du « patron » qui parlait aux âmes et rassemblait les énergies par l'action créatrice.

LA STATUE du maréchal Lyautey, œuvre du sculpteur Claude Grange, qui sera inaugurée le 6 mai 1955 au bois de Vincennes, à l'occasion de l'anniversaire de l'Exposition coloniale.

LYAUTEY TOUJOURS VIVANT

par notre envoyé spécial **Paul MOUSSET**

A RABAT, sur une colline, à l'extrémité d'un jardin ouvert à tous, une sentinelle monte la garde devant les murs blancs, le toit de tuiles vertes d'un marabout. Le ciel est bleu. Dans un silence frémissant, une brise venue de la mer frôle les eucalyptus, les lauriers et les palmes. Ce mausolée sans apprêt, ce soldat, ce ciel et ces arbres suffisent-ils à expliquer l'émotion dont nul visiteur ne peut s'affranchir ? Comme d'une autre colline, lorraine, émanent de ce haut lieu d'Afrique de puissants, d'indéfinissables fluides élevant quiconque les ressent au-dessus de lui-même. Dans leurs vibrations — notre ferveur nous emporte-t-elle ? — ceux qui l'ont connu redécouvrent, bouleversés, un rappel de l'atmosphère qu'engendrait, de son vivant, celui qui exigea de reposer en ce coin de terre : notre premier résident général au Maroc, le maréchal Lyautey — impression à la vérité si intense qu'à l'étonnement d'un étranger, témoin de la piété que manifestaient les pèlerins de cette « koubba » : « Enfin, il ne fait pas de miracles ! », la riposte qui jaillit : « Pas encore... », ne prête point à sourire.

Vingt-neuf ans ont eu beau passer depuis un départ dont les circonstances n'ajouteront rien à la gloire d'un régime, vingt autres s'écouler depuis le retour, à Casablanca, puis à Rabat, de cendres auxquelles, cette fois, aucun hommage ne manqua, jamais plus qu'aux heures troubles d'aujourd'hui le souvenir du maréchal ne s'est imposé, là-bas, avec autant de force. « L'époque Lyautey, la lune de miel franco-marocaine... », soupiraient, voilà quelques semaines, des nationalistes devant l'auteur de ces lignes. Leur sincérité éclatait, et leur nostalgie d'un passé dont, trop jeunes, ils n'avaient pu qu'entendre parler. Et comment ne pas évoquer le brusque changement d'attitude, la détente soudaine de Marocains apprenant que le journaliste auquel ils offraient l'hospitalité, qu'ils recevaient sous leur toit ou sous leur tente avait eu l'honneur de servir naguère auprès du maréchal, d'appartenir pour un temps à son entourage parisien ? Quel motif à cette réaction ? On nous le dit plus tard : « Puisque de la maison du maréchal, nulle retenue à votre encontre, nulle méfiance n'était plus de mise... »

S'il lui arrive de craindre certains de ses grands hommes durant leur existence, la France, par bonheur, redoute moins ses morts. A l'ombre gigantesque d'un soldat, d'un administrateur, d'un diplomate et d'un artiste envers lequel il lui advint de manquer de gratitude, notre pays doit sans aucun doute d'avoir conservé la loyauté du Maroc après la défaite de 1940. Il lui doit certainement encore les amitiés marocaines qui, en dépit de tout, subsistent actuellement. Mais, pour comprendre l'empreinte laissée par le maréchal dans des cœurs arabes ou berbères, les affirmations parlent moins haut qu'un exposé des faits survenus durant cette période de treize années, riche d'accomplissements sans pareils et pendant laquelle le maréchal remodela, reconstruisit un Maroc plus typiquement, plus originalement marocain qu'il ne l'avait jamais été.

LES PREMIERS TEMPS

DE si nombreux écrivains ont retracé cette grande histoire que personne, semble-t-il, ne devrait l'ignorer. Elle débute en 1907, lorsque, après l'assassinat de plusieurs de nos ressortissants, le gouvernement français décida l'occupation d'Oujda par des troupes venues d'Algérie et commandées par le général Lyautey. Décision normale : en effet, depuis l'acte final, en 1906, de la conférence d'Algésiras, la France et l'Espagne avaient reçu mission des puissances de maintenir l'ordre sur les territoires de cet empire chérifien qui s'écroulait en pleine anarchie politique, sinon sociale. Meurtres et attentats ne cessèrent pourtant pas avec l'occupation d'Oujda. En 1911, encerclé dans Fès par des tribus rebelles, le sultan Moulay Hafid faisait appel au général Moinier, à Casablanca. D'âpres combats eurent lieu, que suivit l'occupation, par nos troupes, de Meknès et de Rabat. La situation s'aggravant encore, la signature d'un traité intervint le 30 mars 1912 entre notre ministre à Fès et Sa Majesté chérifienne. Il plaçait le Maroc sous protectorat français. Le Parlement n'avait pas encore ratifié ce traité que, après une révolte des tabors, l'assassinat de leurs instructeurs

LA DJEMA-EL-F'NA, la grande place de Marrakech, non loin des souks et du minaret de la Koutoubia. Là se tiennent les jongleurs et autres baladins. Là les conteurs dévident leurs histoires devant un auditoire jamais lassé.

français, puis le massacre de militaires et de civils européens, de nouvelles émeutes éclataient à Fès, qu'entouraient des tribus berbères prêtes au pillage. Le pire semblait probable.

Nommé, un mois auparavant, résident général et muni de pouvoirs exceptionnels, Lyautey se voyait, d'entrée de jeu, chargé de dénouer une situation des plus enchevêtrées, qui menaçait de tourner au tragique. Dès son arrivée, le 24 mai, dans la vieille capitale murée où la rébellion contre les Européens et contre l'autorité d'un sultan, assez passif en l'occurrence, connaissait de brusques retours de flamme, il avait, à son habitude, harcelé de questions civils et militaires. Qu'advenait-il ? Où en était-on ? Quel pronostic ? Aux réponses contradictoires qu'on lui faisait (« Mécontentement local et sans lendemain des Fassis », « Situation désespérée. L'évacuation s'impose d'urgence », « On ne peut encore se prononcer »), le général réagissait avec une patience d'autant moindre qu'il avait compris d'intuition ce dont il retournait. Quelques instants plus tard, un entretien avec le sultan Moulay Hafid dissipait ses derniers doutes. Le soir même, la fameuse dépêche : « Je campe dans une ville assiégée », partait pour Paris. On sait la suite : l'assaut en force des tribus décidées à la victoire, l'encerclement de l'ambassade de France, l'imminence d'un massacre général, une initiative heureuse du colonel Gouraud contre les assaillants massés sur la colline des Mérénides, puis le renversement de la situation et l'écrasement des rebelles, tous événements que rappelle, dans la médina de Fès, une plaque de marbre apposée sur l'ancien immeuble de cette résidence d'où Lyautey, au lendemin de sa prise de pouvoir, faillit ne point sortir vivant. Le soulèvement de Fès se trouvait maté, mais les montagnards restaient en pleine dissidence et, dans le sud, un prétendant au trône, El Hiba, prêchait la guerre sainte contre les Infidèles. La position des Français se révélait d'autant moins brillante que des documents découverts sur des morts prouvaient sans contestation possible que, avec la complicité du sultan et de ses vizirs, l'Allemagne avait monté l'insurrection de toutes pièces et établi le plan de bataille.

Un nouveau problème se posait donc à Lyautey : rétablir l'ordre tout en s'efforçant de ne point provoquer de crise qui eût fait apparaître en pleine lumière la duplicité de l'Allemagne, partie, elle aussi, au pacte d'Algésiras, action (la démonstration de la « Panther » devant Agadir hantait les mémoires et la Wilhelmstrasse multipliait les exigences sous peine de reprendre sa liberté) risquant de précipiter un conflit européen ; en même temps, affermir suffisamment notre protectorat pour assurer, en cas de crise internationale, l'intégrité de nos possessions d'Afrique noire. Programme qu'il convenait d'exécuter en réclamant à la métropole le moins possible d'argent et d'hommes, des sursauts d'irritation contre toute demande nouvelle secouant de temps à autre l'opinion publique française, angoissée par le cliquetis d'armes entendu à l'Est et comprenant mal les raisons profondes de notre présence au Maroc.

« PACIFIER ET ORGANISER »

UN élément, surtout, contribua vite à la déconcerter : la politique innovée par le résident général, consistant « à pacifier et à organiser à la fois », une politique échappant aux routines habituelles en ce qu'elle combinait un certain usage de la force avec une diplomatie toujours en éveil et l'exécution de travaux dont la simple nomenclature fit crier Paris — déjà ! — que Lyautey voyait trop grand...

Abstraction faite de tout projet de développement économique du pays, il apparaissait pourtant à l'évidence qu'aucune administration n'était possible et, partant, que notre protectorat serait inopérant dans un pays qui manquait littéralement de tout, sans ports, sans routes, sans ponts, sans services publics dignes de ce nom, où le gros « mangeait » le petit, où l'inexistence de moyens appropriés de communication favorisait dissidence, meurtres et pillages. Car, au rebours de ce dont diverses propagandes veulent persuader les Français d'aujourd'hui, le Maroc du début du siècle ne présentait pas l'aspect édénique d'unité et de civilisation vanté par certains. A ce sujet, les témoignages concordent.

On n'en retiendra qu'un seul, d'un Anglais, et précisément parce qu'il fut souvent notre adversaire, le correspondant du « Times » au Maroc, Walter B. Harris. En réalité, c'est tout son livre : « le Maroc disparu », qu'il conviendrait de citer. A cent reprises, il revient sur « la pourriture de l'édifice », sur « ces tribus enragées qui n'attendaient que l'occasion de meurtres et de rapines », reconnaissant ensuite que « ce fut le commencement de l'occupation française qui mit le point final à des siècles de cruauté, de corruption et d'exactions ». Enregistrons cet aveu : « Rien de plus lamentable ne peut être imaginé que la condition du peuple des campagnes, victime de toutes sortes de vols. Car, depuis le sultan jusqu'au cheik de village, tout le Maghzen dépouillait le peuple et vivait sur les pauvres. Personne ne pouvait même se dire propriétaire de son âme. Dieu merci ! ce bon vieux temps n'est plus ! Je me demande parfois, en outre, en dépit de tout ce qui a été écrit, si l'on s'est bien rendu compte de ce qu'était le Maroc avant l'arrivée des Français. »

Période révolue, soit ! La question est de trop haute importance, les accusations de « colonialisme » portées contre nous se révèlent par trop fréquentes et injustes pour ne pas mettre en relief la menace constante que faisait peser l'anarchie marocaine sur nos territoires algéro-tunisiens et sur la Méditerranée occidentale, cela sans omettre, bien entendu, et l'insécurité dans laquelle vivaient les Européens établis dans le pays, et le régime auquel étaient alors soumis trois millions d'autochtones. Sur cette terre où tout s'achetait, la justice comme le reste, où les supplices s'inspiraient d'un raffinement tel que la mort sous la griffe des lions paraissait une faveur, où le sultan jouissait, dans les régions qui voulaient bien le reconnaître, d'une autorité à peine plus que nominale, où la notion d'Etat procédait du mythe, si le mot « barbarie » présenta jamais un sens, ce fut en ce temps-là. Dans trop d'endroits, la terreur régnait en permanence, comme le montre, entre autres, une description de Taza, telle que la vit, entre 1883 et 1884, le vicomte (plus tard, le Père) de Foucauld. Sous la domination théorique du sultan, Taza se trouvait, en fait, soumise à la farouche, à la tristement célèbre tribu des Riata. De cette ville blanche aux beaux vergers bien irrigués, perdue dans la verdure grise des olivettes, les Riata avaient fait la cité la plus misérable de l'empire. « Les représentants du sultan vivaient enfermés dans le méchouar et n'osaient plus en sortir. Les Riata vivaient en durs maîtres sur le pays asservi. Ils y prenaient tout ce qui leur plaisait et tuaient qui leur résistait, tenant ainsi la ville sous un blocus perpétuel, l'assaillant à l'extérieur et la matant à l'intérieur. Ils occupaient solidement les bords de l'oued et nul n'en approchait sans leur payer tribut. On en voyait sans cesse un grand nombre flânant dans les rues ou assis à l'intérieur des maisons et sur les terrasses. On les reconnaissait à leur sabre et à leur fusil qui ne les quittaient jamais. Ils s'installaient où bon leur semblait et se faisaient donner à manger. S'ils apercevaient une chose qui leur plût, ils la prenaient et s'en allaient... Quand les Français entreront-ils ? Quand nous débarrasseront-ils des Riata ? Quand vivrons-nous comme les gens de Tlemcen ? s'écriaient déjà les gens de Taza. Et de faire des vœux pour que ce jour fût proche. » Dix-huit ans après, en 1901, le marquis de Segonzac, passant dans la région, contempla en Taza « un amas de décombres, une pauvre ville assiégée, chaque jour mise au pillage, les Riata continuant à détourner les eaux de l'oued pour rançonner à leur gré la population misérable qui ne gardait de ses splendeurs perdues que les minarets des mosquées et ces beaux jardins que le Tazi plantait et que le Riata récoltait dans une régularité invariable ».

Descriptions navrantes, valant, à peu de chose près, pour le Maroc tout entier. Car la double formule : « Bled el-Maghzen », pays soumis au sultan, et « Bled es-Siba », pays de la dissidence, ne doit pas faire illusion. Le pays du sultan se réduisait à extrêmement peu de chose, à une assez étroite bande de terrain, au nord et au sud de sa capitale. De temps à autre, le souverain lançait une expédition, conquérait une portion de territoire, que razziaient ses troupes, et se retirait, laissant derrière lui des chefs et leurs partisans, qui s'établissaient dans des places fortes et, la plupart du temps, finissaient par se retourner contre lui, par souci d'indépendance et pour ne plus payer l'impôt. Aussi une autre formule de William B. Harris, parlant de l'occupation française et de ce qu'on en pouvait attendre, mérite-t-elle qu'on la relève : « L'évolution qui a lieu au Maroc, et qui durera encore longtemps, doit être graduelle... »

SIMULTANEITE DE L'EFFORT MILITAIRE ET CIVIL

DE cette vérité, nul n'était plus convaincu que le général Lyautey. Il voulait unifier, replacer le Maroc tout entier sous l'autorité du sultan. D'un coup d'œil, il avait mesuré l'épaisseur de l'obstacle sur lequel les occupants antérieurs s'étaient brisés : le mur berbère. D'où sa méthode, héritée de Lanessan, de Gallieni, mais mise au point, perfectionnée par lui-même : simultanéité de l'action militaire et civile, infiltration méthodique, coups directs après préparation mûrie, pas d'entreprise sans certitude de succès, vaincre par les armes, apprivoiser par la persuasion. Qu'on médite ses directives : « Quand on devra agir, ce sera toujours par mesures irrésistibles, en ne dispersant pas les efforts, en évitant tout risque, en négligeant les affaires de détail afin de se réserver pour les buts qui en valent la peine, en ne se laissant pas entraîner par des appels intéressés et divergents, en ne perdant jamais de vue les situations générales du Maroc et du pays, en sachant limiter et sérier l'effort. » Contrairement aux sultans, qui, pour écraser des rebelles, n'avaient jamais opéré, somme toute, que des raids de commandos (après lesquels les tribus vaincues reprenaient peu à peu leur force), il posa en principe que toute conquête devait être définitive. Cette stratégie décontenança la dissidence, accoutumée à des allers et retours sans lendemains réels. Un territoire conquis, Lyautey, lui, l'organisait. Si l'on peut hasarder cette image, il transformait toute zone soumise à nos armes en « zone-pilote », poussant très loin les dispensaires, activant les travaux (« Un médecin vaut une compagnie; un chantier, un bataillon. ») et les marchés, soucieux qu'il était d'une contagion par l'exemple, cela sans préjudice d'un ralliement par la persuasion, en faisant appel à l'intelligence des oulémas, chefs spirituels de ce pays d'Islam, des caïds et des grands chefs des tribus de l'Atlas. Personne plus que ce soldat ne haïssait la guerre. Le « coup de la colonne », cette opération sans utilité absolue, mais dont certains espèrent des promotions et des médailles, l'eût mis hors de lui. A nous qui l'interrogions un jour sur la doctrine dont il

LES CONDITIONS d'hygiène épouvantables qui sévissaient au Maroc ont été combattues avec une vigueur couronnée de succès. Le nouvel hôpital civil franco-marocain de Rabat (ci-dessus), qui contient six cent soixante-seize lits, a été conçu suivant les règles les plus modernes de l'architecture sanitaire.

LES MOYENS de culture ont été modernisés par étapes et la mécanisation introduite dans les exploitations agricoles.

s'était inspiré au Maroc, il répliqua non sans vivacité qu'il n'existe jamais de doctrine fixe, reconnaissant d'ailleurs peu après qu'au Maroc il s'était attaché « à construire et à collaborer ».

LES TROIS ETAPES

ON conçoit que cette formule n'emporta pas le plein agrément des Français d'alors, auxquels la presse n'offrait guère, du reste, dans ses comptes rendus marocains, que des communiqués militaires, d'opérations de colonnes, d'escarmouches et de batailles. Pour beaucoup, cette guerre marocaine « pourrissait ». Se refusant aux actions à grand spectacle, et certain d'avoir compris l'âme marocaine, le général se taisait et poursuivait son œuvre, pacifiant selon sa formule des « taches d'huile », entourant de postes les noyaux hostiles, lançant des colonnes chargées de construire un poste central, puis procédant par rayonnement. Clef de voûte de ce système : l'officier de renseignements, muni de pouvoirs étendus, chef à la fois militaire, politique et administratif, perdu dans le bled, accablé de responsabilités écrasantes, puisque de son doigté, de sa science, de sa divination des hommes qu'il coudoyait chaque jour dépendait la pacification totale de sa région, ou le massacre.

Que la besogne que s'était assignée le général Lyautey fût menée à bien avec des effectifs qui n'atteignirent jamais 90.000 hommes paraît incroyable, la superficie du Maroc, d'autre part encombré de massifs montagneux, équivalant à peu près à celle des deux tiers de la France. On croit rêver en relisant ces lignes de sa main : « Pendant les cinq premiers mois du protectorat, nous avons déblayé très loin. De Fès à Marrakech, la paix française, base du développement matériel et social du Maroc, s'impose par la victoire à qui ne l'accepte pas. A présent, il faut construire. » Moins d'un an après la répression de l'émeute fassie, il revenait à Fès en triomphateur. L'hypothèque des éternels désordres, de l'insécurité enfin levée, les grandes villes reprenaient confiance. Rien n'empêchait alors le Maroc de se voir partagé en cinq grandes régions administratives (Fès, Meknès, Rabat, Casablanca, Marrakech) dotées d'une autonomie administrative presque complète. Rien n'empêchait non plus d'envisager l'établissement d'une administration civile en Chaouia, dans le Gharb et dans la banlieue de Rabat. Obtenus en aussi peu de temps, ces résultats, on le répète, dépassent l'entendement de quiconque a traversé ce pays au relief si divers, si tourmenté par endroits, où jusqu'à l'apparition de Lyautey n'existaient que des pistes. Puis, qu'on ne l'oublie pas, le général, en cette période où couvait l'orage de la guerre franco-allemande, devait compter autant

LES CEREALES occupent 82 % des terres en culture. Pour les trois dernières années la production moyenne a été de plus de 24 millions de quintaux.

LES AGRUMES sont une des richesses du Maroc. Orangers, mandariniers offrent à l'exportation plus de 100.000 tonnes de fruits par an.

LES PRIMEURS ont permis d'utiliser des milliers d'hectares en terrain marécageux près de Casablanca. Le cheptel, qui va en s'augmentant, compte pour les moutons 12 millions de têtes.

UNE PLANTATION DE COTON dans la plaine des Beni-Amir. Grâce à l'irrigation, la culture du coton se développe au Maroc où elle donne déjà d'excellents résultats.

avec l'incompréhension de la métropole, traditionnellement hostile à toute aventure « coloniale », qu'avec les menées à peine déguisées de l'Allemagne ; avec, aussi, l'attention pas toujours bienveillante de puissances étrangères qui commençaient à trouver que la France, au Maroc, réussissait un peu trop bien. Les réalités, en tout cas, annihilaient à tel point les critiques que, en 1913, Lyautey parvenait à arracher à Paris le principe d'un emprunt marocain destiné à liquider les dettes du Maghzen, les créances françaises et fournir un crédit de 135 millions (de francs d'alors) à dépenser en constructions diverses.

Sans entrer dans le détail, on peut, selon la chronologie fort intelligemment établie par M. Hardy, qui fut, à l'Enseignement public, un des collaborateurs les plus précieux du maréchal, diviser l'époque marocaine de Lyautey en plusieurs phases. 1912-1914 : mise sur pied du programme du protectorat, puis, les positions acquises se trouvant consolidées, pacification sur tous les plans à base de « travail politique » ; règlement de la question du Sous, rejet des Zaïans dans l'arrière-montagne, jonction du Maroc oriental et occidental après ouverture du couloir de Taza ; action politico-militaire complétée par la mise en train (grâce à l'emprunt dont on vient de parler) de réformes économiques et d'œuvres d'intérêt social. Ainsi, remarque M. Hardy, « le navire en perdition n'était plus qu'un mauvais souvenir et toute une vie nouvelle s'emparait du pays ».

Mais, entre 1914 et 1919, sonnent de nouvelles heures sombres. La ruée allemande sur nos frontières exige des défenseurs toujours plus nombreux. Le gouvernement somme Lyautey d'abandonner l'arrière-pays, de se cantonner, si faire se peut, aux ports de la côte, de se démunir d'effectifs dont la métropole a le plus urgent besoin. Les effectifs, il les envoie, mais, sachant qu'un repli vers l'Océan réduirait à néant tout ce qu'il a entrepris jusqu'alors, il se refuse à l'abandon. Là intervinrent cette double politique « du prestige » et « du sourire », cette illusion de force qu'il sut créer en magicien, et ces expositions et ces foires, comme celles de Casablanca et de Fès, qui, en persuadant les autochtones de sa sérénité, leur donnèrent l'assurance de notre victoire. Non que les dissidents renonçassent à leurs attaques. A force de prodiges, leurs assauts se virent pourtant, non sans peine, endigués. Quand (fin décembre 1916-mars 1917), après un intermède de trois mois durant lequel la preuve fut faite qu'il ne pouvait, ministre de la Guerre, se plier aux routines d'un Parlement qui ne hait rien tant que les individualités hors série, le général revint au Maroc — conservé par Gouraud — il put se remettre à l'œuvre, parachever ce qu'il avait commencé.

Troisième phase : 1919-1925. La victoire en Europe lui rend-elle les mains plus libres ? Non. La démobilisation le prive de troupes qui n'auraient jamais été plus nécessaires. Du moins le ralliement d'adversaires de choix, Beni-Ouaraïn et Zaïans, lui permet-il, en dépit de graves préoccupations militaires, de parfaire, dans la réalité, sa conception du protectorat. Jamais le Maroc ne mérita mieux son qualificatif d'empire fortuné. Jamais Lyautey, maréchal de France depuis le 19 février 1921, ne put se livrer davantage à sa passion de travail et de création. Mais, comme les dieux n'éprouvent jamais autant que ceux qu'ils aiment, une nouvelle crise, dès 1922, se préparait : l'insurrection d'Abd el-Krim, d'abord dans la zone espagnole, puis, un peu plus tard, sur la frontière nord de la zone française. La merveilleuse machine physique du maréchal souffre alors de « ratés » qu'expliquent ses séjours aux colonies, une vie qui, toujours, se refusa au repos. Les chirurgiens entrent en scène. Le maréchal a alors ou va avoir soixante-dix ans. Son œuvre est prodigieuse. D'un enchevêtrement de tribus en insurrection perpétuelle il a fait une nation obéissant au sultan. Va-t-il laisser quelque envoyé de Paris, que n'animerait pas son sens élevé de l'ordre et de la spiritualité, vaincre — ou venir à composition ? Quand les Rifains s'attaquent à notre zone, il fait front, contre-attaque, parvient à rétablir la situation. Que les esprits trop brillants dont il avait horreur, que ces gens qui sacrifieraient une province pour un bon mot, que ces mondains envieux qui le disaient « maréchal à titre civil, académicien à titre militaire » lisent donc les textes ! Qu'ils scrutent les cartes du moment ! Ils ne pourront que se taire. Comme Joffre en d'autres circonstances, Lyautey savait bien qui eût été tenu responsable de la perte du Maroc. L'ayant gardé avec rien, il lui parut normal, connaissant l'oublieuse légèreté de la métropole, qu'on le dessaisît du commandement supérieur des troupes et de la conduite des opérations. Il demanda son rappel. Les milieux officiels furent trop heureux d'accéder à sa demande. Le 10 octobre 1925, celui qui avait fait pour la France autant qu'un de ses fils les plus émérites s'embarquait sur l' « Anfa ». Nul ne l'attendait à Marseille, qu'une poignée de ses fidèles. Pas un représentant du gouvernement, pas un fonctionnaire ne s'était déplacé. Chez lui, à Paris, dans son appartement de la rue Bonaparte : des avertissements du percepteur...

L'ADMINISTRATEUR ET LE POLITIQUE

AUSSI nombreuses qu'aient été jusqu'ici les allusions à l'œuvre « civile » du général, puis du maréchal Lyautey au Maroc, ses réalisations se révèlent trop importantes, trop primordiales pour qu'on n'insiste pas sur elles. Si l'on se réfère à un jugement de M. Gabriel Puaux, résident général lui-même, après le 8 novembre 1942 : « L'une des originalités du protectorat lyautéen n'a jamais été complètement révélée. Peut-être, pour la comprendre, faut-il avoir eu entre les mains l'outil qu'il avait forgé. Le Maroc de Lyautey n'était ni administré ni gouverné, il était commandé de haut en bas de l'échelle, et non pas seulement par le truchement du sultan, du Maghzen, des pachas et des caïds, mais aussi directement par le résident général et ses « missi dominici. » Pour intéressantes que soient ces paroles, venant d'un homme qui eut sa part de responsabilités dans l'évolution de la situation marocaine (et ne trahissent-elles pas quelque désir de pouvoirs accrus dont il ne pouvait méconnaître la nécessité à l'époque ?), on ne saurait admettre que Lyautey, impossible à pleinement comprendre ailleurs qu'au Maroc, eût éprouvé, à aucun moment, la tentation d'empiéter sur les attributions du Maghzen, de gouverner (ou de commander, selon M. Puaux) en son nom propre, ou en celui de la France, et pas en celui du sultan. Dès 1912, il est vrai, il avait dû résoudre une crise dynastique assez grave, Moulay Hafid, nul ne l'ignorait, jouant le jeu de l'Allemagne. Son départ, inévitable, risquait d'être mal interprété par des musulmans que travaillait, avec des moyens considérables, une propagande ennemie. Non que le sultan tînt à son trône. De ses trois plus chers désirs : abdiquer, monter en aéroplane, visiter Paris, il ne faisait point mystère. Le jour vint où, devant son inertie assez trouble, il fallut agir, le déposer, lui trouver un remplaçant. Ce fut Moulay Youssef, son frère, une des plus belles créations de Lyautey, qui d'un homme effarouché sut faire un souverain et l'imposer aux masses. Souveraineté de façade ? Non pas. D'emblée, ou presque, il fut celui « au nom de qui se dit la prière », en attendant de devenir le chef de plusieurs millions d'hommes.

Pour parvenir à ce but, pour assurer le prestige du sultan, deux tâches apparaissaient urgentes, et cela dès les premiers jours du protectorat : la liaison entre l'arrière-pays et la côte ; la construction d'un port. La première devait normalement s'accomplir par la pacification ; la seconde soulevait plus de problèmes. En effet, dans la zone française, cinq villes maritimes : Rabat, Casablanca, Mazagan, Safi et Mogador, s'offraient au trafic commercial. Aucune n'avait de port. Il fallait construire. Où ? Lyautey déclara : Casablanca. Opinion combattue par des techniciens pourtant éminents, avec une violence, un afflux d'arguments qui, à l'épreuve, semblent inimaginables. Se fiant à son instinct, s'appuyant sur l'expérience de l'ingénieur Delure, Lyautey tint bon. Casablanca devint un port. Elle devint même cette ville tentaculaire à laquelle, lui vivant, Lyautey n'eût sans aucun doute pas permis de jeter, comme elle le fait au rebours de tout bon sens, chaque jour de nouveaux stolons.

Si l'utilité d'un port, cette nasse ouverte sur l'extérieur, ce goulet par lequel un pays respire, ne se démontre pas, bien d'autres choses, pour ne pas dire tout, restaient à accomplir. Mais là où il faudrait une vue d'ensemble, cette vue cavalière propre à Lyautey, qui, pensant sur plusieurs plans, agissait à la fois en chef de guerre et en bâtisseur, on se trouve contraint d'énumérer. L'administration chérifienne s'étant vue remaniée, simplifiée, en coexistence avec l'administration particulière au protectorat (le système aboutissant d'ailleurs moins à une dualité qu'à une confusion dont nul ne souffrait alors, tant les Marocains, associés sans restriction aucune à la tâche à entreprendre, avaient conscience de participer à une œuvre commune sous la tutelle du résident général et sous la souveraineté du sultan), l'exploitation économique du pays devait se poursuivre.

Qu'il s'agît de l'agriculture, des transports, des mines, du commerce, de l'industrie, de l'outillage, des services publics, tout, on ne saurait trop le répéter, était à faire, en tout cas à développer. Dans tous les domaines, Lyautey de lancer alors ses équipes, qui, prenant langue avec les autochtones, sollicitent l'avis de leurs caïds, discutent avec eux sur un pied de parfaite égalité. Des colons viennent, en assez petit nombre (1.612 en 1925), qui acquièrent des terres vacantes et montrent « par l'exemple » quel essor doit prendre l'agriculture. On stoppe la destruction, à laquelle les Arabes sont par trop enclins, des forêts. On reboise. On prospecte les ressources minières. On fait appel aux capitaux. Surtout, on construit des routes (2.000 kilomètres, dont une bonne longueur due à la Légion est, en rien de temps, ouverte aux autos), des chemins de fer, d'abord à voie étroite, puis à voie normale, des ponts. Chambres de commerce, offices économiques voient le jour. Des industries se montent. (En 1925, 709 industries européennes employaient 25.000 ouvriers.) Les moyens de transport se multiplient. Un programme d'électrification est mis au point en 1923, cependant que s'édifient des barrages, que les campagnes s'irriguent, que naissent des villes dont, bien souvent, Lyautey, cet urbaniste, cet architecte-né, avait lui-même tracé les plans. Comme le lui dit en 1917 le président de la chambre de commerce américaine de Paris, en voyage au Maroc, M. Walter Berry, cité par M. Victor Berti : « Je vous assure, mon général, qu'avec les énormes moyens dont nous disposons en Amérique nous n'aurions pas fait mieux en si peu de temps, car je doute que nous eussions pu mettre en œuvre, comme vous et avec autant de bonheur, un peu de ces forces spirituelles et morales si supérieures aux seuls moyens matériels et qui sont venues à vous si spontanément et si généreusement. »

Eloge qui appellerait de longs commen-

taires. Ceux qui ont approché le maréchal n'ignorent pas d'où il tirait ses forces spirituelles, d'où il savait lui-même les tirer. C'est une des raisons pour lesquelles il n'essaya jamais de remplacer par une civilisation « à l'européenne » celle du Maghreb. Il nourrissait pour la tradition un respect trop absolu pour ne pas tendre, au contraire, à restaurer celle du Maroc dans toute sa pureté. De même qu'il s'était attaché (opération du même ordre) à rétablir, à rehausser la dignité du sultanat, il n'épargna pas les efforts pour rendre aux Marocains la fierté de leur passé, en relevant les ruines d'anciens, d'inestimables monuments des grandes époques de l'empire, en séparant les villes nouvelles des médinas, en interdisant aux Européens l'accès des sanctuaires et des mosquées, en décidant, entre autres choses, la création d'un Institut des hautes études marocaines, ayant pour objet de provoquer et d'encourager les recherches scientifiques relatives au Maroc, de les coordonner, d'en centraliser les résultats. Mais à quoi bon renforcer les raisons de vivre chez des gens qui subsistaient dans des conditions d'hygiène épouvantables et que les épidémies fauchaient par milliers? Aux débuts du protectorat, Lyautey avait, certes, souhaité une organisation sanitaire, civile et militaire, solide, qui fût un instrument de pénétration pacifique et permît par le renom, le dévouement de nos médecins de rallier les tribus dissidentes. D'abord réticents, les indigènes apprirent bientôt le chemin du « toubib » français. Puis, sous l'égide d'hommes au cœur d'apôtres, et aussi sous celle de Mme Lyautey, dont le rôle demeura toujours d'une grandiose discrétion, hôpitaux et dispensaires surgirent de toutes parts. La dernière année du maréchal au Maroc, en 1925, les hospitalisations totalisaient 24.882 (dont 3.742 Européens), les consultations, tant dans hôpitaux, infirmeries, dispensaires municipaux, groupes sanitaires mobiles, lazarets : 1.738.045 (les Européens entrant dans ce chiffre pour 39.464). Population d'alors : 5 millions d'habitants environ, contre 3 millions ou 3.500.000 en 1912.

Parallèlement aux établissements de santé publique se construisaient des écoles. Là, le protectorat prenait, avantage indéniable, « une suite » — l'enseignement, bien qu'on se figure souvent le contraire, ayant toujours constitué l'une des préoccupations majeures des sultans. Mais, si les parents envoyaient volontiers leurs enfants à l'école, l'atmosphère nouvelle de la cohabitation franco-marocaine créait des besoins nouveaux. Pour les seuls musulmans (les israélites n'étant, proportionnellement, pas moins bien traités) il existait, en 1925, une centaine d'écoles primaires où s'apprenaient les rudiments du français, des écoles professionnelles et ménagères, les collèges musulmans de Fès et de Rabat étant destinés à former une élite indigène — qui préférait souvent, d'ailleurs, l'enseignement des lycées et collèges français. Deux chiffres : alors que, en 1912, on ne comptait guère que 600 élèves dans les écoles musulmanes de toutes catégories ouvertes par nous, ils atteignaient en 1925 : 5.947 (contre 8.331 Français et 8.377 israélites marocains).

LE PROTECTORAT SELON LYAUTEY

SI tout a été dit sur les réalisations du maréchal durant les treize années de son « proconsulat », on s'est moins appesanti, semble-t-il, sur les grandes lignes directrices de son action. A tort. Jamais une telle remontée aux sources ne paraît plus utile qu'à présent. Qu'on relise ses rapports annuels, ces rapports qu'il dictait, souvent d'une seule traite, parfois une nuit durant, à des secrétaires exténués, mais rapports dont il revoyait, soupesait, corrigeait ensuite, la plume à la main, chaque mot, chaque virgule. Rien de plus émouvant, de plus profitable que de suivre le cours de cette grande pensée. La formule du protectorat convenait-elle le mieux au peuple marocain? Lyautey en était convaincu. « Régime, dit-il en 1915, non pas transitoire, mais définitif. Il a comme caractéristique essentielle l'association et la coopération étroite de la race autochtone et de la race protectrice dans le respect mutuel, dans la sauvegarde scrupuleuse des institutions traditionnelles. » Cette idée, qui le hante, il la reprend en 1916 : « Le Maroc est un protectorat. Mais ce mot, qui contient pourtant une doctrine coloniale grande et simple, est regardé le plus souvent comme une étiquette et non comme une vérité. On y voit, sinon un mensonge, du moins une formule théorique, une formule de transition destinée à disparaître après des modalités successives. C'est là le résultat de la plupart de nos expériences coloniales. Et ce sentiment est tellement fort qu'au Maroc, comme ailleurs avant la guerre, on résistait avec peine et déjà presque sans conviction à cette poussée que beaucoup croient fatale vers le gouvernement direct, vers l'annexion de fait précédant l'annexion légale. La guerre nous a fait une nécessité politique absolue de changer de voie. Et cette expérience nouvelle commencée dans un sentiment de prudence a pleinement réussi. Le protectorat apparaît ainsi, non pas comme une formule théorique et de transition, non pas même comme une formule, mais comme une réalité durable: la pénétration économique et morale d'un peuple, non par l'asservissement à notre force ou même à nos libertés, mais par une association étroite dans laquelle nous l'administrons dans la paix par ses propres organes de gouvernement suivant ses coutumes et ses libertés à lui. »

Quatre ans s'égrènent, tous quatre, surtout 1919, très durs. L'heure paraît enfin venue où le maréchal, qui a dû s'appuyer sur les chefs de guerre marocains et leurs familles, peut songer à faire appel à d'autres concours. « Voici, dit-il dans son rapport de 1920 au gouvernement, le moment de donner un sérieux coup de barre au point de vue de la politique indigène et de la participation de l'élément musulman aux affaires publiques. » Il s'explique : la formule du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes n'a pas été lancée impunément dans le monde ; la guerre a multiplié les contacts des Marocains avec l'extérieur ; en Afrique du Nord, aucune population n'est plus réceptive, n'accueille les nouveautés avec plus d'enthousiasme que la marocaine ; tout un mouvement d'idées, de conciliabules, de commentaires sur les événements mondiaux et sur la situation faite à l'Islam est en train de naître ; un de ces jours tout prendra corps, tout éclatera si la France n'assume pas sans délai la direction du mouvement. Car il serait inexcusable de s'endormir au Maroc et d'imaginer que l'on pourra longtemps éviter le contre-coup de pareils événements.

ON devine quel parti a cru pouvoir tirer l'Istiqlal de ce document. Lyautey, dit-il, sous-entendait dès 1920 l'indépendance prochaine du Maroc. Que les théoriciens de l'Istiqlal n'étudient-ils tous les textes ! Dans ses communications aux chefs de régions, civils et militaires, le maréchal ne cesse de revenir, entre 1920 et 1925, sur cette évolution nécessaire, sur une participation accrue des autochtones aux affaires qui les concernent. Envisage-t-il une représentation politique ? Non, car elle serait inconciliable avec les principes sur lesquels repose la souveraineté, politique et religieuse, du sultan. Au contraire, il ne peut y avoir qu'avantages à favoriser la représentation municipale et professionnelle, afin, en d'autres termes, d'apprendre aux Marocains à ne plus se plier aveuglément aux injonctions de l'autorité indigène locale. Enseignement exigeant de la part des autorités de tutelle beaucoup de patience et une attention soutenue. C'est qu'il s'agit d'aider à la constitution d'une élite prenant l'habitude d'exposer ses vues, de défendre ses intérêts, de déterminer les mesures les plus propres à les satisfaire, une élite qui, réfractaire aux suggestions extérieures malfaisantes, œuvrera par elle-même pour le bien et le développement de son pays. Proposant en exemple la municipalité de Fès et la libre gestion, par la population, de ses propres affaires, Lyautey préconisait, dans les villes où coexistaient Marocains et Français, une représentation mixte. Appelant des musulmans à son cabinet, créant des sections musulmanes d'agriculture, de commerce, etc., il s'attachait à y attirer les Marocains. Saurait-on lui imputer un fatalisme qui retint beaucoup des sujets du sultan de se lancer dans les voies qu'on leur ouvrait, les voies d'une action personnelle et féconde ?...

AUJOURD'HUI, alors que les résidents se succèdent à Rabat, que, social et politique, le malaise s'accroît, que les germes de dissociation se multiplient entre le Maroc et la métropole, l'esprit, confondu, ne finit point de s'émerveiller de la prescience politique de Lyautey non plus que de l'immensité, du « fini » de son œuvre. Sans doute le maréchal savait-il s'entourer. Peu de chefs au monde furent secondés par des équipes aussi pénétrées de leur mission, aussi prêtes à « servir », souvent jusqu'au sacrifice, que celles dont Lyautey disposa au Maroc. Mais, pour remarquables que fussent leurs membres, ils réfléchissaient surtout la lumière née du maréchal, de cette personnalité volcanique, écrasante, géniale et si complexe qu'à vingt ans de distance la légende qui s'est emparée d'elle parvient à peine à lui rendre justice...

DES CANAUX D'IRRIGATION sont construits au départ d'Afourer pour utiliser l'eau du barrage de Bin-el-Ouidane en vue de l'aménagement de la plaine des Beni-Moussa.

A CASABLANCA, une usine de chaux et de ciments est dès maintenant en mesure de faire face à la moitié des besoins de la consommation locale, qui a atteint en 1951 714.000 tonnes.

UN IMPORTANT OUTILLAGE moderne a été mis en œuvre pour la construction du canal G. M. dans les Beni-Moussa. Ci-dessus, une machine Dingler.

EXEMPLE de « Trame 8 », type d'habitations construites pour les Marocains et dans lesquelles chaque logement occupe une superficie de 8 mètres sur 8 mètres.

CE N'EST QU'UNE BOURRASQUE !

CE n'est qu'une bourrasque !

Je veux affirmer par cette formule liminaire que je ne crois pas à ces catastrophes que des esprits, s'exprimant en forme de slogan, annoncent pour le Maroc.

Oui, il y a un grand trouble politique au Maroc.

Un siècle après l'éclosion des nationalismes en Europe : nationalisme de la Pologne, avec Miekievitz ; nationalisme de la Hongrie, avec Kossuth ; nationalisme de l'Allemagne, avec Wagner, le grand Wagner, nous assistons en Asie et en Afrique à la poussée des races, des religions.

Comment et pourquoi s'étonner de l'éveil de ces masses jeunes et pleines de sève aux idées de liberté et de nation que la France républicaine a répandues comme une semence dans le monde entier ?

Comment le faire encore après deux guerres menées au nom du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes où des soldats de ces continents ont combattu sous les plis de notre drapeau ?

L'important est que cet idéal de liberté et de nation rejoigne les notions de solidarité et d'association aujourd'hui indispensables à tout peuple qui veut vivre, prospérer, atteindre son émancipation totale.

L'égalité des droits pour tous les êtres vivant sur le sol marocain, oui ! La sécession du Maroc d'avec la France par la mauvaise volonté ou l'incompréhension des Marocains, qu'ils soient musulmans, chrétiens ou israélites, non !

Qui amènerait au Maghreb les capitaux, les cadres indispensables à l'évolution de ses vastes territoires, à leur exploitation rationnelle ?

C'est seulement par l'association étroite et fraternelle de tous les éléments des populations du Maroc que le but peut être atteint.

J'aperçois dans un proche, très proche avenir, l'apaisement des querelles fratricides, au bénéfice d'un travail repris et mené en commun.

On verra alors que mon propos liminaire était vrai :

« Ce n'est qu'une bourrasque ! »

Emile ROCHE,
président du Conseil économique.

EN PLEIN ESSOR ÉCONOMIQUE

par PAUL MOUSSET

POUR DECONGESTIONNER les quartiers israélites de Casablanca, le service de l'habitat a pu construire ces immeubles à étages, dont les occupants supporteront aisément la présence d'autres locataires. Alors que dans les réalisations nombreuses entreprises pour loger les populations musulmanes il a fallu tenir compte que leur vie familiale se déroule de plain-pied à l'abri des murs de leur foyer individuel.

RARES sont les vieux Marocains qui ne s'effraient pas des outrances de la jeunesse nationaliste, qui ne craignent que, prenant un beau jour ses détracteurs au mot, la France n'abandonne le Maroc à son sort. Qualifiés « réactionnaires » et « rétrogrades » par la génération actuelle, ces hommes déjà âgés se taisent mais se souviennent. Ils se rappellent, en effet, l'époque des épidémies et, plus encore, celle des famines, des récoltes insuffisantes et des mauvaises années, où nul apport de l'extérieur ne venait remplir les greniers vides, et ils envient rétrospectivement le bonheur de ceux qui, sans même s'apercevoir de leur chance, ont bénéficié dès le berceau des avantages que dispense une économie moderne. Entre le Maroc de naguère, essentiellement pastoral et artisanal, à l'autarcie somnolente, et celui d'aujourd'hui le parallèle s'est vu fréquemment évoqué. Il nous intéresse davantage, ici, d'étudier les récents développements de l'économie marocaine.

Plongeant, sans plus attendre, dans les chiffres, on s'aperçoit que, depuis 1948, des programmes d'équipement de grande envergure ont été élaborés (financés par la France à près de 50 %) qui représentent des crédits annuels allant de 11 à 21 milliards, cependant qu'étaient réalisés par les collectivités locales et le secteur semi-public des investissements atteignant, par an, une vingtaine de milliards. Prologue à une augmentation générale de la production, le premier programme (1948-1953) s'est attaché au développement de l'infrastructure économique du pays. Grâce aux investissements massifs réalisés d'autre part sans interruption depuis quarante ans, le Maroc possède actuellement un équipement de base bien adapté aux besoins de son économie — à tel point qu'il semble maintenant possible de ralentir un peu les efforts déployés dans ce domaine au profit d'autres activités. Pour les communications et les transports, en particulier, il s'agit surtout de parfaire l'œuvre accomplie, qui a permis de rompre l'isolement quasi total de l'ancien Maroc ainsi que son cloisonnement intérieur, générateur de disettes.

A Casablanca, les installations portuaires se sont, aussi, étendues. Hangars et magasins occupent maintenant 118.500 mètres carrés contre 84.000 en 1951. L'édification d'un nouveau môle de 200 mètres porte aujourd'hui à près de 1.000 mètres la longueur des quais disponibles. Mais d'importants travaux sont déjà entrepris pour doubler la capacité du port en prolongeant la grande jetée. Il en est de même dans les autres ports de la côte, en particulier à Agadir, où le plan d'eau a été quintuplé. Ainsi aboutira-t-on à une décentralisation éminemment souhaitable.

C'EST pourtant dans le domaine de l'énergie que les résultats les plus marquants ont été enregistrés. La poursuite d'un effort massif dans ce domaine était nécessaire pour faire face à l'accroissement rapide des besoins. La puissance installée est passée de 212.000 kvA en 1951 à 269.600 en 1953. La production brute d'électricité a atteint 794 millions de kilowatts-heure en 1953 contre 602 millions en 1951, soit un accroissement de 32 % en deux ans. Deux réalisations particulièrement sensationnelles sont à l'origine de cette progression : le complexe Bien el Ouidane-Afourer (1 milliard 400 millions de mètres cubes de retenue), dans le Moyen-Atlas, en matière hydraulique (500 millions de kW.-h. par an lorsque tous les ouvrages seront en service), et la centrale thermique des Roches-Noires, dans la banlieue de Casablanca.

Selon les rapports officiels, l'essor de la production minière s'est poursuivi, mais

LE MAROC, dont les paysages et les monuments offrent aux touristes de très grands attraits, dispose d'une organisation hôtelière où le confort s'associe au respect de la couleur locale. Voici, à Safi, l'hôtel Marhaba, qui appartient à la Compagnie Paquet.

DANS LE SUD MAROCAIN ces casbahs, dont les murs épais protègent les habitants contre les ardeurs du soleil, sont vision courante.

LES MOYENS MODERNES DE LOCOMOTION plaisent aux Marocains, et de plus en plus nombreux sont ceux qui utilisent l'avion pour le pèlerinage à la Mecque, que chaque musulman se doit d'accomplir.

à un rythme ralenti, durant les deux dernières années. L'événement le plus significatif est l'augmentation de la production charbonnière, passée de 394.000 tonnes en 1951 à 565.000 tonnes en 1953. De son côté, l'extraction du pétrole montait de 76.000 à 103.000 tonnes. Les phosphates, avec 4.156.000 tonnes, représentent toujours en valeur plus de 40 % de la production minière totale.

Dans le secteur industriel proprement dit, les entreprises destinées à satisfaire les besoins locaux ont absorbé environ 70 % des investissements réalisés, au détriment de celles travaillant principalement pour l'exportation. Ainsi a-t-on noté une progression régulière des industries mécaniques, chimiques et parachimiques, cependant que les industries de matériaux de construction continuaient leur expansion. Ces précisions n'étant données que pour fixer les esprits, il convient maintenant de reprendre, ou de prendre, de façon plus détaillée, les diverses branches de l'économie marocaine, et en premier lieu :

L'AGRICULTURE

SELON une formule heureuse, « le Français, quand il met le pied sur la terre marocaine, se surprend tout d'abord à ne s'étonner de rien ». De fait, les Vosges et Azrou offrent de nombreuses ressemblances, Camp-Marchand rappelle les bocages de France, Agadir évoque Nice. Un point noir : la proximité du Sahara, perturbateur du climat, entraînant une hygrométrie variable, un régime de vents fréquemment dévastateurs, des gelées et des pluies aux conséquences telles que les agriculteurs expérimentés basent leurs prévisions en ne comptant guère plus d'une bonne année sur cinq. Si l'immense majorité des Marocains vivent du travail de la terre, leurs procédés se révélaient si primitifs qu'un des premiers impératifs qui se sont imposés à la France a été la modernisation de l'agriculture. Pourtant, la psychologie marocaine différant considérablement de la nôtre, l'appât du gain, la prospérité économique, le confort individuel et le souci du lendemain important peu, en général, au fellah vivant sur un ou deux hectares de terre encombrée de palmiers nains, les promoteurs de la civilisation française au Maroc durent se résoudre à une modernisation, non point d'emblée, mais par étapes. Si l'on admet d'autre part que, depuis l'établissement du protectorat, la population autochtone a triplé et s'accroît annuellement de 100.000 âmes, cet accroissement exige, pour les seules céréales, une augmentation de production d'un million de quintaux tous les trois ou quatre ans.

L'entreprise de longue haleine qu'a poursuivie le protectorat a, bien entendu, comporté la modernisation des moyens de culture, des sélections de semences, des modifications des assolements, l'intégration de l'élevage dans les exploitations, le traitement des récoltes, etc. On a surtout tendu à résoudre le problème de l'eau (« Toutes choses vivantes ont été créées à partir de l'eau », dit le Coran), celle-ci permettant à la fois d'augmenter la productivité des terres et d'orienter la production vers des cultures riches, éventuellement exportables aux prix mondiaux. Aussi, au Maroc comme en Algérie, la France a-t-elle pratiqué une politique d'extension des irrigations. Là où, avant 1914, le Maroc irriguait 50.000 hectares, dont 8.000 de façon permanente, en 1952 il irriguait 230.000 hectares (et en irriguera, en 1957, à la fin du plan actuel en cours : 315.000), résultats provenant aussi bien, après des études préliminaires complexes, de la construction de barrages gigantesques que de l'aménagement de petites sources. Où qu'on aille, considérable se révèle le travail accompli, qu'il s'agisse de barrages, de canaux, de conduites en ciment, tous indices de prospérité si l'on en croit le début d'un proverbe de là-bas : « Quand on a l'eau, on a l'argent. »

Les céréales occupent 82 % des terres en culture : 320.000 hectares cultivés par les Européens et 3.750.000 hectares par les Marocains. Exprimés en quintaux, les rendements moyens à l'hectare sont 10,1 en milieu européen et 5,6 en milieu marocain.

Il convient de noter que depuis 1950 le riz, planté par des Français, a fait son apparition dans la plaine du Gharb. La récolte de 1953 se montait à 270.000 quintaux pour les Européens, à 15.000 pour les Marocains, traitée dans trois usines, à Port-Lyautey, à Sidi-Slimane et à Si Allal Tazi du Gharb, donnant en définitive environ 15.000 tonnes de riz blanc, autorisant une certaine exportation.

Comme partout dans le bassin méditerranéen, l'olivier poussait au Maroc depuis les temps historiques, tant dans les plaines qu'accroché aux pentes des ravins. Le débit de cette source d'huile restait faible pour deux raisons : une trop grande densité de plantation, des pentes non aménagées (d'où une insuffisance de réserves hydriques). En taillant ou en ébourgeonnant près de 3 millions d'oliviers en moins de dix ans, le service de l'horticulture a provoqué un rajeunissement des arbres, souvent abandonnés par les fellahs, et entraîné un accroissement substantiel des récoltes et de la production d'huile, ces améliorations ayant également pour effet de fixer une population rurale que la pauvreté incitait au nomadisme et aux migrations saisonnières.

Dans la plaine, mais surtout dans les zones montagneuses du centre et du sud, se trouvent des amandiers. Près de 9 millions de pieds. L'amande étant considérée comme « une richesse, un aliment et une épargne », la culture de ces arbres, qui n'a point encore été intensifiée comme celle de l'olivier, fait actuellement l'objet d'efforts persévérants. Enfin, troisième culture favorite du fellah : le figuier fournit des fruits aussi bien pour la consommation directe que pour le séchage. L'abricotier, lui, intéresse davantage les Européens, qui le considèrent comme une matière (pulpe, confiture, etc.) facilement exportable. Dans le sud, non loin du désert, le traitement raisonné de 3 à 4 millions de palmiers-dattiers tend à rendre aux populations une aisance que les maladies de ces arbres leur avaient fait perdre. Si, enfin, pommiers et poiriers s'acclimatent en pépinières et semblent assurés d'un bel avenir, les agrumes ont pris, depuis l'arrivée des Français et surtout depuis 1925, un essor très grand. Autres exportations : les primeurs dues à des maraîchers d'Algérie ou de France qui, dans des régions marécageuses proches de Casablanca, mirent en service des milliers d'hectares permettant, pour des milliards de francs, l'envoi sur la plupart des marchés d'Europe de tomates et de pommes de terre, pour le plus grand profit des exploitants, mais aussi des salariés agricoles marocains, qui, fort pauvres aux origines, touchent maintenant d'assez importants salaires.

RIEN n'étonne autant le touriste au Maroc, dans les restaurants où il s'arrête, que la découverte de vins indigènes qu'à l'usage il trouve fort bons. Non que les Français aient importé la vigne au Maroc. Elle existait avant eux, mais presque uniquement pour la production de raisins secs et de raisins de table. L'expansion prise par la vigne en Algérie incita les premiers colons à tenter au Maroc des expériences analogues. De 3.500 hectares vers 1914, les superficies plantées en vigne atteignent maintenant 50.000 hectares, dont 43.000 de production. Après des fortunes diverses, la production vinicole se montait, en 1953, à 1.197.000 hectolitres, couvrant largement la consommation locale et autorisant une exportation vers l'étranger.

Enfin, sous le protectorat, la culture de plantes peu ou point prisées des indigènes (hormis le lin) s'est vue intensifiée, qu'il s'agisse du ricin, sur lequel se penche depuis 1951 la Société Organico, filiale de Péchiney, du tournesol (10.000 à 12.000 hectares) et du carthame (3.000 hectares environ). A noter aussi les plantes textiles : chanvre (culture ancestrale dans les régions de Sefrou et de Marrakech) et cotonnier. Des efforts persévérants ont abouti, sur 4.000 hectares, au Tadla, à la production de coton à longue soie, dont la variété la plus recherchée semble être le Pima 67. Quant au sisal, qui couvre une superficie de 700 à 800 hectares, dans la région de Mogador, la société qui l'exploite se préoccupe de son extension dans le Sous. On dira enfin un mot du développement des cultures de plantes aromatiques (menthe poivrée, géranium rosat, jasmin et tubéreuse) disséminées sur 1.300 ou 1.500 hectares, les fleurs des roses à parfum, des jardins marocains et des vallées du sud de l'Atlas se traitant dans des usines installées dans cette dernière région. Cultures qu'il convient de protéger, toutes ou presque toutes, contre les parasites, les rats, les moineaux, les invasions cycliques de sauterelles, lutte requérant des moyens financiers et matériels considérables et constituant une lourde charge pour l'ensemble du pays, mais ayant permis au Maroc, jusque-là exposé à tous les maux, de prendre place à côté des pays les mieux organisés. Encore faut-il, sous un ciel aussi changeant que celui du Maroc, pouvoir stocker une production qui, en aucune hypothèse, ne saurait être consommée sur-le-champ. La capacité actuelle disponible de stockage pour les céréales, qui est de 7.700.000 quintaux (magasins privés, établissements portuaires, silos indigènes et européens), se révèle insuffisante et exige des aménagements susceptibles de loger 6 millions de quintaux supplémentaires. Une première tranche de 1.500.000 quintaux est en cours d'exécution (silo de la coopérative indigène d'Oujda, coopérative agricole marocaine de Casablanca, coopérative agricole marocaine de Marrakech, docks-silos de Salé, docks-silos de Petitjean, coopératives agricoles marocaines de Meknès et de Fès, silo portuaire de Safi, dock-silo de Casablanca-Oasis, silo d'Oued Zem). Pour le vin, la capacité totale des cuves, dont la moitié appartiennent à des sociétés coopératives, atteint environ 1.400.000 hectolitres. Dix-huit huileries, situées pour la plupart dans les régions de Taza, de Fès, de Meknès et de Marrakech, traitent environ un sixième de la récolte, mais, pour soutenir la concurrence de l'Italie et de la Tunisie, il importe que l'effort coopératif soit poursuivi. Quant aux agrumes, l'équipement coopératif de stations de réception, de triage, de conditionnement, d'emballage et d'expédition (régions de Meknès, de Marrakech, de Sidi-Slimane, de Ksiri) doit encore s'étendre pour écouler de façon satisfaisante la production.

LE BÉTAIL

AVEC les produits agricoles, le bétail constitue l'une des principales richesses du Maroc. Mais si les plaines côtières, au climat atlantique, tempéré, se prêtent à l'élevage des bovins et des équidés, le reste du pays, composé en majeure partie de montagnes et de plateaux au climat rude, aux pâturages pauvres et saisonniers, apparaît principalement propice à l'élevage des ovins et des caprins. L'accroissement du cheptel, qui ne cesse point depuis que la paix règne au Maroc, pose d'ailleurs un problème, l'extension des cultures ayant ramené la surface des pâturages

à 20 millions d'hectares. Intensément exploités, ceux-ci s'appauvrissent et subissent le fait de l'érosion pluviale et éolienne, ce qui, d'autre part, provoque dans les troupeaux une véritable disette à la fin de l'été et en automne, cependant que les pluies automnales tardives produisent de véritables hécatombes (2 millions de têtes en 1952-1953). En gros, le bétail, propriété des Marocains à 98 %, se répartit en : bovins, 2.300.000 têtes ; ovins, 12 millions de têtes, la qualité de la laine présentant un éventail allant de la Prime à la IV° Roubaix-Tourcoing ; les caprins (« capra hircus ») comptent 9 millions de têtes ; les équidés (chevaux barbes et mulets), 300.000 têtes ; les camélidés, 200.000 têtes (dromadaires). D'autre part, le nombre des volailles est important. Les porcs, pour des raisons connues, ne sont élevés que par les Européens.

Représentant un capital de 100 milliards de francs, ce cheptel donne un revenu théorique de 25 milliards par an. Mais 24 millions d'ovins, de bovins et de caprins vivant sur 20 millions d'hectares, la solution la meilleure consisterait, semble-t-il, à convaincre leurs propriétaires de sacrifier la quantité à la qualité. Nul ne se dissimule qu'il s'agirait là d'une véritable révolution dans la mentalité et les mœurs des indigènes.

Si la conservation des viandes posait un problème, celui-ci a été résolu depuis 1948 (quand le Maroc ne disposait que de 10.000 mètres cubes de chambres froides) par la construction de trois grands frigorifiques (Fès, 13.000 mètres cubes ; Meknès, 10.000 mètres cubes ; Marrakech, 3.500 mètres cubes) à usage public, situés non loin des abattoirs municipaux et comprenant des chambres pour viande fraîche, un tunnel de congélation, des chambres à basse température, des chambres pour fruits et légumes et denrées diverses. En ce qui concerne le lait, existent, à côté d'entreprises privées (Casablanca, etc.), des sociétés coopératives, pourvues d'installations modernes de traitement et de conservation (Port-Lyautey, Marrakech, Oujda, Meknès et Agadir), appelées dans l'avenir à une grande extension.

LES MINES

S'IL faut, dans l'appréciation des richesses minières marocaines, se garder, de l'avis des spécialistes, de tout optimisme excessif comme d'un pessimisme injustifié, il n'en reste pas moins que les productions des mines sont création de capitaux et de techniciens venus d'Europe. Cette situation paraît à première vue d'autant plus étrange que les preuves abondent d'exploitations, remontant aux époques les plus reculées, de nombreux filons. D'où vient que les Arabes s'en soient désintéressés pendant des siècles ? La tradition la plus ancienne paraît, en tout cas, en avoir perdu jusqu'au souvenir. Avec un grand libéralisme, l'administration a, généralement, laissé la recherche et la prospection des mines (leur propriété étant distincte de celle du sol) à l'initiative privée. Des permis de recherches de trois ans, renouvelables une seule fois pour une période de quatre années, peuvent se transformer en permis d'exploitation allant, si l'importance de la mine le justifie, jusqu'à soixante-quinze ans. Mais, dans certains cas, l'Etat se réserve le monopole d'exploitation des gisements (Office chérifien des phophates pour les phosphates) ou, par l'intermédiaire du Bureau de recherches et de participation minières, (B. R. P. M.) travaille parallèlement à l'industrie minière privée, et souvent en association avec celle-ci, sans privilèges spéciaux. Dans l'ensemble, si des gisements furent repérés dès 1907 et 1908 (plomb du district de Touissit, phosphates), la grande période d'invention se place entre 1917 et 1930. En 1930, grâce à l'action coordinatrice du B.R.P.M., la mise en valeur du gisement d'anthracite de Djerada fut définitivement effectuée par la Société chérifienne des charbonnages de Djerada, franchissant en 1937 le cap des 100.000 tonnes et appelée à devenir, au lendemain de la guerre, les Charbonnages nord-africains (565.000 tonnes en 1953). Egalement dominant fut le rôle du B.R.P.M. dans l'exploitation des hydrocarbures lorsqu'il provoqua, après 1928, le groupement de petites sociétés autonomes au sein de la Société chérifienne des pétroles qui, après l'épuisement des peu importants gisements de l'Aïn Hamra, du Tselfat et du Bou Draa, découvrit, vers 1947, dans la région de l'oued Beth, les champs d'où elle tire sa production actuelle, d'une centaine de milliers de tonnes par an. Mais les plus grosses participations minières du B. R. P. M. restent celles qu'il acquit en 1930 dans la Société chérifienne d'études minières (manganèse de l'Imini), la Société d'études et d'exploitations minières du Tadla, la Société d'études minières de l'Ouarzemine (gisements de fer de Kenifra et d'Ouarzemine, au sud d'Agadir). De même, il participa à la Société des mines d'Aouli (plomb d'Aouli et Mibladen), à la Société « Le Molybdène » d'Azegour, à la Société minière des Rehamna (plomb et zinc des Ouled Hassim). Il ne peut être question de donner ici une nomenclature complète des sociétés minières opérant actuellement au Maroc (les permis de recherches se sont chiffrés par milliers) qui, après la crise de 1930, semblent être parvenues aujourd'hui à un point d'équilibre. Employant 40.000 ouvriers et faisant vivre une population huit à dix fois supérieure, les mines ont contribué à fixer des tribus nomades et à résorber le surplus de main-d'œuvre qui ne trouvait plus à s'employer ailleurs. Malgré la baisse générale des prix, le pronostic porté sur l'avenir minier du Maroc n'est pas défavorable. La construction, par exemple, du port d'Agadir permettra l'exploitation de gisements qui se trouvent dans les régions du sud, notamment ceux de Tsidi. Fer, manganèse, plomb et zinc mis à part, et bien entendu les phosphates, principale source de richesse, le Maroc produit encore de l'antimoine, des pyrites, de l'or (en très petite quantité, 127 kilos en 1952), du béryl, de l'amiante, du cuivre, du sel, du graphite et des argiles smectiques. En conclusion, si le Maroc consomme les trois quarts de son charbon, la totalité de ses hydrocarbures, son sel et son amiante, le reste de la production minière est presque intégralement exporté, souvent après transformation. (L'usine de Zellidja, près d'Oujda, pour le traitement du plomb, semble devoir être une des cinq grosses productrices du monde.)

INDUSTRIES

SANS la guerre, qui obligea le Maroc à se replier sur lui-même, l'essor industriel du pays aurait peut-être tardé à se manifester. Sans la contrainte des circonstances, ce pays, traditionnellement agricole et, depuis peu, minier, eût probablement attendu avant de se lancer dans une industrialisation assez peu favorisée par l'insuffisance et la cherté des sources d'énergie et des combustibles, sans omettre le coût des transports vers l'intérieur. Il ne faut pas oublier non plus l'impossibilité, découlant de l'Acte d'Algésiras, à laquelle se heurte l'Etat chérifien, d'obtenir des tarifs préférentiels. En contre-partie, certaines matières premières abondaient à bas prix, une clientèle locale était assurée, la main-d'œuvre coûtait peu cher, la fiscalité, enfin, faisait preuve de modération. A présent, 6.000 usines ou entreprises diverses emploient 70.000 ouvriers et se divisent essentiellement en industries mécaniques et électriques, en industries de matériaux de construction, chimiques et parachimiques, alimentaires, textiles, industries des cuirs et des peaux. Dans les premières (industries mécaniques et électriques) on fait généralement entrer la sidérurgie (mais le seul haut fourneau en usage pendant la guerre ne fonctionne plus pour le moment), la métallurgie du plomb (Pennaroya-Zellidja traite une moyenne annuelle de 28.000 tonnes de minerai), les fonderies (12 seulement sur 40 existant sont équipées de façon vraiment moderne), une tréfilerie à Casablanca, les chantiers navals, les ateliers de mécanique générale, les constructions métalliques et de chaudronnerie, la fabrication de fils de câbles électriques, la fabrication d'accumulateurs.

L'industrie des matériaux de construction comprend la fabrication du ciment (3 usines à Casablanca, à Meknès et à Agadir doivent couvrir cette année 80 % de la consommation marocaine, estimée en 1953 à 763.000 tonnes), celle de la chaux (3 usines, 10.000 tonnes dans la région de Casablanca), du plâtre dans la région de Safi, celle de la céramique.

Empruntons à un rapport qui nous a été remis par la très importante Chambre syndicale des entrepreneurs français au Maroc les précisions suivantes : en 1908, 3 millions d'habitants, pas de villes nouvelles, pas de ports, pas de routes, pas de voies ferrées ; en 1954 : 8 millions d'habitants, des hôpitaux, des écoles, des ports, des centaines de milliers d'hectares irrigués. Dans le domaine public et semi-public, depuis 1948 plus de 90 milliards ont été consacrés aux travaux d'habitation, tant pour Européens que pour musulmans et israélites. En ce qui concerne l'instruction publique : en 1944, 97.000 élèves ; en 1952, 272.000. Or, de 1944 à 1952 : 3.386 classes, 155 ateliers, 1.447 logements de maîtres, 67 internats ont été construits, 27 milliards de francs ayant été consacrés à l'enseignement de 1949 à 1952. Pour la santé publique, l'équipement sanitaire existant comprend : 11.700 lits, 12 milliards de francs ayant été alloués de 1949 à 1952 dans ce but. Toujours de 1949 à 1952, pour les routes, les voies ferrées, les ports, l'énergie électrique, on compte, respectivement : 5 milliards, 9 milliards, 15 milliards, 24 milliards ; les travaux, en ce qui concerne l'hydraulique agricole, ayant correspondu à des investissements de 22 milliards de francs.

Les industries chimiques et parachimiques se répartissent en usines d'acide sulfurique dont la production, 30.000 tonnes environ, est presque entièrement utilisée pour la fabrication des superphosphates, en usines d'engrais phosphatés, en usines de produits chimiques divers, de matières plastiques et d'explosifs.

Mentions spéciales doivent être faites : a) de l'industrie du sucre, dont deux raffineries produisent environ 190.000 tonnes sur les 250.000 consommées ; b) de l'industrie de la conserve (de poisson, principalement de sardines ; de légumes, de fruits).

L'industrie de beaucoup la plus importante après celle des mines est, par le nombre des patrons, ouvriers et apprentis qu'elle emploie (près de 75.000), celle du textile. Enfin, les industries des cuirs et peaux, longtemps uniquement artisanales, comprennent aujourd'hui, à côté d'une quinzaine de tanneries, une trentaine de fabriques de chaussures produisant environ six cent mille paires par an.

Nous ne saurions oublier enfin d'autres industries telles que chocolateries, fabriques de bonbons, industrie des corps gras, de la bière et des boissons gazeuses, tant d'Oulmès que limonades et sodas fabriqués dans un grand nombre d'ateliers et difficiles à chiffrer.

DES la fin de la guerre, quelques industriels locaux conçurent l'idée d'introduire Coca-Cola au Maroc, et de créer la première chaîne moderne de boisson gazeuse en Afrique du Nord.

Le courage de nos pionniers français fut récompensé par la réception enthousiaste qui fut réservée par toutes les catégories de la population à cette boisson. Européens et musulmans ont reconnu les qualités désaltérantes de Coca-Cola et en font une consommation qui dépasse les prévisions des fondateurs. Le débit de bouteilles glacées fut en soi une innovation, car la consommation des boissons glacées n'était pas répandue dans la population musulmane.

La première usine de Coca-Cola s'étant révélée insuffisante, les plans d'une autre furent conçus sur les bases les plus modernes. Le mariage heureux du rationalisme pratique avec l'observation minutieuse des commandements de l'hygiène frappa l'esprit des connaisseurs à l'inauguration.

Puis ce furent bientôt les villes de Salé, Marrakech, Safi et enfin Fès qui se virent dotées chacune d'une usine moderne, fournissant à la population non friande de boisson alcoolisée une boisson saine et rafraîchissante. Cette œuvre a servi, par la suite, comme modèle et encouragement à d'autres marques, qui ne tardèrent point à exploiter la conjoncture.

Bien entendu, les sodas à base d'orange furent les premiers à se répandre, le Maroc étant producteur réputé d'oranges. Mais des boissons gazeuses à base de citron, ananas, raisin furent lancées également. A chacun son goût, et ce proverbe trouve son application complète au Maroc, où les saveurs de tous les fruits sont mises en bouteilles pour satisfaire les exigences les plus variées. Nous avons pu identifier dix-neuf marques différentes, dont un grand nombre sont fabriquées par des maisons de réputation mondiale. Un esprit de concurrence farouche, mais qui reste loyal, anime cette industrie. Les résultats en sont : bonne qualité, services rapides et efficaces, et prix avantageux.

L'essor extraordinaire des boissons gazeuses a amené le développement d'une série d'industries annexes. Afin de fournir le Coca-Cola bien frais à ce public toujours croissant, des milliers de glacières, fabriquées localement, furent placées sur le marché ; appel fut fait aux fabricants de bouchons-couronnes, de caisses, de bouteilles, etc., pour satisfaire aux besoins d'une industrie dont on peut dire que sa réussite s'explique par la qualité des produits fabriqués et un marché naturellement favorable.

Un expert en la matière vient de confirmer que 100.000 bouteilles de boissons gazeuses diverses étaient consommées chaque jour au Maroc. Voici un exploit dont les fabricants peuvent être fiers.

Une question se pose : cette expansion de boissons gazeuses s'était-elle produite aux dépens d'autres boissons ? Les données statistiques consultées semblent prouver le contraire. La surface des plantations de vignes a passé de 22.000 hectares en 1945 à 41.000 hectares en 1951. Dans la même période, la consommation de bière a quadruplé au Maroc. L'importation de thé, boisson traditionnelle des Marocains, a augmenté de 3.991 quintaux en 1946 à 12.433 quintaux en 1952.

UN GROS EFFORT a été fait pour le développement de l'instruction publique. Voici l'école primaire musulmane de garçons, qui fut inaugurée le 15 juin 1950, la construction des bâtiments ayant été achevée au mois de mai de la même année.

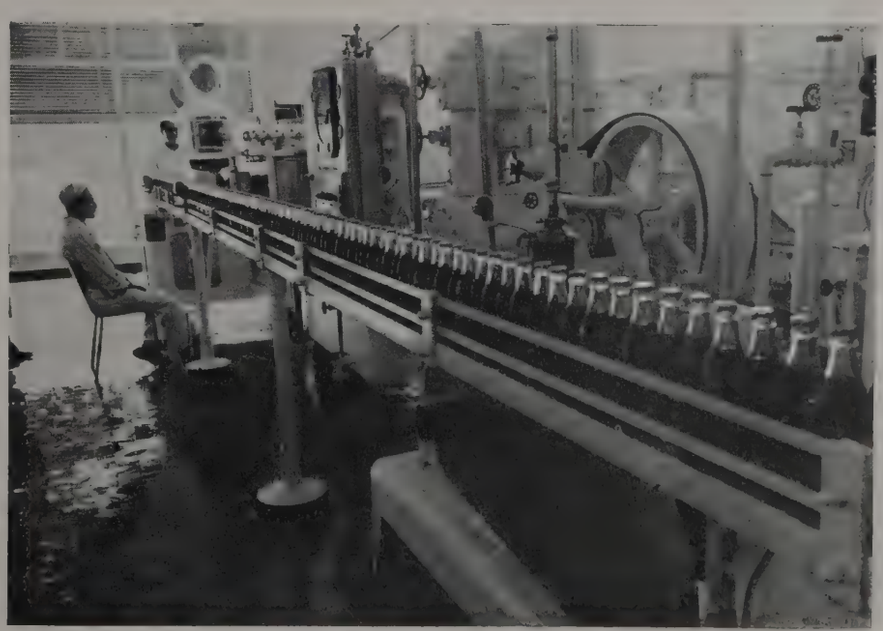

CHAINE D'EMBOUTEILLAGE dans une usine Coca-Cola.

IN DES PREMIERS FRANÇAIS venus au Maroc, M. Pagnon, a consacré des sommes onsidérables à la transformation de cette vallée, alors aride et qui mérite maintenant, râce à ses soins, le nom qu'il lui a donné de Vallée heureuse. C'est un ensemble le magnifiques jardins dont M. Pagnon a généreusement fait don à la ville de Meknès.

LES FORETS

ON sait l'espèce de phobie animant l'Arabe à l'encontre de la forêt. Récemment, un professeur de Port-Lyautey proposant à ses élèves le thème de rédaction suivant : « Si vous possédiez une baguette magique, quel usage en feriez-vous ? » ne fut pas peu étonné de lire dans une composition : « Je m'en servirais pour abattre tous les arbres. » Il est de fait que le Maroc, jadis magnifiquement boisé, vit ses forêts dévastées au X[e] siècle par l'invasion hilalienne. « La production intensive du charbon de bois pour les grandes villes de Fès, de Marrakech, de Meknès et de Salé, les incendies qu'elle entraîna, les parcours déréglés des chèvres, l'écorçage sur pied du chêne-liège et du pin d'Alep, l'extraction des souches de chêne vert pour la récolte de l'écorce à tan provoquèrent, dit un rapport de M. Grimaldi d'Esdra, chef de l'administration des Eaux et Forêts, un très important recul des massifs boisés dans le Grand et le Moyen-Atlas. » En même temps, l'arrachage inconsidéré d'arbres qui retenaient la terre influa sur le cours des rivières, qui s'ensablèrent ou, comme à Mogador, finit par isoler villes et villages au milieu des sables. Aujourd'hui, l'étendue des forêts couvre une superficie d'à peu près 3.700.000 hectares. Alors que de sévères mesures de conservation ont été prises, la reconstitution et l'exploitation se poursuivent de façon méthodique.

MAIS LE DEFICIT COMMERCIAL EST DE 77 MILLIARDS

AUSSI forcément sommaire que soit un exposé de la nature de celui que nous avons entrepris ici, on ne peut terminer sans parler de la marine marchande chérifienne (navires de commerce immatriculés dans la zone française du Maroc). Elle se monte à présent à 31 navires jaugeant 40.821 tonneaux et offrant une possibilité de charge de 56.000 tonnes (contre 5 bateaux pour 2.700 tonnes en 1945). On ne saurait non plus passer sous silence les progrès accomplis par la pêche maritime qui, avec 495 bateaux jaugeant près de 11.000 tonneaux, a rapporté, en 1953, 128.000 tonnes de poissons valant au débarquement près de 3 milliards de francs. Dans l'ordre aérien, l'infrastructure a été développée de façon sensible : 2 terrains civils avant 1939, 11 actuellement, se prêtant à l'atterrissage d'avions, aussi bien « domestiques », exploités par la Société chérifienne de transports Air Atlas-Air Maroc, que « moyen-courriers » (liaisons avec l'Algérie, la France, l'Espagne, les Canaries, la Suisse, l'Italie) et que « long-courriers » qui se posent au Maroc en escale de transit. (On sait également que les Américains, pour des raisons stratégiques, possèdent actuellement trois bases au Maroc.) A l'intensification de la circulation aérienne (85.000 passagers par bateau, 248.000 par avion en 1953) se rattache l'afflux de touristes (250.000 contre 40.000 en 1947) constaté l'an dernier au Maroc, où une chaîne d'hôtels de tout premier ordre attend les visiteurs. Dans ce domaine, le Maroc se révèle un des premiers pays du monde. Dans le but, d'ailleurs, de faire connaître à l'extérieur les ressources marocaines, touristiques et autres, le protectorat, en créant le Centre cinématographique marocain (C.C.M.), a entendu répondre aux besoins d'information du Maroc et de l'étranger par le film. Et, tandis que, grâce à deux nouveaux émetteurs, la radiodiffusion voyait sa puissance totale installée portée de 43,4 à 343,5 kW. entre 1948 et 1953, une société de télévision privée, la Telma, commençait en février, sous la direction de M. Fortin, ses émissions d'essai. Nantis d'une concession de cinquante années, la Telma fonctionne maintenant à un rendement normal, ses programmes pouvant être suivis aussi loin que Meknès, Mazagan, Safi et Mogador. Ce nouveau mode d'information, qui peut contre-battre en partie la propagande du Caire, a connu d'emblée un tel succès chez les Arabes (qui l'appellent : « cinéma favor », « cinéma gratuit ») que l'Istiqlal a interdit l'achat de postes à ceux des musulmans qui auraient pu s'en offrir.

Telle se présente dans ses grandes lignes l'économie marocaine. Le développement de celle-ci n'a été rendu possible que par les plans de grand équipement auxquels nous avons fait allusion au début de cet exposé. Le premier plan quadriennal 1948-1952 a fait réaliser à l'infrastructure de très grands progrès. On a dit ce qu'il en était, le social devant marcher de pair avec l'économie, avec la construction de classes et d'hôpitaux. L'habitat, en revanche, soulève des difficultés énormes, le pourcentage des Marocains vivant dans villes et bourgs étant passé, par rapport à la population totale, de 12 à 23 %. A elle seule, la résorption des « bidonvilles » exige la construction de 100.000 logements nouveaux. Tous financements ayant entraîné, de la part de la France, plus de 71 milliards en cinq ans, des crédits supérieurs à 5 milliards prélevés sur le fonds spécial de développement des territoires d'outre-mer ayant été alloués au Maroc par l'Administration de Coopération économique et par l'Agence de sécurité mutuelle (E.C.A. et M.S.A.). Avec le second grand plan d'équipement 1954-1957, le protectorat se propose de faire face à l'accroissement de la population, d'élever son niveau de vie, de permettre au Maroc d'autofinancer ses investissements, tous projets ne pouvant évidemment voir le jour qu'autant que la situation internationale ne s'aggravera pas, que la monnaie restera stable et que, dans l'ordre commercial, le Maroc, à défaut de pouvoir reconquérir sa liberté tarifaire, parviendra à trouver pour ses excédents de nouveaux débouchés. D'ores et déjà, les perspectives budgétaires du protectorat pour 1955 sont pour l'équipement de l'ordre d'une trentaine de milliards.

En conclusion, et bien que les renseignements donnés ici tendent à faire apparaître la situation marocaine comme favorable, la balance commerciale accuse pour 1953 un déficit de plus de 77 milliards (et pour les sept premiers mois de cette année 1954 un déficit de 43.840 millions contre 42.800 pour la période correspondante de 1953), déficit qu'a seule permis de combler jusqu'ici l'action du gouvernement français. La réalité, que traduiront sans doute les statistiques pour 1954, apparaît que le Maroc traverse une crise. A celle-ci — mise à part la conjoncture internationale — plusieurs raisons : d'abord, outre la recrudescence de la concurrence entre nations, la fermeture de certains marchés traditionnels, tels que celui de Grande-Bretagne pour les conserves de sardines. Puis (on cite ici M. Pierre Sahuc, président du Comité central des industriels du Maroc) : « Parmi les difficultés rencontrées par l'industrie, on sait qu'une des principales provient de l'absence de protection dont elle est l'objet en raison du statut économique résultant de l'Acte d'Algésiras. Cet acte, qui applique le principe de la « porte » ouverte », a été signé en 1906, à une époque où le Maroc était un pays sans industrie, ouvert à toutes les manufactures du monde. Chaque puissance signataire désirait trouver au Maroc un débouché pour ses produits industriels et s'ouvrir ainsi certaines voies d'influence politique. Ces conditions ne sont plus celles d'aujourd'hui. Néanmoins, l'Acte d'Algésiras continue à consacrer la dépendance économique du Maroc, dont il compromet le progrès social en retardant son développement industriel... »

Enfin, on ne saurait assez insister sur ce fait que l'inquiétude régnant actuellement sur l'avenir politique du Maroc entraîne naturellement des répercussions sur l'économie, un très grand nombre de Français et de Marocains redoutant, dans l'éventualité d'une indépendance ou d'une autonomie interne, l'instauration de l'anarchie économique prévalant dans les pays de la Ligue arabe. Nul n'ignore que ces derniers temps des capitaux considérables ont été retirés du Maroc pour venir s'investir en France, provoquant une hausse des propriétés et des terrains dans le sud-est et le sud-ouest de la France aussi bien que dans la banlieue parisienne. Ces retraits, dus à la crainte, semblent avoir été effectués tant par des Français du Maroc et des israélites marocains que, remarque digne d'intérêt, par des musulmans marocains ne cachant pas leur appartenance à l'Istiqlal...

LE MAROC D'AUJOURD'HUI

POUR les Français qui ne l'ont point vu naître et grandir et qui ne l'ont jamais visité, le Maroc d'aujourd'hui n'est perceptible qu'à travers des images et des rumeurs parfois inquiétantes.

Les images abondent qui, juxtaposant le présent au passé, font ressortir de façon saisissante la merveilleuse transfiguration que le génie de Lyautey, premier résident général de France au Maroc, a fait subir à ce pays.

Au cours des treize années que dura son proconsulat, il a, mû par son seul instinct, pacifié, unifié et bâti. Sous sa vigoureuse impulsion, un Maroc moderne et de vocation occidentale a surgi, comme par miracle, de la nuit des temps. Il porte encore la marque d'une pensée créatrice et profondément humaine, où toutes choses paraissaient devoir s'ordonner harmonieusement.

Et cependant voici que d'âpres discussions s'élèvent, mettant en doute la pérennité de cette œuvre française. Devons-nous craindre qu'elle ne s'effondre un jour comme un séduisant mirage un instant entrevu sur une terre de désolation ?

L'évolution politique, c'est un fait, s'est laissée distancer au Maroc par le progrès matériel et social. Mais pouvait-on modifier en un tournemain, et par le moyen d'une simple reconversion, un état de société demeuré depuis des siècles au stade médiéval ? La France, ne l'oublions pas, s'est engagée solennellement à conduire ses protégés marocains à la capacité de gérer eux-mêmes leurs propres affaires. Tout le problème politique est là. Lyautey l'avait bien compris qui voulait, sans toucher à son âme, acheminer le Maroc, par étapes, vers une sorte d'autonomie interne qui se fût exercée dans l'union des esprits et des cœurs. Il n'eût pas admis toutefois que le rythme en fût forcé par la convoitise et l'impatience.

Lyautey n'est plus, mais sa pensée demeure. Souhaitons qu'à cette heure incertaine sa voix d'outre-tombe, s'élevant de cette colline de Rabat où il a choisi de reposer, nous fasse entendre un langage chargé d'amour et de raison.

Maréchal JUIN.

PROBLÈMES DE L'HEURE

par PAUL MOUSSET

SI remarquables (et l'on peut même dire : sensationnels) apparaissent la mise en valeur, l'équipement industriel, hydraulique, routier, etc., du Maroc que nos adversaires eux-mêmes se voient contraints de rendre les armes. Non que, dans un autre domaine, ils nous ménagent les critiques, critiques retrouvées d'ailleurs, non sans étonnement, sous la plume d'écrivains et de journalistes que nous serions à priori en droit d'estimer des amis. Quand, le 5 août, dans l'édition américaine du « New York Herald », M. Dan Cook reconnaissait que « les Français ont développé le Maroc de façon spectaculaire », il ne pouvait se retenir d'ajouter en contre-partie « qu'ils ont lamentablement échoué sur le plan politique ». Encore s'agit-il là d'un jugement. Le malheur veut que la simple relation de « faits » procède également d'une optique particulière. La répression des émeutes de Port-Lyautey, de Petitjean et de Fès fut, certes, menée sans douceur. Pourtant, trop de nos confrères étrangers qui se sont indignés de la « brutalité française », de « la rudesse, la grossièreté, l'inintelligence » de notre attitude ont négligé de s'étendre sur le cas des victimes premières : jeunes femmes égorgées, violées, décapitées, hommes à la tête « débitée » à coups de hache par de véritables bêtes fauves. Bien que son journal n'épargne généralement guère notre action marocaine, on rendra toutefois justice à l'envoyé spécial du « Christian Science Monitor » qui, le 6 août, se déclarait certain, après une enquête sur place, que les désordres des jours précédents « n'avaient rien de spontané, mais étaient orchestrés par des professionnels instruits dans l'art d'exploiter le mécontentement populaire, le parti communiste et les syndicats sous contrôle communiste ayant constitué un réseau aux vastes ramifications qui peut provoquer des émeutes au Maroc à n'importe quel moment et n'importe où ». Notons aussi, avec quelques réserves sur le mode de pensée de son auteur, cette phrase, dans le « New York Times Magazine » du 15 août, du professeur anglais Brogan, qui, après avoir remarqué : « On peut dire, et on dira aux Etats-Unis que le déclin de l'empire français est chose souhaitable », ajoute : « Aussi révoltant que cela puisse paraître, la cause des colons au Maroc peut se défendre. » Si l'on se réfère à ces quelques extraits, volontairement choisis dans la presse d'outre-Manche et d'outre-Atlantique après les événements de l'été dernier, l'opinion de l'étranger paraît donc arrêtée. Dans ces conditions, quoi d'extraordinaire à ce qu'à trois reprises (à Casablanca, à Rabat et à Fès) nous ayons entendu des Américains, des civils apparemment, tenter de convaincre des Marocains parlant bien anglais que la France est un pays fini, qu'il importe pour le Maroc de se détacher d'elle au plus tôt et que, du point de vue économique, les choses s'arrangeront toujours avec les U.S.A. ? Si même, comme semble le penser la Résidence, ces propos contreviennent à la politique gouvernementale américaine, nul ne saurait nier la campagne anti-française poursuivie par de trop nombreux nationaux américains. Mais, peu informée,

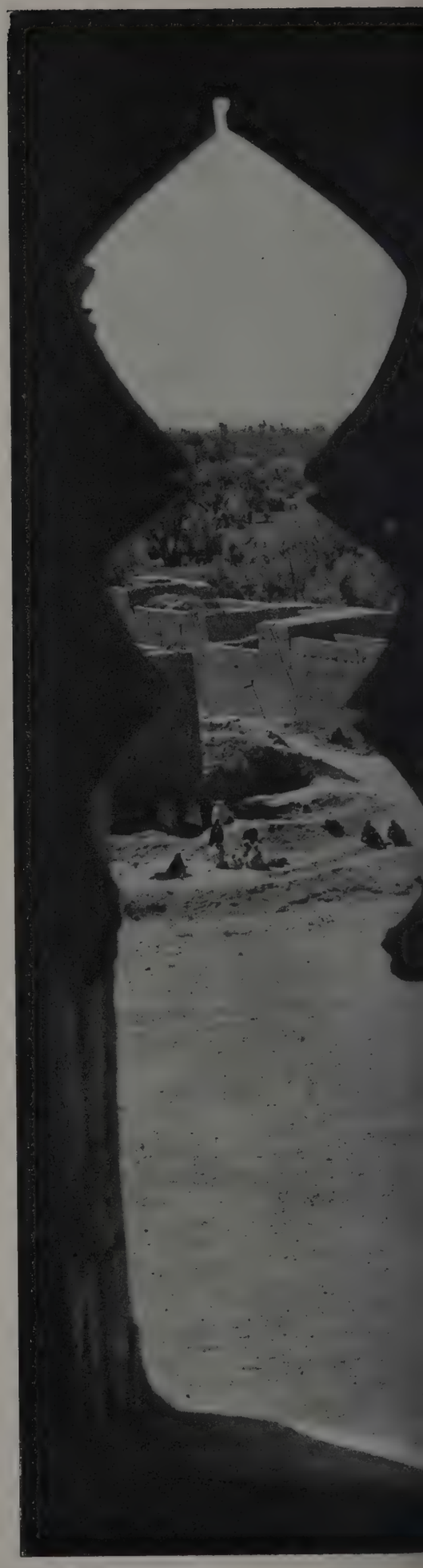

DANS LA REGION de Guelmina, des constructions s'élèvent à Tadirhourst. Depuis 1948 plus de 90 milliards de francs ont été consacrés à des travaux d'habitation dont ont bénéficié toutes les catégories de la population du Maroc.

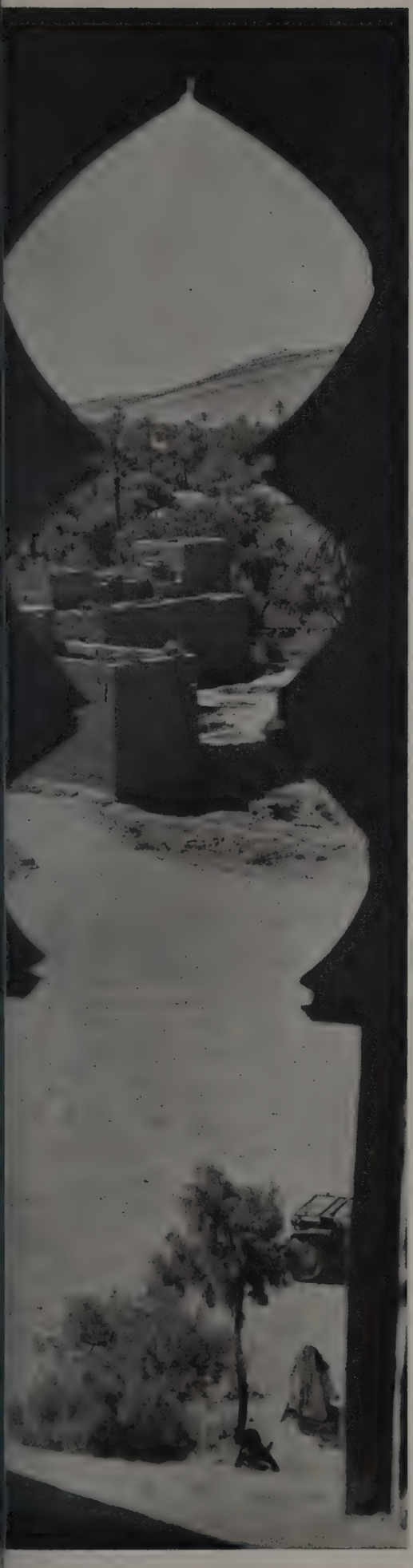

ou renseignée par trop de gens à tendances partisanes, la France elle-même n'incline-t-elle pas à attribuer aux « turpitudes du colonialisme » les actuelles difficultés marocaines ? Avouons-le : quand, pour la première fois depuis très longtemps, nous sommes retourné l'autre jour au Maroc, nous nous attendions, après diverses lectures et conversations, à trouver dans les villes de ce pays une atmosphère frisant l'insurrection ; dans les campagnes, une révolte latente contre ces colons, « dont l'intelligence se mesure à la longueur de la voiture », et personnification voulue des horreurs de l'oppression colonialo-capitaliste ! Ce qu'il en fut en réalité, nous le dirons sans chercher à éclaircir d'assez fortes ombres.

La première impression fut toute d'ahurissement en découvrant le Casablanca d'aujourd'hui, blanc sous le soleil, progressant par sauts et par bonds, s'annexant sans cesse de nouveaux terrains, construisant, bâtissant des gratte-ciel, des villas, des hôtels qui, pour le luxe et le confort, n'ont rien à envier à l'Amérique ; des douars aussi, en maçonnerie, destinés à remplacer ces « bidonvilles » dont on a tant parlé. Sur les chaussées : des enchevêtrements d'autos et des embouteillages très parisiens, de somptueuses voitures (qui coûtent d'ailleurs à peine plus qu'une voiture moyenne en France), mais aussi des véhicules de tous âges, des scooters, des bicyclettes, sans compter, évidemment, ces bourricots surchargés, sans lesquels le Maroc ne serait plus lui-même. Çà et là, des palmiers, des massifs de lauriers-roses sacrifiaient à l'exotisme.

Leur succédaient, sur la route de Rabat, des eucalyptus qui poussent là-bas avec une rapidité extraordinaire et entre lesquels des camions, lancés à fond de train, pourchassaient d'autres camions, comme sur une autostrade d'Allemagne.

Un trait, un simple trait indiquait, d'ailleurs, que l'on se trouvait dans un pays neuf, aux réalisations sans mesquinerie : les panneaux de signalisation routière, hauts, larges, en béton, indiquant, du plus loin qu'on les apercevait, croisements et virages. Grand maître des travaux publics, M. Girard a bien mérité du Maroc. Son réseau routier, que nous avons parcouru à la vitesse normale là-bas (celle, à peu de chose près, d'un bolide...) de Casablanca à Rabat, Fès, Meknès, Port-Lyautey, Petitjean, Beni-Mellal, Marrakech, Agadir, etc., sans omettre des excursions dans le bled, excite l'admiration.

Pays d'apparence plus calme, plus prospère se rencontre rarement. Or tous ceux avec lesquels on s'entretenait ne le dissimulaient pas : le Maroc traverse une crise économique sérieuse. De quoi provenait, d'autre part, ce malaise indéniable assombrissant les propos des Européens ? D'une raison : leur incertitude sur l'avenir du protectorat, et, plus encore, sur les intentions réelles de la France...

UNE SITUATION COMPLIQUEE

AVANT d'aborder ce point, une parenthèse. Si nous n'avons pas encore parlé de Rabat, malgré le palais impérial et le Chellah, malgré ces Oudaia auxquels Tranchant de Lunel et La Nézière rendirent leur splendeur d'antan, malgré ses quartiers modernes, création du maréchal et sur lesquels, plus que partout au Maroc, il régnera toujours, c'est qu'un mur invisible paraît séparer la colline de la Résidence non seulement du reste de la ville, mais du pays. Des sentiments semblables s'éprouvent, sans s'expliquer parfois. Le fait demeure pourtant qu'à peine approche-t-on de ces bâtiments perdus dans la verdure, qui appartiennent à l'histoire du nouveau Maroc : la « popote du maréchal » muée en bureaux, le palais de la Résidence proprement dit et ses annexes, le « climat », brusquement, change. Une demi-torpeur distinguée remplace l'activité débordante constatée en tous lieux depuis l'atterrissage sur l'aérodrome de Casablanca. Ne sont point ici en cause le rôle et la personnalité de l'actuel résident général, dont la bonne volonté éclate. Mais, en butte à des réclamations, à des injonctions contradictoires du Maroc et de Paris, ne retrouvant plus, d'autre part, la situation connue par lui du temps du maréchal Juin, M. Francis Lacoste n'aurait-il pas raison de prévoir sa chute sur le terrain du « non-abandon » ? Quelle surhumaine vigueur ne faudrait-il point, en tout cas, à quiconque pour lutter contre le caractère statique d'un monde officiel feutré, ouaté, où rien ne semble parvenir qu'à travers plusieurs filtres, hors du temps présent et sans contacts réels avec l'extérieur ? Les châteaux de la Belle au bois dormant se forcent généralement au bout d'un siècle. Bien des événements peuvent survenir auparavant...

On sait quelles basses attaques, quelles injures, quelles calomnies (inaugurées dès 1951 avec l'invention du bombardement de Fès) a provoquées en novembre 1952, devant l'O.N.U., à New-York, l'œuvre de la France au Maroc. Ainsi la totalité des Français apprit-elle, dans la métropole, l'existence d'une crise marocaine. En 1954, la tension a-t-elle diminué ? Comment, au juste, se présente la situation ? Plutôt qu'essayer de désenchevêtrer l'embrouillamini actuel (mais la suite de cet exposé, nous l'espérons, y aidera) mieux vaut, semble-t-il, énumérer les revendications majeures de ces extrémistes, de ces ultra-nationalistes qui prétendent représenter le Maroc tout entier, parler en son nom, et exigent une sécession. Par ordre d'acuité, les griefs dont ils se plaignent se ramènent à : 1° la déposition du sultan Sidi Mohamed Ben Youssef en août 1953; 2° le régime colonial imposé, disent-ils, par nous et qui se traduit, entre autres choses, par l'administration directe et une véritable prolifération de fonctionnaires européens ; 3° la suppression des droits de parole, de presse et de réunion ; 4° le régime du « colonat ». Or, précisons-le tout de suite : si l'Istiqlal, d'origine essentiellement bourgeoise, constitue une minorité très agissante, son mouvement ne rassemble pas, au rebours de ce dont des Français et des Marocains veulent persuader Paris, l'ensemble du peuple du Maroc. Que soit intervenue une évolution de la mentalité générale, surtout depuis la guerre, évolution d'ailleurs due en partie à des sollicitations de source extra-marocaine, puis à une agitation habilement conduite, le fait est indiscutable. Mais quand on décrète de tendance « nationaliste » le changement constaté, l'étiquette ne doit point abuser. Le nationalisme en question offre avec celui que conçoit un cerveau européen peu de points de contact. Sentiment assez flou dans les masses qui, à presque tous les échelons, se retournent d'instinct vers un protecteur, l'inclination nationaliste prêtée à une large partie de la population marocaine s'apparenterait plutôt à cette xénophobie toujours latente dans le cœur des musulmans.

Cela dit : l'immense majorité des Français et des Européens du Maroc reconnaissent le besoin de mesures limitées et précises, d'ordre administratif comme économique, et déplorent l'impression d'insécurité ressentie par les Marocains et les Européens, impression que les extrémistes s'efforcent par tous les moyens d'altérer en mésintelligence. Aussi ont-ils réussi à faire de la question dynastique la plus grosse pierre d'achoppement au retour des relations normales jadis. Pourtant, ici encore une réserve : s'ils sont parvenus à transformer le personnage de Sidi Mohamed en un symbole, celui du nationalisme, de la « résistance à l'occupant », si des Marocains ne citent plus son nom que les larmes aux yeux, cette ferveur ne doit pas illusionner, car,

au début de 1953, beaucoup de ces mêmes Marocains ne supportaient plus le sultan qu'avec peine. Mais, pour avoir une idée exacte du problème, il convient de retracer, avec toute l'impartialité possible, les étapes d'un règne qui aboutit à une déposition.

Qui était Sidi Mohamed lorsqu'à la mort de Moulay Youssef, en 1927, la France le choisit pour sultan ? Un prince peu aimé de son père, confiné dans une aile du palais impérial, intelligent mais sans culture, et peu préparé à assumer avec la largeur de vues requise les hautes fonctions qui, soudain, lui incombaient. Pour l'avoir approché, lors d'un voyage qu'il fit à Paris en 1930, nous pouvons affirmer (opinion partagée alors par les membres du cabinet du maréchal Lyautey) qu'il se sentait attiré vers la France et vouait un culte à ce maréchal qu'il avait admiré, enfant. On déplore que, loin d'agir envers lui comme Lyautey envers Moulay Youssef, la Résidence laissât entourer le nouveau sultan, cet adolescent jusqu'alors replié sur lui-même, de cuisiniers et de coiffeurs, de palefreniers et de professeurs de tennis. Là où, fidèle au traité de Fès, Lyautey s'attachait, en toute sincérité, à gouverner au nom du sultan, quelques-uns de ses successeurs ne jugèrent-ils pas plus facile d'écarter le jeune souverain de la conduite des affaires, en flattant, par personnes interposées, ses passions ? Si l'élévation de pensée de gens minutieusement choisis n'eût point manqué d'influencer Sidi Mohamed, de l'inciter à cette association que devait, selon Lyautey, engendrer le protectorat, son entourage favorisa l'éclosion d'une manière de tyran oriental qui semble bien s'être rendu coupable, dans le domaine de la vie privée, de tout ce dont on le chargea par la suite. Un fait, en tout cas, s'inscrit à son crédit : sa loyauté à l'égard de la France pendant la guerre, malgré l'écrasante défaite de nos armes en Europe. Il est possible que, afin de ménager l'avenir, il ait cherché à pactiser avec l'Allemagne. Il n'en demeura pas moins à nos côtés jusqu'au débarquement américain de novembre 1942. D'où vint alors la francophobie qui sembla brusquement se manifester en lui?

Qu'on se rappelle le fameux rapport de Lyautey, en 1920, cette vision prophétique qu'eut le maréchal des modifications qu'exerceraient immanquablement dans la mentalité marocaine les théories soutenues dans nos journaux, nos notions démocratiques d'indépendance, de droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et nos pratiques de libre discussion, les idées nouvelles rapportées chez eux par les Marocains qui avaient combattu à nos côtés en France, servi dans nos ateliers ou séjourné dans nos villes. Ce n'est point à la légère que le maréchal qualifiait le peuple marocain « de beaucoup le plus intelligent de toute l'Afrique du Nord et le plus apte à réagir ». Depuis 1918, les idées avaient fait leur chemin. La jeunesse, une jeunesse formée dans nos collèges et lycées du Maroc, dans nos universités de France, les adopta en son temps, de même qu'elle (ou ses prédécesseurs immédiats) avait réagi avec violence au peu adroit « dahir berbère » de 1930 dans lequel les promoteurs, avant la lettre, de la Ligue arabe voulurent voir un essai de christianisation des tribus du bled et des montagnes. Doit-on en déduire que cette jeunesse n'envisageait, dès cet instant, que l'indépendance ? Elle souffrait surtout, dans les débuts, de se voir négligée par la Résidence depuis le départ du maréchal et acceptait mal d'être exclue, systématiquement, des fonctions d'autorité. Le sultan eût-il négligé ces courants d'opinions, quelqu'un était là, son fils Moulay Hassan (et, à un degré moindre, sa fille Lalla Aïcha), qui, avec la fougue de son âge, paraît avoir été l'un des deux anges noirs du souverain. L'autre ? Le président Roosevelt, qui, si l'on en croit divers témoignages — et notamment celui de son fils James dans son livre « As he saw it » — donna à entendre, dès le 22 janvier 1943, à Sidi Mohamed qu'un de ses premiers actes après la guerre devrait être de se débarrasser des Français.

La crise ne commença d'ailleurs vraiment qu'en 1944. Elle éclata en 1947, à l'occasion du discours de Tanger, par lequel Sidi Mohamed déclara ne plus admettre le protectorat et se déclara solidaire de la Ligue arabe et du mouvement panislamique. Son opposition à la nation protectrice ne cessant de s'accentuer et la propagande nationaliste attisant, en liaison avec le palais impérial, le mécontentement populaire, on aboutit, en décembre 1952, aux sanglantes émeutes de Casablanca et, en août 1953, à l'éviction enfin, fruit d'innombrables occasions perdues, du sultan. « Si ce fut une faute, nous disait récemment un haut personnage, son caractère le plus grave est d'être irréparable. »

Mais, de cette éviction, la France, ou la Résidence générale, n'était pas seule responsable. On a trop tendance à rejeter le poids de cette erreur, si erreur il y eut, sur notre pays. On oublie le serment de Moulay Idriss, le 12 août, quand, à l'instigation d'El Glaoui, pacha de Marrakech (qu'animait une haine tenace et non sans raison à l'égard de Sidi Mohamed), et du chérif Abd el-Haï Kittani, des pachas et des caïds en grand nombre jurèrent de chasser du trône Mohamed V, acte d'une importance extrême auquel les poussait, paraît-il bien en définitive, la cupidité vraiment sans bornes du sultan, qui, à défaut d'autre puissance effective, entendait posséder au moins celle de la richesse. Le 15, l'assemblée des pachas et caïds proclamait « iman des croyants » Mohamed ben Arafa. Une descente des tribus sur Rabat força, quelques jours plus tard, la main au résident, le général Guillaume, qui destitua Sidi Mohamed, le mit dans un avion et l'expédia en Corse. Aussitôt pachas et caïds proclamaient sultan Sidi Mohamed ben Moulay Arafa, que reconnaissaient peu après les oulémas de Fès et les puissances représentées au Maroc, sauf l'Espagne. Une page se tournait.

Sous peine de laisser passer des occasions nouvelles, il eût fallu, à ce stade, exalter les mérites, le courage et la sagesse du nouveau sultan, le hisser sur un piédestal, tout mettre en œuvre pour le rendre populaire en même temps que promulguer ces réformes qu'avait seule retardée, affirmait-on, l'obstruction de Sidi Mohamed. Mais, comme l'écrivait dans la « Revue de Paris » de mai 1954 M. Robert Montagne, professeur au Collège de France et grand spécialiste des questions marocaines : « Rien n'est venu. L'administration française a continué son œuvre impassible et impersonnelle, imperturbablement enfermée dans le double cycle des « exercices budgétaires » et des plans économiques à lointaine portée. » On attendit deux mois pour annoncer une augmentation générale de salaires de 10 %, que l'on ne put évidemment plus travestir en don de joyeux avènement ! D'autant plus fort (aussi paradoxal que cela paraisse) qu'il était plus muselé, l'Istiqlal sut merveilleusement présenter S. M. Moulay Arafa comme le « sultan des Français ». Une propagande confinant à l'hystérie (des musulmans, par milliers, jurèrent avoir vu son profil dans la lune) transforma le monarque déchu en martyr, puis en saint. Beaucoup de femmes, dont il avait prôné l'émancipation, le pleurèrent. Lors de notre départ, l'autre jour, circulait à Casablanca une photo prise en fraude à Madagascar montrant un sultan triste et vieilli, l'image même de l'exil. Des Marocains se la passaient comme une relique.

Les choses en sont là. S'il apparaît rigoureusement impossible à la France de rappeler Mohamed V, sous peine

d'être méprisée, traînée dans la boue pour une versatilité qui serait aussitôt taxée d'insigne faiblesse et exploitée par nos adversaires avec passion (puis semblable renversement de position ferait tout de même un peu trop bon marché de ceux, pachas et caïds, qui ont, en réalité, détrôné le souverain), il serait vain de compter sur le temps seul pour arranger les choses. D'ores et déjà, les partisans les plus modérés de Sidi Mohamed déclarent le considérer, malgré l'exil, comme l'inévitable, l'indispensable arbitre, tant dans l'hypothèse (peu aimable pour le sultan actuel et pour tous ceux qui l'ont choisi) d'un « troisième homme » que dans celle d'un conseil de régence, préliminaire presque obligé à la proclamation d'une république. Rien, affirment-ils, ne peut désormais se faire utilement et calmer les esprits qu'avec l'assentiment du sultan détrôné.

COLONS, « COLONIALISME », ADMINISTRATION DIRECTE

On conçoit qu'en possession d'un argument tel que l'éviction « par les Français » (contre-vérité au moins partielle) d'un empereur maintenant paré des qualités les plus précieuses, les extré-

LE BARRAGE D'IM'FOUT. L'accroissement rapide des besoins en matière d'énergie a contraint à un effort massif pour satisfaire à la demande, et c'est dans ce domaine que les résultats les plus marquants ont été enregistrés.

L'EQUIPEMENT hydraulique et thermique se poursuit à une cadence accélérée et la production brute d'électricité a connu en deux ans un accroissement de 32 %, passant de 602 millions de kWh en 1951 à 794 millions en 1953.

LES INSTALLATIONS du port de Casablanca se sont considérablement étendues. L'édification d'un nouveau môle de 200 mètres a porté la longueur des quais disponibles à près de 1.000 mètres, et déjà des travaux sont entrepris pour prolonger la grande jetée et doubler ainsi la capacité du port.

mistes perdent toute mesure dans leurs dénonciations du « colonialisme » français et, pour bien prendre en main la population urbaine, fassent régner la terreur dans les médinas.

Est-ce là seulement, comme beaucoup le croient, le fait de quelques centaines d'individus prêts à tout et obéissant à des consignes générales élaborées ailleurs qu'au Maroc ? C'est possible. Leur puissance, que renforce, on le répète, la clandestinité, s'appuie sur le terrorisme, défi quotidien lancé à la France, à la présence des Français. Auraient alors raison ceux qui, dans le cas de meurtre (car la version s'est accréditée que « les Français n'exécutent plus »), réclament l'exécution immédiate et publique du ou des meurtriers. Encore faudrait-il, murmure-t-on dans les milieux officiels, que, pour des raisons vraisemblablement de haute politique, Paris ne s'interposât pas trop souvent. A ce propos, on ne peut assez louer les Français du Maroc, qui se sont abstenus jusqu'ici de répondre à la violence par la violence, au terrorisme par un contre-terrorisme et n'ont pas constitué de groupes d'auto-défense. Non qu'ils ne soient, si la situation l'exigeait, capables de jouer du revolver à leur tour. Mais, sachant dissocier de Marocains aux aspirations nationales les exploits de tueurs à gages, ils préfèrent encore user de patience, malgré l'assassinat de plusieurs des leurs, une patience méritoire. Ces Français-là connaissent — et pour cause ! — le Maroc. Ils regrettent le temps de l'amitié franco-marocaine (qui, on ne se lassera pas d'insister, ne s'est atténuée que dans le vingtième, au plus, du pays). C'est parmi eux que l'on trouve les esprits les plus sérieux et les plus positifs, leur pondération préconisant depuis longtemps du reste la nécessité de réformes sérieuses.

Car — on touche ici à la seconde partie du problème — on se voit contraint d'avouer que les diatribes des nationalistes de bonne foi contre l'administration directe qui a remplacé, de la part de la Résidence, le simple contrôle (n'excluant pas, naguère, la persuasion) ne sont point sans justesse. Un exemple. Il concerne le chef de région, qui est à la fois une autorité française de contrôle et une autorité administrative chérifienne et agit tantôt à l'un, tantôt à l'autre de ces titres.

Il n'est pas osé d'affirmer que dès 1930, dans un souci d'ailleurs louable de brûler les étapes et de faire le plus vite possible œuvre efficace, des fonctionnaires français se sont arrogé peu à peu les attributions de pachas et de caïds, lesquels, le plus souvent, accueillirent cette immixtion sans émoi. Les résidents passent, les directeurs demeurent. Il semble, en réalité — et les Européens eux-mêmes s'en plaignent — qu'aidé par les changements de résidents généraux le temps ait favorisé le « durcissement » de nombre d'administrations aux chefs apparemment inamovibles et mué plusieurs de ces administrations en autant de petites féodalités aux décisions sans appel. D'où une pullulation de fonctionnaires français (et pas seulement, ce qu'on comprendrait, de techniciens) choisis sur place ou appelés de la métropole. Cet afflux suscite, avec raison, les protestations de Marocains faisant valoir que beaucoup d'entre eux, qui ont bénéficié de notre enseignement, sont à même de remplir divers postes, et s'insurgeant, en outre, contre la hauteur avec laquelle des agents, occupant généralement, du reste, les plus bas gradins de la hiérarchie, traitent leurs compatriotes.

LA où l'observateur s'insurge contre des dénonciations abusives — et nous touchons ici un point capital — c'est lorsque les protestataires attaquent avec la dernière véhémence ceux qu'ils appellent « les colons », spoliateurs, prétendent-ils, de terres appartenant aux Marocains, et aussi responsables du bas niveau de vie des indigènes que de l'existence de ces « bidonvilles » sur lesquels on a déjà beaucoup trop écrit. La question est d'autant plus mal connue en France que, ne votant pas et n'ayant pas de représentants au Parlement pour avocats, les colons peuvent rarement faire entendre leur voix. Aujourd'hui où se voit remis en question (par les extrémistes) le principe même de leur présence (« Jeter les Français à la mer ! », « La valise ou le cercueil ! », ne se font pas faute de clamer les plus exaltés), il n'est pas inutile de rappeler que pour la France comme pour le Maroc de 1912 le protectorat devait réaliser une œuvre d'association et d'alliance, dans l'intérêt des deux peuples, œuvre qui, sans l'adjuvant d'une immigration française, du reste limitée, sans le ferment de son exemple (exploitation du sol avec des procédés modernes) eût été impossible. Quand, après quarante-deux ans d'occupation (pour employer le langage de l'Istiqlal), on apprend que ces colons possèdent 8 % des terres cultivées (toujours payées le prix normal à l'époque et qui, la plupart du temps, se trouvaient vacantes) et les Marocains 92 %, on mesure les limites exactes de notre « intrusion ».

Cette colonisation participe d'une double origine : officielle (attribution de lots achetés à l'Etat chérifien par les autorités françaises et allouées à des colons) et privée (acquisition de gré à gré après entente entre Marocains et Européens). Totaux actuels : 1.634 établissements « officiels », 4.269 « privés », soit 5.903 exploitations européennes — représentant moins d'un million d'hectares sur 21,5 millions de terres estimées « utiles » dans tout le Maroc — contre 800.000 à 900.000 exploitations marocaines ; 5.000 à 6.000 colons (et leurs familles) employant 50.000 à 60.000 ouvriers agricoles, dans un pays où, sur une population de 8 millions d'habitants, les ruraux atteignent approximativement 6 millions.

Quels sont ces hommes — des Français surtout, mais aussi des Espagnols et quelques Italiens — dont le succès et la « richesse » ont déclenché des explosions d'envie dans différents secteurs de la métropole ? Des pionniers dans toute la force du terme, des gens qui s'épuisèrent à la tâche, qui durent défricher, hectare par hectare, des terres envahies de jujubier et de palmier nain, régénérer, fertiliser des sols dégradés.

La réussite de quelques-uns aveugle, du reste, sur les échecs d'innombrables autres. Simple remarque n'ayant nullement pour objet d'apitoyer sur le sort des colons (plusieurs centaines d'entre eux sont riches), mais dans un dessein facile à comprendre. Ajoutons que, loin de faire « suer le burnous », ces hommes, qui ne se défendent pas de pratiquer le paternalisme, considèrent leurs ouvriers comme appartenant à leur famille, à la « gens », et leur paient des salaires sérieusement plus élevés que ceux consentis par leurs confrères marocains.

Quatre-vingts pour cent de la population marocaine vivant de l'agriculture, les services agricoles du protectorat ont, d'ailleurs, apporté un soin particulier à la modernisation rurale en milieu marocain, en s'appuyant sur les S.P.I. (Sociétés de prévoyance indigènes), assistées de techniciens de la direction de l'agriculture et des forêts. Prêts en espèces et en nature, coopératives se combinent avec l'emploi d'engrais, de semences sélectionnées et la motoculture pour parvenir à de plus abondantes récoltes. Dans cet ordre d'idées on ne doit pas omettre les S.M.P. (Secteurs de modernisation du paysannat), qui, en exploitant pour les fellahs, de façon rationnelle, des terres cultivées jusqu'ici de manière archaïque, permettent un rendement accru et propagent les méthodes nouvelles. Car, en dépit des noirs desseins prêtés par l'Istiqlal à l'administration du protectorat, celle-ci s'est toujours préoccupée de l'accroissement du niveau de vie des autochtones (3 millions environ en 1912, 8.003.985 habitants au dernier recensement de 1951-1952). Or, si l'on se fie aux statistiques établies après sondages dans différentes couches de la population, on constate une nette amélioration du pouvoir d'achat.

Comme toutes les statistiques, celles-ci donnent un ordre de grandeur et ne sauraient être prises au pied de la lettre. Jouant sur des moyennes, elles dissimulent le fait qu'une certaine portion des Marocains vit encore assez mal. On s'en aperçoit principalement dans l'habitat, et ainsi on en revient à ces « bidonvilles » que d'aucuns ont nommés « la lèpre du Maroc » (mais que beaucoup de prolétaires marocains préfèrent aux logements des médinas, dans lesquelles des propriétaires marocains sans scrupules entassent, pour un prix élevé, jusqu'à plusieurs familles dans une ou deux pièces ! Neuf cents habitants à l'hectare dans la nouvelle médina, aux immeubles peu élevés, de Casablanca...). L'apparition de ces bidonvilles, cités de planches et de tôle à bidon, sans égouts ni installations sanitaires convenables, date de 1936 et de l'exode vers les grands centres de milliers et de milliers de travailleurs du bled, attirés par l'essor de l'industrie et l'appât de plus hauts salaires. Force fut aux services d'urbanisme, débordés, de tolérer l'établissement de campements de fortune en des lieux où les plans antérieurs prévoyaient des constructions de tout autre allure. Mais si l'on regrette la prolongation jusqu'à maintenant de circonstances exceptionnelles, on doit noter le travail intense des services qui, en bâtissant « en dur » de nouveaux douars (comme à Aïnchock et aux Carrières centrales, dans la banlieue de Casablanca, aux abords de Rabat, etc.), s'acharnent à la multiplication de logements bien compris, groupés selon la formule marocaine, par quartiers, mais malheureusement inaccessibles à d'autres, malgré la modicité « relative » de leurs loyers, qu'à certains privilégiés.

ET LES FRANÇAIS DU MAROC ?

RESUMONS-NOUS. S'extasier sur des actes méritoires et négliger ce qui paraît moins louable n'a jamais constitué une tournure d'esprit recommandable. La période troublée que traverse le Maroc, les critiques et même les injures dont les extrémistes abreuvent la France nous ont, presque malgré nous, contraint d'insister autant sur diverses carences du protectorat que sur ses réalisations, parmi lesquelles, à côté de bien d'autres choses, santé publique et enseignement occupent des places de choix.

La conclusion qui se dégage d'une enquête au Maroc est d'abord que la situation n'y présente aucunement le caractère d'effervescence que s'imagine la métropole ; ensuite, qu'une peur généralisée comblerait les vœux de l'Istiqlal et de ses commettants ; enfin, que les attentats ne traduisent en rien l'opinion du pays marocain réel ; que, sans l'agitation factice qu'ils entraînent, le Maroc apparaîtrait absolument calme; qu'il serait criminel de ne pas tout faire pour réprimer les assassinats ; plus criminel encore, dans l'intérêt des Marocains eux-mêmes, de céder au « chantage au terrorisme ». Sans doute, les initiatives du protectorat dans la lutte contre un terrorisme, normalement étranger au caractère marocain et auquel applaudit la radio du Caire (pour n'en point citer d'autres), ont-elles, jusqu'ici, produit assez peu de résultats. Dans l'ordre des urgences, l'intensification de cette lutte doit venir au tout premier plan. Elle nécessite des moyens accrus d'information (un tueur, insaisissable pen-

dant deux ans, fut livré quarante-huit heures après l'offre d'une grosse prime), peut-être même un véritable réseau de renseignements (qui pourrait découvrir de bien curieuses choses, à Paris même, dans les milieux du grand commerce, sur d'importants bailleurs de fonds de l'Istiqlal), l'arrestation, enfin, qu'ils se trouvent au Maroc ou en France, des véritables responsables, que l'on connaît, de pareil état de choses. Cela acquis, on n'a que trop différé l'admission des jeunes Marocains dans les fonctions publiques. Il conviendrait aussi que de larges mesures fussent prises pour l'extension des surfaces cultivables et pour la solution du problème de l'habitat, rural et urbain. Mais, afin que des réformes, même aussi appréciables que celles annoncées par M. Francis Lacoste dans son discours du 20 septembre dernier (amélioration immédiate des salaires agricoles, garanties données aux ouvriers par l'instauration à très brève échéance du droit syndical, relance économique ; accession à la fonction publique largement facilitée aux jeunes Marocains, apprentissage de la démocratie au sein d'assemblées locales ou régionales, réorganisation du pouvoir central, étudiée au cours de libres conversations franco-marocaines, création, à cet effet, d'un conseil d'études des réformes comprenant toutes les tendances de l'opinion, afin, disons-nous, que ces réformes produisent un choc psychologique en même temps qu'un effet, il importe qu'à côté d'une rénovation de l'administration du protectorat Marocains et Européens du Maroc sachent sans ambiguité possible quelle politique entend poursuivre Paris. Aucune « contruction de demain » ne peut se préparer avec quelque chance de succès dans l'amosphère équivoque prévalant actuellement.

Car, dernier aspect de la question, on ne saurait négliger la réalité que représentent, sur le sol marocain, plusieurs centaines de milliers de Français, agriculteurs, industriels, hommes d'affaires, commerçants, entrepreneurs, médecins, avocats, etc., venus ou nés au Maroc depuis la signature du traité de Fès. Autant qu'ils sont restés de France, ils appartiennent à ce pays. Le Maroc leur doit sa prospérité. Bien qu'équivalant au seizième de la population totale, ils paient à eux seuls 50 % des impôts directs et indirects, des droits d'enregistrement et de timbre. Les investissements métropolitains dus à leur présence et à leur activité se chiffrent par dizaines de milliards de francs. Ces hommes courent-ils le risque de se voir expulsés, comme le leur promet, avec plus ou moins de nuances, l'Istiqlal? La métropole, qui leur doit beaucoup, acceptera-t-elle de les sacrifier ? Qu'on le veuille ou non, une communauté franco-marocaine s'est créée, en fait et en droit. On ne concevrait pas que, quel que soit le règlement à intervenir, leur sort ne fût pas dissocié. Ils ne savent que trop, en effet, à quoi aboutiraient cette autonomie interne, dont le gouvernement semble caresser le projet, et l'attribution aux musulmans du pouvoir central, c'est-à-dire de tout l'appareil de l'Etat, administratif, policier, économique, financier, judiciaire, à l'exception des affaires étrangères et de l'armée. Ainsi se trouveraient-ils soumis, dans leurs personnes et leurs biens, à une loi étrangère contre laquelle ils seraient sans recours. L'exemple des pays de la Ligue arabe est, sous ce rapport, édifiant. D'ailleurs, autant que de l'indépendance, les Marocains qui réfléchissent s'alarment de la perspective d'une autonomie interne trop rapide. Ils n'ignorent pas que, si les nationalistes entendent monopoliser à leur profit tous les avantages politiques que consentirait la France au Maroc, l'Istiqlal n'est point, quoi qu'il dise, seul en cause. L'opposition entre villes et tribus, assoupie grâce à la France, peut se réveiller soudain. Qui peut discerner où s'arrêterait alors l'anarchie ?

AU VIEUX PALAIS de Marrakech, où il s'est rendu en août 1953, le sultan Sidi Mohamed Moulay ben Arafa reçoit le fervent hommage des caïds venus pour les fêtes de l'Aït el-Kébir, auxquelles sa présence a donné un éclat particulier. Ci-dessous, S. M. le Sultan et El Glaoui, lors d'une cérémonie à laquelle étaient conviées les personnalités marocaines de la région de Casablanca.

VUE DU BASSIN transformé en piscine qui se trouve derrière la maison, la roue du vieux moulin, conservée intacte, ajoute un cachet certain à cette demeure.

A MILLY-LA-FORÊT

LE MOULIN DE CHRISTIAN DIOR

PAR JACQUELINE DE MAUDUIT

M. CHRISTIAN DIOR fait une réussite dans un coin du grand living-room transformé en salle de jeu.

COUR PRINCIPALE : entrée de la propriété ; on distingue les fenêtres de la chambre du « patron », le living-room et les chambres d'amis.

UNE DES VUES les plus charmantes du parc : la pièce d'eau, où se reflètent les arbres et les fleurs. M. Dior m'explique le secret de la métamorphose.

ENTREE de la propriété : en laissant la route de Milly et la splendide forêt de Fontainebleau on retrouve ici une atmosphère de fraîcheur et de gaîté.

COIN DE SIESTE, où nos appareils viennent de faire fuir la dizaine d'invités qui se reposaient il n'y a qu'un moment.

CES DEUX CYGNES magnifiques semblent se plaire beaucoup plus sur terre que dans l'eau... Ils restent si immobiles qu'ils semblent pétrifiés.

LE moulin de M. Christian Dior se trouve situé à Milly-la-Forêt, à une heure environ de Paris, en bordure de la forêt de Fontainebleau. C'est là que le créateur se repose dans une solitude propice.

M. Christian Dior voulait acquérir une maison de campagne, et une de ses fidèles amies et conseillère le savait. Passant un jour près d'un moulin aux alentours de Milly-la-Forêt, elle s'arrêta devant de vieux murs presque en ruine dont elle fut étrangement impressionnée. Et de cette impression elle fit part à son « patron ». Le moulin de ses rêves existait, il se trouvait à proximité ; il pouvait le voir et l'avoir. Mais s'il fut immédiatement séduit, M. Christian Dior se trouva embarrassé par des difficultés de trésorerie, et ce fut seulement l'année suivante que, le moulin se trouvant par miracle encore invendu, il put en faire l'acquisition.

Ce charmant vieux moulin fut dessiné, restauré et décoré par

AUTRE PARTIE du living-room : M. Dior a gardé les roues du moulin, qu'il a recouvertes de cuir et qu'il utilise comme siège et table à illustrations.

LA SPACIEUSE salle à manger a été construite dans l'ancienne grange du meunier. Les carrelages ont été conservés : des sacs de grains y reposaient il y a peu de temps.

UNE PARTIE du living-room du premier étage, où l'on se tient dans la soirée. Garni de meubles aux formes sobres et classiques.

CHAMBRE d'ami, rustique et confortable.

« LA CHAMBRE DE LA DAME », ainsi nommée parce qu'elle ressemble étrangement à celle du tableau qui décore la chambre.

Dior lui-même : il en conçut et réalisa chaque coin et recoin, où l'on retrouve son goût sûr et particulier.

Quand on a longé la forêt de Fontainebleau, dont on aperçoit les rochers, puis dépassé les châteaux de Courance et de Fleury, appartenant à la famille du marquis de Ganay, on arrive, en passant par le village de Milly — où les halles du XV[e] siècle sont encore intactes sur la Grand-Place et où la si belle charpente est admirée tous les dimanches par de nombreux touristes — on arrive donc par une assez longue allée à un asile fleuri de calme et de recueillement. On revoit à tout instant les instruments du moulin qui servaient encore au meunier il y a une vingtaine d'années et qui ont été fidèlement conservés.

La mare a été transformée en piscine, alimentée elle-même par un charmant ruisseau. Les roues sont transformées en sièges ou en

PARTIE DU LIVING-ROOM où M. Dior fait de la tapisserie : on peut distinguer dans le coin son métier, et son travail.

SALON DE RECEPTION du rez-de-chaussée : la pendule d'époque et les deux vases sur la commode font partie de sa collection.

CHAMBRE D'AMIS : les lits ont été tout simplement recouverts de « toile à matelas » de couleur. Les carrelages ont été conservés.

EXTERIEUR de la « chambre des malles » : des malles anciennes décorent la chambre.

INTERIEUR d'une autre chambre d'amis, dont la simplicité voulue n'exclut pas l'élégance.

PETITE CHAMBRE dont le dessus de lit est en « macramé ».

GRENIER transformé et dont on distingue la fenêtre sous le vieux toit.

VIEILLE PORTE en fer forgé donnant sur l'escalier spécial descendant au rez-de-chaussée.

VIEUX ENGRENAGES du moulin conservés intacts et utilisés pour des fins modernes.

tables, la grange où le meunier entassait son grain, en somptueuse salle à manger. Toutes les célébrités modernes y défilent, et l'on sent que le moulin participera de leur célébrité.

Son moulin, M. Dior l'a créé avec amour. Il est un amant de la nature à la façon de J.-J. Rousseau, qui ne pouvait penser qu'en s'y répandant. Il a fait de Milly l'endroit où il peut travailler en paix. Et là s'ébauchent ses futures collections.

C'est là, en effet, que deux fois par an il crée huit cents modèles. Deux fois deux cents modèles pour la collection de Paris et deux fois deux cents modèles pour la maison de couture « en gros » de New-York, modèles tout à fait différents de ceux de Paris.

Il ne veut pas être révolutionnaire. Lorsqu'il vient de créer la mode « haricot vert » (il déteste cette appellation), il se défend d'avoir voulu aplatir les femmes ; il veut simplement allonger leur buste : pour cela, il faut relever la poitrine et garder la taille souple. Il travaille toujours sur les mêmes mannequins qu'il a depuis le début de la création de sa maison, et à chaque élaboration de ligne il leur demande : « Comment vous sentez-vous ? » Si elles ne se sentaient pas bien dans leurs nouvelles robes, il abandonnerait l'idée, car enfin il travaille pour une clientèle.

Malgré son immense succès, il est resté un homme simple et déteste la publicité. Et c'est avec beaucoup de mal qu'on apprend qu'il fume à peine, boit à peine, préfère la canasta au bridge, qu'il a une discothèque de musique classique qu'il écoute longuement à Milly en faisant de la tapisserie... pour se détendre.

Car il prépare un long et beau voyage au Japon, en passant par la Syrie, le Liban, le nord des Indes. Le tout en avion naturellement. Moitié affaires, moitié plaisir... peut-être pour notre plaisir aussi.

EMIL ZATOPEK, HEROS NATIONAL DE LA TCHECOSLOVAQUIE. Trois fois champion olympique à Helsinki, en 1952 (5.000 mètres, 10.000 mètres et course de marathon), le coureur tchécoslovaque incarne le caractère ascétique de l'athlète moderne, porte-drapeau de tout un peuple.

L'ATHLÉTISME, SPORT FONDAMENTAL

L'U. R. S. S. S'ACCORDE ENCORE 2 ANS pour mettre fin à la suprématie des athlètes américains

L'ATHLETISME n'est pas un sport ordinaire. Avec son décor artificiel et coloré, les limites de ses stades, ses pelouses, ses pistes en cendrée, le dessin baroque et inattendu de ses terrains d'exercices, les règles qui l'entourent, il est d'abord un jeu ; mais aussi bien autre chose qui relève d'un ordre différent : de la culture. Il s'irradie dans des domaines multiples et oppose aux définitions une résistance singulière.

Ses racines plongent très loin dans l'histoire humaine. Dès qu'il y avait eu des hommes désireux de confronter leur adresse, leur force, les gestes élémentaires de l'athlétisme avaient pris forme. La codification précise de la « gamme » athlétique, telle qu'elle préside aux grands événements internationaux, tire son origine des premiers jeux des hommes, dont la mémoire religieuse nous a conservé le souvenir : rites initiatiques de la course, jeux de Tailtin en Irlande, en l'honneur des dieux celtiques, datant de trois mille ans, et jeux olympiques, disputés à Olympie tous les quatre ans, au solstice d'été, depuis le IX^{e} siècle avant J.-C. jusqu'à la fin du IV^{e} siècle de notre ère.

La Grèce, dont Nietzsche disait admirablement qu' « elle avait porté à son comble l'expression corporelle », attachait une telle importance à ces compéti.ions que leur rayonnement se poursuivit par delà les siècles, et les premières épreuves de l'athlétisme moderne furent la réplique des jeux de l'antiquité. Le « miracle grec » avait déjà, à Olympie, transposé les qualités de l'hoplite parfait, bien en souffle, adroit au lancer du javelot, entraîné pour la guerre, d'un plan spécifiquement utilitaire à un plan gratuit, un divertissement en l'honneur des dieux. Les Jeux olympiques modernes, rétablis sur l'initiative d'un Français, le baron Pierre de Coubertin, se disputent tous les quatre ans depuis 1896.

ETALON OR DE LA QUALITE PHYSIQUE

L'HOMME n'a point changé. Il a les mêmes bras, les mêmes jambes, les mêmes poumons, le même cœur, les mêmes nerfs, et les programmes classiques d'athlétisme reprennent, sous une

FETE ATHLETIQUE à Budapest. La mise en scène des événements sportifs dans les démocraties populaires atteint une grandeur rare. Voici la cérémonie d'ouverture des Jeux Universitaires qui se sont déroulés cette année en Hongrie. Les athlètes de toutes les nations ont défilé, précédés de leurs drapeaux, et les danseurs folkloriques envahissent le terrain, tandis qu'un lâcher de pigeons assombrit l'horizon. A droite, voici le stade désert d'Arm Arbor (U. S. A.) ! Il peut contenir sur ses gradins près de 80.000 personnes. Toutes les universités des Etats-Unis possèdent un stade analogue, réservé à l'athlétisme et au base-ball.

forme plus abstraite, des gestes élémentaires et oubliés : 100 mètres, 200 mètres, 400 mètres, 800 mètres, 1.500 mètres, 5.000 mètres, 10.000 mètres, 110 mètres haies, 400 mètres haies, saut en longueur, saut en hauteur, saut à la perche, triple saut, lancer du poids, lancer du disque, lancer du javelot, lancer du marteau, course de marathon, courses de relais. Rien ne saurait être plus profondément naturel : courir, sauter, lancer. « Le passage, chez l'homme, du pas à la course est un don qu'aucune machine ne remplacera jamais », disait Jean Giraudoux ; le poids rappelle le lancer de pierre, et la longueur, la hauteur, la perche, le franchissement des obstacles : murs, haies ou rivières, avec ou sans l'aide d'un bâton.

Ainsi, dans l'athlétisme, l'homme se retrouve. Sans l'aide d'un intermédiaire, il a la possibilité d'évaluer, avec ces témoins impartiaux et impitoyables que sont le décamètre et le chronomètre, la souplesse de ses muscles, le jeu de ses articulations, la qualité de son cœur et la solidité de ses nerfs. D'où l'utilisation sociale de l'athlétisme, qui sert de base à l'éducation sportive, à la formation physique des militaires. A défaut, on peut procéder par délégation. Le champion possède la clé d'un univers lointain mais, somme toute, accessible. Et le petit employé se rend le dimanche sur le stade

LE SAUT à la perche est l'une des épreuves les plus attachantes de l'athlétisme. Le record du monde de cette épreuve appartient à un Américain, Warmerdam, avec le bond prodigieux de 4 m. 77. Sur notre document est représenté le champion de France Victor Sillon au moment où il vient de franchir la barre (4 m. 30) et lâche sa perche.

pour reprendre pied dans un monde dont il garde la nostalgie. Après avoir vu lancer le javelot à plus de 80 mètres, ou le poids de 7 kg. 275 à plus de 18 mètres, ou courir le 100 mètres en 10" 2, il peut rentrer chez lui, s'endormir tranquille et rêver que lui aussi « aurait pu » le faire. Dans le monde moderne, où les occasions d'exercer son corps sont devenues de plus en plus rares, on devine quelle résonance possède un sport qui est, en quelque sorte, le dernier instrument de mesure mis à notre disposition : l'étalon or de la qualité physique.

On peut, d'ailleurs, en tirer une belle leçon de modestie. « Qu'est-ce que l'homme dans l'univers ? » Le meilleur d'entre tous n'excède guère, et pas de plus de 200 mètres, la moyenne horaire de 35 kilomètres. Le record de l'heure est de 20 km. 052.

LANGAGE UNIVERSEL

MAIS cette précision mathématique à l'aide de laquelle l'homme se remet en question fait de l'athlétisme un langage universel. On le pratique sous toutes les latitudes, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, des collèges de Melbourne ou d'Auckland aux universités de Los Angeles, des hauts plateaux du Chili aux plaines russes. Seul l'Orient l'ignore à peu près, avec un état d'esprit analogue à celui de ce shah de Perse qui, hôte de la cour d'Angleterre et invité au Derby d'Epsom, répliqua : « A quoi bon, je sais bien qu'il y a des chevaux qui courent plus vite que d'autres. » Il est le sport des mots de passe et des références. Des chiffres suffisent à créer des amitiés inébranlables ou un sentiment de respect et de complicité. Il n'y a plus besoin d'état civil. « Un tel, 1 minute 47 secondes au 800 mètres », rien de plus, toutes les portes sont ouvertes, quel que soit l'horizon. Un frémissement peuple les stades de Hongrie lorsqu'on y apprend qu'un coureur anglais ou suédois vient de battre un record du monde. Et l'on commente, de longues heures, l'exploit ; on l'analyse. De là cette passion du record, qui est d'abord confrontation en dépit de l'espace et du temps.

Et puis il y a la jeunesse. Elle seule explique cette passion de l'inutile, cette poursuite insensée d'un rêve né généralement dans la cour d'un collège ou sur un stade familier, au milieu d'amis fervents. Mieux que quiconque, l'athlète exprime la jeunesse, sa plénitude, sa brièveté, son goût de la sévérité et du plaisir à la fois, sa fierté et sa force. Il connaît aussi, dans une lucidité redoutable, marquée dans son corps, ses limites. Ici, l'on ne triche pas avec le temps. Un jour arrive où l'on sait que la meilleure forme ne reviendra jamais plus. On ne trouve point de champion au delà de l'âge auquel mourut Mozart.

UN SIECLE D'ATHLETISME

L'ATHLETISME moderne a cent ans. Il est né au milieu du siècle dernier en Angleterre. Un premier meeting fut organisé en 1849 par l'Académie militaire royale. L'année suivante, c'est le collège d'Exeter, de l'Université d'Oxford, qui mit sur pied ses championnats. L'idée se développa, et en 1864 se déroulait la première des rencontres annuelles entre les universités d'Oxford et de Cambridge.

En France, la renaissance athlétique se

ES UNIVERSITES américaines, dont la pédagogie portive est fondée sur athlétisme, ont produit le us grand nombre de champons de premier plan. Voici loyd Duff, sélectionné olymque, s'exerçant aux courses de haies.

fit de manière curieuse, par imitation des courses de chevaux. Des jeunes gens se réunissaient au bois de Boulogne. Ils sortaient, pour la plupart, du lycée Condorcet et s'étaient découvert une vocation de coureur à pied en parcourant à toute vitesse le hall de la gare Saint-Lazare.

Ils créèrent les premières épreuves d'athlétisme, calquées sur les traditions hippiques. Ils revêtaient la tenue de jockey, cravache comprise, et il y eut même des paris mutuels. On était au printemps 1882, le « Racing Club » venait d'être fondé. Un an plus tard, sur la terrasse de l'Orangerie, aux Tuileries, avec des élèves du lycée Saint-Louis, le « Stade français » voyait le jour. Avec le temps, cet athlétisme en herbe allait s'enrichir des traditions anglo-saxonnes, et, plus tard, se teinter d'hellénisme. Dès 1892, le baron Pierre de Coubertin eut l'idée de ranimer la cendre des Jeux olympiques. Ils eurent lieu quatre ans plus tard sur le stade d'Athènes, reconstruit sur le modèle du stade antique de Périclès. Treize nations disputèrent les épreuves. Aux derniers Jeux olympiques, tenus à Helsinki en 1952, il y en avait soixante-neuf. Entre temps l'athlétisme s'était universalisé et était devenu l'une des préoccupations essentielles des gouvernements.

LES JEUX DE BERLIN EN 1936 MARQUENT LE DEPART DE L'ERE NATIONALISTE DU SPORT

VOICI les étapes de cette évolution. En 1912, à l'occasion des Jeux olympiques disputés à Stockholm, la Fédération internationale établissait des règles précises et strictes concernant l'organisation des compétitions et l'homologation des records. Et les premiers records officiels, à l'exception de quelques-uns, datent de cette année-là. Après la première guerre mondiale, l'athlétisme va élargir sa sphère d'influence. Il passe du plan individuel au plan collectif. Aux Jeux d'Anvers, en 1920, participent vingt-neuf nations ; à ceux de Paris, quatre ans plus tard, il y en a quarante-quatre. Mais cette grande confrontation ne suffit plus. Dès 1917, à Oslo, les pays scandinaves concourent entre eux.

Les rencontres internationales se multiplieront. Peu après 1930, l'athlétisme va prendre son tournant et entrer dans l'une de ses perspectives les plus graves. Il devient affaire d'Etat, autant comme moyen d'éducation, de préparation militaire que comme instrument de propagande. Les nations totalitaires naissantes en particulier — les fascismes de Hitler et de Mussolini — s'en servent comme d'un admirable pavillon pour assurer leur prestige. L'évolution se précipite. Le Troisième Reich obtient l'organisation des Jeux de 1936 à Berlin. L'effort est énorme. Jamais Jeux olympiques ne se sont déroulés avec autant d'éclat, de ferveur collective. Mais ce faste ne laisse pas d'être inquiétant. Une propagande habile tire les conclusions des succès athlétiques : classement respectif des nations qui préfigure des confrontations plus tragiques ; supériorité raciale. Les slogans envahissent le stade. La chasse aux records est ouverte. A tel point que le « Comité olympique international » s'émeut. Il condamne la nationalisation du sport dans une perspective politique qui, ayant comme fin l'exaltation nationaliste, n'est pas conforme à l'idéal olympique. Il interdit, à l'occasion des Jeux, les classements par pays. Mais le monde est en marche. Les pays totalitaires engloutissent des fortunes pour le sport. Les pays libéraux tentent de suivre. En 1937, la France a son premier sous-secrétaire d'Etat chargé des sports, Léo Lagrange. Ce dernier décrète l'athlétisme « sport de base ».

LA MONTEE DES DEMOCRATIES POPULAIRES : 14 TITRES SUR 21 AUX DERNIERS CHAMPIONNATS D'EUROPE

UN fait nouveau illustre l'après-guerre : l'entrée des démocraties populaires dans le concert international du sport et, en premier lieu, de l'athlétisme. En quelques années leurs progrès ont été stupéfiants. Ainsi au cours des derniers championnats d'Europe, qui se sont disputés à Berne du 25 au 29 août, sur vingt et un titres décernés, sept sont allés à des athlètes de l'U. R. S. S. (400 mètres, 5.000 mètres, 110 mètres haies, 400 mètres haies, triple saut, lancer du marteau, décathlon), quatre ont été enlevés par la Hongrie (800 mètres, 3.000 mètres steeple, saut en longueur, relais 4 × 100 mètres), deux par la Tchécoslovaquie (10.000 mètres et lancer du poids), un par la Pologne (lancer du javelot). Les nations libérales s'en sont partagé sept. L'U. R. S. S. menace sérieusement — et c'est son but avoué — la suprématie athlétique des Etats-Unis. Elle progressera encore d'ici deux ans. Le rendez-vous de ce débat de colosses est fixé aux Jeux de Melbourne, en 1956.

L'examen des chiffres permet de dresser un graphique qui établit avec précision la marche des peuples. En 1912, les principaux records mondiaux pour les courses étaient les suivants : 100 m. : 10"6 ; 200 m. : 21"6 ; 400 m. : 48"2 ; 800 m. : 1'51"9 ; 1.500 m. : 3'55"8 (tous ces records appartenaient à des athlètes des U.S.A.) ; 5.000 m. : 14'36"6 ; 10.000 m. : 31'20"8 (à des Finlandais). En 1935, à la veille des Jeux de Berlin, c'est-à-dire à une époque qui marque la fin de « l'ère libérale » en athlétisme, les voici : 10"3 au 100 m. ; 20"3 au 200 m. ; 46"2 au 400 m. ; 1'49"8 au 800 m. ; 3'48"8 au 1.500 m. ; 14'17" au 5.000 m. ; 30'6"2 au 10.000 m. Les U.S.A. venaient loin en tête.

En 1954, la situation se présente ainsi : 100 m. : 10"2 (Owens-U.S.A., 1936) ; 200 m. : 20"2 (Patton-U.S.A., 1949) ; 400 m. : 45"8 (Rhoden-Jamaïque, 1950) ; 800 m. : 1'46"6 (Harbig-Allemagne, 1939) ; 1.500 m. : 3'41"8 (Landy-Australie, 1954) ; 5.000 m. : 13'51" (Kuts-U. R. S. S., 1954) ; 10.000 m. : 28'54"2 (Zatopek-Tchécoslovaquie, 1954).

Les U. S. A. ont dû céder du terrain, et les démocraties populaires s'affirment surtout dans les épreuves de longue distance, où le travail et la préparation jouent un rôle essentiel.

LE CHAMPION INCARNE LA GRANDEUR DE LA NATION

LA destinée d'Emil Zatopek, triple champion olympique à Helsinki, est significative au sujet de ce nouvel état d'esprit. Il s'agit d'un admirable instrument de propagande. Ses succès représentent pour le peuple tchécoslovaque la grandeur du monde nouveau. Le voici dressé en héraut avant-coureur de l'avenir. A Prague, le portrait du champion orne les carrefours. On lit sa biographie dans les écoles.

Les raisons des succès athlétiques des pays de l'Est sont simples. Le sport y est considéré comme une activité vitale de la nation et possède son ministère ; des sommes énormes y sont consacrées. Le champion y jouit d'une existence privilégiée. On a réglé, une fois pour toutes, le délicat problème de « l'amateurisme », qui est la pierre d'achoppement de l'athlétisme. Selon les règlements internationaux, il est formellement interdit à un athlète — sous peine de disqualification — de tirer un profit pécuniaire de la pratique sportive. Ainsi, s'étant avéré qu'ils avaient touché des sommes d'argent pour courir, les recordmen du monde Jules Ladoumègue, en 1932, et Gunder Haegg, en 1945, se virent interdire, à vie, la compétition. L'U.R.S.S. et ses satellites ont trouvé la formule de l'athlète d'Etat, du fonctionnaire : policier, militaire, professeur d'éducation physique. Sur le plan privé, c'est l'usine ou le syndicat qui prend le champion en charge. La lettre des règlements est respectée. Pendant la période des compétitions, le champion a le loisir de s'entraîner comme il l'entend.

Et les progrès de l'athlétisme contemporain viennent justement d'une amélioration de l'entraînement autant en qualité qu'en quantité. A la lumière des données scientifiques — et plus précisément médicales — les méthodes se perfectionnent. On sait maintenant que la saturation n'existe pas dans ce domaine. Les cardiologues, en particulier, ont découvert que le cœur est le muscle le plus facile à éduquer, à adapter à l'effort. Le coureur à pied peut s'entraîner quatre ou cinq heures par jour sans aucun danger pour l'organisme. Et les succès appartiennent, en définitive, à ceux qui ont le plus d'heures d'entraînement dans les jambes au moment de l'épreuve.

Le reste est affaire de sélection, et dans les républiques populaires rien n'est laissé au hasard : en Hongrie (9.000.000 d'habitants) cette année, plus de 300.000 écoliers ont participé aux concours d'athlétisme. Les talents sont sûrement décelés. On garde les meilleurs. On les confie aux entraîneurs nationaux et même aux savants. Des camps d'entraînement sont créés où l'athlète trouve le meilleur climat pour atteindre son perfectionnement. Il n'a aucune inquiétude pour l'avenir. Les champions, une fois leur carrière achevée, constituent les cadres des nouvelles générations. Des postes d'entraîneurs, de professeurs leur sont offerts dans l'armée ou dans les usines. Là, point de déclassés comme l'on en trouve ailleurs parmi les « amateurs marrons » qui ont, plus ou moins, bénéficié de leurs qualités athlétiques et qui se retrouvent sans position sociale au moment où la jeunesse s'est évanouie.

NAISSANCE D'UN NOUVEAU ROMANTISME

ON ne néglige rien. Le peuple est convié à la fête et invité à communier à cette ferveur. La propagande embouche les trompettes de la Renommée. On construit des stades. Et l'œuvre collective permet de les concevoir admirables. Le jour des grands événements athlétiques, quarante mille, soixante mille et jusqu'à cent mille personnes se pressent sur les gradins. La mise en scène est soignée. Là-bas, les réunions n'ont rien à voir avec la monotonie des nôtres, leur lenteur. On a créé un nouveau romantisme. Le déroulement des épreuves est conduit avec rigueur et ordonné comme un mouvement orchestral. Les cérémonies d'ouverture et de clôture revêtent un éclat exceptionnel : défilés, drapeaux dressés vers le ciel, danses folkloriques, sonneries des cuivres, feux des projecteurs trouant les ombres du soir.

QU'OPPOSER à cela ? Les nations libérales ont, dans leur majorité, disparu du premier plan international. Seuls les pays dont les traditions sportives remontent à plus d'un siècle — et pour lesquels l'athlétisme relève plus de la culture que du divertissement — tiennent encore leur place : ainsi la Finlande, l'Angleterre, les Etats-Unis. Ces deux derniers, surtout, grâce au recrutement de leurs collèges et de leurs universités, dont la pédagogie est fondée en grande partie sur l'athlétisme, sport considéré comme complémentaire aux activités intellectuelles.

Mais pour combien de temps encore ?

Michel CLARE.

LE STYLE des meilleurs sauteurs en hauteur du monde est démontré sur notre photographie. Il s'agit du « rouleau ventral », où l'athlète, félin, enveloppe littéralement la barre. Le record du monde est de 2 m. 12, par l'Américain Davis.

LES EPREUVES de sprint, du 100 mètres au 400 mètres, sont l'apanage des noirs et mulâtres américains, tel Bill Mathis, de l'Illinois. Leurs succès sont dus à une exceptionnelle qualité musculaire que fait ressortir notre document. Le record du monde de lancer du poids appartient à un étudiant américain avec le jet prodigieux de 18 m. 54, Parry O'Brien. Un exemple de la technique américaine est donné ici (à droite) par un de ses condisciples, Bill Bangart.

ALEXANDRE CALDER est représenté, sur la photographie en couleurs ci-contre, près d'un de ses mobiles intitulé « Red and white on post », Rouge et blanc sur poteau (1948. Galerie Maeght). Ci-dessous un « stabile » (1945-1946) communiqué également par la Galerie Maeght.

ALEXANDRE CALDER
OU LA SCULPTURE EN MOUVEMENT

PAR FRANCK JOTTERAND

UN soir de mai 1952, la foule élégante des premières sortait du Palais de Chaillot où Jean Vilar venait de présenter le spectacle le plus audacieux de l'année : Nucléa, d'Henri Pichette. Les spectateurs se divisaient en deux camps, partisans ou adversaires de ce théâtre total. Mais un nom faisait l'unanimité : Alexandre Calder, auteur du décor. Ce décor était en fer. Et il bougeait tout seul.

Aujourd'hui encore, quand on parle de Calder, je ne pense pas immédiatement aux mobiles du musée de Bâle ou du musée d'Art Moderne de Paris, mais à ce mouvant décor qui pour une salle entière fut tour à tour le paysage de l'angoisse et du bonheur. Des disques noirs descen-

daient des cintres et tournaient lentement au-dessus des hommes ; leurs mouvements n'étaient commandés par rien, ils pouvaient aller à droite, à gauche, ou fondre sur l'humanité, sans raison apparente, comme la fatalité. C'est la liberté absurde, incompréhensible, des mobiles de Calder qui les rend si effrayants. A côté d'eux, le Laocoon prend l'aspect d'une tribu apprivoisée ; le marbre est repos et douceur à côté de ce tumulte de fer. Mais voyez la science du démiurge. Il suffisait que changeât la couleur de ses disques, sur la scène de Chaillot, pour que leur blancheur soudaine les transforme en nuages soumis à la fantaisie légère du vent. Couleur, matière, mouvement sont les trois éléments de ces sculptures et Calder en connaît les multiples possibilités.

Il sait notamment le pouvoir maléfique du fer. A l'angle de la scène il y avait disposé un engin de meurtre, armé de pinces, de tentacules, de bouches prêtes à happer, de mâchoires, terrifiant appareil sculpté dans ce minerai arraché aux entrailles de la terre, à ces régions où l'on situait au moyen âge les démons infernaux. Mais Alexandre Calder, Américain du XX^{e} siècle, est solidement ancré dans une époque qui a exorcisé les maléfices, qui a construit ses maisons, ses machines et ses palais à l'aide du matériau maudit, une époque qui redécouvre les propriétés de la couleur et de la lumière. Un projecteur suffisait, à Chaillot, pour changer l'engin de meurtre en un verger tranquille, en un totem de bonheur.

Calder a réussi enfin ce qu'aucun sculpteur n'osait espérer. Il ne se contente pas de faire jouer ses formes dans l'espace, à l'aide de « trous d'air », comme Henry Moore, par exemple. Ses mobiles créent cet espace et le déforment à chaque instant, par leur mouvement propre. Air, fer, couleur... quel autre artiste a jamais sculpté de cette façon-là?

QUI EST CALDER ?

ALEXANDRE CALDER est tel que ses œuvres le laissent supposer : un forgeron, un homme taillé pour marteler le fer. On le reconnaît immédiatement dans les quelques vernissages parisiens où il vient tâter la peinture moderne. Yeux bleus, cheveux blancs, chemise de laine rouge, visage qui semble brûlé par le feu des forges...

En 1923, Alexandre Calder n'était pourtant qu'un étudiant sage, inscrit à la

ARAIGNEE DU MATIN et BLIZZARD. Ce stabile et ce mobile furent exposés en 1954 en Allemagne, à la Galerie Kestner Gesellschaft, à Hanovre. L'exposition avait été organisée par la Galerie Maeght. Calder ne se contente pas de faire jouer ses formes dans l'espace. Ses mobiles créent cet espace et le déforment par leur mouvement propre.

EN DECEMBRE 1950 Alexandre Calder fit une exposition de ses œuvres en Amérique, au Massachusetts, à l'Institute of Technology de Cambridge. Calder devenu célèbre, et dont on se dispute les œuvres dans les deux mondes, partage maintenant son temps entre l'Amérique, Paris et le Midi de la France où il a acheté une propriété.

« Ligue des étudiants d'art » de New-York. Un jeune homme de vingt-cinq ans, né à Philadelphie de parents sculpteurs, élevé dans un atelier où flottait la classique poussière de marbre, et qui avait eu pour hochets le marteau et le ciseau traditionnels.

Ce qui distinguait malgré tout le futur créateur des mobiles, c'était son goût du mouvement. Il avait quitté Philadelphie avec un diplôme de technicien ; il quitta New-York avec un contrat de matelot pour parvenir enfin au port de tous les arts, Paris. Ses débuts furent difficiles. Il savait deux choses : que l'art abstrait était une excellente chose, mais qu'il fallait la faire bouger ; et qu'il pourrait essayer de gagner sa vie grâce à son génie de bricoleur. L'art abstrait animé par les outils du bricoleur, serait-ce la genèse des mobiles ?

LE CIRQUE

AVANT les mobiles, il y eut l'enfance de l'art, c'est-à-dire le cirque. Calder, pour s'amuser et pour ne pas crever de faim, commença par fabriquer des jouets qu'il vendait à un marchand. Ce travail lui plut. Il créa donc, pour le plaisir — Calder prétend ne travailler que pour le plaisir — un cirque en miniature, avec ses funambules, ses dompteurs et ses fauves, ses clowns et ses chiens savants. Quand tout fut prêt, il acheta aux puces un gramophone et des disques, organisa des représentations dans sa chambre et convoqua le public. Ebahis, les badauds applaudirent ces artistes faits de fil de fer, d'épicéa, de bouts d'étoffe qui inventaient pendant deux heures des successions d'actes gratuits.

Aujourd'hui, dans sa maison de Roxbury (Connecticut) ou dans son mas provençal de Mas des Roches, Alexandre Calder ne se sépare jamais de son cirque. Jean Painlevé a été séduit à tel point par ces personnages, insectes aux mouvements imprévisibles, qu'il a décidé récemment d'en tirer un film en couleurs. Et les psychanalistes expliquent ce goût de Calder pour le cirque par son amour de la liberté. N'est-ce pas sous le chapiteau que l'homme peut encore dépasser ses limites, attenter aux lois de la pesanteur, mystifier la physique ? Mystification, libre jeu des mouvements, on se rapproche encore des mobiles.

Vers 1930, Calder était donc connu, sinon célèbre. Il s'était mis sérieusement à la sculpture, et certains échotiers annonçaient qu'il existait, à Paris un Américain dont l'atelier était rempli de sculptures bizarres, animées par un système d'engrenage. Marcel Duchamp avait

déjà trouvé un nom pour ces œuvres : « mobiles à manivelle ou à moteur », selon le système utilisé pour les mettre en action. Alexandre Calder cherchait pourtant la liberté totale. Il comprenait qu'en limitant ainsi les mouvements de ses sculptures à une série de gestes toujours les mêmes, il créait des sortes de robots. Il atteignit enfin son but. Ses mobiles, grâce à des équilibres subtils, purent jouer des ballets avec l'espace. Calder avait trouvé la liberté, qui est essentielle à l'art.

UNE PETITE FETE

FILME, fêté, riche, Alexandre Calder est maintenant célèbre dans les deux mondes. Il partage son temps entre Paris, sa maison du Midi et sa propriété américaine où vivent sa femme et ses deux filles, dont l'aînée a dix-neuf ans. On trouve sa sculpture dans les musées du monde entier, même à Moscou. Certaines formes du mobilier moderne tendent à lui ressembler. Mais ces œuvres ne seront jamais apprivoisées. Libres, inconnaissables, mystérieuses, elles sont, comme le dit Sartre, des petites fêtes locales, des fleurs qui se fanent dès qu'elles s'arrêtent. Elles sont de métal, de couleur et de hasard.

MORNING COBWEB, Toile d'araignée du matin (ci-dessus), est un stabile de 1945. Ci-contre, un autre stabile de la même époque. Sur l'autre page sont rassemblés deux mobiles : « Plumeau bleu » et « Noir, rouge, bleu, blanc », et un stabile : « Toile d'araignée du matin ». Ces sculptures ont figuré à l'exposition d'œuvres de Calder en Allemagne.

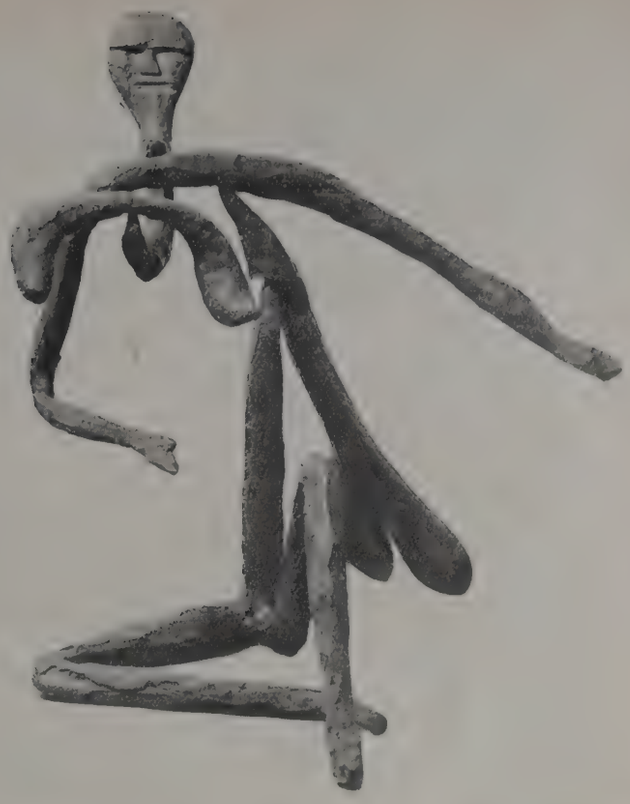

CE PERSONNAGE DETACHE est en bronze. L'artiste a su donner à ses articulations un équilibre subtil qui n'est point celui d'un robot.

HANOÏ OCTOBRE 1954

par RENÉ BRANELLEC

LA « LIQUIDATION » D'UNE GRANDE VILLE

LA PLUS BELLE QUE NOUS AYONS CONSTRUITE OUTRE-MER

UN EPISODE de l'évacuation du Nord-Vietnam. Des bateaux américains, mouillés dans la baie d'Along, assurent le départ des civils vers le Sud. Ces femmes emportent ce qu'elles ont de plus précieux.

Voici quelques notes écrites dans l'étrange atmosphère de la « liquidation » d'une ville, d'une capitale, la plus belle que nous ayons construite outremer.

Point de têtes coupées posées bien en évidence sur les trottoirs, comme en décembre 1946. La poignée de Français que nous sommes bénéficie au contraire d'une sympathie trop spontanée pour laisser croire qu'il ne s'agit là que d'un mot d'ordre. Celui-ci, certes, existe. Ho Chi Minh a recommandé le calme, mais il y aurait, on l'imagine, beaucoup de façons désagréables de s'y conformer à notre égard... d'autant plus que commence à la frontière provisoire du Nord et du Sud-Vietnam, à Tourane, la construction d'un aérodrome où pourront se poser les grands avions à réaction modernes

et les bombardiers lourds. Un investissement de 17 milliards de francs ! Penserions-nous que cette frontière, qui, en principe, doit s'effacer en juillet 1956, après les élections, se consolidera ? Si la guerre chaude est terminée en Indochine, la guerre froide, elle, bat son plein. L'équilibre, qui s'institue péniblement, est instable. Nous en avons tous conscience. La soudaine amitié qu'on nous témoigne est fragile et cela provient moins de la versatilité de la foule asiatique que des circonstances. Il suffirait de bien peu pour tout remettre en question.

L'EVACUATION DES CATHOLIQUES PROVOQUE LES PREMIERS INCIDENTS

Les premiers incidents sont survenus à propos de l'évacuation des catholiques du delta. Les accords de Genève prévoyaient que toutes facilités seraient données par les autorités de chaque zone aux habitants désireux de quitter soit le Nord, soit le Sud du Vietnam. Mais, à la fin de septembre, les Canadiens de la Commission Internationale de Contrôle s'aperçurent que les équipes mobiles chargées de surveiller les transfèrements de populations étaient pratiquement « chambrées » et mises par le Vietminh dans l'impossibilité d'exercer leur mandat. Ils eurent notamment connaissance qu'un trafic suspect existait entre la Chine et le Nord-Vietnam, dans la région de Langson, et que toutes sortes de pressions étaient mises en œuvre pour empêcher les habitants de choisir librement leur destination.

On en eut une preuve éclatante lorsque le propre chauffeur vietnamien du général Cogny se vit « kidnapper » son enfant, dans la maison même du général. (L'enfant fut retrouvé dans un village proche de Hanoï, après une gigantesque battue.)

De leur côté, les autorités vietnamiennes de Hanoï, en cédant la place à leurs collègues vietminh, s'arrangeaient pour compliquer dans toute la mesure du possible la tâche de ces derniers. Ce n'était pas seulement le personnel administratif de la ville qui partait, mais le matériel de bureau et celui des transmissions ! Les registres du cadastre furent sauvés de justesse par un affilié du Vietminh qui prit l'initiative d'entreposer chez lui ces documents, dont l'absence eût donné lieu à d'innombrables difficultés.

Dès le 29 septembre, tout le personnel vietnamien de l'administration avait quitté la ville, y compris la police. Celle-ci était remplacée, jusqu'au 5 octobre, date de l'entrée dans Hanoï des premiers éléments de la police vietminh, par des gendarmes français. Des affiches signées par le président Ngo Dinh Diem furent placardées dans la ville : « Je dis au revoir à ceux de mes compatriotes qui restent ici... et non adieu. »

LA CHANCE DES PILLARDS

En dépit des avertissements lancés aussi bien du côté français que du côté vietminh pour tenter de décourager les pillards, les occasions étaient trop nombreuses et trop fortes pour ne pas séduire les amateurs de la dernière chance. A partir du 1er octobre, outre l'absence des policiers vietnamiens, les départs dans le corps expéditionnaire français se déroulaient selon le plan prévu, en direction de Haïphong, où le général Cogny a transféré son Q. G. Le P. C. opérationnel de Hanoï fut confié au général Masson, adjoint de Cogny, qui resta jusqu'au 9 octobre, à la tête de dix-huit bataillons. A cette date, il ne resta plus dans la ville, devenue étrangement muette, qu'une cinquantaine de civils. Dans les magnifiques avenues larges et ombragées des quartiers résidentiels ne passaient plus, dans la journée, que de rares voitures. La nuit, le couvre-feu ayant été décrété de 9 heures du soir à 7 heures du matin, les phares des automobiles dotées de laissez-passer (ils sont distribués avec une extrême parcimonie) ne surprenaient plus dans leur pinceau que des silhouettes furtives, soucieuses de retrouver l'obscurité.

Le matériel hétéroclite jeté sur les trottoirs, dans l'attente du camion qui descendra sur Haïphong, a peu à peu disparu. Mais dans les belles villas quantité de choses sont à prendre. La récupération individuelle a battu son plein pendant plusieurs jours. Les gendarmes n'en pouvaient mais. Seuls les voleurs pris sur le fait leur étaient amenés. Cela se traduisait par de solides corrections, après quoi les délinquants étaient remis dans le circuit. Que faire d'autre ? Où étaient les magistrats qui auraient pu les juger ? Où, les gardiens de prisons ?

AVANT L'EMBARQUEMENT, il est procédé à une désinfection minutieuse des réfugiés, qu'on arrose copieusement de D. D. T.

LES EXIGENCES VIETMINH ONT RENDU DIFFICILE LA SITUATION DES SOCIETES FRANÇAISES

Les affichettes concernant le couvre-feu recommandent à la population de s'assurer quatre jours de vivres en réserve. Pourtant, jusqu'à ce jour, le ravitaillement reste possible. Les boys du camp de presse se débrouillent. Les marchés de la ville sont approvisionnés en denrées essentielles. En revanche, la bière et les sodas manquent, la Société des Brasseries et Glacières ayant fermé ses portes. Une grève y avait été organisée, à l'instigation de meneurs vietminh, pour protester contre le départ des techniciens français. La société, qui avait demandé vainement aux autorités vietminh des garanties personnelles pour ses employés et des sécurités financières pour elle-même, a fait démonter tout le matériel transportable et détruit celui qu'elle ne pouvait emmener.

Ce cas illustre la situation dans laquelle se trouvent toutes les entreprises françaises de Hanoï. C'est là-dessus qu'ont buté les négociations de Phulo, où se sont réglées très difficilement les modalités pratiques du transfèrement de la ville au Vietminh. Les communistes exigeaient une continuité complète des services publics : eau, électricité, tramways, chemin de fer du Yunnan. Le dernier tronçon utilisable de cette ligne est celui de Hanoï et Haïphong, mais on assure que le Vietminh a déjà remis en place, dans son secteur, la majeure partie des rails enlevés pendant la guerre, en sorte que la liaison ferroviaire avec la Chine se ferait bientôt régulièrement au départ de Hanoï... et même de Haïphong... Ce fut là un des espoirs qui se firent jour, après la conférence de Genève, dans certains milieux d'affaires français. Mais la politique de rapprochement étroit avec les Etats-Unis a rendu fort aléatoire un développement substantiel des échanges commerciaux avec la Chine.

Une cinquantaine d'ingénieurs et de contremaîtres français attendent des instructions de leurs directions respectives. Devaient-ils rester ou partir ? A Phulo, les négociateurs français n'arrivaient pas à obtenir de la délégation vietminh les assurances écrites indispensables. « C'est inamical, protestait-elle. La lettre de M. Pham Van Dong à M. Mendès-France, en date du

LES PARTANTS S'ENTASSENT à bord des bateaux qui vont les emmener vers les lieux où il va leur falloir commencer une nouvelle existence. Beaucoup ont tout perdu et, malgré les accords, bien des entraves ont été mises à leur départ.

21 juillet 1954, a déjà tout réglé. »

Or la lettre en question n'a guère posé que les principes. Les réalisations pratiques supposent des accords plus détaillés et précis. Ceux-ci n'ayant pas été obtenus, les sociétés concessionnaires quittent Hanoï. Mais certains techniciens français ont accepté de rester, à titre individuel.

UNE VILLE MORTE ? NON, MAIS UNE VILLE EN VEILLEUSE

Le Vietminh propose de reporter jusqu'au 31 décembre prochain la faculté, pour les Français, de prolonger individuellement leurs contrats avec les sociétés d'Etat qui se substitueront aux concessionnaires défaillants. La visite du Pandit Nehru à Hanoï, le 17 octobre, n'a pas été tout à fait étrangère à cette suggestion. Il eût été assez déprimant de promener le premier ministre indien à travers une ville morte, aux services publics vacillants. La preuve de l'efficacité communiste ne serait pas fournie, encore que le Vietminh arguera, de toute façon, de la « mauvaise volonté » française.

Une ville morte ? Le terme n'est pas exact. Les quartiers autochtones restent surpeuplés, nettement moins pourtant qu'ils ne l'étaient il y a deux mois. Les échoppes des petits artisans, qui travaillaient en grande partie pour la colonie française, sont fermées. Mais il faut se souvenir que la population civile française de Hanoï n'a jamais excédé trois mille âmes. C'était donc une clientèle assez limitée. Elle s'était formidablement gonflée pendant la guerre. Aujourd'hui militaires et civils à gros pouvoir d'achat sont à Haïphong ou à Saïgon. Toute l'activité qui s'était greffée autour d'eux a disparu. Seuls circulent encore ici les milliers de cyclo-pousse. Mais alors qu'ils formaient, hier, un des forts contingents vietminh à Hanoï, les voilà quelque peu désemparés : le Vietminh considère, dit-on, qu'il est indigne pour un homme de pédaler au profit d'un « bourgeois » mollement étendu dans un fauteuil roulant. Dans la République populaire, on ne tolère les cyclo-pousse que pour le transport des marchandises... Inutile de souligner ce que cette rumeur a de fantaisiste. La vérité est plus simple. Le nombre des amateurs de cyclo-pousse s'est considérablement réduit en zone vietminh par suite du manque d'argent. Parallèlement, les camions Molotova ne suffisent pas pour assurer tous les transports. Le résultat, en toute occurrence, est le même pour les malheureux cyclo-pousse : ils devront se résigner à gagner moins et à travailler davantage, ce qui n'a jamais enchanté personne.

LES PRIX CONNAISSENT, SELON LES OBJETS, L'AFFAISSEMENT MASSIF OU LA MONTEE EN FLECHE

Deux postes à essence restent ouverts aux civils. Conséquence : on peut se procurer ici des voitures américaines pour un prix dérisoire. En revanche, les 4 CV Renault d'occasion ont vu leur cote monter en flèche.

D'une façon générale, le prix des objets brusquement offerts sur le marché par suite du départ de la colonie française est tombé dans la proportion de 1 à 5. Une villa de 20 millions de francs vaut 4 millions. Les ventilateurs, au lieu de 45.000 francs en coûtent 10.000, et tout le reste est à l'avenant. Tout le reste, c'est-à-dire ce qui ne se pouvait facilement transporter... L'inverse se produit dans les cas contraires. On imagine les « affaires » fructueuses qui se traitent dans ces conditions.

Les Chinois s'y entendent à merveille, comme chacun sait. Leur colonie s'est quelque peu dispersée. Ceux qui avaient persisté trop ouvertement à se réclamer de Tchiang Kai Chek ont gagné des cieux plus cléments. Ils étaient assez rares. La grande majorité avait pratiqué un jeu d'attente et s'était gardé de perdre le contact avec Pékin. La Chine populaire a

DONG-HOI APRES L'EVACUATION de la population et du matériel militaire. Hanoï donne aussi l'impression d'une ville en veilleuse. Civils et militaires à gros pouvoir d'achat sont partis, et les cyclo-pousse quêtent les clients qui se raréfient.

d'ailleurs fait un gros effort pour s'assurer le contrôle de toutes les communautés chinoises, qui disposent pratiquement du monopole du commerce dans l'ensemble du Sud-Est asiatique. Ces communautés ont aujourd'hui un statut propre à l'intérieur du régime. Elles ont leurs députés à l'Assemblée Nationale et l'on fait grand cas de leur avis. Ne sont-elles pas le meilleur instrument de l'expansion chinoise à l'étranger ?

Le fait est que la radio vietminh utilise pour les trois quarts de ses nouvelles les informations de l'agence officielle « Chine nouvelle ». Cette radio, qui était installée à Thai Nguyen, capitale provisoire de Ho Chi Minh, poursuit actuellement son travail à Hanoï. Elle aura de quoi faire.

Car les Vietnamiens, soutenus par les Américains (les Français ont été « court-circuités » dans cette affaire... mais, au fond, tenaient-ils à y entrer ?), ont monté à Haïphong un poste de propagande qui a évidemment pour mission de ne pas laisser au Vietminh une totale initiative lors des élections de 1956. Ce poste fait un abondant usage des dépêches U. P. (United Press), qui passent pour exprimer les vues des milieux d'affaires démocrates, ainsi que des dépêches A. P. (Associated Press), qui, elles, seraient inspirées par les hommes d'affaires républicains.

AMERICAINS ET BRITANNIQUES RIVALISENT DE VIGILANCE ET D'ACTIVITE

Les Américains sont vigilants à Hanoï. Leurs représentants, à l'exception du vice-consul, sont taillés en armoire à glace, et le siège de la délégation est minutieusement défendu. De toute évidence, les Américains qui se trouvent ici considèrent qu'ils résident, par le malheur des temps, au cœur même d'un des royaumes de prédilection de Lucifer. Ils ont la mentalité d'hommes décidés à « vendre chèrement leurs os ». Pourquoi sont-ils là ? Sans doute parce qu'il faut être présent partout où cela est encore possible ; parce qu'il n'est pas mauvais d'avoir un prétexte à crier si l'on est mis à la porte ; parce que les éventuelles tractations commerciales entre la France et la République populaire du Vietnam (qui un jour pourrait bien être un excellent relais vers la Chine) intéressent passionnément les Etats-Unis... et aussi la Grande-Bretagne.

Les Britanniques n'ont pas pour habitude de se laisser distancer sur le terrain commercial. Ils ont donc dépêché à Hanoï un consul général, flanqué d'attachés qui, sous les dehors nonchalants des « gentlemen » traditionnels, connaissent et font leur métier, ce qui n'est pas incompatible avec le goût pour le whisky soda, seul remède vraiment efficace contre ces désagréments inévitables que sont la mousson, l'excessive chaleur, les amibes et autres contingences locales.

Les Anglais possèdent une sérieuse avance sur les Américains en ce qui concerne les travaux d'approche du marché chinois. Victimes de leur intransigeance politique à l'égard de Mao Tse Toung, enchaînés au « China lobby », qui opère à Washington et à New-York comme à San Francisco, les cousins d'outre-Atlantique regardent avec un énorme dépit les Anglais prospérer à Hong-Kong. Depuis la perte pratique de Changhaï, où les Européens, qui détenaient la concession de tous les services publics, se sont fait « squeezer » comme des enfants par les Chinois (grâce à l'aide amicale qu'apporta à ceux-ci le président F. D. Roosevelt), les Anglais s'attachent à faire de Hong-Kong la grande porte de la Chine. Et ils se méfient beaucoup des petites portes susceptibles de s'ouvrir de-ci de-là... Plus exactement, comme ils n'ignorent pas qu'il est impossible de maintenir une sorte de monopole de fait sur le commerce avec un pays de 600 millions d'habitants dont les besoins sont fantastiques, ils veulent au moins se tenir parfaitement au courant de ce qui pourrait un jour survenir non loin de Hong-Kong.

Pourtant, certains commencent à trouver que ce fameux marché chinois, dont on nous rebat les oreilles depuis une cinquantaine d'années, est surtout un mirage, qui s'éloigne au moment précis où l'on croit l'atteindre. Les conversations commerciales entre la Grande-Bretagne et la Chine ont été décevantes. Le principe en avait été arrêté à Genève. M. Eden, qui ne perdait pas de vue les suggestions quasi impératives de son collègue Butler, chancelier de l'Echiquier, dont l'influence dans toutes les décisions relatives à la politique extérieure britannique est considérable, s'était bien entendu avec Chou En Lai. L'échec de la mission commerciale chinoise à Londres a été d'autant plus vivement ressenti. Les experts chinois proposèrent à leurs interlocuteurs britanniques des tonnes de duvet, d'ailerons de requin et de nids d'hirondelle en échange de locomotives et de machines-outils... Les Anglais furent horriblement vexés de ce qu'ils jugèrent comme une mauvaise plaisanterie. Et le major Clement Attlee lui-même, malgré tout son désir d'être agréable à Mao Tse Toung, après son récent voyage en Chine populaire, n'a pas hésité à écrire qu'il considérait comme hautement souhaitable le soutien américain à Tchiang Kai Chek dans l'affaire de Formose. Ce que les Américains traduisent amèrement par la vieille formule : « Armons-nous et partez. » Car ils savent fort bien que ni la Grande-Bretagne ni la France ne participeraient à une guerre dont l'enjeu serait le maintien de M. Tchiang Kai Chek à Formose.

LE CLIMAT DE BUCKINGHAM PALACE

La Commission Internationale a élu domicile dans les locaux de la Chambre de Commerce. Elle y est gardée par des soldats indiens, qui s'efforcent à se montrer dignes du rituel militaire britannique tel qu'on le voit pratiquer à Buckingham Palace. On a des traditions !

La grande astuce, pour les émigrés de Hanoï, était naturellement de faire réquisitionner leurs locaux par la Commission. En un an de location, ils récupérèrent ainsi le prix qu'ils auraient obtenu en vendant l'immeuble. Inutile de dire que les habiles se sont admirablement tirés d'affaire dans cette aventure. Quant aux autres, les pertes que représente pour eux l'exode sont grandes. Beaucoup ne s'en relèveront pas. Les indemnités qu'ils sont susceptibles de toucher sont lointaines et hypothétiques... Mais la Commission Internationale n'a rien à voir à cet aspect de la question. Les trois délégations qui la composent sont fort différentes. Les Polonais constituent un bloc compact, monolithique. On devine qu'il leur est rigoureusement interdit d'entretenir quelque contact individuel que ce soit avec quiconque. Les Indiens se montrent au contraire extrêmement urbains. Ils auraient volontiers goûté aux plaisirs nocturnes de Hanoï. Hélas ! depuis l'institution du couvre-feu, le toit du Ritz, où l'on rencontrait les plus jolies taxi-girls de la capitale, a suspendu ses festivités, et il y a bien peu de chances qu'il en revoie d'ici longtemps... Les Canadiens, seuls représentants de l'Occident que celui-ci reconnaisse pour tels, sont à la hauteur de leur double origine française et britannique, mais leur scrupule de paraître sympathiser avec partialité avec les thèses françaises les conduit souvent à combattre celles-ci... avec excès.

LE VISAGE DE HANOI APRES L'ARRIVEE DES VIETMINH

Et le Vietminh ? Il a fait une entrée discrète dans Hanoï à partir du 3 octobre. Ce jour-là, un commando de deux cent trente-cinq fonctionnaires chargés de l'administration de la ville est arrivé. Le lendemain, en troupe compacte, les deux cent trente-cinq se sont rendus à l'hôtel de ville, où ils ont pris un premier contact avec leurs futurs services. Le 5 sont arrivés les premiers éléments de police et les postiers. Puis le défilé s'est poursuivi, la mainmise vietminh s'est étendue à la capitale entière.

A chaque transfèrement, les curieux Vietnamiens s'assemblaient devant les camions Molotova transportant les nouveaux maîtres. Jamais des foules importantes, mais deux cents ou trois cents personnes. Point d'acclamations (je n'en ai entendu qu'une seule fois, devant le dépôt du matériel des transmissions) ni, bien entendu, de cris hostiles. Un peu de curiosité, un peu de crainte, indiscutablement du respect. De l'étonnement, une certaine déception aussi devant ces petits hommes uniformément habillés de treillis kaki vert, au casque colonial frappé d'une petite étoile rouge, et qui paraissent si convaincus, si sérieux et si ennuyeux. Efficaces ? Nous aurions mauvaise mine à le contester. Ils ont su faire la guerre avec un courage indomptable. Ils ont su tirer parti de nos fautes, qui ont été très lourdes, il est vrai... Mais cela, c'est une autre histoire. Une histoire dépassée. Celle qui s'ouvre avec le transfèrement de Hanoï reste à écrire.

Pouvons-nous y contribuer ? Ainsi que je l'ai noté plus haut, sur les terrains économique et financier, les négociateurs français se sont heurtés à des gens qui ne parlent pas la même langue que nous. Aucune chance d'entente n'est apparue dans l'immédiat, chacun des interlocuteurs avançant des arguments que l'autre n'entend pas. Le plus grave, c'est que peut-être la bonne volonté ou la bonne foi ne soient de rien dans l'aventure. Simplement, il n'y a pas de contact possible. Pour le moment, on a l'impression de deux mobiles qui se déplacent parallèlement.

En revanche, le lycée Albert-Sarraut a pu rouvrir ses portes, avec dix professeurs français (six

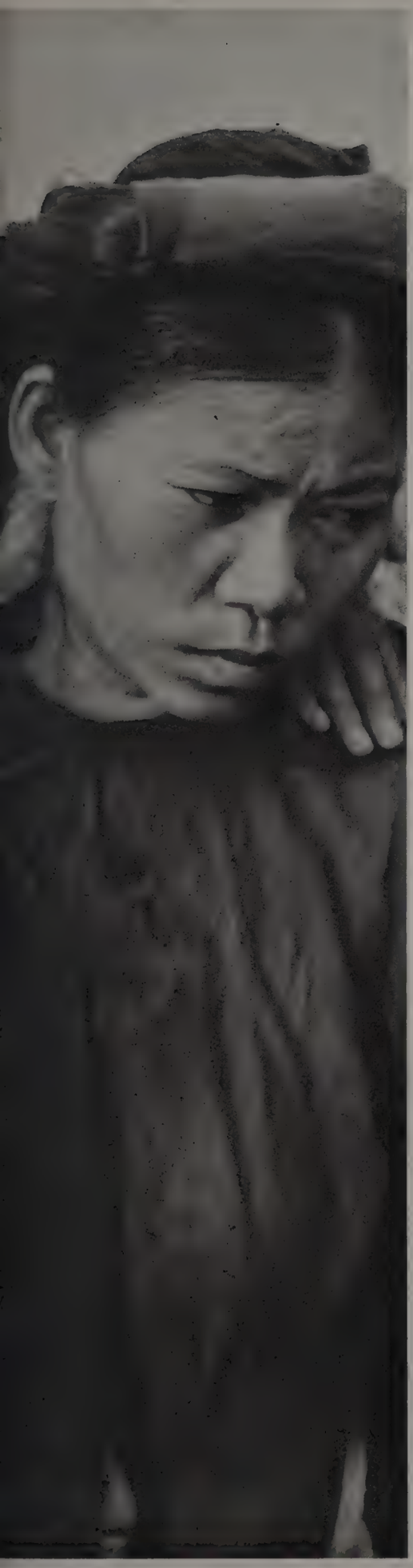

de l'enseignement secondaire et quatre du primaire) et plus de trois cents élèves. L'Ecole française d'Extrême-Orient, que Nehru devait visiter à son passage, reste en fonction. Les professeurs Huard (chirurgien) et Blondelle (médecin) demeurent à Hanoï. Les dignitaires de l'Eglise catholique sont restés fermes à leur poste. L'agence d'Air France reste — au moins provisoirement — ouverte, bien qu'aucun avion français n'atterrisse désormais à Hanoï. L'agence France-Presse conserve également un représentant ici... Et c'est tout, si l'on excepte la mission dirigée par M. Sainteny.

Tel est le visage actuel de Hanoï.

C'EST SANS DOUTE AU SUD-VIETNAM QUE L'AVENIR APPARAIT LE PLUS INCERTAIN

Les pessimistes assurent que « cela ne peut durer », entendant par là qu'il faut s'attendre à un massacre semblable à celui de décembre 1946. On cherche vainement la raison de ces prédictions. Que le terrain, ici, soit mouvant, c'est l'évidence même. Qu'il y ait possibilité d'incidents, voilà encore qui n'est pas exclu... Mais, faut-il l'avouer ? j'ai l'impression qu'en cette période c'est le Sud qui connaît la plus dangereuse incertitude touchant l'avenir. A Hanoï, et dans tout le Nord-Vietnam, la partie a été jouée et perdue. Aucun retour possible, si l'on exclut l'hypothèse d'une guerre qui, cette fois, ferait son tour du monde. Des aménagements, peut-être, si nous savons être aussi patients et réalistes que les Anglais. Et, dans ce cas-là, des perspectives seraient susceptibles de se dessiner qui, aujourd'hui, n'apparaissent à peine qu'en filigrane. Dans le Sud, la partie, jusqu'à présent, a été mal jouée. Elle est de toute façon très difficile. Mais il est peu douteux qu'à moins d'un redressement rapide de la situation celle-ci se développera en catastrophe. Nul ne l'ignore à Saïgon... A Paris... Paris est si loin ! A Cannes ? On a le sentiment qu'à Cannes S. M. Bao Daï prend un vif plaisir à jouer avec le feu.

SELON LEUR CHOIX, les réfugiés, d'abord accueillis et triés à Haïphong par les autorités françaises, sont débarqués à Tourane, à Nhatrang ou à Saïgon, où des centres d'accueil s'efforcent de leur procurer du travail et de les reclasser le plus rapidement possible.

« FRANCE-ILLUSTRATION » RÉVÈLE

LA VÉRITÉ SUR LES COMET

LES experts de Farnborough et les techniciens de De Havilland ont mis leur travail en commun pour découvrir la cause des accidents de l'île d'Elbe et de la baie de Naples.

Il n'y a pas ou, plutôt, il n'y a plus, maintenant, de mystère du Comet. La ténacité anglaise a été récompensée. Plusieurs milliards, il est vrai, ont été dépensés pour rechercher les causes de ces accidents répétés du premier avion commercial à réaction en exploitation régulière. Il nous est apparu intéressant de révéler quelques-unes des mesures prises pour trouver les raisons de ces accidents :

1° Un bassin d'eau douce a été construit à Farnborough permettant d'immerger le Comet afin de le mettre à l'épreuve de la « fatigue » ;

2° On a procédé à de multiples essais statiques. Les plans de l'appareil ont été chargés jusqu'à la rupture ;

3° De nombreux essais de pressurisation de cabine ont été effectués ;

4° Les éléments du Comet repêchés au large de l'île d'Elbe avaient été assemblés autour d'une maquette « grandeur » de l'avion, en même temps que le camion-citerne utilisé pour le ravitaillement du Comet à Rome avait été expédié en Grande-Bretagne pour l'analyse du carburant.

C'EST la Royal Navy qui a effectué l'effort le plus extraordinaire pour récupérer les débris du Comet accidenté près de l'île d'Elbe. Les morceaux de cet appareil se trouvaient répartis sur une étendue de 40 kilomètres de long et 10 de large, sur des fonds variant entre 50 et 100 mètres. En utilisant toutes les ressources de la technique sous-marine et, notamment, les perfectionnements de l' « asdic » et du « sonar », qui permettent de détecter les objets au fond de l'eau comme le radar les détecte en vol, la Royal Navy réussit à récupérer 95 % des pièces du Comet. Les travaux de récupération durèrent plusieurs mois et furent dirigés par Lord Mountbatten, commandant allié en Méditerranée orientale.

CONSTRUCTION D'UNE MAQUETTE

PENDANT ce temps, en Angleterre, on construisait une maquette en bois de la dimension du Comet. Chaque pièce récupérée au large de l'île d'Elbe venait remplacer la pièce correspondante en bois. A la fin des recherches, seules quelques portions réduites du fuselage étaient manquantes. La recherche avait été si méticuleuse que les experts conclurent que l'origine des accidents pouvait se trouver dans le voisinage des portions manquantes. C'est à la suite de cette constatation que la « fatigue » du revêtement fut plus directement incriminée. On procéda alors à des essais de pression et de décompression de la carlingue, afin de lui faire subir au sol les efforts qu'elle supporte au cours des montées et des descentes effectuées normalement par l'appareil. Les avions commerciaux à réaction « fatiguent » plus que les autres puisque, en raison de leur faible autonomie, ils doivent atterrir toutes les trois heures, bien que, à la différence des appareils équipés de moteurs à piston, ils ne montent pas seulement jusqu'à 6.000 mètres mais au moins jusqu'à 12.000 mètres. Les experts constatèrent qu'en soumettant un fuselage de Comet à des essais alternés de compression et de décompression une partie de la carlingue se déchirait, l'avion explosant alors sous l'effet des différences existant entre la pression intérieure de la carlingue et la pression extérieure.

On le voit, tout avait été mis en œuvre pour élucider ce double mystère d'accidents.

Un gros effort financier avait été nécessaire. Il a fallu, en effet, « détruire trois avions ». L'Institut de Farnborough avait délégué les plus grands ingénieurs pour effectuer toutes ces recherches.

LES VERITABLES CAUSES DES ACCIDENTS

QUELLES sont donc, sans entrer dans les détails, les raisons de ces accidents ? On peut dire que l'enveloppe du fuselage a cédé à une pression inférieure à celle pour laquelle il était construit.

La pression différentielle pour laquelle le Comet a été construit est de 16/p. S. I. (Pound per square inch), ce qui correspond à 1 kg 12 au cm^2. Normalement l'avion travaille à 8,15 p. S.I. ; il était donc construit au double de ce qui était nécessaire pour tenir la pression. Dans le bassin, l'avion a cédé à moins de 10 p. S. I., révélant ainsi la faiblesse du revêtement. C'est donc le revêtement — « reskining » — qui a cédé. Ce revêtement est en duralumin. On avait cherché des raisons compliquées, elles se sont révélées relativement simples. Evidemment, ce revêtement sera renforcé en conséquence.

Le tribunal de la Couronne, présidé par Lord Cohen, a étudié le travail considérable de l'enquête rassemblé dans un volumineux dossier qui comprend douze parties.

Ainsi que nous venons de le souligner, les Anglais ont mené l'enquête de façon aussi méticuleuse que sérieuse ; le prestige de l'industrie britannique n'était-il pas en jeu ? La maison De Havilland y a mis le prix, et nous pensons que les résultats positifs obtenus lui ont permis de gagner la partie.

Mais une question se pose : quand le Comet III pourra-t-il voler commercialement ? Ne changera-t-il pas de nom ? Deux ans d'essais ne seront-ils pas nécessaires ? La lutte va être serrée avec le Boeing 707 américain, qui, en avance, peut conquérir le marché. Ses vols, jusqu'ici très satisfaisants, joints à l'expérience de Boeing en matière d'avions lourds à réaction, ne sont-ils pas un gage de succès ?

Louis CASTEX,
Conseiller de l'Union française.

EN MARGE DU
FARNBOROUGH 54

LE Farnborough 1954 peut être défini ainsi : peu de nouveautés techniques ; la politique des prototypes ne peut se renouveler sans cesse.

Mais on peut remarquer que :

1° Les prototypes présentés les autres années ont été grandement améliorés. On a pu le constater en admirant l'exhibition des 5 « Javelin », ailes delta, et le Vickers 525, avion de chasse de l'Aéronavale britannique, dérivé du Vickers 508 présenté voilà deux ans ;

2° La miniaturisation du matériel aérien (tendance venue de France) se concrétise par l'apparition du « Midge » Folland. Désormais les avionneurs savent qu'ils peuvent obtenir de leurs fournisseurs des équipements plus légers, plus compacts et aussi moins coûteux ;

3° La mise au point de réacteurs « de petite puissance » (idée venue de France) pour les avions de combat et surtout pour les engins. Le S. O. A. R. de Rolls-Royce, monté en bout d'aile sur le Gloster Meteor, en est un exemple ;

4° Il faut enregistrer les progrès énormes des moteurs et tout spécialement du Rolls-Royce Avon, du Napier « Naiad », de l'Armstrong-Siddeley « Sapphire », du Bristol « Olympus » et du Bristol « Orpheus », destiné à équiper le « Midge » futur qui s'appellera alors le « Gnat ». Celui-ci pèsera un tiers de moins que le « Sabre » américain ;

5° Les engins guidés et leurs propulseurs-fusées sont très développés.

6° Et enfin la réalisation d'un hélicoptère destiné à remplacer le camion

dans l'armée moderne, le Bristol 173. Il est mû par deux moteurs « Leonides » et peut transporter dix-huit passagers.

Malheureusement la grande nouveauté, appelée peut-être à apporter un bouleversement complet dans le domaine de l'aviation, le English Electric P1, nouveau chasseur à réaction encore secret, ne nous a pas été présentée. En outre, M. Duncan Sandys, ministre anglais des Approvisionnements, nous a dévoilé l'existence d'une nouvelle étude de Rolls-Royce visant à faire voler un réacteur dépourvu de cellule.

Au cours de cette même allocution, le ministre anglais aborda un grand et grave problème : « Les avions vont de plus en plus vite, les pistes doivent donc être de plus en plus longues. Mais il y a une limite à l'aménagement d'hectares de terrains... Il faut donc chercher le décollage vertical, ce qu'il a appelé le V. T. O., le « vertical take off ».

Qu'il nous soit permis de souligner que la France n'est pas restée en arrière, et la solution du « Baroudeur » répond à la même idée exprimée par le ministre anglais. La S. N. C. A. S. E., elle aussi, a cherché à se passer de pistes avec ou sans chariot. Le « Baroudeur » n'atterrit-il pas et ne décolle-t-il pas sur skis ?

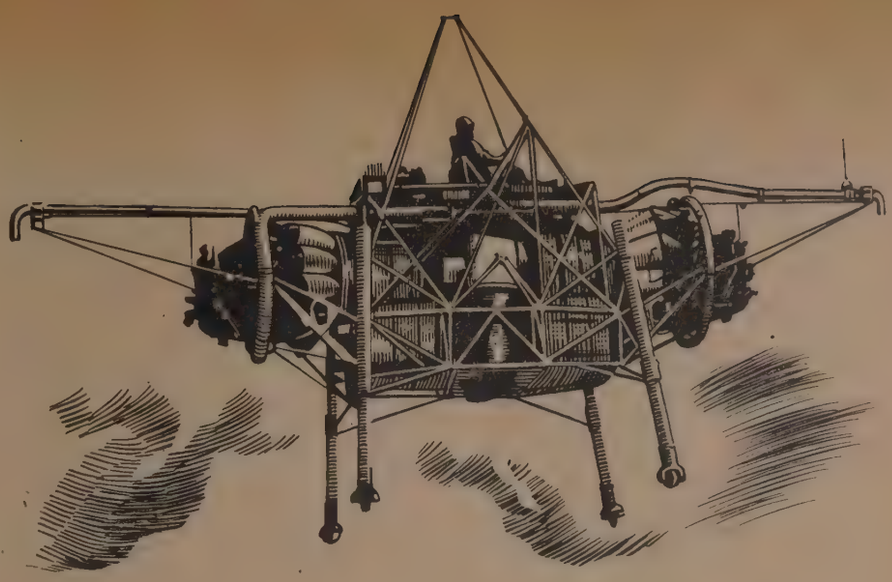

CONSTRUIT par Rolls-Royce, ce prototype peut difficilement être appelé un avion, car ce n'est rien d'autre qu'un moteur à réaction portant un pilote. Il y a quelques semaines cet engin bizarre, qui pèse 3 tonnes et demie, a réussi à prendre l'air sans l'aide d'ailes ou de rotors d'aucune sorte. Il a réussi ensuite à voler pendant dix minutes en répondant entièrement aux contrôles du pilote et a atterri sans incident.

LA PRESENTATION DU COMET III...

LE Comet III a été présenté pour la première fois. L'exploitation du Comet reste encore un point d'interrogation. Quand sera-t-il remis en service ? Les Comet II et III furent les seuls avions commerciaux nouveaux que nous pûmes voir évoluer au-dessus du terrain. Malgré la beauté de ces appareils en vol, malgré leur élégance et leur aménagement intérieur, que nous visitâmes, ils n'ont pas suscité grand intérêt. Le poids des accidents pesait lourdement sur la présentation.

... ET DU VICKERS « VISCOUNT »

MAIS un gros succès fut réservé au Vickers « Viscount ». C'est sans aucun doute l'appareil commercial le plus réussi outre-Manche. Il est construit en série et, pour la première fois, on voit un avion britannique sillonner le réseau des lignes aériennes américaines. Les « Capital Airways » viennent d'en acquérir trente-sept. Air France a commandé douze « Viscount », sept sont déjà en exploitation.

Mais M. Duncan Sandys n'avait pu s'empêcher de déclarer à propos des Comet : « Le prix en toute sphère du progrès se paie. L'exploitation des hautes régions, les grandes vitesses se paient. »

S'adressant plus particulièrement aux industriels, le ministre a ajouté : « Une soufflerie coûte 10 milliards de francs, mais le gouvernement de Sa Majesté n'hésitera pas à vous donner tous les moyens de maintenir votre rang dans le progrès aéronautique. »

L'aviation anglaise a durement, trop durement payé cette recherche dans le progrès. Souhaitons qu'un jour elle en soit légitimement récompensée.

LE Farnborough 1954 est la préface du Salon de l'Aviation 1955 à Paris. Un accord devrait être possible aux termes duquel il alternerait avec notre Salon. Il n'aurait lieu ainsi que tous les deux ans et le Display 1954 vient de prouver que c'est la vraie et seule formule. Nous nous adressons de façon pressante à notre président du Syndicat des industries aéronautiques pour qu'une « entente cordiale » s'instaure entre les deux aviations anglaise et française afin d'arriver à ce résultat.

MIRACLE LORRAIN

APRÈS VINGT ANS DE RECHERCHES LE COKE FRANÇAIS LIBÈRE LA SIDÉRURGIE NATIONALE DU COKE ALLEMAND ET FOURNIT PARIS EN GAZ DE VILLE

1 million de mètres cubes par jour

PAR RAOUL PESLIN

PLUS secrets et tout aussi mystérieux que les diplomates, les techniciens chercheurs et même chefs de production ont pour règle, sinon pour loi, de couvrir du plus épais black-out les découvertes ou progrès de qualité qu'ils peuvent être appelés à faire ou à appliquer. Il est vrai que les laboratoires, centres des travaux d'études, n'ont rien de commun avec la place publique. Il est vrai encore que le plus souvent d'énormes intérêts financiers sont en cause. En tout cas, le fait est là. Quand Chardonnet découvrit la première formule d'un textile artificiel, quand Thomas et Gilchrist trouvèrent le procédé qui permettait l'emploi des minerais de fer phosphoreux pour la fabrication de la fonte, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives à la sidérurgie, ces bonds prodigieux de la science appliquée demeurèrent tout d'abord ignorés, puis leur connaissance n'excéda pas les limites d'un petit cercle de compétences, le grand public, « vulgum pecus », indifférent, n'étant pas digne d'être appelé à l'initiation.

C'est un événement de cet ordre et peut-être de cette ampleur qui fut divulgué fort indirectement — par la bande, en style de billard — il y a quelque deux ans. Nous n'étonnerons personne en disant qu'aujourd'hui encore l'opinion publique n'a point réalisé la portée du fait, si même elle sait de quel fait il s'agit. Histoire passablement surprenante en un temps que gouverne la publicité et qui vaut d'être contée, tant en raison de la qualité et de la signification des travaux ainsi révélés que d'une série d'incidences en cascades pour le moins inattendues. Cette histoire, la voici dégagée, dans toute la mesure du possible, de son appareil technique parfois obscur.

LE 7 juin 1951, sous les auspices et en présence de M. Louvel, alors ministre de l'Industrie et du Commerce, un protocole était signé entre Gaz de France, d'une part, et, d'autre part, un combinat groupant Houillères et Sidérurgie lorraine ainsi qu'une société d'économie mixte franco-sarroise, la « Saarferngas », en vue de la fourniture quotidienne de gaz de cokerie à la région parisienne. Le cubage journalier prévu était d'environ un million de mètres cubes jusqu'en 1955 ; puis il devait s'amplifier progressivement pour atteindre, en 1960, 2 millions de mètres cubes.

Techniquement parlant, un tel programme ne présentait rien de bien audacieux. Plusieurs années avant la guerre, les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais avaient dressé un projet similaire, mais portant sur de moindres quantités. Il n'avait pas abouti pour des motifs de politique industrielle personnelle. Qu'il fût aujourd'hui repris eût été dans l'ordre logique des choses. Mais, précisément, il ne l'était pas, bien que les charbonnages du Nord eussent toujours du gaz excédentaire à offrir à la consommation parisienne : 500.000 mètres cubes par jour environ. A sa place s'imposaient le bassin minier lorrain, la sidérurgie lorraine et même la Sarre, avec des tonnages infiniment supérieurs. D'où venait donc cette énorme production lorraine de gaz, inexistante il y a encore quelques années ? Quelles en étaient la cause, la source, la raison d'être ? Manifestement, il s'agissait de gaz issu d'une autre opération, principale celle-là, et dont les producteurs n'avaient pas l'emploi. Enfin, dernier point, ce gaz devait être vendu, et rapidement. Une nécessité financière était donc à la base de ce surprenant protocole de 1951, dressé, signé sous contrôle et appui gouvernementaux.

L'IRRITANT PROBLÈME DU COKE MÉTALLURGIQUE

LA vérité exacte sur l'origine et le pourquoi de ce gaz inattendu, vérité que taisaient les textes du protocole et du communiqué l'annonçant, seuls les techniciens des charbonnages la détenaient dans son intégralité. Depuis vingt ans ils peinaient sur un problème d'une importance capitale pour l'industrie lourde française en temps de paix, vitale pour l'indépendance du pays en temps de guerre. En juin 1951, la solution était acquise dans ses moindres détails. C'est un de ceux-ci, et un de ceux-ci seulement, que traduisait le protocole.

On sait que pour fabriquer de la fonte, puis de l'acier, il est nécessaire de disposer à la fois de minerai de fer et de coke métallurgique. Grâce au bassin de Briey, la France était largement pourvue de minerai. Mais elle était, en revanche,

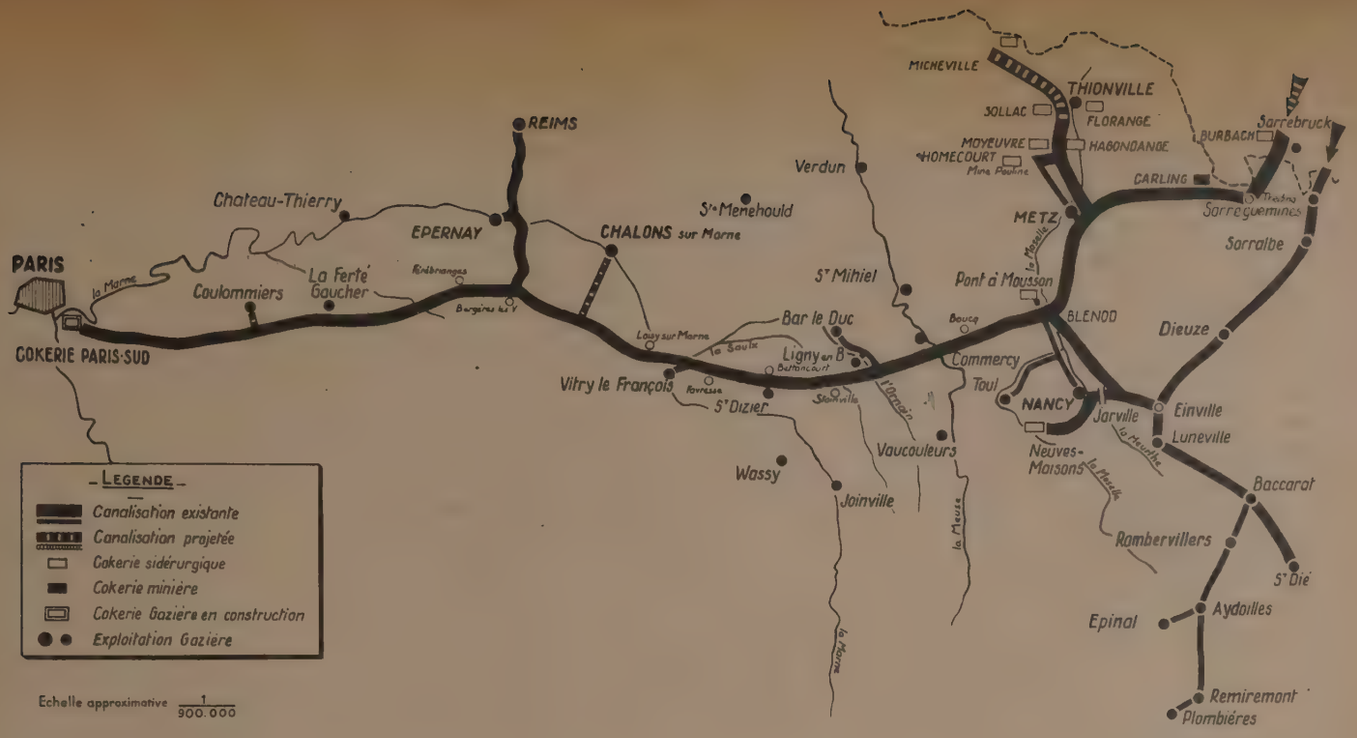

fort démunie de qualités de houilles susceptibles d'être transformées en coke métallurgique. Dès lors, toute l'activité de sa sidérurgie dépendait exclusivement des importations de coke étranger. D'où une servitude économique insupportable, une limitation plus ou moins forcée de l'activité de la sidérurgie nationale.

Depuis toujours, cette position d'infériorité préoccupait tous les milieux intéressés : politiques, industriels et techniques. Vers 1930, des recherches libératrices, conduites avec une exemplaire discrétion, furent entreprises. Une voie, et une seule, était ouverte : rendre cokéfiables des qualités de houilles qui ne l'étaient pas avec les techniques connues. Pour bien des raisons, la recherche fut axée sur les houilles du bassin minier lorrain : par l'importance de son gisement, la qualité de son rendement, le montant de ses réserves — environ la moitié des réserves françaises — la jeunesse de son exploitation, ce bassin offre des perspectives particulières. En outre, la majorité des hauts fourneaux de la sidérurgie nationale est concentrée en Lorraine, à plus de 300 kilomètres du bassin houiller du Nord et du Pas-de-Calais, à près de 400 kilomètres de celui de la Ruhr, mais seulement de 60 à 100 kilomètres du gisement sarro-lorrain. Enfin, le minerai de fer est à portée de la main.

Suspendues durant les hostilités, études et recherches, conduites toujours mystérieusement par les techniciens des charbonnages et de la sidérurgie lorraine, reprirent dès 1945. Plusieurs procédés furent mis à l'essai aux cokeries de Carling, de Thionville et de Marienau. Les résultats ayant été satisfaisants au stade semi-industriel, une première campagne à l'échelle industrielle fut engagée et conduite sans désemparer d'août 1950 à mars 1951. Elle porta sur 10.000 tonnes d'un coke métallurgique, semblable en qualité à celui de la Ruhr, fabrique à partir du mélange suivant : 60 % de gras B lorrain, 25 % de gras A sarrois, 15 % de charbon issu de flambants lorrains.

PARVENUS au terme de cette première campagne, les techniciens savent qu'ils ont partie gagnée. Désormais le problème du coke métallurgique ne se pose plus. L'industrie lourde est libérée de sa pesante sujétion. Les charbons lorrains sont cokéfiables. Il est donc permis de dresser un programme de fabrication à longue échéance mettant en jeu des tonnages de plus en plus importants. Une première tranche de ce programme en cours de réalisation portait, en 1955, la capacité d'enfournement des cokeries lorraines à 5 millions de tonnes, correspondant à une capacité annuelle de 3 millions de tonnes de coke de haut fourneau. 3 millions de tonnes, n'oublions pas ce chiffre : c'est la quantité de coke que, en 1951 encore, la France a dû demander à la Ruhr. En fait, et compte tenu de l'apport sarrois (1.400.000 tonnes), le combinat franco-sarrois est à même de fournir aux hauts fourneaux lorrains plus de 60 % de leurs besoins.

Mais, tandis que le succès technique couronnait à 100 % les efforts des chercheurs, un événement politique de la plus haute portée, événement imprévu, intervenait subitement : le plan Schuman et la création du pool charbon-acier. De ce fait, toutes les données de base qui avaient commandé les recherches des techniciens lorrains se trouvaient périmées. La création de la Haute Autorité, la mise en commun des ressources en charbon et en acier, la liberté de s'approvisionner chez l'un quelconque des six pays membres de l'organisation internationale nouvelle modifiaient toute l'optique économique. Les notions jusqu'alors maîtresses de dépendance et d'indépendance apparaissaient comme vidées de leur contenu.

D'autres notions tout aussi impératives que les précédentes imposaient leur loi. Des problèmes nouveaux, imprévus, se posaient, non d'ordre technique, mais d'ordre économique. La mission des chercheurs s'était terminée par un triomphe complet. La besogne des gens d'industrie et de commerce commençait. En aucun cas le prix de revient de la tonne de coke métallurgique lorrain rendue usine ne devait excéder le prix de la tonne de coke de la Ruhr, également rendue usine. Tout ce qui pouvait concourir à ce résultat devait être mis en œuvre.

L'opération de cokéfaction laisse à la traîne derrière elle un certain cubage de gaz résiduaire d'une valeur marchande importante. De ce gaz, les cokeries n'ont pas l'utilisation. Le répandre dans l'atmosphère ou le brûler en torche équivaudrait à commettre une hérésie économique. Une seule issue : vendre le gaz ; le produit de cette vente abaissera d'autant le prix du précieux coke.

Mais qui pourrait acquérir des quantités de gaz qui s'annoncent considérables ? L'industrie gazière étant nationalisée depuis 1945, un seul acheteur est possible : Gaz de France, et, pour cet acheteur, un seul secteur de placement : la région parisienne.

L'opération est délicate, Gaz de France disposant des installations nécessaires pour satisfaire tous les besoins domestiques et industriels du pays tout entier. De plus, il commence à appliquer un plan de modernisation de ses installations, conformément aux recommandations du plan Monnet. L'éventuelle apparition du gaz lorrain sur le marché n'est jamais entrée dans ses calculs prévisionnels. Manifestement, les intérêts sont divergents. Comment réduire cette divergence et au profit de qui ?

PERSPECTIVES ET DONNÉES DU PROTOCOLE

NE celons rien. Entre le groupe des producteurs de gaz et l'unique acheteur - transporteur - distributeur les négociations n'eussent vraisemblablement jamais abouti si les pouvoirs publics ne s'étaient entremis, pesant de tout leur poids. Dans la hiérarchie des intérêts en présence, la primauté revenait indiscutablement au groupe lorrain. Dès lors il fallait conclure, malgré toutes les difficultés, toutes les oppositions nombreuses et variées. Conclusion que traduisit le protocole du 7 juin 1951.

Aux termes de ce protocole, lequel, au demeurant, n'a jamais été rendu public, les engagements de fourniture à Gaz de France portent sur un volume annuel de 380 millions de mètres cubes, provenant à raison de 38,2 % des cokeries sidérurgiques, de 38,2 % des cokeries des charbonnages et de 23,6 % de la « Saarferngas ». Dans l'hypothèse prévue où la Sarre ferait retour à l'Allemagne et où il ne lui serait plus permis d'assurer sa part de fourniture, celle-ci incomberait aux cokeries des houillères et de la sidérurgie. La durée d'application de l'accord est de trente ans, et l'entrée en service des installations a été fixée à deux ans, à partir de la signature des engagements. Le retard d'exécution est manifeste, puisque c'est seulement aujourd'hui que le gaz est livré et vendu à la consommation.

En outre, le protocole fait obligation à Gaz de France d'assurer la collecte du gaz produit, de parfaire son épuration, de le comprimer et de le transporter jusqu'à la cokerie moderne d'Alfortville, d'où aura lieu le départ de la distribution proprement dite. Cette collecte, effectuée aux cokeries productrices, lesquelles sont au nombre d'une dizaine, s'effectue par un « feeder » souterrain selon un tracé de forme triangulaire et rejoignant à Blénod le « feeder » principal d'adduction jusqu'à Alfortville. Le dessin géogra-

phique de ce système souterrain de transport fut assez malaisé à établir, des situations acquises ne pouvant être modifiées. C'est ainsi qu'en Lorraine même et dans les Vosges des ouvrages très importants alimentent déjà en gaz de four à coke la plupart des villes : Thionville, Metz, Sarreguemines, Pont-à-Mousson, Nancy, Toul, Lunéville, Baccarat, Saint-Dié, etc. En fait, donc, deux réseaux de distribution voisineront et même se superposeront, l'un, de caractère local et régional depuis longtemps en service, l'autre, de caractère national.

Etant sans précédent, le protocole demeurera-t-il sans suite ? La chose paraît bien improbable. Il est, en effet, dans la logique des faits que toutes les cokeries produisant du gaz résiduaire et « fatal » s'efforcent désormais d'en assurer le placement commercial au lieu de le brûler en « torche » comme aujourd'hui. Ainsi en ira-t-il de la cokerie de la Silardière du bassin de la Loire, toute prête à vendre à Gaz de France les 50.000 mètres cubes de gaz résiduaire qu'elle produit journellement et qui alimenteront Lyon ou Saint-Etienne. Il en ira de même pour les Houillères du Nord et du Pas-de-Calais, qui disposent quotidiennement de quelque 500.000 mètres cubes. A toutes ces perspectives, il est cependant une pierre d'achoppement : le prix du mètre cube.

LA TOILETTE PRÉPARATOIRE DU GAZ A TRANSPORTER

BIEN que ce soit la première fois que se présente en France une opération de cette ampleur, il n'est guère à craindre que des difficultés imprévues fassent buter les ingénieurs. Ceux-ci, si l'on ose dire, se sont déjà fait la main sur des tâches similaires, mais de modèle réduit. D'autre part, les Américains sont passés maîtres dans ce genre de spécialité — Chicago n'est-il pas alimenté en gaz naturel par un « feeder » de 2.400 kilomètres — et leurs solutions sont connues de tous.

Au ramassage effectué par un premier « feeder » de tracé triangulaire, le gaz est sans pression ; par contre, il est chargé d'impuretés de différentes natures qu'il est indispensable d'éliminer. Opérations sans mystère, qui varient selon les caractéristiques de l'impureté à traiter. Une fois épuré, le gaz, en vue de son transport, est mis sous pression. Il entame aussitôt son premier voyage dans le « feeder » de ramassage jusqu'à la hauteur de Blénod, point de jonction avec le « feeder » principal, de 310 kilomètres de longueur et d'une épaisseur de paroi d'environ 300 millimètres. Toutefois, avant d'entreprendre son long voyage, il est recomprimé de 45 hpz à 60 hpz. En cours de route, des phénomènes de décompression ne pouvant manquer de se produire, des stations interviendront pour maintenir constant le taux de compression. Et ainsi de suite jusqu'à Alfortville, où sera opéré un traitement inverse de décompression. Et c'est seulement au taux de pression normale dans le réseau de distribution que le gaz, arrivé à bon port, sera livré à la consommation.

LE BALAI DANS LE « FEEDER »

QUEL que soit le degré de finition, d'efficacité des opérations, de purification et malgré toutes les précautions, il advient qu'en cours de route le gaz se recharge d'impuretés et de poussières qui se déposent contre les parois du « feeder » et les encrassent. Pour parer à cet inconvénient — courant, du reste, dans les pipe-lines d'hydrocarbures — les techniciens ont prévu des postes de sectionnement. Espacés de 15 à 20 kilomètres, ils sont disposés en vue de l'emploi d'un piston racleur. Par un sas, le piston est introduit : il circule au fil du gaz à la manière d'un corps flottant au fil de l'eau. On le recueille au poste de stationnement suivant : il a chassé devant lui toutes les impuretés et les poussières déposées dans le « feeder ».

MODULATION ET DISPATCHING

EN fait, le seul écueil sérieux auquel se soient heurtés les techniciens, c'est celui de la modulation, autrement dit de l'emploi des énormes quantités de gaz livrées par les cokeries. Pour celles-ci, ne l'oublions pas, le fait capital, la donnée essentielle est la fabrication du coke métallurgique, le sous-produit résiduaire « gaz » n'ayant d'intérêt que par sa vente, donc par sa bienfaisante incidence sur le prix de revient du coke. Or le programme de fabrication de celui-ci est tel que 1 million de mètres cubes de gaz est journellement disponible et remis à Gaz de France, à qui le protocole fait obligation de les absorber. Mais si cette quantité est une constante, il n'en va pas de même de la consommation, laquelle subit de grandes fluctuations selon les saisons. C'est ainsi que, l'été, la demande de gaz pour la région parisienne n'excède guère 1.500.000 mètres cubes par jour, alors que durant la saison froide elle se hausse jusqu'à 5 millions de mètres cubes. Si, l'hiver, les livraisons des cokeries peuvent être mises en harmonie avec la production personnelle de Gaz de France et les besoins de la distribution, il n'en est pas ainsi lors de la saison chaude.

Il y a un an ce problème de la modulation était encore considéré comme s'apparentant à la quadrature du cercle. Et cependant la solution existait : stocker le gaz pendant les périodes creuses de consommation. Certes, étant donné le caractère massif des quantités, il était illusoire de songer aux gazomètres de type classique. Mais, à leur défaut, il existait en puissance des gazomètres naturels de capacités appropriées, ceux qu'offrait le sous-sol terrestre.

LA MISE EN CONSERVE SOUTERRAINE DU GAZ

DEPUIS fort longtemps, plus d'un demi-siècle, Canadiens et Américains avaient mis au point une formule audacieuse de stockage du gaz par volumes massifs : ils utilisaient des poches, des puits de pétrole ou de gaz naturels vides, dans lesquels ils injectaient du gaz sous pression. Mais le système péchait par plus d'un point. Des résidus d'hydrocarbures traînaient encore dans ces réservoirs improvisés et polluaient le gaz entreposé, d'où de coûteuses opérations de purification ; ou bien l'entretien était négligé et l'indispensable étanchéité n'était plus assurée. Visiblement, cette solution ne pouvait être que provisoire. Telle quelle, cependant, elle rendit les plus grands services et surtout elle ouvrit la voie.

Après de nombreuses recherches, études et essais comparés, les ingénieurs américains établirent que le gazomètre souterrain le plus sûr comme le plus économique se trouvait dans une zone de sous-sol comportant un anticlinal chargé d'humidité, la nature du terrain étant à la fois poreuse et perméable. Dans cet anticlinal, le gaz injecté sous pression refoulerait l'eau et prendrait sa place. A la limite d'occupation du gaz, l'eau refoulée, formant un véritable mur, garantirait l'étanchéité. A la base du réservoir ainsi constitué, un certain volume de gaz comprimé serait immobilisé et, formant « coussin », assurerait un complément d'étanchéité en faisant obstacle à toute poussée verticale éventuelle, de bas en haut, du liquide refoulé.

Telle est, dans ses lignes très simplifiées, la formule qui fut retenue par les gaziers d'outre-Atlantique. Habitués à travailler sur des données et des quantités d'ordre astronomique, ils perfectionnèrent la formule jusque dans ses moindres détails. Si bien qu'aujourd'hui la technique d'application est sans mystère aucun.

Le détour est grand et imprévu qui, du coke métallurgique de Lorraine, aboutit à l'adoption par Gaz de France du système américain de gazomètre souterrain pour stocker les excédents de gaz durant les périodes creuses de consommation. Sur le plan des principes, le problème de la modulation n'existe plus. Virtuellement, il est résolu. Reste seulement à découvrir l'anticlinal approprié et répondant à toutes les exigences, techniques et autres.

AUX PORTES DE PARIS, L'ANTICLINAL RÊVÉ

PARMI les anticlinaux les plus proches de Paris, donc d'Alfortville, point d'arrivée du gaz de Lorraine, signalés par les cartes géologiques, il en est un situé à proximité immédiate de Beynes, petite localité au nord-ouest de Versailles. Commencés en décembre dernier, les travaux de prospection ont été activement conduits ; trois forages ont déjà été effectués et, sans engager l'avenir, il est aujourd'hui possible de concrétiser ce qui n'était jusqu'ici qu'espérances et vœux.

Précisons bien que le terme de réservoir souterrain ne saurait impliquer l'idée de caverne. Dans la couche de terrain sélectionnée, une couche sablonneuse en général, le réservoir est, en fait, formé des myriades et des myriades d'interstices qui séparent les grains de sable les uns des autres. Chacun de ces instertices est de l'ordre du centième de millimètre. Cette dimension infinitésimale prête à rêver quand on songe que les calculs déjà effectués permettent d'escompter la mise en réserve dans l'anticlinal de Beynes de 250 millions de mètres cubes de gaz. A titre d'exemple concret, disons que dans un mètre cube de sable de Fontainebleau, d'une porosité de l'ordre du quart, on peut emmagasiner 250 litres d'eau.

Les forages effectués à Beynes ont permis de recouper deux couches de sable, l'une entre 272 et 327 mètres, la seconde entre 383 et 427 mètres. Il est vraisemblable, sinon absolument certain, que c'est cette dernière qui sera retenue. Sa porosité et sa perméabilité ont été reconnues satisfaisantes.

Font encore l'objet d'études, l'étanchéité et surtout le dessin complet du tracé de l'anticlinal. Mais pour ces deux points capitaux c'est affaire de forages, et uniquement de forages. Trois ont déjà été effectués ; d'autres suivront vraisemblablement. Après quoi, si toutes les espérances se trouvent confirmées, il ne restera plus qu'à entamer les travaux définitifs d'aménagement. Dans l'hypothèse contraire, un autre anticlinal devrait être prospecté. Prudents, les techniciens en tiennent un en réserve dans la région de Bray. Son éloignement d'Alfortville serait, financièrement parlant, un lourd handicap.

« It's a long way to Tipperary », chantaient les Britanniques lors de la première guerre mondiale. Il est tout aussi long le chemin qui, des confins de la Sarre et de la Lorraine, aboutit à la région parisienne. Mais il l'est encore bien davantage si l'on se reporte aux premiers pas de la recherche secrète et patiente des spécialistes du charbon et du fer, à qui le gaz était profondément indifférent et qui ne visaient qu'à obtenir du coke métallurgique avec une houille qui refusait de se laisser transformer. Les voies de la Providence sont mystérieuses, dit-on parfois. Celles de la science en action le sont peut-être encore plus.

VENERABLE SANCTUAIRE, la cathédrale Notre-Dame de Reims est liée d'une manière pathétique à l'histoire de la Champagne et à l'histoire de France.

LE VITRAIL DU CHAMPAGNE EN LA CATHÉDRALE DE REIMS

En la cathédrale de Reims, le 1er octobre, était inauguré un nouveau vitrail offert à l'auguste sanctuaire par la corporation du champagne, ses représentants en France et à l'étranger et les industries annexes. Rarement cérémonie revêtit plus d'ampleur, d'éclat et de solennité. Elle avait été précédée d'une réception à l'hôtel de ville, où, après les vœux de bienvenue adressés par le maire, M. Bride, aux nombreux invités, la princesse Jean de Caraman-Chimay, présidente du comité, conta l'histoire de ce vitrail qui ajoute à la cathédrale séculaire et mutilée un enrichissement en

LES VILLAGES se blottissent entre les lignes régulières des ceps autour de quelque vieille église robuste et trapue. Ci-dessous, le château de Louvois, dont il ne subsiste que ce bâtiment précédant un vaste parc.

LA ROUTE DU CHAMPAGNE, soigneusement signalisée
l'intention des touristes, court à travers le vignoble, reliant,
le plaisir des voyageurs, des sites, des monuments, des c
célèbres. Ci-contre, une vue de la vallée de la Marne, où
rivière serpente entre les peupliers.

pansant une de ses blessures. Sir Guy Salisbury-Jones, Maréchal du Corps diplomatique près de la Cour de Saint-James, dit ensuite quelques mots fort spirituels au nom de la délégation britannique.

Processionnellement, les donateurs traversèrent l'immense vaisseau médiéval et vinrent déposer des offrandes. Puis, quand la voix profonde des orgues et quand les voix séraphiques des Petits Chanteurs à la Croix de Bois se furent tues, le vitrail s'illumina de l'extérieur et chanta de mille feux, composant un éblouissant poème de couleurs. Mgr Marmottin, archevêque de Reims, prononça alors une allocution de remerciements et salua les personnalités présentes. Celles-ci allaient se retrouver à un souper servi à l'antique abbaye de Saint-Remi, où, tout récemment, ont été mis au jour de précieux vestiges de l'art ogival.

Il y avait là M. Berthoin, ministre de l'Education nationale et des Beaux-Arts ; le préfet de la Marne, M. Chaussade ; le sous-préfet de Reims, M. Ecal ; M. Cornut-Gentille, haut commissaire de la République en A.-O. F., qui fut autrefois sous-préfet de Reims ; le baron Guillaume, ambassadeur de Belgique ; Lady Jebb, ambassadrice de Grande-Bretagne ; M. Moodie, représentant M. Douglas Dillon, ambassadeur des Etats-Unis, et de

CET IMMEUBLE de construction récente et, au-dessous, cette maison du Foyer rémois sont d'élégantes solutions aux problèmes d'urbanisme.

nombreuses délégations étrangères. De Grande-Bretagne, notamment, étaient venus, par avion spécial, des membres de la Chambre des lords et de la Chambre des communes, auxquels s'étaient joints deux écrivains réputés, Graham Greene et Evelyn Waugh.

Quant à la profession champenoise, elle était représentée par les personnalités les plus marquantes de son vignoble et de ses grandes maisons aux noms universellement connus.

Pendant les années qui séparent les deux guerres, un très gros effort fut, on le sait, accompli pour rendre à la cathédrale de Reims les vitraux qui avaient été détruits. Bon nombre d'entre eux furent réparés et remis en place. En 1938, la petite rose exécutée par M. Jacques Simon vint couronner le grand portail. Mais 1939 interrompit les travaux, et la grande verrière sud continuait à jeter sur le maître-autel une lumière blafarde que déplorait déjà le cardinal Luçon. La rose du transept retrouva ses vitraux, et c'est au-dessous de cette rose que se place l'ensemble qui vient d'être inauguré. La Société des Amis de la cathédrale avait fait appel à tous ceux qui travaillent d'une façon quelconque à produire et à diffuser le vin célèbre qui a porté si loin le nom de la Champagne.

Et c'est avec ferveur que de toutes parts on répondit à son appel. A ceux qui vivent du champagne — ils sont légion — vinrent s'ajouter des souscripteurs qui tenaient à témoigner par leur obole le plaisir qu'ils ressentent à déguster le vin fameux. Des autres provinces, de l'étranger, on s'associa à la réfection entreprise. Et c'est ainsi qu'une douzaine de pays furent représentés à la cérémonie d'inauguration.

L'œuvre est due à un maître verrier de Reims, M. Jacques Simon, descendant d'une lignée d'artistes du vitrail (son grand-père fut le collaborateur de Viollet-le-Duc) et qui, depuis des années, dévoue à la cathédrale son beau talent. Les Monuments historiques, leur éminent inspecteur, M. Jean Verrier, que son nom semble avoir prédestiné à la défense et à la protection des vitraux français (on n'a pas oublié l'admirable exposition qu'il organisa au Pavillon de Marsan), l'architecte en chef de la cathédrale, M. Bernard Vitry, ne lui ont pas ménagé leur appui, non plus que M. Jaujard, directeur général des Arts et des Lettres.

LE TRAVAIL DES HOMMES ET LES SYMBOLES EVANGELIQUES UNIS SUR LE VITRAIL

Le vitrail du champagne se compose de trois parties, trois « lancettes » d'une hauteur de 10 mètres, surmontées de trois rosaces, trois « oculi », de 2 m. 40 de diamètre. Ces « oculi » sont destinés à ménager une transition entre le vitrail et la rosace qui occupe la partie supérieure. L'artiste a uni dans sa composition les phases du travail et les symboles évangéliques où la vigne et le vin occupent une si grande place.

Autour de dom Pérignon, inventeur de la champagnisation, il a placé le vigneron aux divers moments de son travail, puis les phases de la vinification. Il a évoqué les industries annexes. En bordure, il a dessiné les outils du vigneron et du caviste, houes, sécateurs, pipettes, puis il a inscrit les noms de quarante-quatre villages où la vigne est amoureusement soignée pour produire le vin glorieux. Du plan terrestre on passe peu à peu au plan divin. Saint Vincent et saint Jean sont là. Plus haut, à gauche, deux hommes portent la grappe de Chanaan ; à droite, le Christ, en robe verte, ceint d'améthyste, change l'eau en vin. Dominant le sujet, au centre, voici le pressoir mystique. Plus haut encore, au sommet des lances, des anges, de blanc vêtus, recueillent le sang du Christ, sonnent de la trompette, portent des flambeaux, tendent des couronnes ou prient.

Quant aux « oculi », ils offrent comme motif central l'agneau immolé. Latéralement, dans un réseau de fleurs de lis, les symboles eucharistiques : le pain et le vin.

Ce que cette description ne rend pas, c'est le charme de cette composition, faite de milliers de petits panneaux de verre juxtaposés. Grâce à ce vitrail est restituée la pénombre doucement chatoyante, si propice au recueillement. La lumière crue qui tombait sur les dalles est remplacée par un jeu d'irisations que le soleil rend vibrantes à certaines heures.

DOM PERIGNON A L'HONNEUR

Dom Perignon, si populaire en Champagne, devait naturellement figurer dans ce vitrail. Autour du cellérier de l'abbaye d'Hautvillers, fonction qu'il occupa pendant quarante-sept ans, une légende s'est tissée. On ne prête qu'aux riches, rappelle dans un livre sur la Champagne le spirituel Maurice Hollande, qui se montre enclin à quelque scepticisme en ce qui concerne les multiples améliorations attribuées au bon moine. N'importe ! Il paraît bien acquis que l'honneur lui revient, après avoir longuement étudié la prédisposition naturelle des vins de Champagne à l'effervescence, d'avoir trouvé une méthode permettant d'obtenir à coup sûr une mousse régulière, et, aussi, d'avoir eu l'idée de mélanger des crus différents. Ce qui fut proprement un trait de génie.

Aussi comprend-on que chaque année le charmant bourg d'Hautvillers célèbre la mémoire de dom Pérignon en une grande fête où sont évoquées les traditions locales. Car c'est à partir de dom Pérignon que le champagne mousseux connut une vogue grandissante. Le

L'ANCIENNE ABBAYE bénédictine de Saint-Remi, reconstruite au XVIII[e] siècle, possède un vaste cloître de style classique accolé à la basilique (ci-contre la façade) dont l'admirable chœur édifié vers 1170 passe à juste titre pour un chef-d'œuvre. Dans l'abbaye ont été découverts des vestiges, colonnettes, chapiteaux, arcatures, de diverses époques.

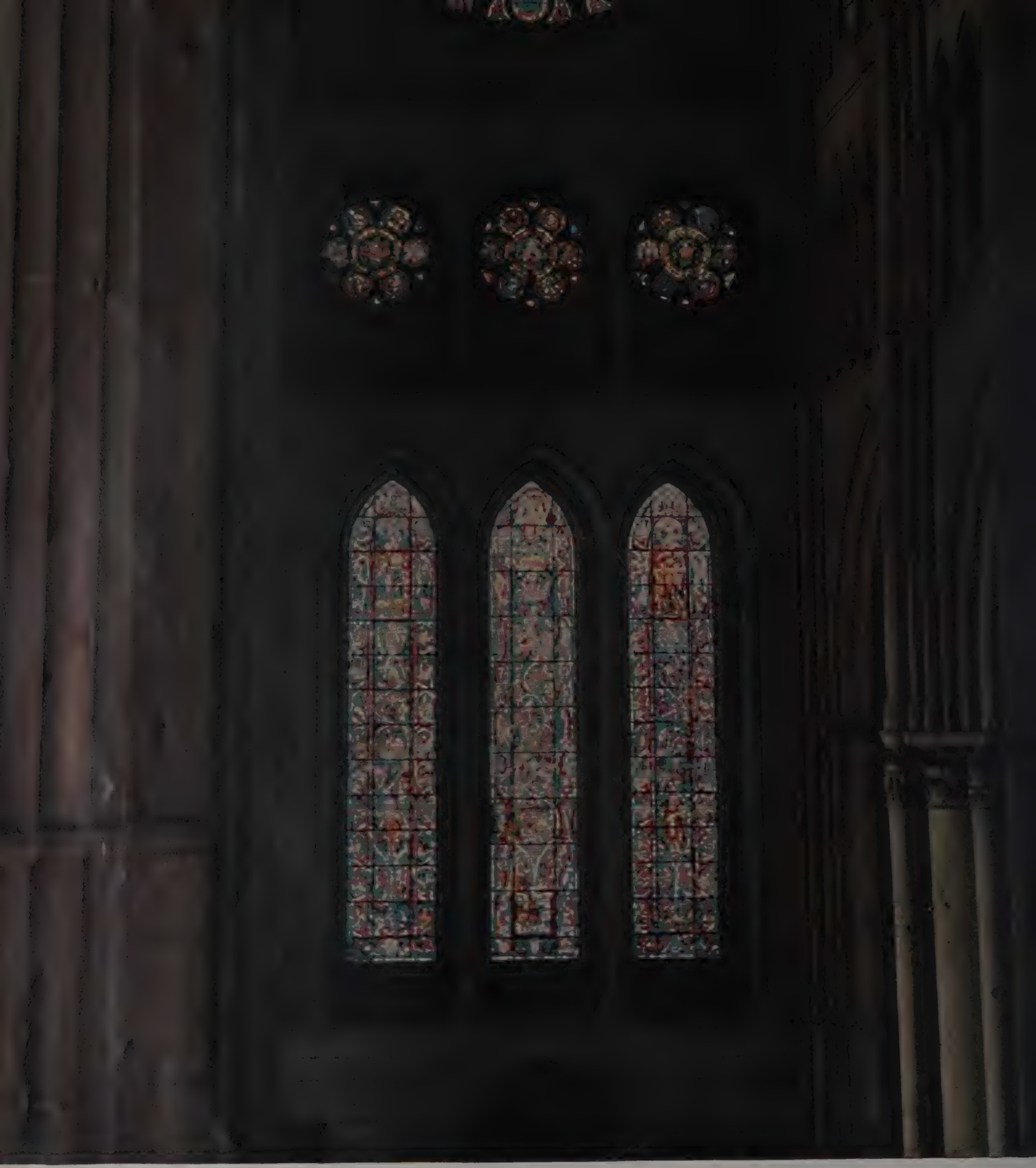

LES TROIS LANCETTES du vitrail du champagne, œuvre de M. Jacques Simon. Au-dessus, les « oculi », qui ménagent une transition avec la rosace supérieure du transept.

QUELQUES DETAILS DU VITRAIL. De gauche à droite : dom Pérignon « inventeur » du champagne. — Le « liage » au moyen de brins de paille de seigle dont la vigneronne porte à la ceinture une botte dite « torchette » et le « rognage ». — L'allégorie du pressoir mystique. Il est mû par deux anges et la tige est une grosse croix de bois massif. — Au-dessous du pressoir mystique un ange reçoit le calice dans lequel coule le sang. — Une charrette tirée par un mulet transporte de la vigne au pressoir les hauts paniers dits « paniers à cheval » ou « paniers mannequins » remplis de raisins. — Un des quarante-quatre villages du vignoble évoqués par leur église en bordure des deux lancettes latérales.

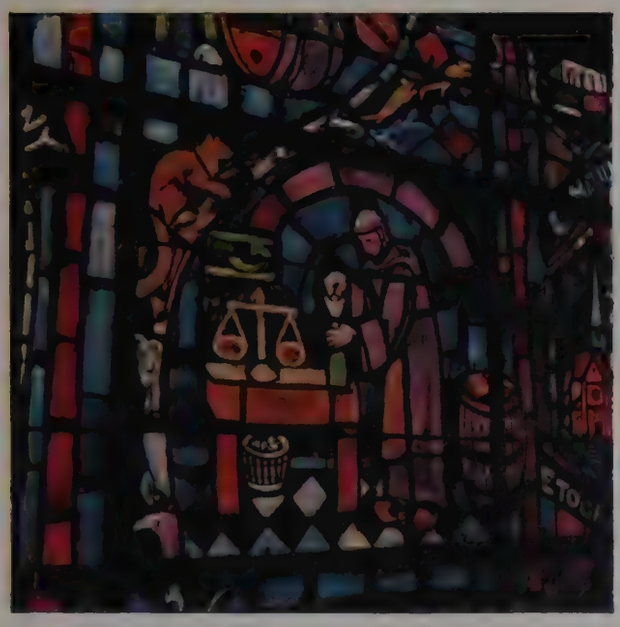

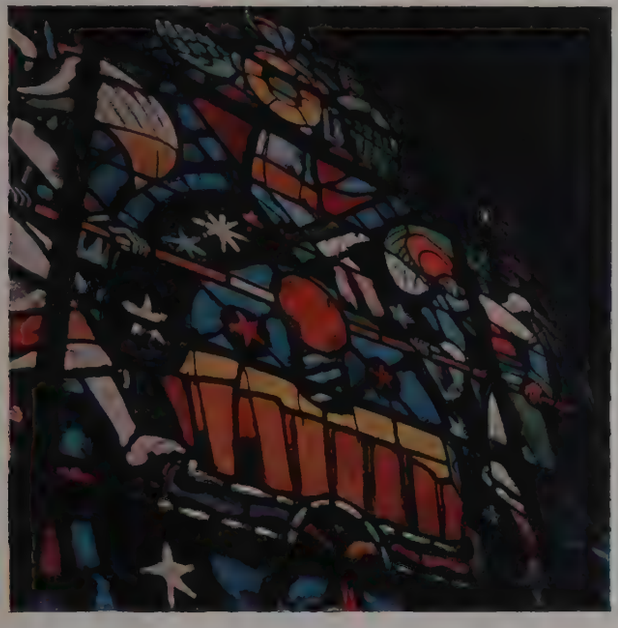

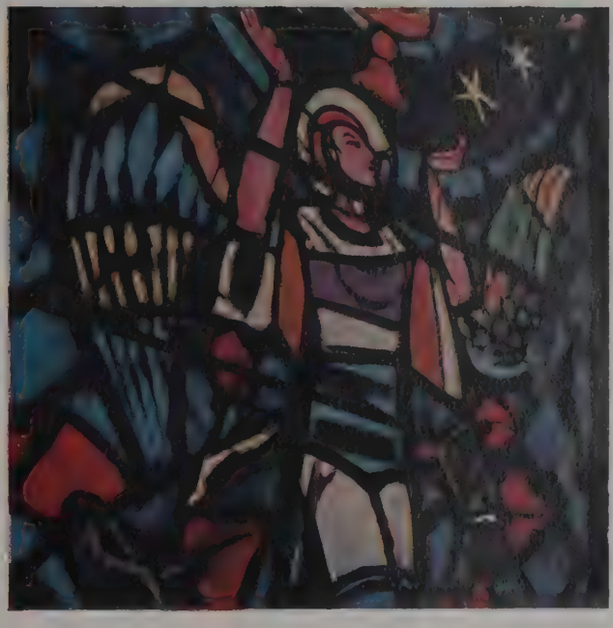

DAMERY
MESNIL
REIMS

LE MAITRE VERRIER JACQUES SIMON devant la maquette du vitrail du champagne dont il est l'auteur. Cet éminent artiste, issu d'une longue lignée de maîtres verriers, a voué son talent à la restauration de la cathédrale.

spirituel XVIIIe siècle l'aima passionnément : il était à son image. Mais il faut dire que bien avant qu'on eût trouvé le moyen de « fixer la mousse », les vins de Champagne jouissaient d'une vaste réputation. Domitien, en 92, fit arracher les vignes parce qu'il préférait voir les Champenois s'adonner à la culture du blé. Deux siècles plus tard, l'empereur Probus rapporta la mesure. Et peut-être est-ce en signe de gratitude pour le souverain que les Rémois élevèrent l'arc de triomphe de la porte Mars.

Pendant longtemps, et bien qu'ils ne fussent pas encore mousseux, les vins de Champagne firent les délices des grands de la terre. Le pape Léon X avait acquis une maison à Ay. Charles-Quint, François Ier, Henry VIII d'Angleterre, Henri IV furent possesseurs de vignobles en Champagne. Un auteur du XVIe siècle déclarait naïvement que ces vins « clairets et fauvelets » étaient « souhaités pour la bouche des rois, princes et grands seigneurs ». Au XVIIe siècle, Saint-Evremond, exilé en Angleterre, introduisit le champagne dans la société britannique, qui l'adopta d'enthousiasme.

LE ROMAN D'UN GRAND VIN

De ces vins « clairets et fauvelets » on n'avait pas été sans remarquer l'aptitude naturelle à mousser. Et couramment on les désignait sous le nom de « saute-bouchon ». Le mérite de dom Pérignon est d'avoir posé les principes qui ont permis de faire usage systématiquement de cette propriété. En même temps, par le mélange des vins, il créait ce qu'on appelle la « cuvée ». Dès lors, la fortune du champagne prenait un autre tour.

Qu'on ne s'y trompe pas, d'ailleurs : ce « mariage » des crus n'a rien d'un simple coupage. Dans une cuvée les crus ne se juxtaposent pas seulement. Harmonieusement dosés, ils se complètent et s'améliorent mutuellement, et leur synthèse donne ce « bouquet » qui fait la valeur du vin. Si cette méthode a l'avantage de faire des types de vins qui, d'une année à l'autre, se ressemblent, malgré la différence de qualité des récoltes, il y a cependant de très grandes années, des cuvées glorieuses, et sur les bouteilles un écusson rappellera la date d'une vendange d'exceptionnelle qualité.

Toutefois il ne faudrait pas croire que la technique de la préparation ait, dès le XVIIIe siècle, atteint la perfection. Il fallait lutter contre la « casse ». La pression des gaz contenus à l'intérieur des bouteilles faisait éclater celles-ci, et la perte était souvent énorme, puisque, en 1842, à Epernay seulement, deux millions de bouteilles furent brisées. L'ignorance où l'on se trouvait de la quantité exacte de sucre à ajouter au vin, compte tenu de celle qu'il contient déjà, était la cause de ces désastres. Les chimistes cherchèrent longtemps. Un pharmacien de Châlons-sur-Marne, François, inventa des procédés de dosage, que d'autres savants perfectionnèrent. En même temps les verriers s'ingéniaient à renforcer les récipients. Ainsi parvint-on à éviter (pas de façon absolument complète) les méfaits de la casse si redoutée. Et dangereuse même, puisque Abel Hugo, fils de Victor, prétendait qu'il ne fallait pas visiter les caves sans être muni d'un masque en fil de fer.

Le XIXe siècle devait, en même temps, amener une transformation commerciale : concentration de capitaux, constitution de sociétés, prospection des marchés. La période de 1820 à 1850 a vu naître un grand nombre de maisons de négoce aussi bien à Reims qu'à Epernay, à Ay et même à Châlons et dans certaines bourgades du vignoble. Mais d'autres firmes remontent beaucoup plus loin. Tout au long du XVIIIe siècle et au début du XIXe, sous l'Empire, on a vu surgir des maisons de champagne.

Parmi les fondateurs de marques réputées plusieurs sont originaires de Rhénanie. Ces régions viticoles entretenaient avec la Champagne des relations suivies. Aussi, tout naturellement, beaucoup de Rhénans vinrent-ils se fixer en France et s'y firent naturaliser. D'autre part, bien avant de s'adonner au commerce des vins mousseux, Reims possédait une industrie textile réputée — et qui n'a pas cessé de l'être. Plus d'un « lainier » a quitté son négoce pour s'intéresser au champagne et se trouve à l'origine de maisons célèbres.

Les femmes — et c'est sans doute encore une caractéristique de cette industrie qui, comme la verrerie, ne faisait pas déroger — ont souvent joué un rôle important dans les maisons de champagne. S'il fallait donner une devancière à celles qui ont apporté leurs qualités aux affaires, ce serait la maréchale d'Estrées, qui appartenait à la famille de Sillery et qui paraît avoir eu un sens tout moderne de la publicité. Beaucoup d'ingéniosité, de ténacité ont été mises au service du vin. Et les dures épreuves de la guerre, où les immenses caves accueillaient ceux que les bombardements n'avaient point fait fuir, n'ont pu décourager les Champenois.

SUR LA ROUTE DU CHAMPAGNE

Bien entendu, autour du vin, pour lui, à cause de lui toute une série d'industries annexes se sont développées : verreries, bouchons, caisses, vanneries, objets « d'habillage », appareils de vinification. Dans cette région, la vigne est vraiment souveraine. Entre ses rangs serrés se blottissent de charmants villages dont les maisons se serrent autour de quelque vieille église robuste et trapue. De la hauteur où s'élève Hautvillers on découvre la vallée où s'étale Epernay. La Marne sinue à travers les prairies. Au delà, la Côte-des-Blancs s'enorgueillit des noms fameux d'Avize, Cramant, Le Mesnil.

A travers les trois zones du vignoble court la Route du Champagne, un circuit touristique qui,

LE CHAMPAGNE au XVIII[e] siècle, panneau décoratif sculpté dans la craie des immenses caves garnies de millions de bouteilles. Il pourrait porter en épigraphe ces deux vers de Voltaire :

De ce vin frais l'écume pétillante
De nos Français est l'image brillante.

dans la mise en valeur de la région, doit jouer un rôle important. D'aimables paysages, des localités avenantes où parfois de pittoresques enseignes signalent les artisans, des ressources gastronomiques nombreuses et séduisantes, n'y a-t-il pas là de quoi attirer le voyageur, l'inviter à modérer son allure, le retenir ? Au terme de la randonnée, Reims offre son incomparable trésor monumental : sa cathédrale, la basilique Saint-Remi, ses vieux hôtels et son riche musée, qui ne renferme pas moins de trente Corot escortés de maints autres chefs-d'œuvre.

Qu'on ne croie pas, d'ailleurs, qu'au seul champagne se limite l'activité de la Champagne. Celle-ci s'exerce en des sens divers et avec une volonté résolue et prudente qui surmonte les difficultés. Des industries existantes se développent, de nouvelles s'implantent, des conversions hardies sont opérées avec décision. Le textile, la métallurgie sont vivaces. Les magasins à succursales multiples, dont Reims fut le berceau, affirment leur prospérité. Dans le bel hôtel Ponsardin, aux somptueuses boiseries Louis XVI, où siège la Chambre de commerce, une équipe d'hommes actifs et riches d'idées s'emploie sans relâche à développer, à améliorer, à stimuler. Reims se préoccupe de parer à la crise du logement, entreprend des travaux d'urgence, n'oublie ni le sport — le circuit automobile et son succès en sont la preuve — ni les Lettres et les Arts.

L'HOMMAGE DU XX^{e} SIECLE

Voici donc une ville et une région en pleine expansion. Mais le vin illustre demeure le plus efficace agent de sa renommée, qu'il porte au loin depuis tant d'années. Il est en quelque sorte l'étendard de la province. Et c'est pourquoi il est naturel que la vaste corporation où s'unissent tous ceux qui, à un titre quelconque, travaillent à faire et à parfaire ce vin, auquel le prestige de notre pays doit beaucoup, ait songé à perpétuer tant d'efforts, de travaux, d'espoirs et de succès. Le vitrail qui vient d'être inauguré en la cathédrale les rappelle et les magnifie. Et il est aussi un hommage à la vénérable église qui, sous le vocable de Notre-Dame, est si pathétiquement liée à l'histoire de la Champagne et à l'histoire de France. Blessée, brûlée, mutilée, victime de la guerre, elle n'a rien perdu de sa grandeur. Le XX^{e} siècle lui apporte, avec ce vitrail, une contribution qui est un témoignage de spiritualité.

ROGER DARDENNE.

(Photographies Henri Parnotte).

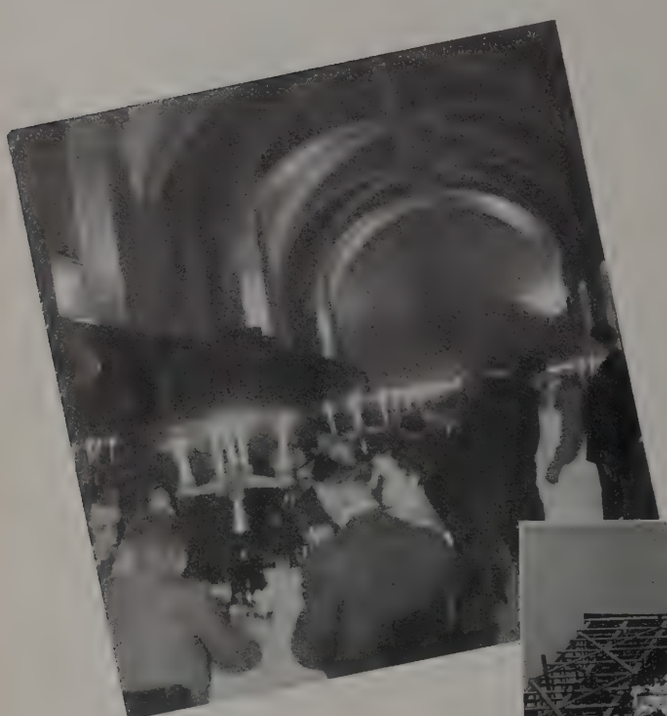

LE SOUPER, dans l'ancienne abbaye Saint-Remi, réunit plusieurs centaines de personnalités françaises et étrangères.

L'ARCHEVEQUE de Reims avait près de lui Lord Sempill, camérier de Sa Sainteté, qui portait le traditionnel costume écossais.

BILAN DU SALON 1954

1° **BAISSE DES PRIX**
2° LA « SENSATION » DE MERCÉDÈS
3° L'EMBRAYAGE CENTRIFUGE ET ÉLECTROMAGNÉTIQUE
4° LES CARROSSERIES EN PLASTIQUE
5° LA NOUVELLE FORD

PAR RAYMOND MIOMANDRE

LA baisse des prix pratiquée par plusieurs constructeurs français, la multitude d'améliorations tant mécaniques qu'au point de vue confort, la présentation de modèles nouveaux, l'attraction présentée par l' « Oiseau de feu », voiture expérimentale américaine, et la fameuse « Mercédès » allemande à injection directe ont fait de ce Salon un triomphe populaire. Ce fut un véritable écrasement. Il est vrai que le spectacle du Salon en valait la peine.

Les nouvelles présentations de la « Vedette » furent, il faut le souligner, un événement : « Trianon », « Versailles » et « Régence » furent les reines adulées de ce Salon où, pourtant, les voitures à sensation ne manquaient pas, telles les créations des grands couturiers de l'automobile comme Pinin Farina et Ghia. Hélas ! il faut le regretter : ces modèles, pour la plupart, n'étaient pas à vendre. Ce sont des prototypes établissant la ligne future des voitures modernes.

Sur le plan acheteur, les grandes marques françaises ne furent pas boudées. Toutes avaient des améliorations réelles à présenter à leur clientèle. La boîte électromagnétique due à Ferodo chez Renault, la suspension hydro-pneumatique de la 15 CV, le nouvel embrayage à commande centrifuge de la 2 CV ne faisaient pas oublier la légendaire 11 CV chez Citroën. Au stand Simca, l' « Aronde » surbaissée faisait toujours recette. Les réalisations en matière plastique, nombreuses en ce Salon, attiraient curieux et acheteurs, mais il semble que chacun attende que ce soit son voisin qui ait essuyé les plâtres. Du côté petites cylindrées 1 ou 2 CV, une débauche de modèles appelaient l'attention. Modèles français, allemands et italiens étaient à peu près similaires. Une seule différence : l'accès dans la voiture, à l'avant ou par le côté.

Dans le domaine de la nouveauté, les étrangers n'étaient pas en reste. Confort et puissance accrus, et, naturellement, embrayage automatique chez les constructeurs d'outre-Atlantique. Améliorations notables dans la petite cylindrée chez les Britanniques. Elégance et puissance chez les Italiens, où la « Giuletta » faisait sensation, de même que le break 1100 chez Fiat. Ce souci du beau, du classique se retrouvait chez Skoda (Tchécoslovaquie), où, chaque année, de grands progrès sont accomplis. La « Pegaso » espagnole faisait également bien des envieux, mais c'est une voiture plutôt conçue pour le sport ou le grand tourisme que pour la ville. En résumé, le Salon 1954 est le premier pas dans la réalisation des voitures révolutionnaires de demain au point de vue tant du confort que de la transmission.

CETTE MAGNIFIQUE RÉALISATION de carrosserie en matière plastique due à Darl'mat, à l'ingénieur Grandvalet et dessinée par Géo Ham est prête à prendre la route. Un peu de carburant et, avec son moteur « 203 », elle peut atteindre 160 kilomètres à l'heure. — Ci-contre, la même voiture vue de trois quarts.

PRIX OFFICIELS DES VOITURES FRANÇAISES

Marques et types	Prix en francs
CITROEN	
2 CV »	341.870
2 CV AZ » 425 cm3	366.000
2 CV AZU» 425 cm3	361.500
11 BL »	629.230
11 B »	664.330
11 » familiale	729.330
15-Six H » suspension hydropneumat.	940.000
15 » familiale	934.920
DELAHAYE	
235 » Chapron	2.750.000
FORD-S.A.F.	
Vedette Trianon	798.000
Vedette Versailles	898.000
Vedette Régence	1.045.000
Suplément toit ouvrant « Vistadome »	45.000
Vendôme berline	1.148.500
Comète coupé	1.620.000
Comète boite électro-mécanique 4 vit.	1.725.000
Monte-Carlo coupé	1.730.000
Monte-Carlo av. boite Pont-à-Mousson 4 vit.	1.790.000
HOTCHKISS	
Monceau	2.900.000
Égay	2.975.000
PANHARD	
Dyna 54 luxe spécial	785.000
Dyna 54 luxe spéciale Radio, pneus blancs	833.000
Junior roadster	595.000
Junior cabriolet	660.000
PEUGEOT « 203 »	
Berline d'affaires	570.000
Berline luxe	625.000
Familiale 6 places	740.000

Marques et types	Prix en francs
PEUGEOT « 203 » (suite)	
Cabriolet décap. 2 pl.	790.000
Limousine commerc.	710.000
RENAULT	
4 CV commerciale	399.000
4 CV affaires	399.000
4 CV sport	479.000
4 CV sp. toit ouvrant	499.000
4 CV gd lux. décapot.	562.000
2100 break	558.000
Prairie service	769.000
Prairie luxe	835.000
Frégate affaires	747.000
» toit ouvrant	768.000
Frégate Amiral	858.000
» toit ouvrant	879.000
ROSENGART	
Sagaie F.T.1 coupé	698.000
ROVIN	
« D 4 », 3 CV	361.592
SALMSON	
« 2.300 sport » coach	1.975.000
SIMCA	
Quotidienne	585.000
Aronde berline luxe	639.000
Grand Large	720.000
Châtelaine break	698.000
Commerciale	679.000
Coupé de ville	998.000
Coupé Sport	1.675.000
TALBOT	
« Lago-Record »	2.390.000
« Lago-Sport »	2.775.000
« Lago-Gd Sport »	2.775.000

Les prix ci-dessus, des voitures particulières de fabrication française, s'entendent « départ usine » toutes taxes comprises sauf taxe locale. (7-10-1954)

Extrait de « l'Argus de l'Automobile »

COMME SES AINÉES, la 11 et la 15 CV, la 2 CV a un nouveau tableau de bord et un compteur de vitesse, accessoire indispensable avec le nouvel embrayage à commande centrifuge, dont on voit très bien le détail dans la photographie ci-dessous. Jusqu'à 50 km.-h., plus besoin de débrayer ni d'embrayer. Vous partez en seconde, et à l'arrêt le moteur tourne au ralenti. Pour repartir, une simple pression du pied sur l'accélérateur

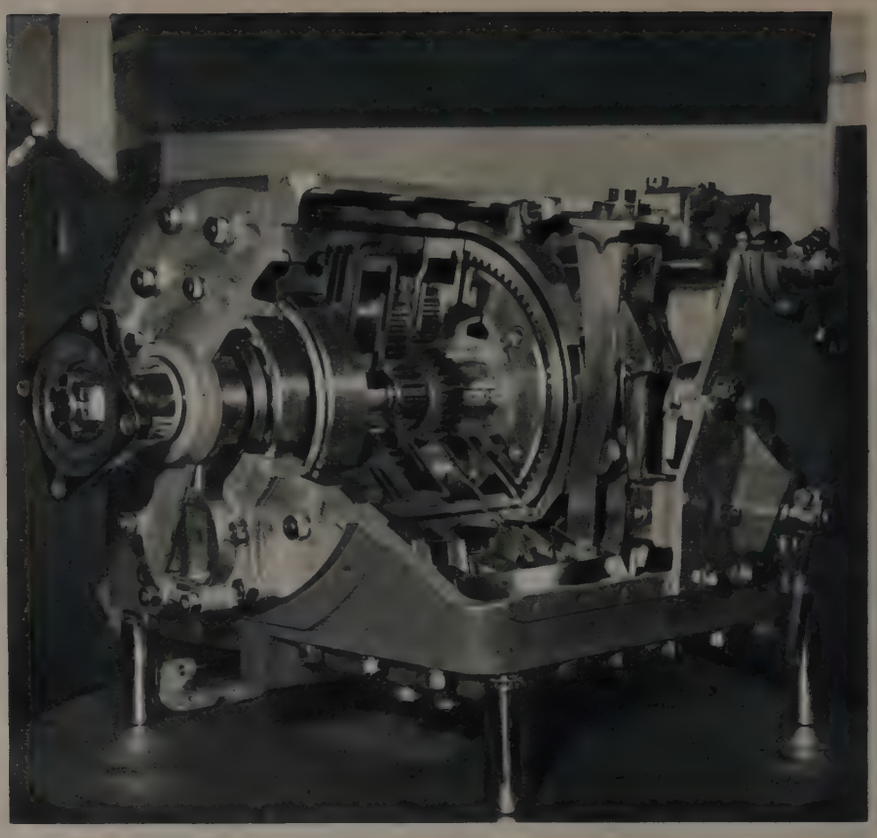

CI-DESSUS une photographie de la boîte mécanique Wilson, qui, grâce à ses multiples pignons, atténue les ennuis du débrayage et de l'embrayage et permet une souplesse plus grande dans les fortes montées.

AVEC LE NOUVEL EMBRAYAGE électro-magnétique adapté sur la 4 CV, plus besoin de débrayer, deux pédales suffisent, celles du frein et de l'accélérateur. Lorsque l'accélérateur est lâché, il suffit d'amener le levier à la vitesse voulue et de repartir. Le secret de ce nouveau dispositif tient dans une petite boîte reliée à l'accélérateur par une longue tige (au centre). Trois pédales, mais boîte Cotal qui permet de passer les vitesses à l'avance par une simple manœuvre d'un bouton minuscule (photo du bas).

A PLUS DE 200 KILOMÈTRES de moyenne, la nouvelle 300 S L Mercédès à injection directe tourne à Montlhéry. A droite, pilotes sans rivaux, l'Argentin Fangio et l'Allemand Kling vont prendre place à bord. L'on remarquera le dispositif des portières, qui s'ouvrent de bas en haut. On accède ainsi dans la 300 S L de la même manière que dans un avion.

QUELQUES AMÉLIORATIONS

IL serait injuste de ne pas souligner l'effort réalisé par Peugeot. Les usines de Sochaux ont tendu leurs efforts vers le confort du ou des passagers et, pour ce faire, ils ont équipé leurs berlines de sièges avant faisant couchettes.

L'emploi sur les voitures anglaises du cric intérieur s'est généralisé. Une petite planchette à soulever à l'intérieur de la voiture et, sans sortir, à l'aide d'une manivelle, le cric descend et la voiture monte, permettant le changement de roue. Cette opération a lieu avec le minimum de temps passé au dehors, ce qui est appréciable par mauvais temps.

La Régie a fait un gros effort dans l'aménagement de la 4 CV. Le chauffage d'un nouveau système de répartition.

POIDS LOURDS DE 35 TONNES

COTÉ poids lourds, les progrès accomplis sont considérables. L'autorisation de passer de 25 tonnes à 35 tonnes de charge utile a amené les constructeurs spécialisés dans ce domaine à créer des modèles entièrement nouveaux, présen-

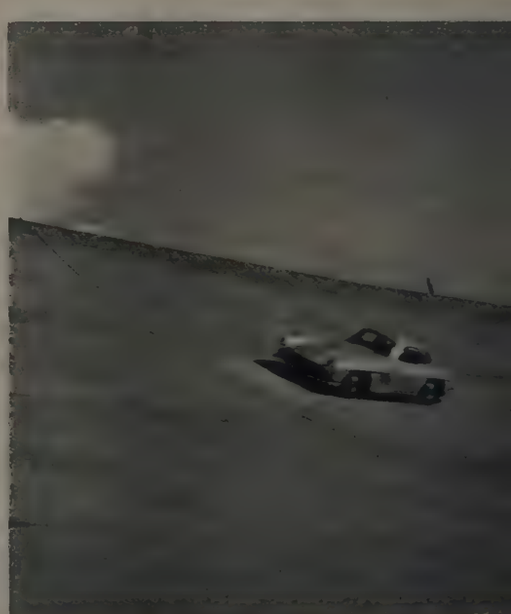

AW 83-7004

LE TABLEAU de bord de la décapotable « Hillman 1955 ». Sobre et luxueux, il comprend : compteur, indicateurs de vitesse, de pression d'huile, etc.

LA FORD « VERSAILLES » a été une des révélations du Salon. C'est une « six places », qui allie à la tenue de route européenne la douceur de la suspension américaine.

UNE CREATION des grands couturiers due à Pinin Farina. Equipée d'un 4 l. 500 Ferrari, c'est une voiture de sport à la ligne extraordinaire. Les phares sont escamotables et manœuvrés de l'intérieur. Sa vitesse, 260 km.-h.

LA VOITURE ESPAGNOLE PEGASO (ci-dessous) a été présentée de main de maître. Sa carrosserie est entièrement en Plexiglas, et le public peut contempler et le moteur et l'aménagement luxueux de l'intérieur.

« L'AURORE » est une réalisation française de carrosserie de sport en matière plastique armée. Equipée d'un moteur Dyna Panhard, son prix de vente n'excède pas 795.000 francs.

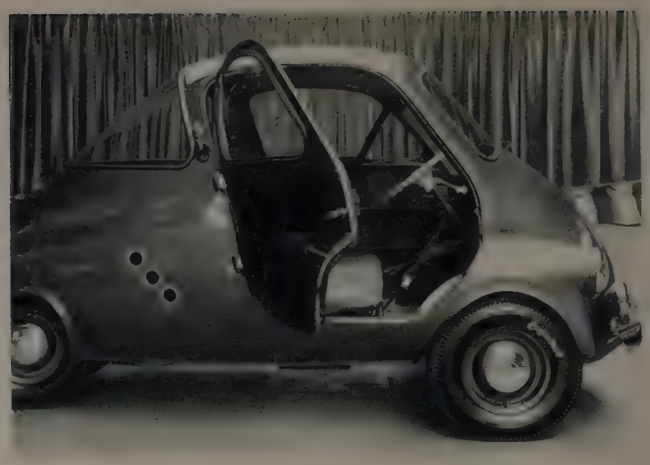

RIVALE DE L'ISETTA, la « Hoffmann Auto Kabine 250 » n'a pas été présentée au Salon. C'est une biplace, toit ouvrant, à portières de côté, équipée d'un moteur de 250 cmc. 2 cylindres à quatre temps flat-twin.

tant des garanties de sécurité nécessaires.

Somua, Berliet, Unic, Saurer, Bernard, Willème ont augmenté la puissance de leur moteur, qui est passée en général de 130 à 160 CV. Chez Willème, spécialiste incontesté du poids lourd de fort tonnage, on trouve un tracteur de 175 CV capable de remorquer les 35 tonnes autorisées par le nouveau code. Berliet et Unic sont arrivés à tirer de leurs moteurs 200 CV et 180 CV grâce au compresseur. Cette puissance, cette charge accrues ont obligé les constructeurs à adopter un freinage plus efficace, que Telma obtient avec son ralentisseur électrique et Westinghouse, par un procédé de freinage sur l'échappement. A propos des poids lourds, rappelons qu'un récent arrêté a fixé les vitesses maxima suivantes pour les véhicules d'un poids total en charge supérieur à 10 tonnes :

10 à 15 tonnes : 85 km.-h.
15 à 19 tonnes : 75 km.-h.
19 à 26 tonnes : 65 km.-h.
Plus de 26 tonnes : 60 km.-h.

LA REMORQUE CAMPING EMBOITABLE

POUR répondre à la demande d'un nombre croissant d'amateurs de camping, les inventeurs ont perfectionné et même créé de nouveaux modèles de roulottes camping. Les améliorations sont nombreuses. Le souci de présenter à la clientèle un véritable « home », doté du meilleur confort, a permis aux spécialistes de faire de ces remorques camping de véritables maisons roulantes, avec salle de bains, cuisine électrique, chauffage, réfrigérateur, etc. Mais, dans le domaine de la nouveauté, il semble que c'est Marcel Pourtout, avec sa remorque camping « Carexpan », qui a réalisé le meilleur « home » roulant. Ce que l'on reprochait à la roulotte camping, c'était son encombrement. Avec « Carexpan », le problème est résolu. Cette remorque est, en effet, en deux parties qui s'emboîtent l'une dans l'autre, offrant ainsi le minimum d'encombrement. A l'aide d'un système dérivé du rideau de fer des devantures, manœuvré à l'aide d'une manivelle, la partie supérieure s'emboîte dans la partie inférieure lorsque la voiture prend la route. Ainsi la remorque camping devient maniable et de peu d'encombrement. Meublée confortablement, trois personnes peuvent y trouver place. Son prix est relativement peu élevé : moins d'un million.

LE SCOOTER ROI

A LA porte de Versailles, le scooter, poursuivant son ascension dans le domaine des deux roues, a été le roi du Salon. Présenté par une trentaine de constructeurs, il est devenu encore plus pratique, plus élégant. Le carénage intégral a été le problème n° 1 à résoudre. Chaque marque, avec des variantes, a réussi. La décentralisation des populations laborieuses a donné un essor encore jamais atteint aux « deux roues ».

LE CIRCUIT DE L'AVUS, aux portes de Berlin, est le plus rapide circuit du monde. Tracé sur l'autostrade, il a un développement de 8 kilomètres. Au dernier Grand Prix, remporté par les Mercédès à 213 de moyenne sur une distance de 480 kilomètres, le Français Jean Behra, au volant de la minuscule « Gordini » française (210 CV contre 260 CV et 240 km.-h. contre 285 km.-h.), a réussi l'exploit de rester dans le sillage et même de précéder l'un des monstres allemands durant 14 tours. Se faisant littéralement happer, Jean Behra, avec une audace qui a étonné les Allemands, a réussi à être l'égal des champions de Mercédès. Hélas ! Behra quitte Gordini, et celui-ci, faute d'appuis financiers, est sur le point d'abandonner la compétition. C'est fort regrettable pour la France, qui n'a plus de constructeur de voitures de course, après avoir été à la tête de la compétition mondiale.

PIERRE FRESNAY (à gauche), le colonel Beaufort, et Pierre Tabard, le commandant Matz, dans une scène de la pièce de Jules Roy, « les Cyclones ».

LES PIÈCES DU MOIS

PAR GILLES DEBOISGE

LES CYCLONES — A LA MICHODIÈRE
ADORABLE JULIA — AU GYMNASE
LE CHANT DU ROSSIGNOL — A LA COMÉDIE CAUMARTIN
LIVING-ROOM — AU THÉATRE SAINT-GEORGES
LA CERISAIE — AU THÉATRE MARIGNY

C'EST un assez joli tour de force que M. Jules Roy a réussi en écrivant une pièce d'où l'amour est exclu, et en intéressant les spectateurs à un débat technique dont on pouvait redouter qu'il ne parût abstrait et ardu. Or il se trouve que ce débat est passionnant et que le moment faible des « Cyclones » est justement celui où l'auteur, ayant cru devoir accorder une concession au sentimentalisme, fait intervenir un personnage féminin pour une scène qui, touchante en elle-même, donne pourtant l'impression d'être superflue.

Les Cyclones, ce sont des avions nouveaux, volant à une vitesse et montant à des altitudes jamais atteintes. Mais, à leur bord, plusieurs pilotes se sont déjà tués sans que la cause des accidents ait pu être établie. L'ingénieur qui a conçu l'appareil affirme qu'il est sans défaut. Les officiers de la base aérienne chargés des essais soutiennent qu'il y a un vice de construction et se refusent à sacrifier plus longtemps des pilotes. Néanmoins l'ordre est donné de poursuivre les essais. Cette fois, le chef d'escadrille, le commandant Matz, s'envole. Il reviendra, mais avouera que l'expérience a failli, une fois de plus, s'achever tragiquement, parce que, grisé par la possession d'un appareil aux ressources étonnantes, en effet, il a commis une grave imprudence, la même qui fut fatale à ses camarades.

M. Jules Roy s'est habilement servi de l'élément « anticipation » : 50.000 mètres de plafond, 4.000 kilomètres à l'heure, voilà qui excite l'imagination.

Aviateur lui-même, il a peint le milieu où se passe l'action avec une vérité parfaite. Nous avons vraiment l'impression d'être dans le bureau du colonel commandant la base. D'ingénieux bruits de coulisse évoquant le terrain tout proche, les départs et les arrivées renforcent l'illusion. Les personnages sont dessinés d'un trait ferme. Leurs inquiétudes, leurs angoisses, leurs chocs s'expriment d'une manière directe, virile. De-ci de-là, au deuxième acte surtout, on peut noter quelques fléchissements, quelques ralentissements. L'ensemble constitue une œuvre vigoureuse, de belle et bonne tenue. On dit que plusieurs théâtres l'ont refusée, craignant que son austérité ne décourage le public. Le mérite de La Michodière n'en est donc que plus grand. Et l'on se réjouit que le succès vienne témoigner contre les pusillanimes.

Pierre Fresnay fait vivre le colonel Beaufort avec une perfection telle qu'on oublie totalement le comédien. Il est fort bien secondé par Pierre Tabard, énergique et fougueux commandant Matz, François Chaumette, plus nuancé et moins rude comme il convient à son personnage, et par Mme Jeanine Crispin, dont la tâche délicate demandait beaucoup de tact. Mais il faut mentionner particulièrement M. François Darbon, dont la composition de l'ingénieur Vuillaume met en évidence un acteur de la classe qui fait justement les Fresnay.

ADORABLE JULIA est une pièce sur le théâtre, ou plus précisément sur le mélange de leur vie professionnelle si absorbante et de leur vie intime chez un couple de grands comédiens. Bien souvent, déjà, pareil sujet a été traité. Entre beaucoup d'autres pièces il suffit de rappeler « les Monstres sacrés », de Jean Cocteau. Le public est du reste friand de tout ce qui touche aux vedettes. Ce serait déjà un élément de succès pour l'œuvre que M. Marc-Gilbert Sauvajon a adaptée de Somerset Maugham et Guy Bolton. Hâtons-nous d'ajouter que celle-ci est une très agréable comédie, habilement menée, avec un dialogue vif, brillant, où les « mots », nombreux, ne sont pas des mots d'auteur piqués dans le texte, mais des mots de situation qui éclairent la psychologie des personnages.

L'anecdote est sans complication. C'est l'aventure d'un couple de comédiens célèbres qui s'aperçoivent un jour qu'ils ne sont unis que par la gloire et par les préoccupations du métier. Elle veut se persuader et persuader les autres qu'elle est toujours apte à jouer les amoureuses de vingt ans. Elle croit en fournir la preuve en couronnant un jeune Fortunio frais émoulu du stage au barreau. Lui veut l'évasion complète : il renonce à la scène et projette de se remarier avec la commanditaire de son théâtre. Mais quelques semaines suffiront pour ressouder le couple à la faveur d'une première triomphale. Ils se retrouvent en un coin du monde où ils se retrouveront toujours et qui s'appelle théâtre. Ainsi parle l'héroïne. Il n'est pas si facile de figurer des êtres tels que les deux principaux personnages d' « Adorable Julia » sans verser dans la caricature. Les interprètes du Gymnase y ont brillamment réussi et Madeleine Robinson s'est fait acclamer. Elle a supérieurement indiqué la part de cabotinage inconscient que Julia mêle à tous ses actes, à tous ses élans, même quand ils expriment une très sincère douleur. Elle a un enjouement charmant, des attitudes, des cris émouvants. Et toujours elle a su faire apparaître la comédienne dans la femme. Notre ami Robert Kemp l'a comparée à Réjane. Et je crois volontiers que Réjane devait avoir cette maîtrise et cette bouleversante sincérité. En face d'elle M. Maurice Teynac est net, distingué, vrai, avec ce qu'il faut de romantisme. Tous leurs partenaires sont excellents et le metteur en scène, Jean Wall, a droit à une large part du succès.

DEUXIEME adaptation d'une pièce anglaise, voici « le Chant du rossignol », que M. Roger-Ferdinand a tiré d'une comédie de MM. du Garde Peach et Ian Hay. Le « rossignol » n'est pas, en l'occurrence, l'oiseau aux roucoulades mélodieuses, mais le petit outil dont les monte-en-l'air se servent pour forcer les serrures. Car la pièce se passe dans une famille dont les membres — et jusqu'à la soubrette, mais ce n'est encore qu'une élève — exercent leur activité dans une des branches de l'art de dévaliser son prochain. Au demeurant, gens éminemment corrects, généreux pour les œuvres de la paroisse, stricts sur les bienséances et fort liés avec un haut fonctionnaire de Scotland Yard. N'insistons pas sur l'invraisemblance, fort grosse pourtant, du point de départ. Tout le comique tient dans le contraste entre l'apparente respectabilité de ces gens, leur ton et leurs manières, et leur « profession ». On pense bien que, entre les mains expertes de M. Roger-Ferdinand, cette situation a été pressée, exploitée, triturée au maximum. Mais l'effet de surprise initial s'use assez vite. Le comique qui en découle paraît assez mécanique, artificiel et laborieux. La correspondance ne s'est pas établie entre l'humour anglais d'origine et les équivalents français. Au total, quatre actes qui piétinent. Pour les animer il y a un personnage de pasteur hurluberlu, qui exécute une série de sketches un peu monotones malgré toute la verve de l'excellent Lucien Baroux.

LIVING-ROOM, de Graham Greene, au théâtre Saint-Georges.

Une pièce puissante, d'un grand écrivain. Elle nous introduit dans un milieu étrange, celui de deux vieilles demoiselles que l'idée de la mort terrorise et qui en sont venues à habiter dans une seule pièce au dernier étage de leur maison, les chambres où un autre membre de la famille est décédé ayant été fermées. Avec elles vit leur frère, prêtre catholique qui ne peut exercer son ministère car il est paralysé. Dans ce milieu pénètre une petite nièce devenue orpheline, Rose. Elle a vingt ans. Elle est accompagnée de son tuteur, Michel Dennis, qui a plus du double de son âge. Pourtant, Rose s'est éprise de lui. Ils sont amants. Cette découverte consterne les deux tantes et la plus autoritaire, Hélène, fera tout pour séparer le couple. Elle mettra Rose en présence de la femme de Michel, une névropathe pour laquelle son mari éprouve encore de la pitié et de la tendresse. Tiraillée, déchirée, la jeune fille se tuera en avalant un tube de somnifère. Ni les raisonnements de Michel, psychologue habile à la dialectique, ni les consolations religieuses de l'abbé Browne n'ont pu la sauver. Pourtant, au moment d'accomplir le geste fatal, alors qu'elle venait de repousser violemment le prêtre, elle a prié... Et le dialogue sans issue reprend entre les deux hommes, l'un s'insurgeant contre Dieu « qui a permis cela », l'autre affirmant sa foi.

L'œuvre de Graham Greene touche à quelques-uns des grands problèmes sur lesquels l'homme ait à s'interroger.

Le premier acte de sa pièce est d'une rare intensité dramatique. Servi par une mise en scène savamment préparée par un Jean Mercure en pleine forme, il laisse à la fin les spectateurs haletants.

Dommage que le second acte ne tienne pas les promesses du premier et qu'il détonne même singulièrement. Comment Graham Greene n'a-t-il pas imaginé une autre fin que le suicide « comme une

LE MOIS THÉATRAL

« Souviens-toi, mon amour », d'André Birabeau, au théâtre Edouard VII.

On se souvenait — sans trop de précision — de comédies de M. André Birabeau qui avaient paru aimables. Elles laissaient un goût de bonbon : pas mal de sucre, un peu d'acide. Est-ce le temps qui leur gardait un charme fané ? Notre mémoire nous dupait-elle ? Pourtant il y avait une idée jolie dans sa nouvelle pièce. Jolie et assez triste : la mort du souvenir chez certains êtres ; la persistance chez d'autres et toutes les évocations mélancoliques — pas forcément toutes mélancoliques d'ailleurs — d'un amour ranimé à trente ou quarante ans de distance. Ce n'était certes pas un sujet de vaudeville. M. Birabeau nous livre une pièce vieillotte, accueillante aux mots les plus faciles, d'une grivoiserie appuyée. Et qui tire en longueur, embarrassée, faisant attendre un dénouement prévu cependant depuis longtemps. Le talent des meilleurs comédiens — Mlle Suzet Maïs, M. Claude Dauphin sont du nombre — ne peut rien en l'affaire, ni l'art du metteur en scène Pierre Dux. On en est sincèrement affligé pour le théâtre Edouard VII et pour sa directrice, qui saura prendre une revanche.

« Je viendrai comme un voleur », de Georges de Tervagne, à la Potinière.

Une histoire de tables tournantes anodine, mais pas trop mal contée. M. de Tervagne, dont le nom n'a guère figuré jusqu'ici sur les affiches, semble connaître les « recettes » qui, en principe, « font recette », encore qu'il ne faille plus tellement se fier à leur efficacité. En tout cas, sur la foi de cette pièce, il ne faut pas attendre de lui qu'il renouvelle le théâtre. Sans doute n'en a-t-il nullement envie. Mlle Christiane Delyne joue avec éclat cette œuvrette, et dans la troupe qui l'entoure on discerne quelques jeunes, dont M. Degrave, qui semblent promettre de bons comédiens.

« Le Maître et la Servante », de Henri Lefèvre, aux Mathurins.

Professeur, philosophe, exégète du marxisme, M. Henri Lefèvre a tenté de nous intéresser au début dans la vie

NELLY BORGEAUD, qui s'est révélée au public parisien dans « Living-Room ».

de Kierkegaard, père de cet existentialisme qui alimente tant de discussions, et dont il existe deux versions, l'une chrétienne, l'autre athée. L'auteur s'est-il mépris sur la valeur dramatique de son

A MARIGNY Jean Desailly s'est transformé pour interpréter « la Cerisaie », la pièce de Tchékhov. Près de lui, Madeleine Renaud et Nicole Berger forment un couple très gracieux.

grisette » de sa petite Rose ? Toute la chute de ce second acte est d'ailleurs faible. Et qu'il est étrange qu'un écrivain catholique, tel que Graham Greene, ait campé avec l'abbé Browne un prêtre pareillement falot, médiocre. On attendait de lui un autre personnage.

Dans l'ensemble, néanmoins, la pièce est fort intéressante, bien mise en scène, remarquablement jouée. Nelly Borgeaud révèle un tempérament exceptionnel de comédienne.

QUELLE bonne soirée Mme Volterra nous offre au théâtre Marigny ! L'œuvre de Tchékhov, traduite et adaptée par Georges Neveux et présentée par la compagnie Jean-Louis Barrault-Madeleine Renaud, vous fait passer des moments charmants pendant les deux heures que dure le spectacle. On dirait que les personnages, que les décors, que l'esprit même qui animent le plateau pendant ces deux heures sont extraits d'un rêve d'autrefois. On a sorti de la naphtaline ces charmantes gens qui constituent la famille de Mme Ranievsky, pour le plus grand plaisir de nos yeux et pour le plus grand agrément de nos oreilles.

On a parlé d'un drame lorsque la pièce fut montée pour la première fois aux environs de 1904, et Tchékhov lui-même s'étonnait que l'on pût interpréter sa pièce dans ce sens. Non, il s'agit plutôt d'une peinture de mœurs d'une époque révolue, où l'on assiste au babillage charmant d'une bourgeoise de l'ancien temps, qui va inévitablement à la ruine sans en avoir probablement ni conscience ni souci. Ah ! le charme slave de ces gens entourés de tous leurs domestiques, qui font, bien entendu, partie de la famille comme des cousins éloignés. Les voisins, les amis viennent vivre les dernières heures. Ils sont les témoins de la déchéance physique qu'accompagne fatalement une certaine déchéance morale chez ces êtres qui ne vivent pas dans leur siècle.

Tout cela nous est conté sur le ton du badinage, dans un décor ravissant. Sous les traits de Mme Ranievsky, Madeleine Renaud joue à ravir et porte admirablement les toilettes de l'époque. Son frère Gaiév (Pierre Bertin) nous fait constamment sourire. Il est charmant : c'est le type de l'oisif parfait, mais sa grande aménité le rend sympathique.

« La Cerisaie », c'est le nom de la propriété, de la maison des parents, des grands-parents et arrière-grands-parents, où s'est écoulée la folle et heureuse jeunesse de Mme Ranievsky et de son frère. Complètement ruinés, ils se refusent à regarder en face leur situation. De grands enfants, somme toute. Il y a bien un moujik devenu riche, Lopakine, qui tentera de leur venir en aide (n'est-il pas quelque peu amoureux de Mme Ranievsky ?). Mais il n'arrivera pas à les convaincre de suivre son plan. Couverte de dettes, la Cerisaie sera vendue. Coup de théâtre. Qui sera l'acquéreur ? Lopakine lui-même, Lopakine, fils d'un ancien serf et nouveau riche. Jean Desailly a été excellent dans ce rôle.

Peinture de mœurs ? Caricature d'époque ? En tout cas, pièce charmante, où Jean-Louis Barrault joue l'étudiant insouciant et libertaire, où Varia (Simone Valère) est jolie à souhait, et où le vieux valet Firss (André Brunot) nous donne l'exemple de la fidélité aux vieilles choses, aux vieilles idées, aux vieilles habitudes à travers les révolutions.

Nous pensons que cette pièce fera une très honorable carrière sur la scène du Marigny. Elle nous induit à la rêverie et elle touchera certainement bon nombre de spectateurs que leur âge ou leur tournure naturelle d'esprit portent à évoquer le passé avec un plaisir un peu mêlé d'amertume.

LE MOIS THÉATRAL

(SUITE)

sujet ? Etait-il impossible d'intéresser un public de théâtre à l'aventure amoureuse qui marqua, dit-on, profondément le philosophe danois ? Ce qui est certain, c'est que la pièce de M. Lefèvre, écrite avec application, a paru morne et son héros, un personnage à la fois falot, suffisant et antipathique. Peut-on penser que Kierkegaard fut tel qu'il est dépeint là ? M. Herbault, Mlle Dominique Blanchar ont combattu courageusement, mais sans la moindre chance.

« L'Important, c'est d'être fidèle », d'Oscar Wilde, au Théâtre en Rond.

Paris possède un théâtre de plus, et une nouvelle directrice, Mme Paquita Claude : c'est le Théâtre en Rond. Quelques expériences avaient été déjà tentées récemment, à la vérité pour accréditer cette forme du jeu dramatique, notamment au cirque Medrano. Elle pourrait d'ailleurs se réclamer d'origines plus lointaines. Mais le nouveau théâtre a été aménagé spécialement. Dans un ancien « cabaret », les architectes, MM. Gomis et Peccaux, ont construit une élégante salle de trois cents places dont les fauteuils et les loges ceinturent l'espace où évoluent les acteurs, et où les spectateurs du premier rang sont de plain-pied avec les artistes.

Des théâtres de ce genre existent déjà à l'étranger, en Amérique notamment. Ils correspondent à une certaine conception esthétique, mais aussi à des conditions économiques. Il va de soi, en effet, qu'il ne saurait être question pour le « rond » de décors fastueux et de machinerie compliquée. Donc, retour à cette simplicité que Copeau et Pitoëff imposèrent sur le « plateau » traditionnel.

En fait, le théâtre en rond est une convention au même titre que la scène « à l'italienne ». Admise cette convention, il s'agit d'en tirer le meilleur parti. Toutes les œuvres ne me paraissent pas pouvoir s'accommoder de la formule. Celle que le nouveau théâtre présente pour son premier spectacle me semble un choix heureux. « L'Important c'est d'être fidèle » est une comédie où Oscar Wilde a prodigué les paradoxes et les rosseries. On a rarement l'occasion d'entendre un dialogue aussi percutant. Son crépitement procure un plaisir vif et l'on ne songe guère que les personnages n'ont pas beaucoup de consistance, que l'histoire est simplette et dénouée par un facile expédient. Tout cela d'ailleurs ne compte évidemment pas pour Oscar Wilde. Il tire ostensiblement les ficelles des marionnettes avec le plaisir visible de bousculer le conformisme, mais il prête infiniment d'esprit à ces marionnettes.

L'adaptation de M. Charles Cambillard est excellente. Elle réussit à nous faire sentir la saveur de l'original, à provoquer un léger dépaysement qui ajoute du piquant.

Les problèmes que posait la représentation ont été résolus avec élégance par le metteur en scène, M. André Villiers, technicien particulièrement averti. Il a dirigé avec efficacité les acteurs, Mmes Suzanne Dantès, Reine Courtois, Mag-Avril, Nicole Francis, MM. Paul Sorèze, Robert Postec, Robert Party, Jean Ozenne, Louis Vonelly, qui tous jouent avec brio et avec une intelligente justesse. Le succès devrait récompenser cette initiative.

LE BOURGEOIS GENTILHOMME a trouvé de la part du public accouru au Festival d'Edimbourg un accueil enthousiaste. Ci-dessus, Mme Béatrice Bretty (Nicole) et M. Louis Seigner (M. Jourdain).

LE FESTIVAL D'EDIMBOURG

LE Festival d'Edimbourg vient de se dérouler pour la huitième fois. Sous la direction artistique active autant qu'éclairée de M. Ian Hunter, il a remporté son habituel succès et peut-être même un succès accru.

De tous les festivals établis un peu partout, et parfois un peu à tort et à travers, celui d'Edimbourg se classe parmi les premiers, pour ne pas dire le premier. Car il ne se limite pas, et tous les arts y sont représentés dans ce qu'ils ont de plus parfait.

C'est ainsi qu'avec une exposition de Cézanne en tout point admirable, réunissant les plus belles toiles du maître de l'impressionnisme et succédant avec le même bonheur dans les années passées à Renoir et à Degas, on a pu voir également une émouvante exposition en hommage à Diaghilev ; applaudir l'Old Vic de Londres dans « Macbeth » ; le célèbre Glyndebourne Opera ; l'Orchestre national de la Radiodiffusion française sous la magistrale direction de Charles Münch ; le prestigieux virtuose Arthur Rubinstein; une très intéressante présentation de l' « Histoire du soldat », de Ramuz, musique de Stravinsky, interprétée par l'adorable Moira Shearer, le curieux comédien-danseur Robert Helpmann et M. Longdon ; les magnifiques défilés du « Tattoo » dans la cour de ce vieux château qui couronne le roc dominant Edimbourg. Douze à quinze mille spectateurs se pressaient deux fois par jour pour acclamer les divers éléments de l'armée britannique dans des exercices artistiques extraordinairement réglés et exécutés. Et enfin maintes autres manifestations qui étaient autant d'événements d'où se détachait la Comédie-Française.

ON peut s'étonner que la presse française se soit montrée si discrète sur le succès remporté par notre première scène d'art dramatique et que ce succès, qui fait honneur à la France, n'ait pas été davantage souligné, commenté, à l'instar de celui de Moscou.

L'administrateur général, M. Pierre Descaves, ne pouvait mieux répondre à l'invitation de M. Ian Hunter qu'en envoyant à Edimbourg un des meilleurs spectacles de la maison de Molière, qui a déjà fait ses preuves au delà de nos frontières, et dont le triomphe est assuré partout : « le Bourgeois gentilhomme », avec la musique de Lulli habilement orchestrée par M. André Jolivet.

Dans le personnage impérissable de Monsieur Jourdain, M. Louis Seigner a déployé les ressources d'un talent qui grandit chaque jour, ce qui est le propre des grands comédiens, et le succès personnel qu'il remporte contribue à assurer au spectacle une grande partie de sa réussite.

La mise en scène de M. Jean Meyer, dans le décor qu'on ne se lasse pas d'admirer de Mme Suzanne Lalique, est fort ingénieuse. Il a communiqué à l'ensemble de l'interprétation un mouvement tel que le comique se maintient jusqu'au baisser du rideau. On sait gré également à M. Jean Meyer d'interpréter Covielle sans lourdeur ni fioritures. M. Maurice Escande apporte à Dorante son abattage, son style, son élégante manière de porter le costume. Il donne à son personnage un relief qui n'existe guère dans le texte. Mme André de Chauveron montre autant de verdeur que de justesse. Marie Sabouret est pleine de beauté et Micheline Boudet, pleine de grâce dans des rôles qui ne prêtent guère à autre chose. MM. Georges Chamarat, Jacques Charon, Galabru, les professeurs de M. Jourdain, campent merveilleusement leurs personnages et y marquent un savoureux talent.

Nous avons gardé pour la fin Mme Béatrice Bretty. Son rire est devenu célèbre à juste titre et son succès personnel s'impose irrésistiblement. Sa présence en scène transmet aussi bien le fou rire dans la salle que l'émotion la plus vive lorsqu'elle joue par exemple « Etienne » ou « la Brouille ». Tant de force comique alliée à tant de délicate et émouvante sensibilité, de naturel, de simplicité se rencontrent rarement chez une seule et même comédienne. Aussi Mme Béatrice Bretty laissera-t-elle dans l'histoire de la Comédie-Française non seulement le souvenir d'un nom, mais l'éclat d'un emploi qu'elle aura créé.

AINSI, grâce à ses tournées, la Comédie-Française montre-t-elle en dehors de nos frontières sa véritable puissance, la place qu'elle occupe dans l'art dramatique de notre pays et, ici, en Ecosse, une fois de plus, elle a été jugée comme un théâtre incomparable dans sa forme, dans son esprit.

A l'étranger les légendes qui souvent enveloppent chez eux les artistes perdent leur pouvoir. Ils sont jugés sans complaisance, sans parti pris d'admiration ou de dénigrement. Aussi le contact avec un public fort différent de celui devant lequel ils ont l'habitude de se produire est-il pour eux salutaire.

En avons-nous vu de ces vedettes consacrées, au succès assuré d'avance, s'évaporer, s'évanouir, s'effondrer ! Ce n'était très souvent, il faut en convenir, qu'une vision clairvoyante de la part de spectateurs non prévenus, le rétablissement d'un juste équilibre des valeurs.

La Comédie-Française non seulement a supporté l'épreuve à Edimbourg, mais elle s'en est tirée tout à sa gloire, et après les acclamations des spectateurs, les éloges que la presse lui a prodigués en sont le témoignage le plus éloquent.

Cette année, le festival a attiré à Edimbourg plus de trois cent mille visiteurs. Ceux-ci durent souvent trouver asile chez les particuliers, les hôtels étant tous archicombles. Les chiffres sont toujours éloquents et ceux-ci indiquent assez que les Ecossais savent unir le goût des arts dans leur modernisme actuel à des traditions séculaires qui en font une population d'une noblesse particulière.

Et l'on prépare déjà là-bas le festival 1955...

LE PERE BROWN, le curé-détective de Chesterton, s'il applique son intelligence à résoudre les énigmes policières, n'hésite pas non plus, le cas échéant, devant les « arguments frappants ».

LE MOIS CINÉMATOGRAPHIQUE

PAR DENIS MARION

FILMS ANGLO-AMÉRICAINS

DETECTIVE DU BON DIEU est typiquement britannique. « Ouragan sur le Caine » est typiquement américain. « Les Rats du désert », glorification des Australiens de Tobrouk, ont été réalisés par les Américains avec une distribution exclusivement anglaise. Voyons ce que cela donne selon une optique française.

Robert Hamer a une curieuse carrière de réalisateur. Il n'avait à son actif qu'un sketch d' « Au cœur de la nuit » et l'honnête « Il pleut toujours le dimanche » quand il donna cet insolite chef-d'œuvre qui s'appelle « Noblesse oblige », une des très rares bandes d'après guerre qui aient apporté quelque chose de neuf au cinéma. Depuis lors, plus rien jusqu'à ce « Détective du Bon Dieu », qui ne peut évidemment, par comparaison, que paraître un recul. La poésie que G. K. Chesterton insufflait aux courts récits policiers du Père Brown ayant servi de point de départ à ce film serait-elle intraduisible à l'écran ? Ou bien son humour à base de sympathie serait-il incompatible avec la verve cynique et féroce dont Robert Hamer avait fait preuve dans son étourdissante parodie ?

Le public ne s'en divertira pas moins à « Détective du Bon Dieu », surtout grâce à la présence d'Alec Guinness.

« Ouragan sur le Caine » présente d'abord la curieuse caractéristique d'être un film de guerre où l'on ne se bat jamais (à l'exception d'un bref épisode).

On ne saurait dire que l'adaptateur ait résolu d'une manière satisfaisante les difficultés que présentait sa tâche : à cet égard, la comparaison est instructive avec l'adresse dont fait preuve « la Tour des ambitieux » pour traduire d'une manière à la fois visuelle et progressive la psychologie complexe d'une demi-douzaine d'individus. Ici le film se contente d'abord de nous faire assister aux événements, puis de nous faire entendre le récit qu'en fournissent les protagonistes au conseil de guerre qui a à les juger, enfin d'en donner une nouvelle interprétation qui est celle de l'auteur. Il aurait fallu du génie pour que cette répétition ne parût pas fastidieuse.

Le sujet n'en demeure pas moins d'un vif intérêt, et l'on comprend qu'il ait valu au roman d'Herman Wouk son considérable succès. Ce n'est pas le traditionnel conflit entre l'humanité et la discipline, ni l'exploitation de l'incertitude, qui subsiste non moins traditionnellement sur la démarcation entre la folie et l'équilibre mental, ni même l'antagonisme qui va si facilement jusqu'à la haine entre des êtres différents obligés de cohabiter dans la tension provoquée par le danger de mort permanent qui les menace — encore que jouent ces trois éléments. C'est plutôt l'analyse très nuancée (presque trop, pour l'écran) de trois individualités qui se laissent mal classer sous un des types courants.

Là réside le mérite du film, car pour le reste, en dépit des moyens gigantesques qui ont été mis à sa disposition, Edward Dmytryk n'a aucune raison d'être

fier de sa réalisation : la couleur est mauvaise, les scènes tournées en mer ne sortent pas de la médiocrité, et le typhon trahit la maquette à chaque plan. Mais l'interprétation fait éclater l'abîme qui sépare un véritable comédien d'une vedette à succès.

Les quatre grands rôles ont été distribués, d'une part, à Humphrey Bogart et à José Ferrer ; d'autre part, à Van Johnson et à Fred Mac Murray. Ces deux derniers ont fait leurs preuves depuis longtemps : acteurs adroits et consciencieux, ayant le physique de leur emploi et en tirant le meilleur parti. Ce n'est pas assez de dire qu'ils sont bons : on les croirait faits pour leurs rôles... s'ils n'avaient pas en face d'eux les deux autres. Ce que Humphrey Bogart tire de son personnage de paranoïaque, pourtant fort éloigné de ses récentes créations, et la manière dont chaque geste, chaque attitude, je dirai presque chaque détail physique contribuent à nous faire mieux comprendre le commandant Queeg et sa psychologie anormale, qui ne va pourtant jamais jusqu'à la folie caractérisée, tiennent du prodige et arrachent des cris d'admiration. Il paraît incroyable qu'une telle performance puisse être égalée par José Ferrer dans la panne (il n'y a pas d'autre terme) de l'avocat, qui n'a à débiter que des phrases stéréotypées, entendues mille fois. C'est pourtant ce qui se produit.

« Les Rats du désert » font le cocktail des nationalités anglo-saxonnes décrit plus haut, mais aussi de trois genres bien différents : d'abord le film de guerre traditionnel, consacré cette fois à la défense de Tobrouk en 1941 ; ensuite une évocation aussi pittoresque qu'invraisemblable du maréchal Rommel ; enfin un curieux parallèle entre deux types de combattant, le courageux et le lâche. Du premier, il n'y a rien à dire : il est fait avec toute la conscience professionnelle de Robert Wise, mais sans rien de transcendant. Du second, on retiendra le curieux prestige légendaire que le général allemand a obtenu chez ses adversaires et qui va grandissant au fur et à mesure que la guerre s'éloigne. Le troisième serait de loin le plus remarquable s'il avait été traité aussi bien que les deux autres : il s'en faut de beaucoup, mais la tâche était beaucoup plus difficile. Un capitaine, qui est la bravoure personnifiée, retrouve sous ses ordres comme simple soldat son maître d'école, qui est un ivrogne et un lâche — et les deux hommes ne cesseront pas d'avoir les rapports les plus amicaux.

LA TEMPETE secoue avec une rage furieuse le « Caine », qui est sur le point de couler. Il sortira pourtant du typhon. Ci-contre, le lieutenant Maryk (Van Johnson, de face) vient de relever Queeg (Humphrey Bogart, à gauche) de son commandement.

DERRIÈRE LE PLATEAU

LE PRIX D'UNE BARBE

Pour « la Du Barry », Christian-Jaque était allé chercher un acteur capable de jouer un Louis XV sexagénaire. Il n'y en a pas tant que cela en France. Son choix s'arrêta sur Victor Francen, et personne n'est en mesure de prouver qu'il fut mauvais.

Toutefois, l'acteur posa comme condition qu'il ne devrait raser sa barbe que trois jours avant le tournage. Ce qui lui fut accordé.

Bien imprudemment, du reste. Car, lorsqu'on procéda à ce moment au bout d'essai pour la couleur, le réalisateur s'aperçut que, sans barbe, Victor Francen... eh bien, physiquement, ça n'allait pas du tout.

Il fallut se mettre dare-dare en quête d'un remplaçant. Par chance, André Luguet se trouva libre : il est d'ailleurs très bien dans le rôle.

Victor Francen n'en a pas moins touché, comme il est normal, l'intégralité du cachet qui lui avait été promis. Jamais une taille de barbe n'a coûté aussi cher.

LA CHARRUE AVANT LES BŒUFS

Relevé parmi les échos publicitaires de « Détective du Bon Dieu » :

« De nombreuses scènes ont été filmées à Milly, dans le Mâconnais, au château de Berze-le-Châtel. Les artistes furent reçus par le comte et la comtesse de Milly, qui sont de grands admirateurs d'Alec Guinness et allèrent même jusqu'à faire coïncider les vendanges avec le plan de tournage. »

Bien que la bombe atomique ait, paraît-il bouleversé les saisons, nous inclinons à croire que c'est plutôt le plan de tournage qui a coïncidé avec les vendanges.

LE GOUT DE LA PERFECTION

Hitchcock a dirigé lui-même certaines prises de vues de son dernier film, qui se déroulent sur la Côte d'Azur. Puis il est retourné à Hollywood, laissant un assistant achever celles où les acteurs n'intervenaient pas. Entre autres : quelques plans de poursuite entre deux voitures, qui furent filmés à Tourette-sur-Loup.

Pour ce faire, pendant cinq jours un hélicoptère fut loué pour prendre en plongé le panoramique des deux bagnoles fonçant pleins gaz. Les bouts furent envoyés à Hollywood. Par retour arriva un télégramme annonçant que Hitchcock ne « sentait » pas que les voitures débouchaient du village.

Et l'on construisit un immense praticable en bordure de la route pour faire un plan de coupe plus rapproché.

Durée prévue à l'écran : dix secondes.

TROIS FRERES

« Votre frère n'a rien d'un homme de théâtre, dit au scénariste Charles Spaak un quidam qui songeait à Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique et candidat au poste de président des Etats-Unis d'Europe (à créer).

— Comment donc ! Il a écrit je ne sais combien de pièces », fut-il répondu.

Car il existe un troisième Spaak, Claude, frère des deux précédents, et auteur de « l'Ecole de la médisance », de « l'Heure sonnera » et de « la Rose des vents ».

DE HAUT EN BAS :

QUATRE IMAGES DU FILM : En haut, à droite, le sacre. Napoléon pose sur la tête de Joséphine la couronne qu'il a prise des mains du pape. Au centre, l'Empereur entouré de ses maréchaux. En bas, le bivouac pendant la retraite de Russie évoque une gravure de Raffet. Ci-dessus, la silhouette de l'Empereur devant l'Arc de Triomphe embrasé, prise au cours d'une répétition nocturne aux Champs-Elysées.

LE "NAPOLÉON" DE SACHA GUITRY

A TRAVERS LES EXPOSITIONS

PAR MAURICE SÉRULLAZ

PORTRAIT D'UN ARTISTE

L'ŒUVRE est le reflet de l'artiste, a-t-on dit ; mais, pour quelques maîtres, n'est-ce pas plutôt l'artiste qui est le reflet de l'œuvre ? Celle-ci les porte, les « anime ». C'est, semble-t-il, le cas de Benn.

Il pratique son art avec gravité, comme un prêtre exerce son sacerdoce : la peinture, pour lui, est une religion, et cet homme de foi, sincère dans ses croyances, ne triche jamais.

L'œuvre est dépouillée et simple ; sobre dans l'accord raffiné et subtil des tons. Pour beaucoup, dépouillement est synonyme d'indigence ; n'est-ce pas au contraire par la simplicité que l'on atteint la véritable beauté ? La peinture de Benn est révélatrice de cette conception. Tout y est ordonné en fonction de l'harmonie et de la sensation ; et s'il prend toujours son inspiration dans la nature, il travaille, comme le conseillait Cézanne, parallèlement à la nature. « J'aime, nous dit-il, les objets les plus humbles et ne puis rien jeter : une vieille boîte, un modeste flacon ont leur intérêt. »

C'est sans doute cet amour pour toutes choses qui le maintient dans la tradition de Chardin. Et comme je lui faisais remarquer cette recherche du rythme et ce goût de l'arabesque si sensibles dans toutes ses toiles, cet homme avare de paroles me répondit : « Mais je porte cela tout naturellement en moi ; c'est un don de Dieu. »

Recueillement et sérénité, sincérité et poésie, transfiguration du réel : tels sont les principes mêmes de l'art de Benn ; ils font la valeur de son œuvre.

BENN

PICASSO — Jeune Femme.

LA Maison de la Pensée française sait l'art d'organiser des expositions de classe. Après nous avoir montré les œuvres de Picasso que possèdent les musées de Moscou et de Leningrad, voici une autre manifestation consacrée au même artiste et qui complète la première.

Mais devons-nous dire notre sentiment? Il est complexe et contradictoire, semblable en cela à Picasso lui-même. Devant l'homme comme devant l'œuvre, nous sommes pris d'admiration et de regret ; nous sommes subjugués par la beauté et la puissance, par cette recréation du « miracle grec », et, parallèlement, nous ressentons de l'aversion et une certaine tristesse devant ces monstres, ces êtres disloqués, ce monde croulant, ces visions apocalyptiques. Contrastes et antinomies sont effectivement chers au peuple espagnol, mais cette instabilité, consciente ou non, si elle est symptomatique de notre temps, nous paraît néfaste pour l'art en général.

Et nous en voulons à Picasso qui, possédant des dons exceptionnels capables de l'élever au rang des grands génies, semble renier parfois ceux-ci pour se jouer de la crédulité humaine. N'y a-t-il pas là un manque de sincérité envers lui-même, envers son art, envers nous, qui n'est pas digne de son destin ? Homme d'outrances et de paradoxes, prisonnier de ses succès, Picasso, quand il veut dépasser le domaine propre de la peinture, s'engage dans une impasse.

Au début de la période cubiste, séduit par le caractère magique des masques nègres, il leur emprunta son inspiration. Mais les peuplades primitives attribuent à ces masques un sens religieux et symbolique que Picasso, n'ayant pas l'âme d'un noir, ne pouvait assimiler. La véritable portée de ces œuvres lui échappait : il ne gardait que l'apparence de la magie ; ainsi un Chinois transposant une sculpture de Chartres n'en saisirait-il pas l'esprit.

Combien nous préférons Picasso lorsqu'il revient à une vue plus occidentale et méditerranéenne des êtres ou des choses ! Sa grandeur s'impose dans ces chefs-d'œuvre que sont « Célestine », de la période bleue, ou la « Fillette à la corbeille fleurie » et l'exceptionnel « Nu aux mains jointes » ; de la période rose, la « Femme endormie », de 1908, ou, enfin, ses « Paysages de la Horta de Ebro ». Ce sont là œuvres anciennes, mais nous retrouvons la même inspiration dans certaines de ses peintures récentes : le thème de la « Jeune Femme ». Moderne sphinx dont il cherche à résoudre l'énigme en treize études pénétrantes. Picasso aurait-il, lui aussi, parfois regret de ses excès ? Mais, comme le dit si subtilement Aragon dans sa préface : « Il est plus difficile de parler de Picasso que de qui que ce soit. Tout ce qu'on en avance, il l'a aussitôt démenti. »

QUELQUES ASPECTS DE LA VIE A PARIS AU XIX^{e} SIÈCLE

(Cabinet des Dessins du Louvre.)

LE dessin est une des formes d'art où se révèlent le plus directement le caractère et la sensibilité d'un artiste. Or, si les maîtres anciens ont, pour la plupart, exprimé leurs sensations les plus confidentielles sur un simple feuillet, il est assez rare de trouver aujourd'hui des peintres qui possèdent les qualités nécessaires et le génie particulier propres à cet art. L'intérêt des expositions organisées au Cabinet des Dessins par M^{me} Bouchot-Saupique, son conservateur, est donc très exceptionnel.

Autrefois l'artiste, avant d'élaborer un tableau ou une fresque, recherchait généralement en de multiples croquis et études une composition, une forme, une arabesque, ou bien une attitude, un geste, une expression. Ces premières pensées, qui forment la genèse de l'œuvre, sont parfois d'une telle qualité d'inspiration et d'exécution qu'elles peuvent être considérées comme étant complètes et parfaites en soi.

« Le goût des beaux dessins est une des plus hautes élégances de l'esprit, écrit Focillon. Il ne lui procure pas seulement de rapides délices, il engage notre pensée dans des agréments faits pour elle et où elle trouve tout son contentement. C'est que les dessins nous placent en quelque manière au cœur de la vie des formes... » Et Paul Valéry notait : « Il y a une immense différence entre voir une chose sans le crayon à la main et la voir en la dessinant, ou plutôt ce sont deux choses bien différentes que l'on voit. Même l'objet le plus familier à nos yeux devient tout autre si l'on s'applique à le dessiner : on s'aperçoit qu'on l'ignorait, qu'on ne l'avait jamais véritablement vu. »

Aussi ces expositions variées, qui nous proposent, à travers les siècles, des écoles, des thèmes, des artistes, des techniques et des styles fort divers, sont-elles pour chacun d'entre nous un enrichissement : tout en suscitant en nous évasion et rêverie, elles nous donnent un enseignement. Et pouvons-nous rêver pour elles cadre plus parfait : une salle intime d'où le regard plonge sur la place du Carrousel pour se perdre sur l'Arc de Triomphe de l'Etoile ?

Cette huitième exposition, consacrée à « Quelques aspects de la vie à Paris au XIX^{e} siècle », nous montre, en un choix judicieux, comment des hommes de génie ou de talent ont su voir et interpréter des épisodes de l'histoire ou des scènes de mœurs. Dans certaines de ces œuvres passe un souffle épique, d'autres sont plus anecdotiques ou intimes, mais toutes sont empreintes de poésie, de style et de beauté.

Nous trouvons là, côte à côte, en un séduisant rapprochement : David, Ingres, Géricault, Delacroix, Corot, Daumier, Constantin Guys, Gavarni, Henri Monier, Toulouse-Lautrec, pour ne citer que les plus grands. Leur fantaisie et la diversité de leur inspiration font revivre sous nos yeux toute la société parisienne de Balzac à Proust.

LE MOIS LITTÉRAIRE

PAR GÉRARD CAILLET

UN ROMANCIER QUI SAIT ÉCRIRE

ENCORE un mois, et l'agitation qui préside à la distribution des prix littéraires parviendra à son comble. Qui tiendra alors la piste ? (On jargonne, à propos de ces prix, comme si l'on oubliait qu'il s'agit de littérature...) Le départ, cette année, me paraît lent à prendre. Un nombre relativement modéré de volumes ont été lancés au début de la saison : effet de la décision prise par les jurés de considérer réellement la production totale de douze mois ? Ou prélude aux manœuvres de dernière heure ? Nul ne sait encore, mais les pronostics en deviennent plus difficiles.

Le jeu des pronostics ne m'amuse d'ailleurs pas. Je voudrais seulement signaler quelques ouvrages intéressants à des titres divers et insister sur l'un d'eux, qui possède, réunies, plusieurs rares qualités.

PARMI les romans que j'ai lus récemment l'un d'eux mérite qu'on s'y arrête de façon particulière. C'est « la Rouille », d'Herbert Le Porrier (Editions du Seuil).

« La Rouille », c'est l'histoire du retour du guerrier. Mais pas de Siegfried, ici, ni du voyageur sans bagage... Le narrateur qui revient est un guerrier vaincu. Qui a eu peur. A en crever. Et qui a laissé dans l'aventure guerrière sa femme et ses deux petites filles. Oh ! il n'y a pas de larmoiements ni de sensiblerie ; il y a un homme brisé. Qui retrouve Paris occupé et dont le métier même a perdu toute signification puisqu'il était journaliste. Bientôt il s'enfuira et, au hasard d'un train, d'un autocar, débarquera dans un petit village. Il hésite d'abord à s'enfuir. Finalement, comme il n'a pas plus de raisons d'être là qu'ailleurs, il reste et il se terre. Pour subsister ou pour mourir : on comprend que la question, à ses yeux, ait perdu toute espèce d'importance...

Et c'est là que commence cette lutte sans laquelle il n'y a pas de drame véritable : la lutte du petit village et du héros.

C'est un petit village comme les autres. On y trouve les résistants et les vichyssois ; ceux-là résistent discrètement, ceux-ci vichyssoisent sans beaucoup de conviction : en réalité, il a toujours existé deux clans dans le village, comme il y a deux médecins qui se détestent et deux pharmaciens qui se méprisent, et il faut bien que ces deux clans s'opposent au nom de quelque chose. Mais surtout, à travers les petites misères et les grandes catastrophes de l'occupation, c'est un village qui vit. Un village peuplé d'êtres.

Au début, notre désespéré ne voit même pas ces êtres qui s'agitent autour de lui : ils lui semblent autant d'ombres dont les querelles sont futiles et les besognes, obscures et vides d'intérêt. Et puis voici que « la rouille » (c'est l'amour) gagne son âme exposée à tant d'individus. Il commence par les découvrir ; il se surprendra bientôt à s'y intéresser. Il les aimera. Tout à l'heure, il mesurera le poids de ce nouvel amour

Herbert Le Porrier.

des êtres aux sacrifices qu'il va lui consentir.

Le thème est beau. Je défie qu'on lise « la Rouille » sans être ému. Car Herbert Le Porrier l'a traité avec beaucoup de tact et de discrétion. Il faut lui en savoir doublement gré : d'abord parce que le pompiérisme — sur un thème si contrasté — n'était pas facile à éviter ; ensuite parce que Le Porrier fut lauréat du prix populiste et que ce qualificatif, lorsqu'il vous est une fois appliqué, vous engage à appuyer sur le trait, à choisir trop vives les couleurs sous prétexte de conserver le contact avec la réalité. « La Rouille » nous démontre admirablement que l'estompe produit quelquefois les plus retentissants effets.

Qu'on n'aille pas croire qu'estompe, ici, veut dire grisaille. Si l'estompe est possible, c'est précisément parce que les caractères sont nets. Les villageois de Le Porrier sont vivants. Je crois que longtemps encore je me souviendrai du docteur Cavalaire, qui soignait si bien ses malades et se montrait si maladroit avec sa femme ; de Françoise Seigneurin, la petite écolière dont quelques mois font une jeune fille ; de « la Madame » et de toute sa tristesse, infinie, de Juive réfugiée... Je n'oublierai même pas Emilienne, la servante aux grands bras ; et pourtant regardez le livre : je crois bien que les seuls mots qu'Herbert Le Porrier lui fasse jamais prononcer sont ceux-ci : « Petit coquin ! »...

C'est aussi qu'ils sont — tous — campés avec style. On devine qu'un tel roman ne fut pas improvisé ni bâclé. Je crois que beaucoup de littérateurs gagneraient à réfléchir sur ce point. Enfin, la langue est solide, exacte ; la phrase, soignée (malgré la bavure d'un « en travers la figure » !), et l'on ressent en lisant « la Rouille » un plaisir purement littéraire que l'on n'éprouve, malheureusement, pas toujours.

Est-ce à dire que « la Rouille » est un chef-d'œuvre ? Je ne le crois pas. Je me bornerai à constater combien il fait tache dans la banalité (quelquefois torturée) de la production journalière. Par l'intelligence de l'auteur, par ses qualités de cœur et par son métier. Tout cela ne se trouve point ordinairement ensemble.

LE LIVRE QUE VOUS DEVEZ LIRE

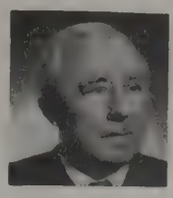

PAR ALBERT MOUSSET

SI VOUS ÊTES INTÉRESSÉ PAR...

LA PEINTURE

MICHEL GEORGES-MICHEL : « De Renoir à Picasso » (A. Fayard).

En cinquante ans de promenades et de conversations passionnées dans les ateliers, Michel Georges-Michel a connu tous ceux qui, pauvres et inconnus alors, allaient devenir les maîtres de l'Ecole de Paris. Ainsi fait-il revivre, pris sur le vif, Picasso, Braque, Picabia, Chagall, Léger, Pascin, Utrillo et Modigliani. Et voici encore, au cours de ces pages vivement enlevées, Apollinaire, Bakst, Marie Laurencin, Goerg, Fujita, Domergue, puis les illustres aînés, Degas, Renoir, Bonnard, Toulouse-Lautrec. De multiples illustrations enrichissent ce livre indispensable à tous ceux qui aiment la peinture moderne.

L'EGYPTOLOGIE

« Les Chefs-d'œuvre de la peinture égyptienne » : c'est pour le profane une véritable révélation — et, pour le spécialiste, un sujet de profitables méditations — que ce splendide album, orné de planches coloriées et de photographies dues à M. Hassia, publié chez Hachette par M. André Lhote, et préfacé par le conservateur des Antiquités égyptiennes au musée du Louvre, M. Jacques Vandier.

Maître de la technique et de la philosophie de la couleur, M. André Lhote approfondit le secret de l'art pharaonique, cette « obsession récapitulative » qui lui fait conjuguer la face et le profil de toute chose avant d'en assurer la réincarnation parfaite. La règle veut que les objets soient exposés dans leur intégrité, sans empiéter les uns sur les autres du fait d'une quelconque perspective.

Ce qui nous vaut un chapitre passionnant sur l'actualité de cet art plurimillénaire : les anciens Egyptiens furent les premiers cubistes et les premiers « fauves » : à diverses reprises, l'auteur est amené à établir des rapprochements avec Van Gogh, Bonnard, Braque, Picasso ou Dufy ; bref avec la technique qui oppose le dessin syncopé au dessin continu de l'école classique.

Ainsi, par l'effet d'une coïncidence inattendue, la peinture la plus ancienne connue, la plus parfaite et la plus émouvante, trouve à la fois les suffrages d'un public mondain et d'une élite d'artistes.

L'auteur insiste sur les dessous symboliques de la peinture égyptienne et le souci d'efficacité magique qui transparaît dans les scènes représentées. C'est une vue qui lui est chère.

Sa science, sa pénétration psychologique et la richesse des illustrations font de ce livre, selon la belle image de M. Vandier, « un hymne au génie des peintres anonymes auxquels on doit quelques-uns des plus grands chefs-d'œuvre de l'art éternel ».

LA CENTRALE THERMIQUE de Nantes-Cheviré a été édifiée au bord de la Loire, ce qui, grâce au voisinage du port pétrolier de Donges, facilite son ravitaillement. Cette photographie a été prise de la rive opposée du fleuve. L'usine nouvelle est un exemple intéressant de l'architecture industrielle actuelle.

LA MISE EN SERVICE DE LA CENTRALE

NANTES-CHEVIRÉ

A OUVERT POUR E★D★F UNE NOUVELLE PÉRIODE

UN premier chapitre de la vie de l'Électricité de France s'est terminé avec l'année 1953. Créée par une loi d'avril 1946, l'E.D.F. a résolu, au cours de ces sept années, de très nombreux problèmes administratifs et financiers qui lui étaient posés. Elle a, d'autre part, fait face au doublement de la consommation d'énergie électrique. Ce résultat a pu être obtenu grâce à l'effort du plan Monnet.

Le programme thermique inscrit dans ce plan (complété par le programme de 1949) s'est achevé avec la mise en service, en 1953, du 5e groupe de Saint-Denis et des premiers groupes de Nantes-Cheviré et d'Arrighi.

L'usine de Nantes-Cheviré a été inaugurée le 16 octobre par M. Martin, directeur du cabinet du ministre de l'Industrie. Cette nouvelle centrale thermique est prévue pour une puissance totale de 500.000 kW., qui sera réalisée par tranches successives. Son installation constitue un fait important dans le développement économique croissant de la ville de Nantes, qui fut si éprouvée.

L'emplacement de l'usine a été choisi à quelques kilomètres de Nantes, au bord de la Loire. Les quatre cheminées qui surmontent les bâtiments déjà édifiés la signalent de loin. De l'autre côté du fleuve se dresse une ancienne centrale toujours en activité, du reste. Et le contraste est grand entre les murs de briques, assombris par le temps et la fumée, de la vieille usine et la blancheur brillante et nette de la nouvelle. Les architectes ont largement utilisé l'aluminium pour leurs revêtements, et c'est à l'emploi de ce métal qu'on doit cet aspect assez surprenant.

Aluminium, béton, bien entendu, et aussi verre. L'architecture moderne fait, on le sait, largement appel au verre, qui lui offre un « matériau » de choix sous les très nombreux aspects que la technique moderne de fabrication parvient à lui donner. Et puis le verre, c'est la clarté, c'est la lumière diffusée en abondance. C'est un des buts poursuivis par nos bâtisseurs actuels. De hautes et larges baies percent les murs de la nouvelle centrale de Nantes-Cheviré. Car l'usine, cette expression caractéristique de la civilisation actuelle, doit, elle aussi, bénéficier des progrès accomplis par la construction. Elle ne ressemble plus aux bâtiments d'autrefois qui semblaient faits avant tout pour rappeler aux hommes les dures servitudes du travail. Aujourd'hui, la lumière doit, là aussi, pénétrer à flots. Sans doute ce serait une plaisanterie

LA plupart des opérations engagées dans le cadre du premier plan de modernisation et d'équipement ont été achevées en 1953. De nouvelles propositions seront faites au Parlement. Elles comprennent un programme hydraulique et un programme thermique. Le premier représente une productibilité annuelle de 6,5 milliards de kW.-h. Il est axé sur quatre grands ensembles : le Rhône, le Rhin, le bassin de l'Isère, la Durance. En outre, il intéresse diverses chutes moyennes réparties sur d'autres bassins et la construction de petites usines de rivière. Enfin, l'usine marémotrice de la Rance figure dans ce programme. On en attend de précieux enseignements pour l'étude de plus vastes ouvrages.

Le programme thermique porte sur une puissance équivalant à vingt-six groupes de 115.000 kW. ainsi que sur quelques groupes de pointe faisant appel à des techniques récentes (turbines à gaz).

★

EN 1953 les centrales hydrauliques de l'Electricité de France ont produit un peu plus de 16.000 millions de kW.-h. et les centrales thermiques, 8.577 millions de kW.-h. La modernisation des anciennes usines et la mise en service de nouvelles centrales à haut rendement ont permis un abaissement sensible de la consommation de combustibles.

Les ventes se sont élevées à 28.104 millions de kW.-h., en augmentation de 2 % sur celles de 1952.

En un an le nombre des abonnements de l'Electricité de France est passé de 43.804 à 45.015 en haute tension et de 14.414.000 à 14.729.000 en basse tension.

UN ASPECT du vaste chantier montrant un des réservoirs géants à mazout qui contiennent chacun 20.000 mètres cubes de combustible. En dessous, l'une des puissantes chaudières.

facile de dire qu'avec ou sans fenêtres elle ne fera pas défaut à une centrale électrique. La lumière du jour garde son prix, même en ces lieux. Sous les ciels mouillés et brumeux de la région atlantique, elle est la bienvenue plus encore que sous les climats plus ardents.

DE LA LUMIERE ET DE LA COULEUR

ET l'on a pensé fort justement que la couleur devait s'associer à la lumière. Savants et architectes sont d'accord pour reconnaître l'influence d'un « milieu coloré » sur ceux qui s'y meuvent. De très significatives expériences ont été faites en ce sens. A la vérité, il est permis de penser que l'effet sur le rendement est beaucoup plus appréciable dans une usine à effectifs nombreux où se pratique le travail à la chaîne que dans une centrale électrique où le personnel est numériquement peu important et où les appareils sont régis par un semi-automatisme. Néanmoins, il est excellent de rompre avec le vieil usage et, partout où cela est possible, d'égayer par l'emploi de couleurs claires l'austérité des machines et la monotonie du béton. Déjà nous avons constaté l'emploi de l'aluminium. Beaucoup de parties métalliques sont ici peintes en jaune ou en bleu ; certaines machines luisent d'un gris argenté. Et, à l'extérieur, les deux réservoirs, qui contiennent chacun 20.000 mètres cubes de mazout, ne sont plus les noirs cylindres dont on a coutume de voir la masse : ils ont été badigeonnés de gris bleuté.

Ce souci d'atténuer l'aspect — comment dire ? — inhumain qu'ont parfois les réalisations industrielles modernes se retrouve dans les installations sociales

LE FONCTIONNEMENT d'une usine comme celle de Nantes-Cheviré est assuré par un personnel réduit qui contrôle sa marche au moyen de nombreux appareils décelant automatiquement le moindre incident.

projetées. Car, située à l'écart de la ville, l'usine de Nantes-Cheviré doit se préoccuper de son personnel. S'il est possible à une partie de regagner les villages proches ou même Nantes, il n'en va pas de même pour tous. De plus, la marche de l'usine astreint à un entretien et à une surveillance ininterrompus. Provisoirement, des baraquements ont été élevés. Peu à peu, une cité véritable s'organisera en marge de la centrale, avec des logements pour les diverses catégories du personnel. Et l'on veut que cette petite ville soit une résidence agréable pour ceux qui sont appelés à y vivre, qu'ils y trouvent du confort, qu'il y ait du gazon, des arbres, des fleurs.

Pour l'instant, autour de la partie de l'usine déjà en service — car la première préoccupation, dès que l'implantation est faite, est de produire aussi vite que possible des kilowatts-heure — se développe un vaste chantier, dont la vision rappelle certains films américains où les pionniers sont aux prises avec la nature qu'ils vont transformer. Au delà de ce chantier, les pylônes jalonnent la campagne

L'usine, avons-nous dit, fonctionne au mazout. Il est cependant prévu qu'une partie de son ravitaillement en combustible se fera ultérieurement en charbon. Le problème d'évacuation des cendres et des suies est toujours assez compliqué pour les centrales thermiques, car les charbons employés laissent un volume élevé de résidus dont l'amoncellement ne tarde pas à dresser aux abords des usines de véritables « terrils ». Cette évacuation doit, à Nantes-Cheviré, s'effectuer par voie hydraulique.

Quant au mazout, il est amené à quai par des bateaux qu'une estacade en Loire permet de décharger. Une station de pompage envoie le liquide dans les deux réservoirs de stockage. Le mazout est amené de Donges par bateau. La proximité de Donges, devenu grand port pétrolier et qui n'est qu'à une trentaine de kilomètres, est extrêmement favorable.

L'USINE SILENCIEUSE AUX MULTIPLES COMMANDES

SI l'animation reste grande sur le chantier et l'était même encore à l'intérieur de l'usine, où s'affairaient les ouvriers lors de notre visite, peu avant l'inauguration, elle offrira bientôt une image beaucoup plus calme et silencieuse.

Pour les grands établissements de l'industrie contemporaine, en effet, bien souvent la classique métaphore les assimilant à une « ruche bourdonnante » est vide de sens. Dans une centrale comme celle de Cheviré vous ne rencontrerez dans la chaufferie, dans la salle des machines que quelques spécialistes surveillant, contrôlant, vérifiant, nantis d'ailleurs, pour leur tâche, d'appareils ultra-perfectionnés. De telles usines évoquent le laboratoire ou le bateau. Le cœur et la tête s'en trouvent dans les salles où de vastes « tableaux de bord » réunissent toutes les commandes, tous les mécanismes complexes qui font agir les énormes machines productrices d'énergie. Dans ces salles, ces postes de commandement, le bruit ne parvient que faiblement et l'on a l'impression, devant ces cadrans, ces aiguilles, ces manettes, d'un assujettissement des forces naturelles, mystérieusement domptées, canalisées. Et c'est bien de cela, en effet, qu'il s'agit.

Prévue, nous l'avons dit, pour une puissance totale de 500.000 kW., l'usine de Nantes-Cheviré entamera, dans quelques mois, une deuxième étape. La première tranche fournit déjà des éléments remarquables. La conduite et le contrôle des deux énormes chaudières, construites en partie en France, en partie aux Etats-Unis, sont automatiques. La chauffe peut s'exécuter soit au mazout, soit au charbon pulvérisé, et les chaudières sont munies de brûleurs d'angles orientables.

Des broyeurs à charbon, des pompes d'alimentation et une remarquable installation électrostatique de dépoussiérage complètent la chaufferie.

Dans la salle des machines fonctionnent deux groupes de turbo-alternateurs de 50.000 kW. La condensation est assurée par l'eau de la Loire. Les alternateurs sont refroidis à l'hydrogène. Les installations électriques comprennent notamment six transformateurs monophasés de 23.000 kVA. et cinq transformateurs auxiliaires de 5.000 kVA.

LE VOYAGE DU STATOR

ON ne peut quitter l'usine de Nantes-Cheviré sans dire quelques mots du stator d'alternateur, dont le transport sur les routes de France a défrayé dernièrement la chronique. Il repose, pour l'instant, dans une salle où on l'a solidement « calé » en attendant d'être « manutentionné » à la place exacte où il doit être posé. A vrai dire, on est un peu déçu quand on le regarde d'un étage supérieur, car il n'a pas, bien que sa longueur atteigne près de 10 mètres, l'aspect géant qu'on imaginait. Mais c'est le poids — 152 tonnes — de ce cylindre qui est surtout digne d'attention. Pour transporter pareil engin il a fallu une remorque de 15 m. 50, comprenant douze lignes d'essieux de quatre roues chacune, tirée par trois tracteurs de 270 CV, auxquels un quatrième était adjoint pour gravir les côtes. Il a fallu aussi un itinéraire spécialement tracé. Partant de Jeumont, le stator, pour gagner Nantes, aurait dû parcourir 640 kilomètres ; il en a fait 1.072. C'est que le poids et l'encombrement de ce « colis » obligeaient à des précautions spéciales pour que les routes et les ponts n'eussent pas trop à souffrir de son passage.

Avec l'achèvement de la première « étape » de Nantes-Cheviré, une nouvelle période s'est ouverte qui doit permettre d'atteindre les objectifs de production d'électricité, fixés en 1960-1961 à 70 milliards de kW.-h. Déjà certaines opérations qui figurent au second plan, par exemple l'usine hydro-électrique de Fessenheim, sur le Rhin, ont été commencées.

PERSPECTIVES D'AVENIR

AU seuil de cette seconde période, l'E.D.F., notant les perspectives favorables, remarque qu'il n'y a, dans son entreprise, aucune raison interne pour qu'elle ne soit pas en mesure de faire face, dans les conditions les plus saines, aux exigences de l'expansion. Or, et c'est là un fait des plus encourageants, l'expansion de la demande d'énergie électrique garde sa vigueur.

En 1953, période de récession, la consommation s'est accrue de 2 % ; depuis le début de 1954, la cadence d'accroissement dépasse 8 %.

Une fois de plus, peut-on lire dans le rapport d'activité, on vérifie sur les trois dernières années la loi du doublement en dix ans, tirée de notre propre histoire et de l'exemple des autres pays, y compris ceux où le niveau de la demande par habitant est déjà deux ou trois fois plus élevé que le nôtre. Il en résulte une occasion de progrès technique, une source d'abaissement des prix de revient.

Au point de vue des aménagements ultérieurs, l'E.D.F. pense que de nombreux aménagements hydro-électriques sont encore possibles à des conditions avantageuses et qu'il serait souhaitable, par conséquent, de les exécuter avec les moindres retards.

Quant aux sources nouvelles d'énergie, il n'y a pas lieu, pour l'instant, d'envisager l'abandon à leur profit des moyens classiques de production. En liaison avec le commissariat à l'Energie atomique, l'E.D.F. suit de près le développement de toutes les questions touchant à l'énergie nucléaire. La conviction de ses dirigeants est que les usines nucléaires ont toutes les chances de s'ajouter aux usines traditionnelles et non de les remplacer. Cela, à raison de la croissance rapide des besoins et des délais de mise au point des techniques nouvelles.

En tout cas, il paraît exclu que les usines nucléaires puissent concourir de manière appréciable à la production d'électricité avant le terme du second plan.

Toutefois, les perspectives encourageantes d'avenir ne doivent pas faire négliger que, pour la première fois depuis 1949, le compte de profits et pertes 1953 se solde par une perte de 85 millions tandis que le compte d'exploitation accuse un déficit de plus de 4 milliards. C'est donc vers les problèmes de financement que l'attention doit se porter. Leur solution ne dépend pas de l'Electricité de France seule, et l'adaptation des tarifs, en particulier, réclame un examen approfondi.

Le second plan prévoit une conjugaison intime entre les programmes et les ressources. Sa mise au point définitive et l'adoption des lois-programmes destinées à assurer sa continuité d'exécution doivent permettre de déterminer des bases rationnelles de financement.

René PARNAY.

AU DELA DE L'USINE s'étend un vaste espace planté de pylônes. Ils donnent un aspect caractéristique à ce coin de la banlieue nantaise où les deux rives du fleuve sont bordées d'établissements industriels.

Formule industrielle de l'avenir

LE PRÉSIDENT PAUL REYNAUD

VIENT D'INAUGURER A TOULOUSE UNE USINE ULTRA-MODERNE DE PRODUITS CHIMIQUES

LE PRESIDENT PAUL REYNAUD, appuyant sur un simple bouton, met en marche cette usine ultra-moderne, en présence de M. R. Nomani, de la Société Sinnova.

CI-DESSUS, les personnalités devant le tube d'hydrogénation catalytique sous haute pression de l'usine Sinnova.

CI-DESSOUS, LE PRESIDENT Paul Reynaud, M. Bourgès-Maunoury, député de la Haute-Garonne, et M. V. Blinoff, de la Société Sinnova, devant la maquette de l'usine.

En présence de nombreuses personnalités régionales et parisiennes, M. le président Paul Reynaud vient d'inaugurer à Toulouse la nouvelle usine Sinnova de fabrication d' « alcools gras ». Les alcools gras ? Sous cette dénomination on désigne l'un des détergents les plus efficaces connus à l'heure actuelle, dont l'utilisation s'étend à plus de cent trente industries... et que nous employons nous-mêmes quotidiennement sous forme de shampooings ou de produits ménagers, liquides moussants, lessives en poudre, etc. Ces produits, qui nous sont aujourd'hui si familiers, ont presque tous pour base des « alcools gras ». En somme, nous nous servons chaque jour des « alcools gras »... un peu comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir.

Sur le plan de l'équipement industriel, l'usine Sinnova-Toulouse présente cette particularité d'appartenir au type même de la « petite usine à grand rendement ». En effet, sur un espace particulièrement réduit sont groupées les installations les plus modernes permettant, selon le nouveau procédé d' « hydrogénation catalytique sous haute pression », le traitement des huiles de coprah dont sont extraits ces détergents.

Véritable « bloc industriel ultra-moderne », dont la marche est assurée par un personnel peu nombreux mais qualifié, cette réalisation, unique en France, permet une production moyenne de *600 tonnes d'alcools gras par mois*. On jugera de l'importance de ce chiffre, jamais atteint jusqu'ici en Europe par une seule usine, lorsqu'on saura que ces 600 tonnes d'alcools gras par mois se traduisent, sur une période d'un an, par *36.000 tonnes de produits dérivés*.

Au point de vue national, cette réalisation, conçue selon la technique la plus moderne, ne peut qu'affirmer l'excellente position de la France, qui, d'ores et déjà, occupe dans le monde la deuxième place dans le développement de la production industrielle des détergents, et des « alcools gras » en particulier. Cette industrie est relativement récente puisqu'elle fut entièrement créée, il y a à peine plus de vingt ans, par la Société Sinnova, laquelle procéda en premier au montage de l'imposante unité industrielle de Meaux-Beauval, qui occupe près de 500 ouvriers.

Ainsi, disposant avec les usines de Toulouse et de Meaux-Beauval, des deux principaux centres de production d'alcools gras et de leurs dérivés, la Société Sinnova se place-t-elle, maintenant, au rang des plus grandes firmes de l'industrie chimique française.

LE KON-TIKI AU SALON NAUTIQUE

Le XX[e] Salon Nautique international, installé à son emplacement habituel sur les quais de la Seine, entre les ponts de l'Alma et les Invalides, a connu, une fois encore, un très grand succès.

La participation importante de la Marine Nationale lui donnait cette année un particulier attrait. En effet, elle permettait d'admirer la maquette d'un porte-avions qui avait reçu pour la circonstance le nom de *Ville-de-Paris*.

Sur le pont d'envol figurait un avion chasseur *Aquilon* tandis que, sur la partie arrière du pont, des hélicoptères étaient prêts à s'envoler pour des démonstrations de sauvetage et des vols de présentation.

Cette participation de la Marine militaire au Salon Nautique n'en était pas le seul élément d'intérêt. La flotte marchande était également fort bien représentée, et le modèle réduit du paquebot *Flandre* fut très admiré.

De nombreuses attractions, parmi lesquelles les « baptêmes de voile » donnés avec le concours de l'Union nautique française et du Touring-Club de France et qui initièrent beaucoup de jeunes aux joies du yachting, contribuèrent au succès de cette grande manifestation. Mais la plus importante de ces attractions fut sans doute la présentation du *Kon-Tiki*, dont le voyage à travers le Pacifique passionna les foules.

Notre collaborateur Louis Castex a rencontré, il y a quelque temps, au cours d'un voyage en Polynésie l'un des hommes de l'équipage du *Kon-Tiki*, Bengt Danielson, qui est installé à Tahiti avec sa femme et sa petite fille.

Comme notre collaborateur lui demandait si, au cours de l'expédition, ses compagnons et lui-même avaient eu une appréhension continue, Danielson répondit : « A dire vrai, nous redoutions deux véritables dangers. Le premier était la tempête. Nous eûmes à en subir deux, dont l'une dura une heure et la seconde cinq jours. Mais un radeau de bois ne peut pas couler, nous avions dû seulement nous attacher, nous encorder aux troncs les plus grands : ainsi nous traversâmes sans dommage la tourmente. Le second danger était que nous ne pouvions ni arrêter le radeau, ni rebrousser chemin : tout ce qui tombait à la mer était perdu. La fin du voyage faillit être dramatique. Après cent jours de navigation, les hommes du *Kon-Tiki* virent devant eux une longue île de coraux pointus et de durs brisants qu'ils ne purent éviter. Poussé jusqu'à ces brisants, submergé, le radeau fut endommagé, les mâts abattus, la cabine aplatie, quelques-uns des troncs rompus. Une vague énorme sauva le *Kon-Tiki* en le soulevant pardessus le récif et en le lançant de l'autre côté, en eau calme.

— Et que sont devenus vos compagnons ?

— Chacun a repris sa vie, a suivi ses goûts. Thor Heyerdahl, le chef, est reparti pour l'Amérique où il rédige actuellement un grand ouvrage scientifique. Knut Haugland, l'ancien parachutiste qui pendant la guerre sabota une usine allemande d'eau lourde, a repris du service dans l'armée norvégienne comme capitaine. Herman Watzinger, qui effectua sur le *Kon-Tiki* les observations météorologiques et scientifiques et qui étudia les courants du Pacifique, a choisi d'aller vivre sur la côte péruvienne et il a élu domicile à l'endroit où nous avions appareillé avec le radeau. Erik Hesselberg est demeuré l'artiste qu'il était, il a conservé sa guitare, mais ne coud plus de voiles, il édite des dessins sur le voyage. Enfin Torstein Rasby, autre résistant de la guerre, est retourné à Zurich, où il poursuit ses études.

Modèle réduit du célèbre radeau évoluant... dans une piscine.

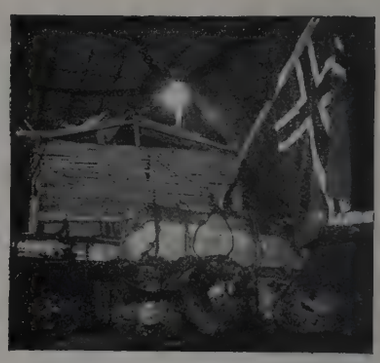

Le modèle réduit et (à droite) le véritable « Kon-Tiki », qui avait fait le voyage d'Oslo pour participer au Salon Nautique de Paris.

CHAMPAGNE DE CASTELLANE

ÉPERNAY

IMMENSES CAVES TRÈS INTÉRESSANTES A VISITER

ÉTABLISSEMENTS RACCORDÉS A LA S. N. C. F. PAR EMBRANCHEMENT PARTICULIER, LIGNE PARIS-STRASBOURG

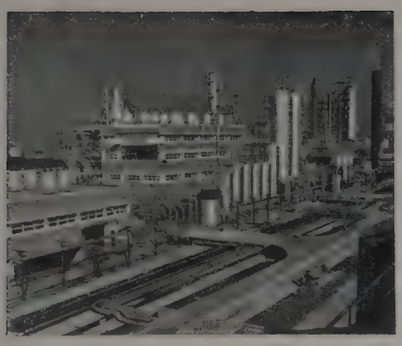

A DUNKERQUE, d'immenses cylindres, de multiples cheminées, des centaines de kilomètres de tuyaux, des réservoirs gigantesques s'offrent à la vue du public. Ce sont les raffineries où sont traitées les huiles de graissage BP.

UNE NOUVEAUTÉ 1955 : BP SPÉCIAL ENERGOL VISCO-STATIC

A NOTRE époque où l'émulation scientifique et technique fournit sans cesse de nouvelles armes à la concurrence commerciale, la clientèle nourrit un certain scepticisme à l'égard des « nouveautés » dont un trop grand nombre sont qualifiées de sensationnelles. Nos voitures modernes, pensera-t-on, ne marchent pas si mal que ça. Qu'est-ce encore que cette nouvelle huile qui s'intitule « Visco-Static » ?

On sait que la viscosité d'une huile pour moteur est définie par rapport à une température standard. Les huiles couramment utilisées sont caractérisées par leur numéro dans la classification S. A. E. et s'échelonnent de S. A. E. 10, qui est la plus fluide, à S. A. E. 50, qui est la plus épaisse. Les viscosités intermédiaires sont : S. A. E. 20, S. A. E. 30 et S. A. E. 40.

Ces cinq types d'huile étaient destinés à être employés dans des conditions différentes. On comprend bien que la S. A. E. 10, qui est fluide à froid, devient encore bien plus fluide à chaud et que la S. A. E. 50, qui reste épaisse à chaud, est encore bien plus épaisse à froid.

La nouvelle huile BP Spécial Energol est dite « Visco-Static » parce que sa viscosité est stable dans toutes les conditions d'emploi. Assez fluide à froid, elle reste suffisamment épaisse à chaud. On peut dire qu'elle couvre la gamme S. A. E. 10, S. A. E. 20, S. A. E. 30 et S. A. E. 40.

Grâce à cette remarquable propriété viscostatique un moteur se trouve donc toujours lubrifié parfaitement, quelle que soit la température, comme si des magiciens cachés dans le carter assuraient constamment la viscosité optimum.

Les deux principales causes d'usure d'un moteur d'automobile sont bien connues, ce sont la corrosion et l'érosion.

Les remèdes contre ces deux causes d'usure sont :

1° Incorporer au lubrifiant des additifs grâce auxquels un film reste en permanence sur les parois des cylindres et les protège de la corrosion.

2° Utiliser une huile qui soit assez fluide à froid pour qu'elle circule rapidement dès la mise en marche.

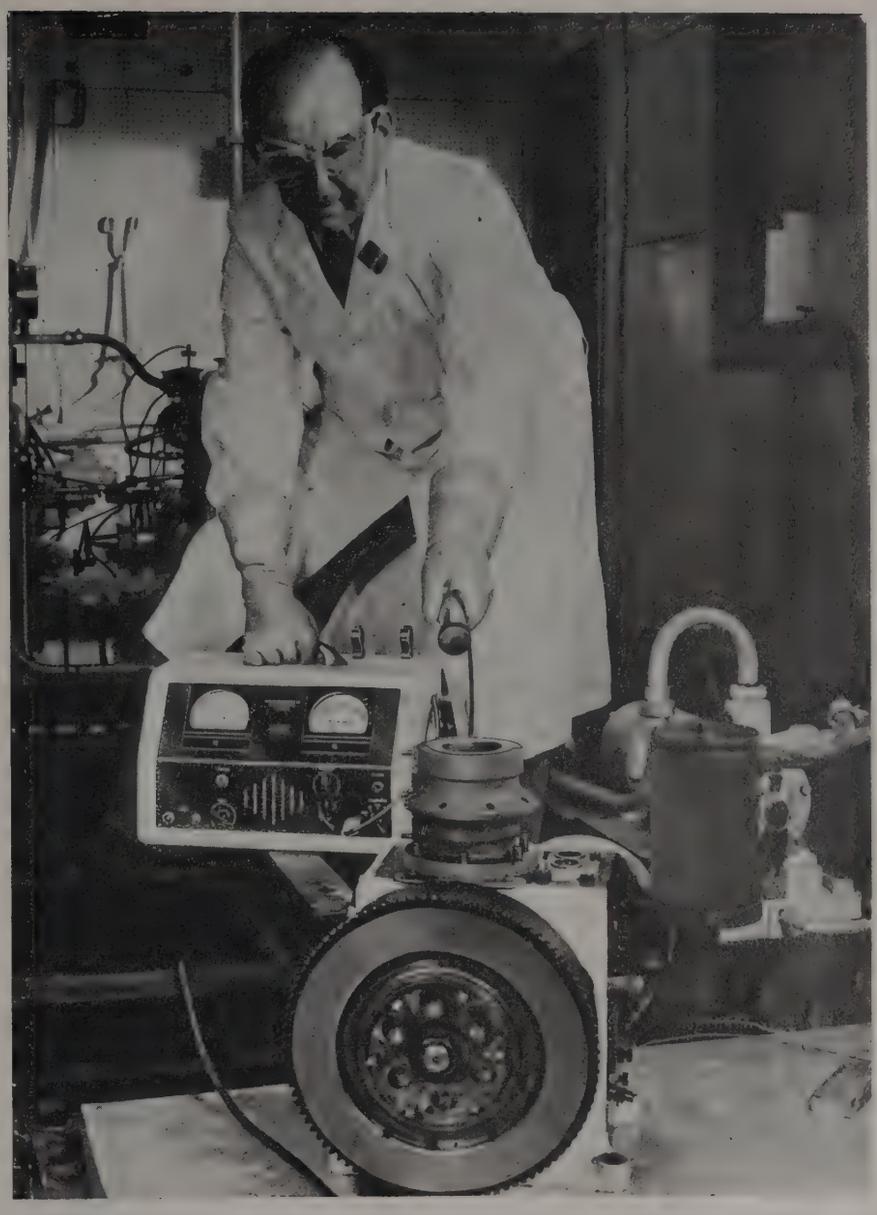

UN TECHNICIEN en blouse se penche sur le détecteur de radiations en activité, appareil qui sert à déterminer le degré de contamination des pièces mécaniques au voisinage de l'équipement radioactif.

Tous les lubrifiants de bonne qualité sont actuellement « dopés » pour lutter contre la corrosion. Mais les huiles classiques qui sont fluides à basse température deviennent si fluides à chaud que le film est alors insuffisant pour éviter toute érosion des surfaces métalliques aux régimes élevés et pour assurer, une fois le moteur arrêté, une pleine protection des cylindres contre les condensations corrosives.

La nouvelle huile « Visco-Static » BP Spécial Energol résoud complètement le problème. Les additifs qu'elle renferme engendrent, en effet, un film protecteur contre la corrosion et lui donnent la remarquable propriété d'être viscostatique, c'est-à-dire d'être très fluide à froid, mais de rester assez visqueuse à chaud pour écarter tout risque d'érosion.

Il est facile à dire, peut-on penser, que l'emploi d'une huile déterminée procure une économie substantielle en réduisant de 80 % l'usure du moteur. Mais comment est-il donc possible de chiffrer les taux d'usure avec une telle précision ? c'est en utilisant les « traceurs radioactifs » que les physiciens du noyau atomique ont mis à la disposition des chimistes, des métallurgistes et des mécaniciens.

Car en équipant un moteur expérimental de segments rendus radioactifs on peut retrouver dans l'huile, après un temps donné de fonctionnement, les noyaux traceurs qui étaient englobés dans la minuscule partie des segments qui s'est usée et a été entraînée par le lubrifiant. Le compteur de radioactivité indique combien il y en a et, comme on savait quelle était leur proportion dans les segments neufs, le calcul permet de chiffrer la quantité de matière enlevée par l'usure.

Pousser la mesure jusqu'à l'échelle du noyau atomique montre le souci de précision des ingénieurs modernes. Et ce n'est qu'après de patients essais comparatifs au moyen de différents lubrifiants que les spécialistes des laboratoires BP ont affirmé que l'huile « Visco-Static » BP Spécial Energol réduisait l'usure de 80 %.

Ainsi pour la première fois se trouvent réunies dans une seule huile toutes les qualités susceptibles d'apporter une solution complète au problème complexe de la lubrification des moteurs d'automobiles.

CHAMPAGNE
A. CHARBAUT & C°
MAREUIL-sur-AY & AVIZE

CHAMPAGNE
Paul Berthelot
Ay Champagne
BRUT
PRODUCE OF FRANCE

CHAMPAGNE
GRANDE SÉLECTION
Beauny-Maltot
SUCCR DE CHARLES BEAUNY (1871)
BRUT
Ay-Champagne
FRANCE
DÉPOSÉ

CHAMPAGNE
CAZALS
LE MESNIL-SUR-OGER
MARNE (FRANCE)
Philippe CAZALS, LE MESNIL-SUR-OGER
(Côte des Blancs de Blancs)
GRANDS VINS BLANCS DE BLANCS
MILLESIMES ET NON MILLESIMES
VIN NATURE DE LA CHAMPAGNE
BLANC DE BLANCS

Champagne
Besserat de Bellefon
Ay-Champagne 1er Cru

CHAMPAGNE
Abel Lepitre
Ludes près Reims

CHAMPAGNE
DUVAL-LEROY
ESTABLISHED 1859
VERTUS près ÉPERNAY

NOUVELLES RELIGIEUSES

LE JUBILÉ DE Mgr GERLIER

Les fêtes du jubilé de S. Em. le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, ont été très imposantes. En dehors des cérémonies religieuses, au cours d'une réception à l'hôtel de ville, M. Herriot a prononcé une allocution dans laquelle il a exprimé au cardinal ses sentiments d'admiration pour la manière dont il remplit sa haute mission.

A l'occasion de son jubilé Mgr Gerlier a été promu officier de la Légion d'honneur.

MORT DE Mgr HARSCOUET

S. Exc. Mgr Harscouet, évêque de Chartres depuis 1926, est décédé dans sa ville épiscopale. Né en Bretagne le 14 juin 1874 il fut ordonné prêtre en 1899.

LE SACRE DE Mgr VILLOT

Le sacre de Mgr Villot, évêque titulaire de Vinda, auxiliaire du cardinal Feltin, s'est déroulé en présence de tous les cardinaux résidant en France, de quatre-vingts archevêques et évêques et de nombreuses personnalités civiles. M. Fouchet, ministre des Affaires tunisiennes et marocaines, représentait le gouvernement. Le président de la République et le président du Conseil s'étaient, en outre, fait représenter personnellement. C'est le cardinal Feltin, assisté de NN. SS. Guerry et de la Chanonie, qui a sacré le nouvel évêque. Celui-ci, en même temps qu'il devient auxiliaire de Paris, conserve ses fonctions de directeur du secrétariat de l'épiscopat.

NOTES DE LECTURE, par Gérard Caillet

Vous saviez peut-être que Descartes, tout en la défendant, avait écrit beaucoup d'inexactitudes à propos de la circulation du sang... Vous saviez sans doute que Molière était intervenu dans la grande querelle des « circulateurs » avec « le Malade imaginaire » ; que Boileau prenait position sur ce sujet dans « l'Arrêt burlesque » ; et La Fontaine, à son tour, dans le mauvais poème du « Quinquina ». Mais vous ignoriez sans doute la raison de cette triple intervention : c'est que Louis XIV, lui-même, quelques mois auparavant, avait guerroyé avec la dernière énergie contre son propre Parlement et avait imposé la doctrine d'Harvey au cours d'une séance mouvementée.

Cela, c'est le docteur Chauvois qui nous l'apprend dans une intéressante communication que publie notre confrère « la Presse médicale ». Elle instruit les médecins d'un détail ignoré de l'histoire de la médecine... Avouons qu'elle jette un jour amusant sur l'histoire de la littérature.

Les « Gouttes de lumière », de Lise Lamarre, paraissent après la mort de leur auteur ; ce petit livre nous fait regretter une disparition qui nous prive d'un moraliste aux qualités rares : Lise Lamarre savait manifestement allier l'ironie à l'élévation.

Qu'il s'agisse de notations empruntées à la vie quotidienne ou de réflexions qui témoignent d'une spiritualité aiguë, on prend plaisir à voir s'exercer le mécanisme d'une intelligence à qui rien n'échappait et qui transposait immédiatement dans le registre le plus élevé qui nous soit accessible. La Varende a choisi de présenter ces pages posthumes.

La chasse est un sport. C'est aussi un beau sujet de méditation. Ne serait-ce qu'à se demander pourquoi le nombre des chasseurs « reconnus » est passé, en cinquante ans, de 500.000 à 2 millions... Les éditions Larousse vont en faire, quant à elles, le sujet d'un ouvrage illustré où voisineront les signatures ultra-qualifiées du duc de Brissac, de Tony Burnand et de M. Merveilleux du Vignaux, président du Conseil supérieur de la Chasse.

On y trouvera une carte mondiale de la chasse, le vocabulaire du chasseur ; des articles précieux sur les munitions, les chiens, le gibier et la façon de repérer ses traces dans toutes les parties du monde ; sur les procédés de chasse et même sur la législation. Bref une véritable encyclopédie.

Les Dieux ne sont pas morts », dit la bande qui entoure le joli volume sur la Grèce qu'Odé publie dans la désormais célèbre collection du « Monde en couleurs ». Et le volume est consacré à la description — qui est un « enchantement » — du pays où vivent encore les dieux. Il faut dire que les signatures les plus qualifiées s'y succèdent ; la préface est de Jean Cocteau ; suivent André Thérive, Marie Meunier, Maurice Bedel, Jacques de Lacretelle, Jean-Louis Vaudoyer, Roger Peyrefitte, Paul Morand, etc. On ne sait plus si c'est l'Ecole normale, l'Académie ou tout simplement la littérature qui retourne à son berceau. Cela fait un livre qui joue à la fois — et très bien — le rôle d'un guide et d'un ami.

Pendant deux ans d'une rude épopée, Pierre Ichac a été mêlé d'aussi près que possible à la vie des soldats français de la Libération. Il les a accompagnés en Tunisie, en Corse, pendant la campagne d'Italie ; il était avec eux, faisant vaillamment son métier de journaliste, lors du débarquement, à la prise de Toulon et de Marseille. Son livre : « Nous marchions vers la France » (Amiot-Dumont), est un livre de vérité, plein de chaleur et du souci de la condition humaine. C'est un témoignage direct, sincère, émouvant.

CHAMPAGNE
NAPOLÉON
CH. & A. PRIEUR
Maison Fondée en 1825
VERTUS PRÈS ÉPERNAY

LIVRES PRÉCIEUX
de bibliophile, illustrés par des MAITRES GRAVEURS de magnifiques gravures originales
GALANTS ET ROMANTIQUES
textes rares, limité, sur pur chiffon.
Livraison franco dans le monde entier.
Catalogue illustré. M franco 3 timbres.
Editions d'art ERYX, 120, bd Chapelle, Paris-18e.

GALERIES

GALERIE DE L'INSTITUT
6, rue de Seine
THÉRÈSE HENRY
" enfance — adolescence "

GALERIE HERVÉ
3, rue Norvins (pl. du Tertre)
JANSEM
Visages d'Espagne. 22 oct. - 6 nov.

LE COURRIER MUSICAL par L. MAURICE-AMOUR

CLOTURES ET RENTRÉES

VICHY a clôturé la saison des festivals. Et cette ville de réputation traditionaliste s'est mise à l'avant-garde du mouvement de décentralisation. Au lieu des « programmes de casino » qu'on pouvait attendre pour plaire au public de stations thermales, Vichy a courageusement affiché un festival de seule musique française. N'est-il pas affligeant de parler ici de courage ? Mais la vérité n'est pas toujours agréable ; et nous savons l'échec de la musique française — à l'exception de quelques grands noms — auprès des habitués des concerts. Du point de vue des recettes, du point de vue du goût même de l'auditoire, Vichy jouait perdant. Et certaines critiques préventives ne se sont pas fait faute d'avertir les délinquants.

Et pourtant, Vichy ne sort pas vaincue de cette aventure. Des œuvres lyriques françaises oubliées ou méconnues — *Béatrice et Bénédict,* de Berlioz (qui connaissait plus que l'ouverture ?), *Briséis,* de Chabrier, *Madame Chrysanthème,* de Messager, ont paru au théâtre du Casino alors que Paris les dédaigne. Quand cela ne servirait que de rappel à l'ordre, le mérite serait déjà notoire.

J'en arrive à la partie la plus difficile jouée par ce festival : la musique contemporaine et les premières auditions.

Eh bien, là non plus, pas de défaite marquante à enregistrer. Et par surcroît, quelques victoires brillantes. Ce qu'on appelle « le grand public » — souvent féru de routines — a parfaitement accueilli l'émouvant *Requiem,* de Jean Rivier, et non moins bien *Harawi,* d'Olivier Messiaen, la *Deuxième Symphonie,* de Tony Aubin, les chœurs de Florent Schmitt et des extraits de *Numance,* d'Henry Barraud. *Les Illustrations pour Faust* d'Emmanuel Bondeville n'ont pas davantage dérouté l'auditoire ; quant au *Moliera,* de Pierre Capdevielle, il a fallu en bisser le dernier mouvement.

Si j'avais quelques réserves à formuler, — il y en a toujours — ce serait du côté de l'interprétation, qu'il faut, autant que faire se peut, la meilleure possible, et du choix plus rigoureux des œuvres. Il est injuste, par exemple, que l'intéressant *Concerto pour orchestre et ondes Martenot,* de Marcel Landowski, si personnel et si riche en trouvailles de timbres, ait pâti de la fatigue imposée à l'auditoire par l'interminable symphonie qui le précéda.

C'est à présent la rentrée parisienne. Elle se signale, comme il se doit, par l'afflux des virtuoses célèbres et des formations étrangères. Nous en reparlerons.

LE LORD-MAIRE ET LES VINS DE FRANCE

LE lord-maire de Londres, Sir Noël Bowater, a assisté à une réception organisée au Vintner's Hall par l'Association de Grande-Bretagne des vins et alcools au cours de laquelle a eu lieu une dégustation de vins et de fromages de France. Le lord-maire a paru y prendre un vif plaisir entre les deux aimables représentantes des crus français qu'on voit ici : à gauche, Mlle Yvette Saint-Clair (Côtes-du-Rhône) et, à droite, Mlle Marie-Thérèse Marty, de Perpignan.

AVIS AUX MARTIENS

UN bouquiniste du quai de Gesvres a pensé que les voyageurs des soucoupes volantes qu'on aperçoit un peu partout en ce moment pourraient devenir des clients. Et pour les allécher il a placardé au-dessus de ses boîtes un avis ainsi rédigé : « Réduction de 20 % à tout Martien. Pas sérieux, s'abstenir. »

« VENISE VIVANTE » au Palazzo Grassi

ON a déjà dit ici ce qu'était le Centre international des Arts et du Costume, fondé à Venise il y a trois ans : non pas un organisme voué à de brillantes manifestations saisonnières, mais un véritable foyer d'humanisme. Et l'on a évoqué en même temps le palais Grassi, admirablement aménagé, où le Centre a été installé grâce au mécénat le plus intelligent qui l'a doté des meilleurs instruments de travail.

L'une des activités principales du Centre est d'organiser chaque année une exposition, puis des rencontres, des échanges, des congrès autour d'un grand thème où se rencontrent l'art, l'industrie et l'histoire des civilisations. Cette année, l'exposition était consacrée à « Venise vivante ». On y vit naître et grandir une cité qui fut non seulement — et dès ses origines, par le choix même du site — une ville sans pareille, mais encore une des nations les plus puissantes et les plus prospères. Or Venise n'accepte pas d'avoir été cet empire et de demeurer seulement un « monument » inouï et l'une des délices du monde : elle se veut, elle est *vivante.* L'exposition du palais Grassi nous aida, et de façon passionnante, à mieux comprendre les problèmes de cette Venise-là : conservation, restauration, urbanisme, assainissement, « curetage », essor économique et maritime — problèmes plus difficiles qu'ailleurs surtout parce que Venise est prisonnière de sa beauté et de son espace.

L'exposition, fruit de travaux et de recherches multiples et poussés en profondeur, mêlait, dans une présentation qui témoigne de beaucoup d'invention, aux maquettes, aux montages des œuvres d'art et des objets qui donnent à rêver, tels ces astrolabes en cuivre gravé et ces galères qui évoquent l'empire de la mer dont Venise garde le regret.

YVES FLORENNE.

LIVRES NEUFS non coupés, soldés depuis 40 fr. Catalogue 3.000 titres tous genres contre 2 timbres.
GRANDE LIBRAIRIE FRANÇAISE (CI)
106, Bd Gambetta, NICE (Alpes-Maritimes)

Champagne
DELBECK & Co
Reims

Oberland Bernois (Suisse)

7 jours dans un hôtel,
prix global moyen :
12.000 francs
(chambre, 3 repas, service et taxes compris).

Informations et prospectus : Agences de voyages, Offices Nationaux Suisses du Tourisme à Paris et à Nice, Office du Tourisme de l'Oberland Bernois, Interlaken (Suisse) et syndicats d'initiative des stations sous-mentionnées.

Adelboden 1.400 m. — Pour les sports d'hiver
20 hôtels et pensions. Instituts — Pensions d'enfants.
Ski — Patinage
Curling — Hockey sur glace — Promenades — Télésiège — Téléférique — Skilifts.

Grindelwald 1.050 m. — Le paradis des skieurs !
8 pistes de 1.100 mètres de dénivellation
flèches rapides pour la Petite Scheidegg (2.061 m.) nouveau Télésiège de First (2.168 m.)
accessible par rail et route — 30 hôtels.
Informations : Syndicat d'Initiative de Grindelwald.

GSTAAD 1.100 m. — 8 - 9 heures de soleil !
11 monte-pentes — 4 patinoires.
Manifestations mondaines. — Saison décembre-mars.

Lenk 1.100 m. — Soleil, Neige et gaîté !
Pistes bien entretenues pour débutants et avancés.
Patinoire — Curling — Hockey — Télésiège Betelberg. Monte-pente d'entraînement.
— GRANDS ET PETITS HOTELS SOIGNÉS —

Mürren 1650 m — Comble tous vos désirs !
2 remonte-pentes, funiculaire, patinoires, promenades ensoleillées, nombreuses manifestations, gaîté.
École de ski incluse dans forfait

Wengen 1.330 m. — La station préférée par son ensoleillement, ses pistes et son ambiance.
Nouveau Téléférique Wengen-Maennlichen ouvre de nouvelles descentes splendides.
— 30 HOTELS CONFORTABLES ET A PRIX RAISONNABLES —
IVA ZURICH

CHAMPAGNE
MAISON FONDÉE EN 1869
ÉPERNAY
G.H. Martel & Cie

Champagne Henri Grévin
ÉPERNAY

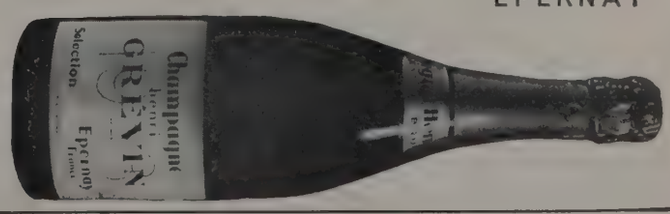

EN BOURGOGNE...

...produire le vin ne suffit pas,
il faut encore le sélectionner, puis l'élever.

LE NÉGOCIANT-ÉLEVEUR Bourguignon

vous offre :

SES RÉFÉRENCES : il a développé la réputation du Bourgogne;
SON EXPÉRIENCE : traditionnellement il en assure la diffusion ;
SES RÉSERVES : il possède toute la gamme des vins fins.

vous conseille :

De ne pas vous fier
seulement à l'APPELLATION et au MILLÉSIME du vin,
mais avant tout,
à la RÉPUTATION de votre fournisseur.
De faire confiance aux vins qu'il vous propose sous les initiales

MARQUE V.S.R. DÉPOSÉE

Pour tous renseignements sur le Commerce des Vins de Bourgogne :
COMITÉ PROFESSIONNEL DU BOURGOGNE, 7, place Carnot, BEAUNE, Côte-d'Or

LE MARIAGE DE LA PETITE-FILLE DE M. COTY

EN l'église de Saint-Vincent-de-Paul, au Havre, M^lle Annie Georges, petite-fille de M. René Coty, a épousé M^e Michel Poutrain, avoué. Le président de la République et M^me Coty assistaient à la cérémonie et furent l'objet d'une manifestation de sympathie de la part de la foule accourue pour voir le cortège nuptial.

ÉMILE MALE N'EST PLUS

ÉMILE MALE, qui vient de mourir dans sa quatre-vingt-treizième année au château de Chaalis, dont il était conservateur, est assuré d'occuper parmi les historiens de l'art une place de premier rang. Son enseignement a formé des élèves qui sont devenus des maîtres. Par la parole et par la plume, il a rénové l'histoire du moyen âge et de son art. Ses livres constituent un véritable déchiffrage de ces poèmes de pierre que sont les cathédrales en même temps qu'ils éclairent nombre de problèmes touchant l'art du vitrail, de la miniature.

Emile Mâle, qui avait longtemps professé à la Sorbonne, puis dirigé l'Ecole française de Rome, était membre de l'Académie française et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, et grand officier de la Légion d'honneur.

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT ARGENTIN A L'INFORMATION EN FRANCE

INVITÉ par le gouvernement français, M. Raül Apold, secrétaire d'Etat à l'Information d'Argentine, a fait à Paris un séjour au cours duquel il a conclu un accord concernant le cinéma et visité divers organismes et industries. Au terme de ce séjour S. E. l'ambassadeur d'Argentine a offert un dîner en l'honneur de M. Raül Apold et de Madame, auquel étaient conviées les personnalités que le secrétaire d'Etat avait eu l'occasion de rencontrer à Paris. Sur notre photo (de gauche à droite) : l'ambassadeur d'Argentine, M. Apold et le marquis de Saint-Périer.

POUR VOTRE DISCOTHEQUE
PAR W.-L. LANDOWSKI

OPERETTE

Maria Candido inscrit sur un microsillon quarante-cinq tours (la Voix de son maître) les meilleurs passages de l'opérette : « A la Jamaïque », de Raymond Vincy et Francis Lopez. Les notes, égrenées une à une avec douceur, tombent délicatement et se fondent au creuset d'une éblouissante orchestration dont le pittoresque coloris se renouvelle sans cesse. L'ensemble symphonique, admirablement dirigé par Paul Bonneau, tient un rôle primordial et s'impose à l'attention. Les mélodies : « Au vent léger », « Jamaïca », « Comme une caresse », « Qu'ici, qu'ici », s'envolent discrètement, et les auditeurs, captivés par les riches sonorités qui les enrobent, en conçoivent de l'agrément sans pouvoir en retenir la ligne mélodique, et c'est dommage. L'idéal serait que la chanson se fixât dans la mémoire, étayée par un accompagnement pittoresque.

MUSIQUE DE PIANO

Les pièces enfantines réunies par Gabriel Fauré en un recueil intitulé : « Dolly », bénéficient d'une excellente reproduction assurée par Ina Marika et Germaine Smadja, qui mettent en lumière le gracieux balancement de la berceuse et interprètent avec élégance « Miaou », vif et gai. « Le Jardin de Dolly » témoigne d'une certaine recherche, des accents colorés s'y épanouissent. « Kitty-valse », fine, agréable, précède l'expressive « Tendresse », tandis que le « Pas espagnol » spirituel apporte une entraînante conclusion à ces pages exprimées avec talent (Minigroove Philips). Interprétée dans le même esprit, « Ma mère l'Oye », de Ravel, occupe l'autre face.

ŒUVRE SYMPHONIQUE

L'orchestre de Bamberg, conduit par Fritz Lehmann, fixe sur microsillon 33 tours 1/3 la deuxième et la troisième rhapsodie slave de Dvorak et favorise ainsi leur rayonnement (Deutsche Grammophon Gesellschaft). Musicien modeste, ce compositeur tchèque du XIX^e siècle a besoin du concours des disques pour être mieux connu. Ses œuvres plaident en sa faveur et sont surtout accessibles à un public d'élite. Parfaitement écrites, les rhapsodies ont un caractère attachant, mais on aimerait y trouver plus de fantaisie et de mordant.

AU SERVICE DE L'ALGÉRIE ET DE LA MÉTROPOLE

ALGÉRIE INDUSTRIELLE
ET COMMERCIALE

Téléph. : 620-24 **13, rue Auber — ALGER** Téléph. : 620-24

- vous RENSEIGNE sur l'activité des trois départements d'Algérie
- vous TRADUIT leurs besoins et leurs aspirations
- vous OFFRE de prendre place sur ce vaste marché

Sa NOTORIÉTÉ et sa DIFFUSION dans tous les milieux de hauts fonctionnaires, d'industriels, de techniciens vous donnent toutes garanties

BUREAUX DANS LA MÉTROPOLE :
PARIS, 63, boulevard des Batignolles (8e). — Téléph. Laborde 81-69
LYON, 4, rue Guynemer. — Téléphone Gailleton 92-25
GRENOBLE, 4, boulevard Gambetta. — Téléphone 41-39

Abonnement annuel (11 numéros) 1.000 fr. — C. C. P. Alger : 1099-66

L'ALGÉRIE EST LE 1er CLIENT DE LA MÉTROPOLE

SYNDICAT D'INITIATIVE DE MARRAKECH

Au centre d'une immense Région, une ville de 250.000 habitants fondée en 1062 vous attend.

MARRAKECH

centre de tourisme, de sports de montagne, d'hivernage.

C'est le lieu le plus harmonieux, le plus coloré du pays, le rendez-vous des artistes. Son climat est doux, agréable, sec. Le brouillard y est inexistant.

Venez voir sa palmeraie, ses jardins, ses souks, ses vieux monuments.

Toute une hiérarchie de Palaces et de grands Hôtels vous attend

L'ESSI de Marrakech
vous renseignera

Écrire : **ESSI**, Palais du Menzeh,
MARRAKECH-Médina

NOUS ÉDITONS
VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
EDITIONS REGAIN — MONTE-CARLO

LE MOIS HIPPIQUE PAR TRÉ-HARDY

LES FASTES DU JUMPING INTERNATIONAL DE PARIS

NOVEMBRE serait un mois sans notoriété hippique si le « Jumping International de Paris » ne venait relever de ses fastes le vide d'une fin de saison. Prévu pour une période de huit jours, intercalée du 6 au 13, il a lieu, comme les autres années, sur la piste du Palais des Sports, boulevard de Grenelle, aménagée à cet effet. Le comité d'organisation est présidé par M. Pierre Guichenné, placé à la tête de la société « le Jumping ». Le colonel des Roches de Chassay et M. André Moizard exercent les fonctions de vice-présidents. On compte parmi les membres le colonel Brau, MM. Aguettant, Aupetit, Calmon, Cancre, de Crépy, Mellerio, d'Orgeix, Perissel. Le capitaine Clavé siège au jury, tandis que la délicate question des obstacles à répartir sur un ring de 58 m. 28 revient au colonel de Brothonne et au commandant Brousset.

Les épreuves se donnent de nuit, débutant à 20 h. 30, sauf celles de la deuxième réunion, le dimanche 7 novembre, qui sont fixées à 14 h. 30. Une grande variété préside au choix des parcours. Les uns sont à base de doubles, d'autres, de relais par équipes de deux cavaliers. Des échappées avec deux chevaux montés coup sur coup, des « américaines » où la première faute élimine, des barrages successifs sur gros obstacles en hauteur et en largeur empêcheront toute monotonie. M. de Faucon, au micro, tiendra le public en haleine.

Le clou sera le « Grand Prix du Jumping de Paris », disputé en quatre manches échelonnées sur les huit jours : tracé de chasse mouvementé, formule normale, puissance spectaculaire, et Coupe internationale pour les finalistes, fixée au samedi 13 novembre à 21 heures. Un premier prix d'un million de francs, véritable événement en concours (avant guerre la plus forte récompense, le Prix des Vainqueurs au Grand Palais, atteignait 10.000 francs), un second prix de 300.000 francs, etc., créeront une ambiance où la valeur de l'enjeu s'alliera à l'agrément du sport.

Les cravaches célèbres, cavaliers et cavalières, ont répondu à l'appel de M. Guichenné et de ses amis, des attractions variées viendront rehausser l'intérêt des soirées : quadrille effectué par huit cavaliers présenté à la lumière noire par Serge de Poligny et alternance des différentes races de nos élevages mise en valeur par l'administration des haras. Tout concordera pour faire de ces « Nuits du Cheval » le spectacle n° 1 de la saison d'automne.

LE CHAMPIONNAT DES ROUTIERS

LE Ier Championnat national des Routiers a eu lieu à Paris, où les épreuves éliminatoires réunissaient, à la Porte de Versailles, cent concurrents, tandis que les épreuves finales mettaient aux prises treize conducteurs sur l'esplanade des Invalides. L'écart entre les deux chiffres suffit à indiquer la sévérité du concours. Maniant des camions de 8 tonnes et des semi-remorques, les routiers firent preuve d'une grande virtuosité... Notre photo donne une idée de leurs difficultés. Le concurrent dispose pour passer d'un battement de 13 centimètres de chaque côté.

UNE IMPORTANTE CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE

LA XXIXe Conférence des chambres de commerce françaises du bassin méditerranéen et de l'Afrique française s'est tenue le 30 septembre et le 1er octobre au palais de la Bourse de Marseille, sous la présidence de M. Emile Roche, président du Conseil économique. Elle a réuni les principaux représentants des chambres de commerce intéressées et de très nombreuses hautes personnalités.

ERRATUM

UNE erreur typographique nous a fait dire, dans notre dernier numéro, que le scooter « Aéro Scoot », présenté par la société Lefol et Cie au Salon de l'Automobile, pesait 148 kilogrammes. C'est 48 seulement qu'il fallait lire.

LES SPECTACLES

THÉATRE MOGADOR

LES AMANTS DE VENISE

... opérette à grand spectacle appelée à servir de modèle aux artistes de tous les pays. (W.-L. LANDOWSKI, « Le Parisien libéré ».) Mise en scène éblouissante d'Henri VARNA, avec

MARCEL MERKÈS

LE MONDE ENTIER VIENT AUX FOLIES-BERGÈRE

COMITÉ FRANCO-MAROCAIN DE LA FOIRE DE MARRAKECH ET DE SA RÉGION

Djenan el Hartsi
MARRAKECH-Guéliz
TÉL. : 52-50

A chaque Printemps dans le magnifique jardin du DJENAN EL HARTSI, le Comité Franco-Marocain de la Foire de Marrakech, la grande manifestation économique annuelle du Sud, présente aux visiteurs la plus importante Exposition de l'art marocain ; l'étonnant travail des artisans des villes et des tribus de la plaine et des montagnes de l'Atlas. Vous pourrez voir le concours artisanal organisé par la Chambre Marocaine de Commerce, où sont présentés les plus beaux ouvrages de chaque corporation (cuirs, tapis, bijoux, poteries, etc.).

Touristes, Visiteurs, ne manquez pas de venir voir la FOIRE de MARRAKECH.

SOCIÉTÉ MAROCAINE DES ENTREPRISES

GAGNERAUD

PÈRE ET FILS

145, boulevard de la Gironde

CASABLANCA

TÉL. : 414-59

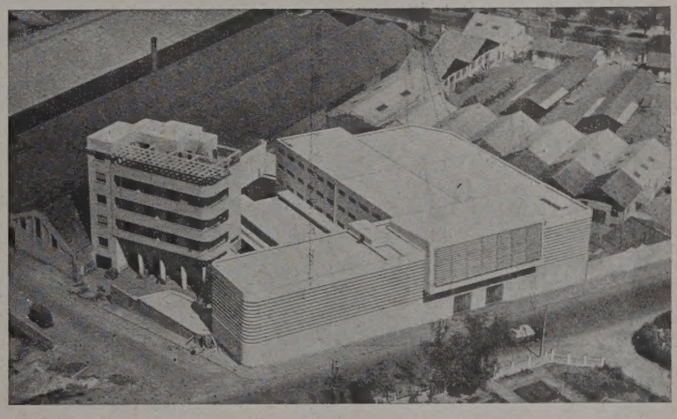

S. M. D. CASABLANCA — POSTE CAMIRAN

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

BATIMENT — BÉTON ARMÉ

TERRASSEMENTS MÉCANIQUES

ROUTES ET CARRIÈRES

vient de paraître

HISTOIRE DE FRANCE

en deux volumes

publiés sous la direction de Marcel Reinhard, avec la collaboration de Norbert Dufourcq et de nombreux professeurs spécialistes. Somptueuse illustration reproduisant des documents d'époque, souvent inédits ★ Deux volumes, près de 1 000 pages 21 x 30 cm, plus de 2 000 gravures, 40 hors-texte en couleurs ; reliés sous jaquette illustrée en couleurs ★ Les 2 volumes ensemble : 10.500 F + t. l. Facilités de paiement.

dans la collection in-quarto

LAROUSSE

Chez tous les libraires et Larousse, Paris 6

LA SANTÉ PAR L'ALIMENTATION RATIONNELLE

Se nourrir mieux en mangeant aussi bien ! Qui ne serait séduit par cette formule ? Elle est en quelque sorte l'enseigne du Salon de la Santé qui, pendant une semaine, a rappelé à ses nombreux visiteurs que la santé, c'est l'équilibre. En effet, grâce à une alimentation correcte en quantité et en qualité, l'homme peut assurer sa santé, obtenir un meilleur rendement de travail et même tirer de ses loisirs un plus grand profit. Depuis cent ans environ l'alimentation de l'homme a subi des transformations profondes. Les problèmes qu'elle pose ont, de l'avis général, une profonde répercussion aussi bien sur la santé publique que sur l'économie nationale — et, à ce titre, les pouvoirs publics ne sauraient s'en désintéresser. Il est donc d'une absolue nécessité de proposer à un public déjà en éveil des solutions rationnelles qui puissent aisément s'adapter à la vie quotidienne. C'est le but que se proposait le Salon de la Santé, dont la formule repose sur une double préoccupation : puisque la santé c'est l'équilibre, il importe de ne pas détruire cet équilibre en se nourrissant sans discernement ; c'est à quoi tend l'alimentation rationnelle. En second lieu, si des déficiences se produisent, il convient de rétablir, par une nutrition appropriée, cet équilibre : tel est le rôle de la diététique.

Le Salon de la Santé n'était donc ni une manifestation commerciale ni une foire gastronomique. Il voulait être — et il a été — un salon d'information, un salon « didactique », qui apportait à ses visiteurs les résultats d'expériences soigneusement vérifiées par les chercheurs les mieux qualifiés et les différents instituts scientifiques. Il comprenait essentiellement des stands de vulgarisation, où des diététiciennes et des professionnelles de l'enseignement ménager fournissaient des renseignements sur les types de régimes alimentaires correspondant aux différentes activités physiques ou intellectuelles et aux âges différents des consommateurs.

Le mot régime ne doit pas induire à une conception erronée, car, en réalité, les spécialistes de l'alimentation rationnelle insistent sur la nécessité de la variété. Le Salon comprenait encore des stands consacrés aux grands produits alimentaires : lait, poisson, etc., et des stands réservés à des marques individuelles qui montraient ces produits parvenus au stade de la présentation commerciale. Deux spécialistes éminents, Mme Randoin et le professeur Boulin, ont présidé deux journées d'études qui n'ont pas été le moindre intérêt de ce Salon auquel l'Union des associations familiales et l'Union fédérale de la consommation ont apporté un entier concours. Elles ont fourni aux maîtresses de maison de précieuses indications sur l'art d'acheter et de préparer les aliments et de donner satisfaction dans leur intérieur à ceux qu'elles sont appelées à nourrir, et dont les besoins et les goûts diffèrent nécessairement. Ainsi un public extrêmement nombreux aura pu, grâce à ce Salon présenté sous une forme originale, se pénétrer des lois fondamentales et trop souvent méconnues d'une bonne et saine alimentation.

LES ÉCHECS

PAR ANDRÉ CHÉRON

Solution de l'Etude N° 128

Journal de Genève, *9 mars 1954.*

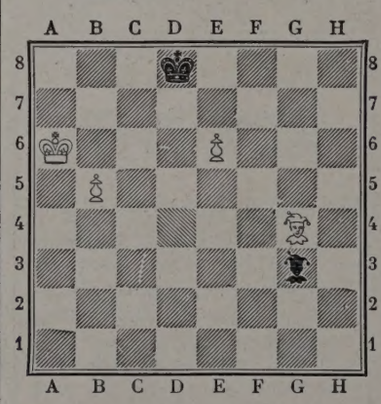

Partie nulle

Toutes les pièces blanches sont placées au mieux pour les Blancs. Elles immobilisent le roi noir, car si 1. ... Rd8-ç7 ou ç8 ; 2. é6-é7 gagne.

Comme le roi blanc ne peut pas espérer forcer la promotion du pion blanc é6 en venant à f7, parce que les noirs s'opposeraient aisément à ce plan en mettant à l'heure du danger leur roi sur é7 et en laissant leur fou sur la diagonale g3-b8 pour surveiller le pion b, il ne reste qu'une chance de gain aux blancs : avancer le pion b et forcer l'échange du fou noir contre ce pion, après quoi le pion blanc é6 serait facilement mené à dame.

Malheureusement les blancs n'arriveront pas à échanger leur pion b contre le fou noir. Cette affirmation est surprenante, étant donné l'immobilité forcée du roi noir sur d-8. Mais l'analyse suivante nous oblige à nous soumettre à l'évidence.

1. b5-b6 (si 1. Ra6-b7, Fg3-f4 coup d'attente ; 2. Rb7-a8, Ff4-é3 ! empêchant 3. b5-b6 et forçant 3. Ra8-b7 pour permettre au pion d'avancer) 1. ... Fg3-f4 coup d'attente ; 2. Ra6-a7 (si 2. b6-b7, Ff4-b8 et Rd8-é7 rendant la partie nulle évidente. Le Roi blanc ne pourra jamais venir en a8 ni en ç8, le Roi noir est indélogeable de la case noire é7 et les pions ne pourront jamais avancer sans être pris. Ou si 2. Ra6-b7, Ff4-é3 ! empêchant 3. Rb7-a8 que suivrait Fé3×b6) 2. ... Ff4-é3 ! (clouant le pion et l'empêchant d'avancer) ; 3. Ra7-b7 (déclouant le pion mais le bloquant, ce qui l'empêche encore et toujours d'avancer. Si 3. Ra7-a6, Fé3-f4 ! ; 4. b6-b7, Ff4-b8 ! empêchant 5. Ra6-a7 ; ou 4. Ra6-a7, ou b7, Ff4-é3 !) 3. ... Fé3-f2 coup d'attente ; 4. Rb7-ç6, Ff2-g3. Partie nulle. L'impuissance des blancs est piquante.

Dans le N° 128, le fou noir est sur case noire, et la case de promotion du pion cavalier (b8) est également noire. C'est parce que ces deux cases sont de même couleur que la partie est nulle. J'en donnerai un second exemple dans ma prochaine chronique.

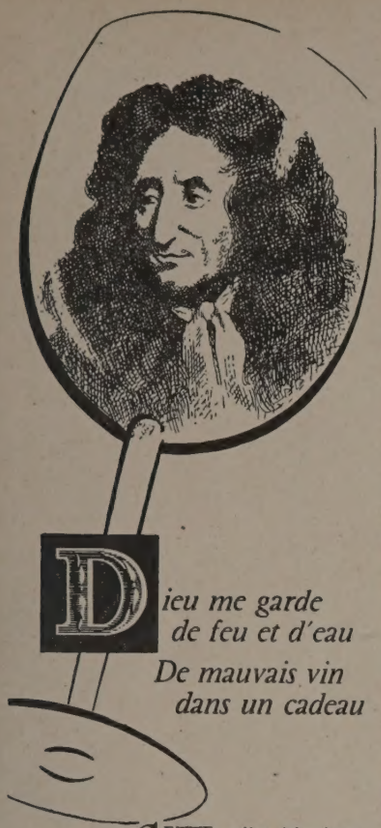

Dieu me garde de feu et d'eau
De mauvais vin dans un cadeau

CETTE prière épicurienne du sage La Fontaine est aussi celle de vos meilleurs amis.

En leur offrant un cadeau vous voulez les honorer, leur donner de bons moments, alors exaucez leur prière avec l'aide du...

CHATEAU SAINT-GEORGES

Ce grand cru du Bordelais, d'un bouquet délicat, d'une aimable générosité, d'une brillante somptuosité est un vin de "haut valoir".

PETRUS DESBOIS, sur son domaine et en son Château, a soigné amoureusement pour vous et vos amis, ce vin qu'il garantit provenant exclusivement de son vignoble de SAINT-GEORGES :

GRAND CRU
SAINT-GEORGES SAINT-EMILION

Donc, le cœur joyeux par avance de faire plaisir, écrivez dès aujourd'hui, en joignant à votre lettre de commande votre carte de visite, à : *PETRUS DESBOIS, Château Saint-Georges par MONTAGNE (Gironde)* qui se charge de tous envois, en temps et en heure. Pour le paiement, il vous avisera après la livraison chez vos amis.

Et pour vous récompenser d'avoir sacrifié joliment à l'amitié, commandez donc pour vous aussi une caisse de Château St-Georges 1952.

CHATEAU SAINT-GEORGES
1952
vin rouge
GRAND CRU
SAINT-GEORGES SAINT-EMILION

La caisse de 25 bouteilles Franco 7.600
— 12 — — 3.850
— 6 — — 2.300

Pour les autres millésimes, tarif illustré sur demande à
Petrus DESBOIS,
Château St-Georges par MONTAGNE (Gironde)

PETITES CHRONIQUES

LE XVIe CONGRÈS DE SOCIOLOGIE

DU 19 au 26 septembre s'est tenu, à Beaune, le XVIe Congrès international de sociologie. Ses travaux ont porté sur la revision des grandes notions sociologiques, plus particulièrement sur le plan de la liaison des diverses sciences et de la sociologie, et aussi sur le plan de la méthode. En même temps les congressistes ont poursuivi des recherches sur la sociologie d'un certain nombre de peuples et aussi de certains groupes et de certaines formes d'activité sociale : cinéma, sport, tourisme, par exemple.

Ce Congrès est organisé par l'Institut international de sociologie fondé en 1893 par René Worms, qui fut un des maîtres de cette science. M. Pierre Cornet, conseiller de l'Union française, président du Comité d'organisation du Congrès, a fort bien montré la vaste tâche qui s'offrait aux sociologues réunis à Beaune et qui n'étaient point tous, du reste, des universitaires et des spécialistes de cette discipline. Un large appel avait été lancé, en effet, pour que des hommes de formations très diverses s'associent aux professionnels de la sociologie dans l'étude des problèmes à l'ordre du jour et la recherche des synthèses. « Des ponts, a dit M. Cornet, auront été jetés entre l'abstrait et le concret, entre le théorique et le pratique, entre la science pure et ses applications. » C'est assez souligner l'importance d'une manifestation à laquelle ont participé les représentants de plus de soixante universités étrangères et à laquelle Beaune a offert le cadre de son admirable Hôtel de Ville et de sa riche bibliothèque.

UNE PROFESSION NOUVELLE

NOUVELLE... peut-être pas absolument, mais qui est certainement appelée à prendre un développement important et qui, par conséquent, peut intéresser beaucoup de jeunes gens en quête d'une situation : c'est celle de « documentaliste ». Le documentaliste se définit: celui qui établit, recherche, réunit, sélectionne, enregistre, classe, diffuse et conserve tous documents. Par documents il faut entendre toute base de connaissance fixée matériellement, susceptible d'être utilisée pour consultation, étude ou preuve. L'Union française des Organismes de documentation organise des cours assurant la préparation au brevet d'aide-documentaliste à son siège, 65, rue de Richelieu. D'autre part, le Conservatoire des Arts et Métiers, 292, rue Saint-Martin, prépare au diplôme d'Etat de documentaliste.

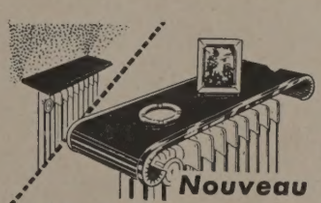

Nouveau

Seul le *système Breveté Airotype* protège réellement vos murs, et améliore le rendement de votre chauffage.
Demandez documentation gratuite n° 32

COUVRE-RADIATEUR
Airotype
BREVETÉ S.G.D.G.
79, Fg Poissonnière, Paris - PRO. 80-89
Pose dans toute la France

TOURISME ET VILLÉGIATURES

PARIS — DU NOUVEAU : 10% moins cher.
Hôt. BUCKINGHAM 3 ★★★ ANJ. 81-62 et Ste
43-45, r. des Mathurins - Calme et plein centre réunis. (Squ. Louis-XVI, Gare St-Lazare, Opéra, Champs-Élysées). - RÉNOVÉ - REST., THÉ, SALONS, GARAGE.

Fleurs de Printemps

Faites entrer dans votre maison ces charmantes petites Fées, qui parfumeront et égaieront de leur grâce vivante votre intérieur pendant les sombres journées d'hiver.

COLIS N° 2

"MASSIFS PRINTANIERS"

Plantez ce colis dans vos massifs et plates-bandes ensoleillés. Dès les premiers beaux jours, il remplira votre jardin d'une profusion de fleurs aux coloris éclatants.

COMPOSITION DU COLIS :

20 TULIPES DES FLEURISTES de toutes couleurs,
12 NARCISSES de Hollande parfumés jaunes et blancs,
12 ANÉMONES TUBÉREUSES de toutes couleurs,
12 RENONCULES DE PERSE variées,
12 IXIAS multicolores,
12 TRITELIAS Uniflora,
12 MUSCARIS bleu Jacinthes en grappes,
12 SPARAXIS Variés,
6 JONQUILLES Odorantes,
6 ALLIUM Neapolitanum,
6 PERCE-NEIGE blanc pur,
6 GLAIEULS Vivaces de Constantinople,
6 FREESIA BUTTERCUT (jaune clair),
6 ERANTHUS Aconit d'Hiver,
6 FRITILLARIA MELEAGRIS, Fritillaire Pintade,
6 IRIS RETICULATA, bleu indigo hâtif.

Ce colis, cumprenant une collection complète de 152 bulbes est offert au prix spécial de emballage et port à domicile compris **1.525 F**

COLIS N° 4

"COLLECTION DE L'AMATEUR"

Dans ce colis nous avons réuni une collection des vingt plus belles et plus originales variétés de Tulipes à fleurs géantes et racées. Certaines, comme Forsteriana, Oiseau de Feu, Princesse Margaret, Stanislas, etc... sont encore inconnues de nombreux professionnels. Leurs coloris éclatants et leurs formes étranges provoqueront l'admiration de vos visiteurs. Cette collection contient également la célèbre Tulipe à fleur bleue "Blue Aimable" coloris nouveau qui a fait sensation aux Floralies de Valenciennes.

COMPOSITION DU COLIS :

Deux bulbes de premier choix de chacune des variétés ci-dessous :

ADVANCE : écarlate brillant ; ARISTOCRATE : rose lilacé ; BLUE PARROT : Perroquet bleu, coloris nouveau ; BOULE DE NEIGE : blanc pur double ; COTTAGE PRINCESSE MARGARET : jaune flamme rouge ; FANTAISIE : Perroquet rose, ombré, saumon et vert ; FORSTERIANA : botanique écarlate ; JOHN SCHEEPERS : jaune pur ; Mme BUTTERFLY : violet bordé clair ; OISEAU DE FEU : Perroquet écarlate, nouveauté ; ORANGE FAVOURITE : Perroquet orange parfumée ; ORANGE WONDER orange vif ; PRIDE OF ZWANNENBURG : rose saumon ; REMBRANDT rouge sang liseré blanc ; THERESE : rouge vif ; BLUE AIMABLE : la Tulipe Bleue ; REINE DE LA NUIT : la Tulipe Noire ; STANISLAS : fleur de Lis rouge, feu bordé jaune ; VEUVE JOYEUSE : écarlate bordé blanc ; WHITE GEANT : blanc pur à très grande fleur.

Ce colis comprenant 40 bulbes est offert au prix spécial de **1.180 F** emballage et port à domicile compris

SYNERGIE 42

Aux commandes comprenant deux ou plusieurs colis, nous ajouterons gratuitement deux touffes de SAGINA SUBULATA, mousse perpetuelle vert foncé que nous conseillons de diviser en petits brins et repiquer à la surface des pots qu'elle ne tarde pas à garnir, sans aucun inconvénient pour la plante. La Sagina se couvre au printemps d'une multitude de fleurs blanches. Nos colis peuvent également être expédiés dans toute l'Union Française et l'Afrique du Nord par poste ordinaire (voie maritime) sans aucun supplément de prix. Pour expédition à l'étranger ou par avion, frais de port en plus. Une notice de culture est jointe à chaque colis. Paiement au gré du client, soit par chèque bancaire ou mandat-poste joint à la commande (dans la même enveloppe) soit contre remboursement à la livraison (frais de remboursement en plus) Compte Chèque Postal 918-45 - LYON

Nous garantissons formellement que tous les bulbes offerts sont des sujets adultes de premier choix qui donneront une floraison normale dès la première année

Nous avons eu le plaisir de présenter aux innombrables visiteurs des Floralies de Valenciennes, du 22 Avril au 2 Mai, la floraison de 80.000 Jacinthes et 500.000 Tulipes, comprenant les variétés décrites ci-dessus.

Cette exposition a obtenu le Grand Prix d'Honneur des Floralies

l'utile et l'agréable dans votre jardin
Marque déposée

ETAB^T HORTICOLE
LÉON PIN
Saint-Genis-Laval
RHONE
Compte Postal 918 45 Lyon

COMPAGNIE MARITIME DES
CHARGEURS RÉUNIS
3, BOULEVARD MALESHERBES, PARIS — ANJOU 08-00

COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE
AFRIQUE DU SUD
DE LA COTE EST DES ÉTATS-UNIS A
LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE
(et vice versa)
AMÉRIQUE DU SUD
INDOCHINE CROISIÈRES

S.N.E.P. IMPRIMERIE BOBIGNY. — Dépôt légal 4e trimestre 1954. N° 303. — Printed in France.

SPEDIC D. A. 54

LAIT CONCENTRÉ SUCRÉ — FARINE LACTÉE — NIDINE